

Rapport annuel 2005



Ouvrier pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté



Rapport annuel 2005

À propos du FIDA

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies qui a pour mission d'éradiquer la pauvreté rurale dans les pays en développement. Dans le monde, 75% de la population la plus pauvre, soit 800 millions de femmes, d'enfants et d'hommes, vivent dans des zones rurales et sont tributaires de l'agriculture et des activités connexes pour leur subsistance.

Cadre stratégique du FIDA pour la période 2002-2006

Le Cadre stratégique du FIDA 2002-2006: Œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté oriente les activités du FIDA. Ce document fixe les trois objectifs stratégiques suivants:

- renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations;
- développer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie;
- améliorer l'accès des pauvres aux services financiers et aux marchés.

Ces objectifs découlent de la conviction du FIDA selon laquelle, si l'on veut éradiquer la pauvreté, il faut donner aux ruraux pauvres les moyens de prendre en main leur propre développement. Les pauvres doivent être en mesure de développer et de renforcer leurs propres organisations, afin de défendre leurs intérêts et d'éliminer les obstacles qui empêchent un si grand nombre d'entre eux d'améliorer leur sort. Ils doivent avoir leur mot à dire dans les décisions et les politiques qui influent sur leur existence, et il leur faut renforcer leur pouvoir de négociation sur le marché.

L'ensemble des décisions prises par le FIDA en 2005, qu'il s'agisse des stratégies régionales, nationales et thématiques, des stratégies de réduction de la pauvreté, de la concertation sur les politiques publiques ou des partenaires du développement, l'ont été en gardant ces objectifs stratégiques à l'esprit. Comme en atteste le cadre stratégique, le FIDA s'efforce de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier celui de réduction de moitié du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, d'ici à 2015.

Travailler en partenariat pour éradiquer la pauvreté rurale

Au moyen de prêts et de dons, le FIDA collabore avec les gouvernements à l'élaboration et au financement de programmes et de projets qui donnent aux populations rurales pauvres les moyens de surmonter par elles-mêmes la pauvreté.

Le FIDA apporte son concours à 184 programmes et projets en cours qui visent à éradiquer la pauvreté rurale et représentent un montant total de 6,1 milliards de USD. Le Fonds a investi plus de 2,8 milliards de USD en faveur de ces initiatives. Lorsqu'ils donneront leur pleine mesure, ces programmes et projets aideront plus de 80 millions de ruraux pauvres, femmes et hommes, à améliorer leur sort et celui de leur famille. Depuis sa fondation en 1978, le FIDA a investi plus de 9,0 milliards de USD dans 707 programmes et projets dont ont bénéficié près de 300 millions de ruraux pauvres.

Mais cette somme ne représente qu'une partie du montant total investi dans les programmes et projets du FIDA. Ces 27 dernières années, les partenaires du Fonds ont apporté un complément de financement s'élevant à 15,8 milliards de USD. Quant à la contribution des gouvernements et des autres sources de financement des pays bénéficiaires, elle a atteint près de 8,8 milliards de USD, et celle des bailleurs de fonds extérieurs, notamment les donateurs bilatéraux et multilatéraux, quelque 7,0 milliards de USD. Nous sommes donc en présence d'un investissement total d'environ 24,8 milliards de USD et force est de constater que chaque dollar investi par le FIDA a permis de mobiliser près de 2 dollars de ressources supplémentaires.

Dans sa lutte contre la pauvreté, le FIDA tient non seulement le rôle de prêteur, mais aussi celui de défenseur des populations rurales pauvres. Son assise multilatérale fait tout naturellement du Fonds un lieu d'échanges de dimension planétaire qui permet d'aborder les enjeux politiques majeurs influant sur l'existence des populations rurales pauvres, tout en attirant l'attention sur le rôle déterminant du développement rural dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies, de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique peut devenir membre du FIDA. Le Conseil des gouverneurs, qui se réunit une fois par an, est la plus haute instance de décision du FIDA et chacun des 164 États membres y est représenté par un Gouverneur et un suppléant. Le Conseil d'administration, chargé de superviser le fonctionnement global du FIDA et d'approuver les prêts et les dons, se compose de 18 membres et 18 suppléants. Le Président, dont le mandat est de quatre ans (renouvelable une fois), assume la direction générale du Fonds et préside le Conseil d'administration. Actuellement, il s'agit de M. Lennart Båge, qui a été réélu pour un second mandat de quatre ans au début de l'année 2005.

Tableau synoptique 1978-2005^{a, b}

TABLEAU 1

	2001	2002	2003	2004	2005 ^c	1978-2005	
Activités opérationnelles^{d, e}							
Prêts approuvés							
Nombre de programmes et projets	24	24	25	25	31	707	
Montant des prêts en millions de USD	391,6	353,2	403,6	433,4	478,4	8 960,2	
Dons approuvés^f							
Nombre de dons	106	85	70	87	66	1 871	
Montant des dons en millions de USD	30,8	23,9	20,3	33,3	36,6	532,9	
Total des opérations de prêt et de don du FIDA^d	en millions de USD	422,4	377,1	424,0	466,7	515,0	9 493,1
Cofinancement	en millions de USD	262,5	138,4	124,9	176,2	153,7	6 995,0
Multilatéral	203,1	78,6	124,5	73,8	72,1	5 475,6	
Bilatéral	17,0	51,2	0,0	13,6	38,0	1 182,6	
ONG	0,3	0,0	0,0	0,0	1,6	25,2	
Autre ^g	42,0	8,5	0,3	85,8	42,0	308,6	
Contribution des pays	en millions de USD	302,0	275,2	184,1	316,1	414,8	8 791,3
Coût total des programmes et projets^h	en millions de USD	956,4	769,8	712,5	928,8	1 053,2	24 791,2
Inventaire des programmes et projets							
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution	206	203	194	191	184		
Nombre de programmes et projets achevés	23	29	28	26	32	475	
Nombre de programmes et projets dans la réserve	54	56	54	47	61		
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA	23	24	24	25	29	569	
Nombre d'emprunteurs bénéficiaires	115	115	115	115	115	115	
Décaissement des prêts	en millions de USD	291,3	263,4	285,8	313,7	343,5	4 937,4
Remboursement des prêtsⁱ	en millions de USD	128,0	126,8	140,1	171,7	157,5	
Réserve générale							
– en fin de période	en millions de USD	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	
Pays membres et administration							
Pays membres – en fin de période	162	162	163	163	164		
Cadre organique – en fin de période ^j	132	132	132	143	149,5		
Dépenses de fonctionnement ^k	en millions de USD	49,9	40,3	49,1	57,0	61,7	
– Provision pour couverture médicale après cessation de service ^m	en millions de USD	4,3	7,9	4,3	(12,3) ⁿ	11,2	

Sources: Système gestion projets et portefeuilles, États financiers du FIDA 1978-2005, Système comptable du FIDA.

^a Les prêts du FIDA sont libellés en droits de tirages spéciaux (DTS). Toutefois, pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et les graphiques sont exprimés en équivalent USD, comme indiqué dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration.

^b Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^c Y compris quatre programmes (d'un montant de 33,7 millions de USD) approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

^d Programmes et projets intégralement annulés non compris. Non compris le Mécanisme de financement du développement des programmes.

^e Les chiffres pour 1986-1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

^f Toutes catégories de dons.

^g Comprend les "paniers de fonds" et autres arrangements de financement, les fonds provenant du secteur privé et des financements non encore confirmés par approbation du Conseil d'administration.

^h Y compris les montants relatifs aux programmes et projets incluant les dons au titre de composantes de projet.

ⁱ Comprend les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

^j Postes approuvés (non compris les postes de Président et de Vice-Président).

^k Ne concerne que le budget administratif.

^m Financement extrabudgétaire des déficits (excédents) de l'assurance maladie après cessation de service.

ⁿ En raison d'une modification de la méthode d'allocation actuarielle, le montant global des engagements au titre de la couverture médicale après cessation de service a diminué en 2004 et un gain comptable de 12,3 millions de USD a été enregistré. Cette somme a été virée du fonds fiduciaire au FIDA, qui l'utilisera pour ses activités opérationnelles courantes.

Table des matières

À PROPOS DU FIDA	2
SIGLES ET ACRONYMES	9
AVANT-PROPOS	10
PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2005	12
Afrique de l'Ouest et du Centre	14
Vue d'ensemble	14
Principaux éléments de la gestion du portefeuille	15
Stratégie et activités en 2005	15
Concertation et partenariats	16
Impact	17
Apprentissage et partage des connaissances	17
Afrique orientale et australe	18
Vue d'ensemble	18
Principaux éléments de la gestion du portefeuille	18
Stratégie et activités en 2005	19
Concertation et partenariats	20
Impact	21
Apprentissage et partage des connaissances	22
Asie et Pacifique	22
Vue d'ensemble	22
Principaux éléments de la gestion du portefeuille	23
Stratégie et activités en 2005	23
Concertation et partenariats	25
Impact	26
Apprentissage et partage des connaissances	26
Amérique latine et Caraïbes	26
Vue d'ensemble	26
Principaux éléments de la gestion du portefeuille	27
Stratégie et activités en 2005	27
Concertation et partenariats	29
Impact	29
Apprentissage et partage des connaissances	30
Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants	30
Vue d'ensemble	30
Principaux éléments de la gestion du portefeuille	31
Stratégie et activités en 2005	31
Concertation et partenariats	32
Impact	33
Apprentissage et partage des connaissances	34
Assurance-qualité	34
L'unité de coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial	35
Apprentissage et partage des savoirs	35
Communication	35
Portail de la pauvreté rurale	36
Notes d'apprentissage	37
Notes consultatives techniques	37
Groupes thématiques	37
Activités d'évaluation du FIDA en 2005	39
Évaluation externe indépendante du FIDA	39
Aperçu du troisième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA	39
Activités du Bureau de l'évaluation	40
Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2006	41
Activités du Comité de l'évaluation	41

INITIATIVES PRINCIPALES DU FIDA EN 2005	42
Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	44
Évaluation externe indépendante du FIDA	44
Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation	45
Présence sur le terrain: renforcement de la présence du FIDA dans les pays qu'il sert	46
Système d'allocation fondé sur la performance	46
Système de gestion des résultats et de l'impact	47
Programme de transformation stratégique	47
Nouveau siège du FIDA	48
MOBILISATION DE RESSOURCES EN 2005	50
Sixième reconstitution	52
Septième reconstitution	52
Financement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	53
Fonds supplémentaires	54
Partenariats avec le secteur privé	56
FORMULATION DE POLITIQUES ET CONCERTATION	58
Formulation de politiques	60
Groupes de référence pour les politiques générales	60
Forum sur les politiques générales	60
Séminaire sur les grandes orientations	61
Politique du FIDA en matière d'approches sectorielles du développement agricole et rural	61
Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat	61
Politique du FIDA en matière de prévention de la corruption	62
Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses	62
Concertation sur les politiques publiques	63
Activités menées en 2005 par le FIDA avec les peuples autochtones et tribaux	63
Recentrer les processus liés à la stratégie de réduction de la pauvreté sur le monde rural	65
Interaction avec les forums mondiaux et régionaux sur les politiques	65
PARTENARIATS	72
Fonds belge de survie	74
Coalition internationale pour l'accès à la terre	75
Le Mécanisme mondial	77
Promotion des innovations et des partenariats en matière de recherche: le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et le Forum mondial sur la recherche agronomique	78
Les partenariats avec des organisations intergouvernementales	79
Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	79
Le Fonds de l'OPEP pour le développement international	79
Le suivi de l'harmonisation et de l'alignement	80
Le réseau du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques	80
Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural	81
Partenariats avec les organisations de la société civile	81
Les partenariats avec les organismes des Nations Unies basés à Rome	82
L'Alliance internationale contre la faim	82
Le Rapport du Projet du Millénaire	83
ASPECTS OPÉRATIONNELS	84
Gestion du portefeuille de programmes et projets	86
Supervision des programmes et projets et institutions coopérantes	86
Évolution du portefeuille de programmes et projets et des prêts	86
Prêts par région et prêts aux pays prioritaires	88
Répartition en fonction des conditions de prêt	90
Décaissements	90
Cofinancement des projets du FIDA	90

RÉSUMÉ DES PROGRAMMES, PROJETS ET DONS POUR 2005	96
Programmes et projets	100
Afrique de l'Ouest et du Centre	100
Afrique orientale et australe	103
Asie et Pacifique	106
Amérique latine et Caraïbes	112
Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants	114
Dons	118
Dons accordés par le FIDA à des programmes et des projets menés par des centres bénéficiant de l'appui du GCRAI	118
Dons accordés par le FIDA à des programmes et projets menés par des centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI	118
Autres dons	120
ASPECTS FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS	122
Risque institutionnel et contrôle interne	124
Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA	124
Organisation et personnel	125
États membres et représentation	127
Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA	128
Liste des Administrateurs du Conseil d'administration	136

TABLEAUX

1. Tableau synoptique 1978-2005	5
2. Reconstitutions des ressources du FIDA: contributions et annonces de contribution	52
3. Besoin de financement estimé au titre de l'Initiative PPTE	54
4. Fonds supplémentaires reçus en 2005 au titre de l'assistance thématique et technique et des activités de cofinancement	56
5. Portefeuille de programmes et projets en cours du FIDA par région	87
6. Institutions coopérantes du FIDA chargées d'administrer des prêts et de superviser des programmes et projets	87
7. Financement du FIDA par région, 1978-2005	88
8. Récapitulation du financement sous forme de dons, 1978-2005	89
9. Récapitulation des prêts au titre de programmes et de projets en faveur des pays prioritaires, 1978-2005	91
10. Récapitulation des prêts par conditions de prêt, 1978-2005	92
11. Récapitulation des prêts par région et par conditions de prêt 1978-2005	92
12. Montant annuel des décaissements de prêts par région au titre du Programme ordinaire, 1995-2005	93
13. Décaissement des prêts par région et par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1979-2005	93
14. Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2005	94

GRAPHIQUES

1. Prêts et dons du FIDA approuvés, 2002-2005	14
2. Répartition régionale des financements du FIDA, approuvée en 2005 au titre du Programme ordinaire	89
3. Prêts du FIDA aux pays prioritaires, 1990-2005	91
4. Prêts du FIDA approuvés en 2005 par conditions de prêt	93
5. Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA 1978-2005	94
6. Cofinancement, par des donateurs multilatéraux, de programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2005	95
7. Cofinancement, par des États membres donateurs (bilatéraux), de programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2005	95

Sigles et acronymes

AID	Association internationale de développement (Groupe de la Banque mondiale)
BAfD	Banque africaine de développement
BAfD	Banque africaine de développement
BAfD	Banque asiatique de développement
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Groupe de la Banque mondiale)
BIsD	Banque islamique de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
COI	Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants
COP	Conférence des Parties à la CCD
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EEl	Évaluation externe indépendante
FAfD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FBS	Fonds belge de survie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HLCP	Comité de haut niveau sur les programmes des Nations Unies
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
POAN	Proche-Orient et Afrique du Nord
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTe	Pays pauvres très endettés
PREVAL	Programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et aux Caraïbes
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UWESO	Union des femmes ougandaises pour sauver les orphelins

Avant-propos

Au regard de l'action menée par la communauté internationale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), 2005 a été une année cruciale. Tout juste dix ans avant la date butoir de 2015, il était indispensable d'attirer l'attention du monde entier sur l'ampleur des tâches qu'il reste à accomplir.

Plusieurs initiatives importantes ont marqué l'année. Lors de la réunion du G8 qui s'est tenue à Gleneagles, en Écosse, des engagements ont été pris en faveur d'allègements de dette plus importants, engagements qui ont par la suite été confirmés lors des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Plus tôt dans l'année, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide avait souligné la volonté de la communauté internationale de poursuivre et d'intensifier les efforts en matière d'harmonisation et d'alignement et de gestion axée sur les résultats. Le FIDA s'associe pleinement à cette entreprise.

Fait important, le rôle central de l'agriculture et du développement rural dans la réalisation des OMD a été affirmé par les participants au Sommet mondial des Nations Unies qui s'est tenu en septembre à New York et où les dirigeants des pays du monde entier se sont engagés à accroître leur appui au développement agricole et à renforcer les capacités commerciales du secteur agricole dans les pays en développement.

Durant l'année 2005, le volume du programme de travail du FIDA s'est accru d'environ 10%. Le Fonds a par ailleurs répondu aux besoins exceptionnels créés et par le tsunami et par le séisme survenu au Pakistan en mettant en route des projets dans le cadre d'une procédure accélérée pour aider les survivants à rétablir leurs moyens de subsistance et à renforcer leur résistance face aux futures catastrophes.

En 2005, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé pour 29 pays 31 nouveaux programmes et projets financés par des prêts de l'organisation pour un montant de 478,4 millions de USD. Le coût total de ces initiatives est évalué à plus de 1 053 millions de USD, dont 568,5 millions de USD seront apportés par des cofinanceurs, notamment les gouvernements des pays bénéficiaires. Des dons du FIDA d'un montant de 6,2 millions de USD sont venus contribuer à appuyer ces programmes et projets. D'autres dons d'un montant de 30,4 millions de USD ont d'autre part été approuvés: ils concernaient essentiellement la mise au point de techniques participatives, l'innovation institutionnelle et la gestion des savoirs.

Le Conseil d'administration du FIDA, conscient de la nécessité d'investir davantage et de façon plus efficace dans le développement agricole et rural, a approuvé en décembre un montant cible de 550 millions de USD pour le programme de travail de 2006.

À la fin de l'année, le FIDA menait 184 programmes et projets pour un montant total de 6,1 milliards de USD. Il a investi près de 2,9 milliards de USD dans ces initiatives, qui aideront directement près de 80 millions de ruraux pauvres à améliorer la qualité de leur vie et celle de leur famille.

Tout en apportant davantage de ressources aux ruraux pauvres du monde entier, nous veillons à ce que ces investissements soient utilisés avec une plus grande efficacité. Plusieurs initiatives importantes lancées lors de la sixième reconstitution ont porté leurs fruits en 2005, notamment le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et le système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Nous disposons désormais d'une base solide pour encore renforcer l'impact de nos programmes et projets.

Tout au long de 2005, nous nous sommes penchés attentivement sur les conclusions de l'Évaluation externe indépendante (EEI), soumises au Conseil d'administration du FIDA en avril, et avons pris des mesures décisives pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action. Le Conseil d'administration a approuvé en décembre 2005 le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Ce plan d'action, qui tient compte des recommandations de l'EEI, des avis du Conseil d'administration sur les priorités du changement ainsi que des vues de la direction du FIDA sur les mutations nécessaires, est centré sur l'amélioration du processus de ciblage, de l'impact, de l'efficience et de la pérennité des programmes et projets menés avec l'appui du FIDA. Atteindre les objectifs du plan d'action est, pour les années à venir, la toute première priorité institutionnelle du FIDA.

Parallèlement à ces grandes initiatives institutionnelles, les États membres du FIDA ont mené tout au long de l'année des négociations dans le cadre de la septième reconstitution des ressources du FIDA. Ces négociations, qui ont pris fin en temps voulu en décembre, se sont conclues sur un résultat satisfaisant. Il s'agit de la plus importante reconstitution des ressources du FIDA depuis la première en 1980.

Il faut développer l'innovation en même temps qu'investir davantage dans l'agriculture – raison pour laquelle le FIDA a lancé l'Initiative pour intégrer l'innovation. Avec l'aide généreuse du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la phase principale de l'initiative a débuté en février. Elle permettra de développer sur trois ans la capacité de l'organisation à promouvoir des innovations qui auront un impact sur la pauvreté rurale. De meilleures approches pour relever les défis du développement rural ainsi que des partenariats plus souples mais aussi plus solides, notamment avec les ruraux pauvres, figureront au nombre des retombées de l'initiative. D'autre part, l'innovation a été retenue comme thème de la session de 2006 du Conseil des gouverneurs.

Pour le FIDA, 2005 a été une année de remise en question mais aussi d'accomplissement. Nous sommes aujourd'hui pleinement engagés dans un important processus de changement qui nous permettra d'affiner nos priorités et notre rôle, en nous appuyant sur un nouveau cadre stratégique pour 2007-2010, sur un nouveau modèle opérationnel destiné à renforcer l'efficacité et l'efficience du FIDA dans l'éradication de la pauvreté rurale et sur une approche globale du partage des savoirs et de l'innovation. Avec un programme de travail élargi couplé à une plus grande efficacité, le FIDA sera mieux à même de veiller à ce que les ruraux pauvres aient les moyens nécessaires pour se libérer de la pauvreté.



LENNART BÅGE
Président du FIDA

Programme de travail pour 2005

Femmes de Sao Tomé-et-Principe occupées à trier
les fèves de cacao fermentées avant expédition.



En 2005, le FIDA a réalisé le programme de travail le plus important depuis sa création. L'objectif de 500 millions de USD fixé à la fin 2004 a été nettement dépassé. Le montant total des nouveaux prêts et dons approuvés durant l'année a en effet été de 515,0 millions de USD (graphique 1). Comparé au montant pour 2004, ce chiffre représente une progression de plus de 10%. Les décaissements ont également atteint en 2005 le chiffre record de 343,5 millions de USD.

Au cours de l'année, 31 nouveaux programmes et projets répartis dans 29 pays ont été approuvés par la Conseil d'administration. Parmi ceux-ci figurent quatre programmes hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami de décembre 2004. Dans 85% des cas, les nouveaux prêts approuvés au cours de l'année ont été accordés à des conditions particulièrement favorables.

En fin d'année, le FIDA comptait au total 184 programmes et projets en cours dans 83 pays et son investissement dans ces activités représentait globalement 2 850,3 millions de USD.

En décembre 2005, le Conseil d'administration a approuvé le projet de programme de travail du FIDA pour 2006, qui se monte à 550 millions de USD, ce qui constitue une nouvelle augmentation significative. L'objectif fixé inclut un programme de prêts de 495 millions de USD destinés à 32 futurs programmes et projets et un programme de dons de 55 millions de USD.

Afrique de l'Ouest et du Centre

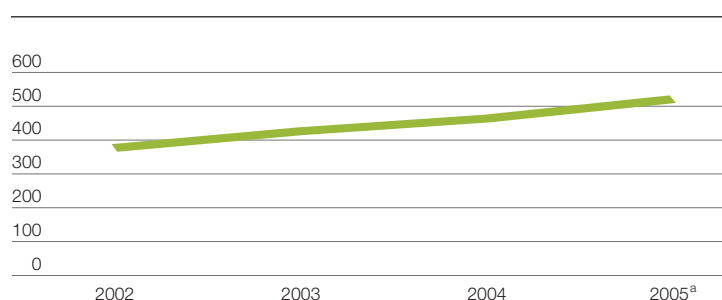
24 pays: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Vue d'ensemble

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont bien avancé au cours des dernières années dans la réalisation des OMD et de nombreuses réussites sont à signaler dans le développement agricole de la région. De grands progrès ont été accomplis dans les secteurs des cultures vivrières et d'exportation, ouvrant la voie à des améliorations futures. En revanche, les taux moyens de croissance économique restent en deçà de la croissance démographique, si bien que la réalisation des OMD demeure un problème majeur dans la région.

On constate de grands écarts de performance entre sous-régions et dans un même pays. Une amélioration même moyenne de la performance pourrait permettre à quelques pays d'atteindre le premier OMD, à savoir réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population qui souffre de la faim et de l'extrême pauvreté. Les pays pénalisés par la guerre, en revanche, risquent d'en rester loin.

GRAPHIQUE 1
Prêts et dons du FIDA approuvés, 2002-2005
(montants en millions de USD)



Source: Système gestion projet et portefeuille.

^a Y compris un financement du FIDA 33,7 millions de USD approuvé hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

Le conflit civil qui déchire la Côte d'Ivoire depuis 2002 a continué en 2005 d'avoir des effets très négatifs sur les économies sous-régionales et les efforts de réduction de la pauvreté. L'instabilité qui persiste dans plusieurs autres pays, dont la République centrafricaine, la Guinée-Bissau et le Libéria, fait obstacle à la réactivation du portefeuille depuis plusieurs années. Le FIDA continue à suivre de près la situation de ces pays.

Les pays sahéliens ont été victimes en 2004 et en 2005 d'une infestation de criquets pèlerins de grande ampleur et de la sécheresse, qui ont entraîné des disettes, particulièrement aiguës au Mali, en Mauritanie et au Niger.

Principaux éléments de la gestion du portefeuille

En fin d'année, le portefeuille régional du FIDA comprenait 41 programmes et projets dans 17 pays, pour un investissement total du FIDA atteignant 518,0 millions de USD. Six nouveaux prêts ont été approuvés au titre d'activités au Bénin, au Ghana, au Mali, en République démocratique du Congo, au Sénégal et au Tchad (voir page 100).

À la faveur des importants progrès réalisés en 2004 en vue de la réactivation des portefeuilles d'un certain nombre de pays, les travaux ont commencé en 2005 sur des programmes et projets destinés à apporter une aide post-confliktuelle au Congo, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

Stratégie et activités en 2005

Les opérations menées en Afrique de l'Ouest et du Centre sont axées sur les objectifs énoncés dans le cadre stratégique du FIDA, c'est-à-dire les trois premiers de la liste ci-dessous, le quatrième étant spécifique à la région:

- renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations;
- assurer un accès plus équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie;
- améliorer l'accès des pauvres aux services financiers et aux marchés;
- réduire la vulnérabilité des ruraux face aux principaux aléas qui menacent leurs moyens de subsistance.

Un exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) a été approuvé en 2005 pour le Bénin.

Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations

Le renforcement des capacités de la base est un aspect essentiel de toutes les opérations du FIDA dans la région. L'évaluation intérimaire du Projet de développement agricole de Matam, au Sénégal, menée en 2005, a révélé que l'approche participative et les activités de formation de groupe exécutées dans le cadre de ce projet avaient renforcé les capacités organisationnelles et institutionnelles des communautés ciblées.

L'approche adoptée par le Projet d'organisation et de développement villageois au Togo pour favoriser la dynamique participative et l'autonomisation grâce à des comités de développement villageois était une innovation à l'époque où ce projet a été conçu. Maintenant qu'il est achevé, les enseignements qui en ont été tirés sont appliqués par d'autres intervenants dans le pays.

Le renforcement des capacités des ruraux pauvres afin qu'ils puissent prendre en main leur propre développement, au niveau individuel, collectif et communautaire est également un aspect fondamental du Projet de développement rural du Batha au Tchad, qui a été approuvé en 2005.

Assurer un accès plus équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie

Toutes les activités que mène le FIDA dans la région ont pour objet de s'attaquer aux problèmes étroitement liés de la réduction de la pauvreté rurale, de la croissance agricole et de la gestion durable de l'environnement grâce à la restauration et à l'utilisation durable des ressources naturelles dans les zones agroécologiques marginales et écologiquement fragiles.

Une étude achevée en 2005 dans la région de Tahoua au Niger a analysé l'impact du programme spécial du FIDA dans le pays (Phase I et II), et des interventions de ses partenaires dans le domaine de la gestion des ressources naturelles au cours de la période allant de 1984 à 2004. Elle a abouti à la conclusion que l'environnement s'était amélioré d'une manière générale, grâce au reboisement de zones précédemment déboisées, à la restauration de terres dégradées et stériles, à l'augmentation des superficies consacrées aux cultures de décrue et à la production agricole de contre-saison.

Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés

Pour que l'agriculture devienne le moteur de la croissance économique, que l'emploi et la consommation se développent et que les ruraux pauvres disposent de revenus, il est indispensable de faciliter l'accès des petits exploitants aux marchés. La participation du secteur privé est un important élément de la stratégie du FIDA, conforme à la fois aux politiques gouvernementales et à la stratégie du FIDA pour le développement du secteur privé et l'établissement de partenariats avec celui-ci (voir page 61).

En 2005, d'importants progrès ont été accomplis dans le domaine de l'accès aux marchés au Bénin, au Cameroun, au Ghana et au Nigéria, où des projets ont contribué à une augmentation marquée de la productivité des cultures de racines telles que le manioc. Le Programme récemment approuvé d'amélioration et de commercialisation des racines et tubercules au Ghana fera fond sur ces progrès pour stimuler la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux pauvres, et plus particulièrement des femmes ou autres groupes vulnérables.

Une deuxième phase du Projet de promotion de l'entrepreneuriat rural au Sénégal a été approuvée en 2005. Ce projet continuera à soutenir les microentreprises rurales rentables qui créent des emplois stables dans les zones ciblées et à offrir une formation professionnelle dans le sous-secteur de l'entreprise rurale.

Réduire la vulnérabilité

Au cours de l'année, des programmes post-confliktuels financés par des dons ont permis de répondre aux besoins les plus urgents des populations et d'établir les partenariats indispensables pour travailler dans des situations telles que celles du Congo, de la République démocratique du Congo et de la Sierra Leone. Des programmes et des projets ont démarré en 2005 dans chacun de ces trois pays. La gestion des connaissances et l'apprentissage à partir des activités en cours dans les situations post-confliktuelles bénéficieront du soutien d'un bureau de terrain nouvellement créé à Kinshasa et qui desservira à la fois le Congo et la République démocratique du Congo.

En République démocratique du Congo, le nouveau Programme de réhabilitation de l'agriculture dans la Province orientale a pour objet d'améliorer la sécurité alimentaire, les revenus, l'état nutritionnel et le niveau de vie de quelque 55 000 ménages.

Au Mali, le nouveau Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord vise à réduire la pauvreté et la vulnérabilité de la population rurale en reconstruisant le tissu économique et social du pays, gravement mis à mal par la sécheresse et les conflits.

Concertation et partenariats

Le FIDA a travaillé dans la région avec un certain nombre de partenaires clés sur des questions d'importance essentielle au niveau régional et national, notamment les organisations professionnelles d'agriculteurs et les institutions intergouvernementales. La réorientation générale au niveau mondial vers des programmes de pays facilite les partenariats entre les divers organismes de développement dans le cadre de stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Le FIDA a réalisé en 2005 des évaluations de la performance du secteur rural qui permettront de donner la priorité à la concertation dans tous les pays où il mène actuellement des activités.

Par le biais de la coopération avec les gouvernements donateurs, le FIDA a joué un rôle important consistant à promouvoir la création de réseaux dans la région et à accroître leur capacité de traiter des questions de politique au niveau régional. Avec le soutien financier du Gouvernement français, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le FIDA collaborent au renforcement des capacités d'analyse politique de trois pays afin de soutenir les efforts qu'ils ont entrepris pour améliorer leurs politiques de développement agricole et rural.

En partenariat avec le Gouvernement italien, le FIDA a accordé un don et une assistance technique aux organisations d'agriculteurs et au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) afin d'assurer la participation des acteurs de base à toutes les grandes étapes de la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (voir page 79). Ces activités ont aussi permis de renforcer la visibilité du plaidoyer en faveur des pauvres.

La Plate-forme d'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre a été renforcée en 2005 dans le but de favoriser la concertation et l'intégration régionale. Le FIDA est l'un des nombreux donateurs qui soutiennent cette Plate-forme, qui est devenue un lieu bien établi d'échange d'information et de concertation sur des problèmes clés, notamment l'intégration de l'égalité entre les sexes, les politiques commerciales, les politiques agricoles régionales et l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. La Plate-forme a reçu au cours de l'année de nombreuses demandes d'appui de la part de pays, d'organisations intergouvernementales régionales, d'organismes de la société civile, ainsi que d'organisations d'agriculteurs et du secteur privé. Elle a aussi noué des liens avec la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural (voir page 81), afin d'accorder une place prioritaire au développement agricole et rural dans l'effort mondial de développement.

Le programme pilote relatif à la présence sur le terrain a démarré dans trois pays ou groupes de pays de la région: la République démocratique du Congo et le Congo, la Gambie et le Sénégal, et le Nigéria.

Impact

Il ressort de l'examen de la performance du portefeuille régional qu'en 2005 95% des programmes et projets ont eu un impact considérable. Des efforts sont actuellement faits pour renforcer encore l'efficacité du ciblage, en particulier dans le domaine de l'égalité entre les sexes, et pour améliorer la performance des prestataires de service sur le terrain.

Le FIDA s'est attaché en particulier à améliorer la mise en œuvre de ses programmes et projets en Afrique de l'Ouest et du Centre. Avec ses principaux partenaires dans la région, il a organisé un atelier consacré à l'examen des progrès réalisés dans le cadre du Plan d'action de Cotonou, qui avait été établi en 2002 pour améliorer le portefeuille régional. Cet atelier, tenu à Bamako (Mali), a aussi mis au point un nouveau plan d'action portant sur un certain nombre de domaines où la performance est un facteur essentiel pour maximiser l'efficacité du portefeuille.

La mise en œuvre du système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA (SYGRI) (voir page 47) permettra de concentrer davantage encore les efforts de la direction sur le renforcement de l'impact du portefeuille régional et de sa contribution à la réalisation des OMD. Tous les programmes et projets approuvés depuis 2004 intègrent dans leurs systèmes de suivi et d'évaluation les indicateurs de premier et second niveau du SYGRI. Au cours de l'année, les enquêtes de référence nécessaires à l'évaluation des indicateurs de troisième niveau ont été menées au sein de quatre projets.

Apprentissage et partage des connaissances

Au niveau des programmes aussi bien que des pays, la gestion des connaissances fait de plus en plus partie intégrante des programmes de pays. Au niveau régional, elle est renforcée par le réseau FIDAFRIQUE (<http://www.fidafrique.net/rubrique2.html>), financé par des dons, qui relie toutes les activités bénéficiant du soutien du FIDA et les principaux partenaires du développement rural de la région.

Le réseau FIDAFRIQUE est pleinement opérationnel depuis la fin de 2004. En 2005, il a commencé à fournir au sein de la région des services de réseau, de production et de partage des connaissances, et des prestataires connexes. Des directives relatives à la collecte des connaissances ont été élaborées et testées par les usagers du réseau lors d'un atelier tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en septembre. Le réseau a aussi collaboré étroitement avec la Plate-forme d'appui au développement régional en Afrique de l'Ouest et du Centre.

FIDAFRIQUE a aussi hébergé une conférence électronique sur les approches du développement communautaire. C'est pour le FIDA une importante étape vers la création d'une plate-forme mondiale des connaissances en vue de développer ce thème en partenariat avec d'autres organismes et praticiens du développement.

Le FIDA s'est particulièrement attaché à renforcer les capacités de gestion des projets dans la région. Le Conseil d'administration a approuvé le programme triennal de renforcement des capacités de gestion des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre afin d'offrir une formation et une assistance technique aux projets et aux partenaires des projets et de renforcer les réseaux d'appui dans la région.

Afrique orientale et australe

21 pays: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe

Vue d'ensemble

Alors que certains pays de la région ont atteint au cours des dernières années des taux de croissance élevés, notamment le Botswana, le Mozambique, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, très rares sont ceux qui sont en voie de réaliser les OMD. En outre, dans plusieurs pays d'Afrique australe, quelque 5 millions de ruraux ont connu en 2005 de sévères disettes, le Malawi ayant été particulièrement touché. Dans ces pays, la pauvreté chronique, l'insécurité alimentaire, le VIH/sida et l'affaiblissement de la gouvernance ont conjugué leurs effets dévastateurs, entraînant la chute des principaux indicateurs du développement.

Au niveau international, on constate un engagement croissant en faveur de l'Afrique subsaharienne: le projet des Nations Unies pour le Millénaire, la commission pour l'Afrique mise en place par le Gouvernement du Royaume-Uni et la campagne "Live 8" sont tous carrément axés sur ce sous-continent. Il en est résulté une augmentation de l'aide et des allègements de dette consentis à la région ainsi qu'un nouvel espoir de réforme du régime du commerce international. L'objectif est d'accroître l'aide et de l'améliorer. C'est en Afrique orientale et australe que l'effort fait pour améliorer l'efficacité de l'aide a le plus progressé, ce qui a une importante incidence sur la façon dont le FIDA intervient aujourd'hui dans la région.

Principaux éléments de la gestion du portefeuille

En fin d'année, le portefeuille de la région comptait 39 programmes et projets dans 15 pays, ayant pour cible directe une population estimée à 6,4 millions de ménages et représentant pour le FIDA un investissement total de 589,8 millions de USD. Cinq nouveaux prêts ont été approuvés pour financer des activités au Kenya, au Malawi, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie (voir page 103).

Stratégie et activités en 2005

L'objectif du FIDA dans la région est de permettre aux ruraux pauvres d'acquérir les compétences, les connaissances et la capacité d'organisation et les moyens matériels dont ils ont besoin pour tirer pleinement partie des perspectives économiques offertes, traiter avec les prestataires de service et participer à la vie politique locale. Pour ce faire, le Fonds s'est concentré en 2005 sur l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres des deux sexes:

- à la terre et à l'eau, en renforçant leurs capacités de gestion de ces ressources;
- aux marchés agricoles;
- aux services financiers;
- aux techniques agricoles et aux systèmes d'information.

La pandémie de VIH/sida et les interventions post-confliktuelles se retrouvent dans tous les secteurs de la stratégie que le FIDA applique dans la région.

Durant l'année, le FIDA a poursuivi sa réorientation vers les programmes de pays, dans lesquels les projets d'investissement, les initiatives de recherche axées sur l'action, la concertation et les systèmes de gestion des connaissances sont tous reliés et s'appuient mutuellement. L'échelle et la nature des opérations du FIDA sont conditionnées par les résultats du SAFP (voir page 46). Cette approche a été prise en compte dans les nouveaux COSOP qui ont été établis et approuvés pour l'Angola, le Malawi et Maurice.

Accès à la terre et à l'eau

Au Malawi, le Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation, cofinancé par la Banque mondiale et mettant à profit un précédent projet soutenu par le FIDA, a été approuvé. Le FIDA poursuit sa collaboration avec le réseau de gestion des sols et des eaux de l'Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale, et a approuvé un don important pour le programme d'amélioration de la gestion de l'eau à usage agricole en Afrique orientale et australe (voir page 119). Il continue aussi à participer au programme de collaboration multiorganisations pour la gestion de l'eau à usage agricole en Afrique subsaharienne, sur lequel un rapport de synthèse final a été publié.

Le FIDA a continué à suivre de près les problèmes de gestion durable des terres dans la région. Il a patronné une étude des expériences menées en Zambie dans le domaine de la petite agriculture de conservation, accordé à l'Institut international de reconstruction rurale un don d'un faible montant pour la production d'un manuel sur la question, et élaboré des projets pour le compte du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en Éthiopie et au Kenya, tout en étudiant d'autres possibilités d'intervention du FEM en Érythrée, à Maurice et en Ouganda.

Dans le cadre de son programme régional relatif aux régimes fonciers, le FIDA veille à ce que les questions d'accès à la terre et de sécurité d'occupation soient intégrées dans la conception des programmes et projets et dans les processus d'exécution. À Madagascar, il a élaboré le Projet pour le développement rural durable et la sécurité d'occupation des terres, tandis qu'en Ouganda l'action en collaboration sur les questions foncières, financée par le Fonds belge de survie (FBS), a démarré.

Accès aux marchés agricoles

En 2005, l'engagement du FIDA dans le domaine de l'accès aux marchés a été axé sur le renforcement des filières de produits. Un prêt pour le programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers au Kenya a été approuvé, ainsi que des dons pour la création d'une industrie du cajou en Afrique orientale et le renforcement des activités de l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe.

L'accès aux marchés est un thème relativement nouveau pour le FIDA. Pour cette raison, l'organisation a entrepris une vaste étude afin de recueillir des informations sur les expériences réalisées et de formuler des recommandations sur la voie à suivre. Cette étude éclairera la stratégie régionale et servira de base à l'action future dans ce domaine.

Accès aux services financiers

Le FIDA s'est concentré sur l'appui à l'exécution de l'important portefeuille d'initiatives de financement rural en cours dans toute la région, ainsi que sur la gestion des connaissances. Mettant à profit les activités en cours, l'organisation a approuvé un important don régional pour le partenariat pour la gestion des connaissances sur le financement rural, afin de promouvoir le renforcement des capacités régionales, la recherche axée sur l'action et l'établissement de partenariats avec MicroSave Africa et le Centre international de développement et de recherche (voir page 119).

Accès aux techniques agricoles et aux systèmes d'information

Deux initiatives ont été approuvées à l'appui de programmes sectoriels nationaux concernant l'agriculture. Au Rwanda, le Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture aidera le gouvernement à élaborer ce programme, tandis qu'en République-Unie de Tanzanie, le Programme de développement du secteur agricole (élevage) sera intégré au programme sectoriel du gouvernement qu'il viendra renforcer. Ces deux initiatives bénéficieront d'une intervention régionale complémentaire sur les fermes-écoles, mise en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a démarré cette année.

Le FIDA a aussi approuvé en 2005 le Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan en Zambie, qui représente une importante étape du réengagement du FIDA dans le secteur de l'élevage dans la région.

VIH/sida

Le FIDA a continué à intégrer les questions relatives au VIH/sida dans les COSOP ainsi que dans les nouveaux programmes et projets. Il a apporté un appui à l'exécution des activités relatives au VIH/sida en cours et examiné des projets pilotes au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie afin d'en évaluer l'impact et de tirer des enseignements de l'expérience acquise.

Interventions post-confliktuelles

Le COSOP élaboré pour l'Angola propose des approches locales pilotées par la demande pour reconstruire les moyens d'existence des ruraux pauvres. Au Burundi, le FIDA a élaboré une composante, financée par le FBS, du Programme transitoire de reconstruction après-conflit déjà approuvé. Ce programme, qui cible les orphelins, leurs familles d'accueil, les victimes du VIH/sida et les personnes ayant subi un traumatisme psychologique, tire explicitement parti de l'action réussie, en Ouganda, de l'ONG "Uganda Women's Effort to Save Orphans" (Union des femmes ougandaises pour sauver les orphelins – UWESO). En Érythrée, où le conflit se poursuit, le COSOP en cours d'élaboration se concentre sur la reconstruction des communautés et sur leurs besoins de développement, ainsi que sur l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

Concertation et partenariats

Concertation

En Afrique orientale et australe, toutes les initiatives du FIDA s'intègrent dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les politiques du secteur agricole des gouvernements ou y contribuent activement.

Dans le contexte des programmes sectoriels relatifs à l'agriculture, la participation à la concertation est un aspect essentiel du travail du FIDA. Les opérations approuvées en 2005 pour l'Ouganda, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie sont toutes spécialement axées sur le renforcement du cadre de politiques visant le secteur agricole. Le premier souci du FIDA est d'assurer la prise en compte des contraintes et des possibilités réelles intéressant les producteurs ruraux pauvres. Les pays susmentionnés, parmi d'autres, participent à la concertation dans le cadre des forums gouvernements-donateurs déjà en place. Les projets hors politiques sectorielles approuvés en 2005 au Kenya, au Malawi et en Zambie offrent aussi au FIDA des possibilités de participer à la concertation sur des politiques ou des lois spécifiques.

Partenariats

Le FIDA a participé en 2005 à un grand nombre de partenariats très divers en Afrique orientale et australe. Ses partenaires ont été des gouvernements, l'Union africaine et le NEPAD, la communauté du développement, des ONG, des organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé. Les partenariats ont porté sur les programmes et projets soutenus par le FIDA, en particulier le comité du système de gestion de l'impact, créé dans le cadre du projet de développement de la production d'huile végétale en Ouganda et réunissant les différentes parties prenantes, ainsi que sur la concertation, l'apprentissage, le partage des connaissances et la gestion. Ils ont fonctionné au niveau tant national que régional.

Dans le nouveau contexte de l'aide, les partenariats avec les autres membres de la communauté du développement sont de première importance. Des efforts considérables ont été accomplis pour collaborer avec tous les partenaires potentiels au niveau des pays et, en République-Unie de Tanzanie, le FIDA a participé pour la première fois à une stratégie d'aide conjointe.

Une part importante de la stratégie du FIDA consiste à renforcer les capacités des organisations de ruraux pauvres pour qu'elles puissent participer à la concertation avec les gouvernements. En 2005, le FIDA a entrepris une étude des organisations d'agriculteurs dans la région qui servira de base à l'élaboration d'une stratégie de coopération avec celles-ci. Il a commencé par ailleurs à établir des partenariats avec diverses "agro-organisations", c'est-à-dire des ONG liées à des organisations rurales et d'agriculteurs de pays du Nord qui travaillent avec leurs homologues des pays en développement.

Les ONG qui pilotent de nouvelles approches et techniques et renforcent les associations paysannes et communautaires sont des partenaires essentiels pour le FIDA. Au cours de l'année, celui-ci a soutenu les activités d'ONG dans la majorité des pays de la région et dans la plupart de ces pays les ONG étaient également partenaires des gouvernements à titre de prestataires de service pour les opérations financées par le FIDA.

Les acteurs du secteur privé sont appelés à jouer un rôle croissant dans le développement rural, en tant qu'investisseurs et prestataires de services pour les ruraux pauvres. Tous les programmes et projets approuvés en 2005 ont pour but de faire jouer aux acteurs du secteur privé l'un ou l'autre de ces deux rôles.

À la faveur de son programme pilote relatif à la présence sur le terrain, le FIDA a accru en 2005 sa présence en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie, et par le biais d'autres mécanismes de financement il a encouragé à Madagascar, au Mozambique, en Ouganda et au Rwanda et les partenariats dans ces pays, renforcé sa capacité de participer efficacement à la concertation et apporté un appui en temps réel à ses opérations.

Impact

Permettre aux coordonnateurs de gérer leurs programmes et projets de manière à en maximiser l'impact est une des grandes priorités du FIDA en Afrique orientale et australe. À cette fin, un important don régional a été approuvé à l'appui de l'effort de "gestion de l'impact" (voir page 120).

Une évaluation entreprise en 2005 a révélé que plus de la moitié des opérations soutenues par le FIDA dans la région avaient permis d'augmenter la production agricole et les revenus des ménages, de promouvoir l'autonomisation des populations et de renforcer le capital social. L'impact des interventions sur les avoirs financiers et les biens matériels des ménages, les institutions et les politiques, et l'environnement et les ressources naturelles a été relatif. Un petit nombre d'opérations ont eu un impact important en matière de gestion des connaissances, d'innovation et de reproduction.

Apprentissage et partage des connaissances

La promotion de l'apprentissage et du partage des connaissances parmi les agriculteurs, leurs organisations et les communautés rurales est une caractéristique de toutes les opérations que le FIDA soutient dans la région. Ces dernières années, le FIDA a étendu cette action aux coordonnateurs et au personnel des programmes et des projets exécutés dans la région. En 2005, il a encouragé le partage des expériences au moyen d'un atelier régional sur l'exécution, tenu au Rwanda, ainsi que d'autres ateliers sur le financement rural et la gestion de l'impact.

Le FIDA soutient actuellement un certain nombre de réseaux de diffusion des connaissances dans la région. Il s'agit à la fois d'associations telles que l'Association pour le commerce des produits naturels d'Afrique australe et l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA), et d'initiatives financées par des dons concernant le financement rural, la gestion de l'eau et la gestion de l'impact, toutes approuvées en 2005, et qui mettent progressivement en place des réseaux régionaux thématiques de praticiens.

En 2005 également le FIDA a entrepris l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale, et examiné l'expérience acquise dans des domaines thématiques clés, exploré de nouveaux domaines d'importance et entrepris une évaluation à jour de la pauvreté rurale dans la région.

Asie et Pacifique

32 pays: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga et Viet Nam.

Vue d'ensemble

La région Asie et Pacifique devrait être globalement en mesure d'atteindre l'OMD consistant à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de l'extrême pauvreté d'ici 2015, mais il existe des différences importantes entre les sous-régions: l'Asie de l'Est a déjà atteint cet objectif, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est sont en passe de le faire, mais en Asie de l'Ouest, en revanche, la pauvreté gagne du terrain. Globalement, les progrès réalisés dans la région doivent beaucoup aux performances remarquables de la Chine et de l'Inde, mais nombreux sont les pays qui risquent de ne pas toucher au but.

Même si la région parvient dans son ensemble à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015, tous ceux qui vivent actuellement avec moins de deux dollars par jour, et ils sont nombreux, resteront très vulnérables aux risques. Les deux catastrophes majeures qui ont récemment frappé la région en témoignent. Le tsunami qui a balayé l'océan Indien en décembre 2004 a non seulement tué 300 000 personnes, mais il a aussi eu pour conséquence d'augmenter, de plus de 2,5 millions le nombre de celles qui survivent sous le seuil de l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de un dollar par jour. Le tremblement de terre au Pakistan, qui a eu lieu en octobre de cette année, a fait environ 73 000 morts et plus de 70 000 blessés graves, tandis que plus de 2,8 millions d'hommes, de femmes et d'enfants se sont retrouvés sans abri et sans nourriture. Toujours en 2005, enfin, la grippe aviaire a fait peser une nouvelle menace non seulement sur la vie de nombreuses personnes, mais aussi sur le capital que s'étaient constitué, avec leurs petits élevages de volaille, des centaines de milliers de femmes rurales pauvres. Les pauvres sont bien entendu les plus exposés aux risques car leur faible revenu ne leur permet pas d'épargner.

Il est indispensable de réduire la vulnérabilité des populations face aux risques si l'on veut sécuriser leurs moyens de subsistance, et c'est à cela que continueront de s'attacher prioritairement les interventions du FIDA dans la région.

Principaux éléments de la gestion du portefeuille

À la fin de l'exercice, le portefeuille régional du FIDA comptait 41 programmes et projets dans 15 pays, soit un investissement total de 785,1 millions de USD pour le FIDA. Sept nouveaux prêts ont été approuvés en 2005 pour des activités au Bangladesh, au Bhoutan, en Chine, en Inde, au Pakistan, aux Philippines et en République démocratique populaire lao (voir page 106).

À la suite du tsunami, quatre nouveaux programmes représentant un coût total de 33,7 millions de USD ont été approuvés, l'un en Inde, un autre aux Maldives et deux à Sri Lanka. D'autre part, la phase III du Projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre (P4K-Phase III) en Indonésie a été étendue aux régions les plus durement touchées du pays. Le FIDA a également préparé un programme d'urgence pour aider les communautés rurales dévastées par le tremblement de terre qui s'est produit au Pakistan en octobre. Ce programme a pour but d'aider les ménages ruraux dans les régions dévastées par le séisme à reconstituer leurs moyens de subsistance et à réduire leur vulnérabilité. Il s'adresse en priorité aux ménages particulièrement vulnérables, en particulier ceux qui sont dirigés par des femmes.

Stratégie et activités en 2005

Étant donné l'ampleur de la pauvreté qui sévit dans la région et les ressources limitées dont dispose le FIDA, la stratégie régionale pour la réduction de la pauvreté rurale en Asie et dans le Pacifique privilégie le rôle catalyseur de l'organisation en ciblant ses interventions sur des créneaux spécifiques. En conséquence, elle insiste sur les quatre points suivants:

- développer les zones défavorisées, comme les hautes terres, les régions de montagne et les zones arides;
- accroître les capacités des femmes afin de promouvoir le changement social et le développement agricole;
- réduire la pauvreté en renforçant les capacités des populations autochtones et autres minorités marginalisées;
- former des coalitions de ruraux pauvres.

Développer les zones défavorisées

Les deux tiers environ des pauvres recensés dans le monde vivent en Asie et dans le Pacifique. Les zones marginales et reculées de cette région concentrent quelque 40% de la population extrêmement pauvre de la planète: agriculteurs dépendant des précipitations, habitants des forêts et des hautes terres, et communautés autochtones. Dans ces contrées, la pauvreté va souvent de pair avec l'insuffisance des moyens institutionnels et la dégradation générale des ressources naturelles. Les activités que mène le FIDA dans la région encouragent la gestion durable des sols et de l'eau ainsi que la restauration de l'environnement. En Chine, le Programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu, approuvé récemment, s'adresse en priorité aux petits paysans vivant dans des régions reculées caractérisées par un milieu naturel pauvre et dégradé. Il mettra l'accent sur l'irrigation, l'aménagement des terres, la plantation d'arbres, la formation et le renforcement des capacités en vue de favoriser la production économique.

Au cours de l'année 2005, le FIDA a également continué d'apporter son soutien au développement et à la diffusion de la technologie dans les zones défavorisées. Les programmes régionaux qui bénéficient actuellement de dons du FIDA mettent l'accent sur les activités suivantes:

- conception et mise à l'essai de techniques innovantes destinées à l'agriculture de moyenne et haute altitude, notamment dans la région de l'Hindu Kush-Himalaya, par l'intermédiaire du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes;

- diffusion de la technologie, par exemple en Chine, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam, par l'intermédiaire du Centre international d'agriculture tropicale et du Centre international de la pomme de terre;
- amélioration des techniques de riziculture de montagne, comme en Inde, au Népal, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam, sous l'égide de l'Institut international de recherche sur le riz;
- mise au point de mécanismes destinés à rémunérer les populations pauvres des zones montagneuses pour la prestation de services environnementaux, dans le cadre des activités du Centre mondial pour l'agroforesterie.

Plusieurs programmes et projets financés par des prêts du FIDA sont par ailleurs axés sur des productions à forte valeur ajoutée telles que celles de l'horticulture.

Renforcer la capacité des femmes

Renforcer les capacités des femmes et encourager leur participation dans la société est resté l'une des priorités du FIDA en 2005. L'adoption du plan d'action pour la promotion de l'égalité hommes-femmes témoigne de l'importance que le FIDA attache à cette problématique dans la région. Tous les projets et les programmes approuvés en 2005 reflètent la triple approche suivie par le FIDA dans ce domaine, qui combine des mesures visant à aider les femmes au plan économique, à renforcer leur participation à la prise de décisions et à améliorer leurs conditions de vie. En Chine, par exemple, toutes les activités financées par le FIDA comportent un volet consacré à l'égalité entre les sexes et appuient les activités dont les femmes peuvent tirer un revenu dans le cadre des efforts déployés en matière de formation et d'intégration de la problématique hommes-femmes. En mai, le FIDA a organisé une grande conférence régionale intitulée Efficacité du développement et intégration de la promotion des femmes: les leçons de l'expérience en Asie du Sud.

Renforcer les capacités des populations autochtones et autres minorités marginalisées

On estime qu'environ 70% des populations autochtones du monde, c'est-à-dire au total plus de 300 millions de personnes, vivent en Asie où elles constituent une forte proportion des ruraux pauvres et font partie des groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés. Pour aider ces populations à échapper à la pauvreté et à contribuer au développement durable, le FIDA apporte son concours à des interventions visant avant tout:

- à sécuriser l'accès aux ressources productives telles que la terre, l'eau et la forêt;
- à renforcer les organisations existantes et leurs systèmes de gouvernance;
- à revitaliser les systèmes de savoirs traditionnels;
- à encourager la prévention des conflits et l'instauration de la paix.

En Inde, le Programme de développement en faveur des populations tribales du Jharkhand-Chattisgarh a pour but d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et les moyens de subsistance des populations tribales dont l'accès aux ressources naturelles est limité. Conçu selon une approche flexible et axée sur la demande, qui permet aux populations concernées de définir leurs propres priorités, il encourage celles-ci à s'organiser à l'échelle de l'ensemble de la communauté afin de s'informer sur leurs droits et d'entreprendre des activités de développement socioéconomique compatibles avec leur identité.

En 2005, le souci de renforcer le plus possible les capacités des populations autochtones est resté l'un des éléments fondamentaux de la stratégie du FIDA dans bon nombre de pays de la région, en particulier la Chine, l'Inde, l'Indonésie, les Philippines, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam.

Former des coalitions de ruraux pauvres

Il est indispensable d'aider les ruraux pauvres à combattre les inégalités dont ils sont victimes pour qu'ils puissent avoir une plus grande influence sur les politiques qui conditionnent leurs

moyens d'existence. Dans cette perspective, l'un des objectifs particuliers des activités du FIDA dans la région est donc de renforcer les capacités des ruraux pauvres, individuellement et collectivement, pour leur donner les moyens d'accéder aux débouchés économiques et aux services de base. Dans le Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise, en Indonésie, l'approche consistant à créer des organisations au niveau même des villages et à les consolider a connu un grand succès, et il est maintenant recommandé de l'appliquer dans l'ensemble du pays. En République démocratique populaire lao, le nouveau Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces d'Attapeu et de Sayabouri a été conçu de manière à renforcer les capacités des communautés locales pour leur permettre de prendre en main leur propre développement social et économique.

Concertation et partenariats

Concertation

Les politiques en faveur des pauvres jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la condition de ceux qui vivent en milieu rural. De ce point de vue, l'approche du FIDA dans la région consiste à renforcer les capacités des producteurs ruraux pauvres et de leurs organisations pour leur permettre d'influer sur les politiques dont dépendent leurs moyens d'existence. Les programmes et les projets offrent un cadre propice à la concertation et l'introduction de nouveaux outils comme le SAFP (voir page 46) a permis au FIDA d'engager un dialogue constructif avec les gouvernements au sujet des mesures qui ont un impact sur les populations rurales pauvres. En Chine, le Programme que soutient le FIDA en faveur du secteur de la finance rurale appuiera la réforme des coopératives de crédit rural que le gouvernement envisage de mettre en place pour créer un réseau d'établissements viables offrant des services de microfinance accessibles aux ruraux pauvres, en particulier les femmes. Au Cambodge, le FIDA a aidé le gouvernement à formuler un ensemble de mesures réglementaires et législatives pour la privatisation des services vétérinaires. Au cours de l'année, le programme que le FIDA met en œuvre en République populaire démocratique de Corée a continué d'encourager le changement progressif des politiques et des institutions en faveur des pauvres, en concentrant son soutien sur une série d'activités et d'initiatives individuelles et familiales. Au Viet Nam, le FIDA a contribué à la décentralisation de toute une série de fonctions de gestion jusqu'au niveau des districts.

Un programme régional financé par des dons, qui sera exécuté en collaboration avec la FAO, a été approuvé afin:

- de renforcer les capacités des pays aux fins de l'analyse, de la formulation et de l'application de politiques en faveur des pauvres;
- d'encourager les échanges de données d'expérience et le partage des enseignements tirés des politiques qui ont fait leurs preuves dans les pays;
- de promouvoir une participation accrue de la société civile et du secteur privé à la concertation sur les politiques en faveur des pauvres et aux activités de sensibilisation organisées dans ce domaine.

Partenariats

Le FIDA a continué d'aligner plus étroitement ses activités dans la région Asie et Pacifique sur les priorités stratégiques définies par les pays, de privilégier les partenariats nationaux avec les pouvoirs publics et les ONG et d'encourager les donateurs à harmoniser leurs interventions. Afin de maximiser l'impact sur la pauvreté rurale, le FIDA a pris l'initiative de nouer des partenariats centrés sur le partage des connaissances, la mise au point d'actions communes et la complémentarité des programmes et des stratégies mis en œuvre dans les différents pays. Le but visé à travers ces initiatives était de promouvoir la transposition et la reproduction à grande échelle des innovations qui ont donné de bons résultats. Le succès immédiat des activités entreprises en 2005 en Chine, en Inde et au Viet Nam, dans le cadre du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain, met en évidence les avantages que procure une présence continue dans les pays pour la création de partenariats.

Impact

Dans cette région comme dans toutes les autres, maximiser l'impact sur la pauvreté rurale est l'une des priorités du FIDA. Les évaluations internes entreprises en 2005 dressent à cet égard le bilan suivant:

- l'accès aux actifs financiers, principalement grâce aux services de microfinance, a largement contribué à la création d'emplois pour les pauvres, en particulier les femmes;
- l'accès aux services de santé et à l'éducation s'est amélioré grâce aux investissements réalisés dans les infrastructures routières et les transports en milieu rural;
- les programmes et projets qui comportaient des volets consacrés aux infrastructures rurales ont permis d'améliorer l'accès aux marchés, de réduire le coût des intrants et d'accroître les possibilités d'emploi;
- la diversification des sources de revenu a permis d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages paysans;
- le portefeuille de projets et de programmes a eu un impact impressionnant sur la promotion de l'égalité entre les sexes.

En 2005, les systèmes de suivi et d'évaluation des programmes et projets ont également été renforcés. Le FIDA a organisé plusieurs sessions de formation dans plusieurs pays ainsi que des ateliers sous-régionaux pour expliquer la mise en œuvre du SYGRI (voir page 47).

D'autre part, le Bureau de l'évaluation du FIDA a mené à bien en 2005 une évaluation du programme relatif au Bangladesh. D'après les conclusions formulées dans le projet de rapport, les résultats apparaissent généralement positifs en termes d'efficacité aussi bien que d'impact. Il sera tenu compte des recommandations issues de cette évaluation dans la nouvelle stratégie qui doit être mise au point pour le Bangladesh en 2006.

Apprentissage et partage des connaissances

En tant qu'institution ayant pour vocation de réduire la pauvreté rurale en misant essentiellement sur son rôle de catalyseur, le FIDA doit prendre soin de gérer ses ressources intellectuelles de manière à favoriser l'innovation. En 2005, le projet de mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie/Pacifique (ENRAP) a poursuivi ses activités. Son principal objectif est de renforcer l'impact des activités financées par le FIDA sur les moyens de subsistance des communautés rurales pauvres de la région, en favorisant la mise en réseau et le partage des connaissances à tous les niveaux. Au cours de l'année, le FIDA a contribué à l'organisation d'un certain nombre de manifestations sous-régionales et d'ateliers nationaux visant à promouvoir l'apprentissage et le partage des connaissances entre tous les acteurs et partenaires. Il a également créé un bulletin électronique bimestriel intitulé *Making a difference in Asia and the Pacific* pour diffuser des informations sur ses opérations dans la région et renforcer ainsi les partenariats auxquels il participe.

Amérique latine et Caraïbes

32 pays: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay

Vue d'ensemble

La réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales, demeure un problème majeur pour les pays de la région Amérique latine et Caraïbes. Malgré la reprise économique, 62% de la population rurale vit encore sous le seuil de pauvreté tel que défini par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Dans la région, l'extrême pauvreté est bien plus répandue dans les campagnes que dans les villes, et la répartition des revenus y reste l'une des plus inégalitaires au monde. Le cadre réglementaire et institutionnel laisse beaucoup à désirer, surtout en ce qui concerne l'accès

des ruraux pauvres aux biens et aux services. Dans l'ensemble, la région est extrêmement vulnérable à des facteurs extérieurs tels que la conjoncture économique mondiale et les catastrophes naturelles. Les dévastations causées par les tempêtes tropicales et les ouragans qui ont frappé plusieurs pays en 2005 en ont fait la démonstration.

D'après une étude récente de la CEPALC, la majeure partie des pays de la région ne seront pas en mesure d'atteindre les OMD d'ici à 2015, et cela principalement pour les raisons suivantes:

- absence totale ou pénurie de services répondant aux besoins essentiels des familles rurales;
- exclusion sociale et économique, et discrimination ethnique et sexuelle.

Principaux éléments de la gestion du portefeuille

À la fin de l'exercice, le portefeuille régional du FIDA se composait de 30 programmes et projets en cours dans 18 pays répartis entre les quatre sous-régions – Mexique, Panama et Amérique centrale; Région andine; Cône sud; Caraïbes – soit un investissement total de 460,7 millions de USD pour le FIDA. Trois nouveaux prêts ont été approuvés au cours de l'année pour des activités en El Salvador, au Mexique et au Paraguay (voir page 112).

L'évolution du portefeuille de prêts de la région est surtout marquée par le nombre croissant de pays, empruntant à des conditions ordinaires. Ainsi, à la fin de l'exercice, 70% des programmes et projets en cours étaient financés par des prêts assortis de conditions ordinaires ou intermédiaires, d'où leur importance pour les rentrées financières de l'organisation.

Les dons conservent une place importante dans la stratégie mise en œuvre par le FIDA dans la région, qu'il s'agisse d'apporter un soutien à des programmes et des projets, de promouvoir les synergies entre les interventions ou de faciliter les relations entre le FIDA et la société civile.

Stratégie et activités en 2005

La stratégie du FIDA pour l'Amérique latine et les Caraïbes tient compte des caractéristiques très particulières de la pauvreté rurale dans la région, ainsi que du cadre stratégique du Fonds et de l'expérience que celui-ci a acquise dans la région. Les principaux objectifs de cette stratégie sont les suivants:

- autonomiser les ruraux pauvres;
- permettre aux ruraux pauvres de tirer parti des possibilités offertes par les marchés aux niveaux local, régional et mondial;
- promouvoir la concertation en encourageant les intervenants, les gouvernements et la communauté des donateurs à maintenir entre eux un dialogue permanent;
- développer les partenariats et les coalitions;
- tirer les leçons de l'expérience acquise dans la région et ailleurs, mettre en valeur les connaissances et les diffuser.

La promotion de l'égalité entre les sexes et la gestion durable des ressources naturelles sont deux autres aspects qui se retrouvent à tous les niveaux de la stratégie du FIDA dans la région.

Autonomiser les ruraux pauvres

Les prêts du FIDA dans la région reflètent la priorité accordée aux activités propres à autonomiser des ruraux pauvres, et plus particulièrement les populations autochtones, les petits exploitants, les paysans sans terre, les femmes et les jeunes. Ils encouragent aussi les approches participatives impulsées par la demande, pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et des programmes. En avril 2005, le FIDA a approuvé le projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements au Paraguay, dont le principal objectif est d'aider les producteurs ruraux des cinq départements les plus pauvres du pays à accéder aux ressources productives et financières.

En septembre, le FIDA a approuvé un don en faveur de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) pour un programme visant à renforcer la concertation entre les gouvernements et les organisations paysannes, et à faciliter l'accès des ruraux pauvres aux sources régionales de financement, afin qu'ils puissent participer activement au processus de développement et d'intégration économique de leur région.

Permettre aux ruraux pauvres de tirer parti des possibilités offertes par les marchés

La mondialisation et l'intégration économique en Amérique centrale et en Amérique du Sud sont à la fois un défi et une opportunité pour les ruraux pauvres. Dans ce contexte, le FIDA s'emploie activement à renforcer les capacités des petits producteurs pour leur donner accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux, et à encourager la création de microentreprises.

En avril, le Conseil d'administration a approuvé le Projet de développement rural et de modernisation pour la région Est en République d'El Salvador, dont le but est de combattre l'extrême pauvreté qui accable les populations rurales en favorisant la mise en place d'institutions, l'investissement productif et l'égalité entre les sexes.

En 2005, le FIDA a mis en route un programme d'accès aux marchés, financé dans le cadre de l'Initiative pour intégrer l'innovation (voir page 45), dont l'objectif est de mettre au point, de diffuser et d'appliquer à grande échelle des méthodes innovantes et de bonnes pratiques pour promouvoir l'accès des petits producteurs au marché. En septembre, le FIDA a organisé, de concert avec l'organisation finlandaise du commerce équitable, Tampereen Kehityskauppa, et l'International Fair Trade Association, un atelier consacré aux nouvelles possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication pour faciliter l'accès des petits producteurs ruraux aux marchés.

D'autre part, plusieurs activités ont été entreprises dans le cadre de Micro Italia, programme soutenu par le FIDA, qui a pour objet d'aider les petits exploitants et commerçants pauvres, grâce à une formation technique au marketing et à l'écotourisme, à accéder aux marchés. Le FIDA a également appuyé la création du réseau Comercio Activo (<http://www.comercioactivo.org>), qui rassemble des producteurs et entrepreneurs ruraux à la recherche de marchés dynamiques. Le programme de travail annuel de ce réseau pour 2006 a été examiné à l'occasion d'un atelier international organisé par le FIDA en Argentine.

Le Programme régional d'appui aux services financiers ruraux (SERFIRURAL), lancé en 2004, a poursuivi le travail engagé pour rendre les services financiers plus accessibles aux ruraux pauvres en améliorant la qualité et la gamme des services proposés par les institutions financières existantes. Le SERFIRURAL a passé un accord avec le réseau centro-américain de microfinance en vue de la création d'une unité régionale pour la transparence et l'étalonnage comparatif.

Promouvoir l'égalité entre les sexes

Combattre les inégalités entre les sexes dans les zones rurales de la région est aussi une préoccupation primordiale du FIDA. Au cours de l'année, le Programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes (PROGENDER) a prêté son concours à plusieurs programmes et projets pour mettre en place une stratégie efficace en matière d'équité entre les sexes et offrir au personnel une formation et un suivi en la matière. De son côté, le Programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et aux Caraïbes (PREVAL) a contribué à la mise en œuvre d'indicateurs sexospécifiques liés au SYGRI.

Encourager une gestion durable des ressources naturelles

Étant donné le lien étroit qui existe entre l'élimination de la pauvreté et la protection de l'environnement, la viabilité écologique est une condition essentielle du développement rural à long terme dans la région.

En 2005, le Conseil d'administration a approuvé le Projet de développement durable à l'intention des communautés rurales et indigènes de la région semi-aride du Nord-Ouest du Mexique, qui a pour but d'améliorer le potentiel de production de la terre et des ressources naturelles en introduisant de nouvelles techniques de culture et de conservation au niveau micro-hydrographique, tout en renforçant la gestion communautaires des ressources naturelles.

En novembre, le FIDA a pris part à la troisième conférence/exposition internationale consacrée au commerce des produits biologiques (BioFach America latina), qui s'est tenue à Rio de Janeiro. À cette occasion, le FIDA a présenté les résultats d'études thématiques effectuées en Asie et en Amérique latine sur les perspectives que l'agriculture biologique peut offrir aux petits exploitants.

Concertation et partenariats

Former des partenariats et des coalitions est un objectif stratégique du FIDA dans la région. En 2005, le Fonds a continué de prendre une part active aux travaux du groupe de travail interinstitutions pour le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce groupe s'est réuni en septembre à Quito (Équateur) pour procéder à des échanges d'informations sur les activités de ses membres et étudier la mise au point d'un programme d'action commun. Les projets et les politiques de développement rural du Gouvernement équatorien ont également été examinés à cette occasion.

Le FIDA et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont poursuivi leur collaboration dans le cadre du programme multidonateurs pour l'éradication de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2005, ce programme a aidé le Gouvernement argentin à définir une stratégie de développement rural viable au niveau national et provincial. Deux nouveaux projets ont été approuvés par le programme multidonateurs en septembre. Le premier apportera une assistance technique destinée à renforcer les associations d'irrigants en Haïti et le second appuiera la mise en œuvre des politiques de développement rural et agricole au Honduras.

Durant l'année, l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) à laquelle participe le FIDA a continué à travailler avec un certain nombre de partenaires dans la région. Elle a prêté son concours au Conseil agraire pour l'Amérique centrale, en vue de la formulation de politiques agricoles communes aux pays de la sous-région, et contribué à promouvoir la concertation avec les acteurs régionaux sur des programmes et projets de développement rural. Par ailleurs, la RUTA a poursuivi l'étude qu'elle effectue actuellement en collaboration avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, la CEPALC, la Banque mondiale et d'autres instances, sur les conséquences de l'accord de libre-échange centro-américain pour le secteur de l'agriculture.

Impact

En 2005, le FIDA a de nouveau accordé une attention prioritaire à la mesure et à l'évaluation des résultats de ses interventions dans la région, et le PREVAL a joué un rôle de premier plan dans ce domaine, en créant un réseau régional de personnes et d'institutions chargées d'établir des normes communes sur la base des lignes directrices du FIDA en matière de suivi et d'évaluation. Le PREVAL a également créé un site web qui propose gratuitement des conseils sur les ressources techniques disponibles dans le domaine du suivi et de l'évaluation, ainsi qu'un espace dédié à l'échange d'informations.

D'après les conclusions des évaluations intérimaires et terminales effectuées en 2005, les opérations du FIDA dans la région ont donné de bons résultats en ce qui concerne la prise en charge à l'échelon local du processus de développement et l'autonomie des organisations de ruraux pauvres, ainsi que le transfert et l'utilisation de technologies appropriées pour accroître la productivité agricole en vue de réduire la pauvreté. La plupart des initiatives du FIDA dans la région ont également réussi à intégrer la problématique hommes-femmes dans les activités de production.

Apprentissage et partage des connaissances

En 2005, le Conseil d'administration a approuvé un don destiné à financer une nouvelle phase de développement du réseau internet FIDAMERICA (<http://www.fidamerica.org>). FIDAMERICA est le premier système interactif d'échange d'informations et de diffusion des enseignements tirés de l'expérience acquise auprès des ruraux pauvres. Il a joué un rôle important dans l'établissement des processus d'apprentissage et de gestion des connaissances dont bénéficient maintenant 18 programmes et projets du FIDA dans 13 pays. Le site web du réseau présente les principaux résultats de ces activités. En 2005, quatre conférences électroniques ont été organisées, réunissant chacune environ 1 200 abonnés, et le bulletin électronique d'information *InterCambios* a été largement diffusé. En association avec le Programme d'appui à la microentreprise rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes, FIDAMERICA a contribué à la création d'un réseau d'organisations rurales spécialisées dans la commercialisation des produits agricoles et collaboré à des activités de suivi et d'évaluation. D'autre part, le site web du PREVAL (<http://www.preval.org>) s'est considérablement développé en cours d'année pour amplifier la diffusion d'informations et la communication. Il propose désormais une série de rubriques concernant les activités, les formations, les outils et les possibilités d'emploi dans le domaine du suivi et de l'évaluation.

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

30 pays: Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malte, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République de Moldova, Roumanie, Somalie, Soudan, Tunisie, Turquie et Yémen.

Vue d'ensemble

Une seule division, au sein du FIDA, couvre les pays de deux régions distinctes: la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN), et la région Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants (COI).

En 2005, la performance économique de la région POAN a été caractérisée par la poursuite d'une tendance à la hausse déjà amorcée en 2004, avec un taux de croissance réel moyen du PIB de 6%. Comme dans d'autres régions toutefois, cette performance satisfaisante cache de fortes disparités entre pays. Alors que l'évolution économique est demeurée favorable en Algérie, en Jordanie, au Soudan, en Tunisie et en Turquie, avec des taux de croissance réels du PIB se situant entre 5 et 7%, Djibouti, l'Égypte, Gaza et la Cisjordanie, le Liban, le Maroc, la République arabe syrienne et le Yémen, entre autres, ont connu des taux de croissance stagnants entre 2 et 4%. La région POAN doit résoudre divers problèmes dont les principaux sont, à l'heure actuelle, le chômage des jeunes, la libéralisation économique et la nécessité d'améliorer les cadres de gouvernance. L'instabilité politique et économique est un facteur récurrent à Gaza et en Cisjordanie, en Iraq, en Somalie et au Soudan.

Dans la région COI, la croissance économique est restée très vigoureuse dans la plupart des pays en 2005. Les meilleures performances ont été celles de l'Azerbaïdjan, où l'investissement étranger direct dans les secteurs du pétrole et du gaz constitue toujours le principal moteur de la croissance, et de l'Arménie, où le secteur manufacturier demeure solide, avec des taux de croissance réels du PIB de 10%. Viennent ensuite dans le classement l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la République de Moldova et la Roumanie, où les taux de croissance réels du PIB se situent entre 5 et 8%.

Principaux éléments de la gestion du portefeuille

À la clôture de l'exercice, le portefeuille du FIDA pour la région comptait 33 programmes et projets concernant 17 pays ainsi que Gaza et la Cisjordanie, soit un investissement total de 484,5 millions de USD pour le FIDA. Les six nouveaux prêts approuvés concernent l'Albanie, la Géorgie, le Maroc, la République de Moldova, la Tunisie et le Yémen (voir page 114). Les prêts concernant la Géorgie et le Yémen ont été complétés par deux dons importants destinés au renforcement des capacités et à la concertation sur les politiques publiques.

Stratégie et activités en 2005

Les stratégies actuelles du FIDA pour les régions POAN et COI s'articulent autour de quatre grands objectifs. Pour la région POAN, il s'agit de:

- autonomiser les populations rurales pauvres et leurs organisations;
- promouvoir l'égalité hommes-femmes;
- donner aux populations rurales pauvres les moyens de diversifier leurs revenus;
- assurer la gestion durable des ressources naturelles.

Dans la région COI, il s'agit de:

- autonomiser les populations rurales pauvres et leurs organisations;
- promouvoir l'égalité hommes-femmes;
- appuyer le processus de transition et le passage à l'économie de marché;
- faciliter les articulations avec le marché dans le secteur agricole.

En 2005, le Conseil d'administration a approuvé des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) pour l'Albanie et pour la Bosnie-Herzégovine. Les deux COSOP sont axés sur l'appui au développement des petites entreprises commerciales rurales et agricoles. Une révision des stratégies régionales concernant les régions POAN et COI a commencé vers la fin de l'année.

Autonomiser les populations rurales pauvres

Toutes les interventions approuvées en 2005 visent à autonomiser les populations rurales pauvres. Au Yémen, le Projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux associera les communautés pauvres visées au processus décisionnel et aux travaux de construction et de maintenance de nouvelles routes rurales et de systèmes d'approvisionnement en eau potable. En Albanie, le Programme de développement durable des zones rurales de montagne renforcera la capacité de l'Agence de développement des zones de montagne, mise en place par le FIDA, d'encourager les investissements des secteurs privé et public dans les communautés reculées des zones de montagne.

Promouvoir l'égalité hommes-femmes

Les programmes de promotion de l'égalité hommes-femmes ont poursuivi leurs activités dans les deux régions en 2005. Dans la région POAN, le FIDA est aussi intervenu, par le biais de 21 petits dons, pour appuyer des activités clés relatives à l'égalité hommes-femmes et pour améliorer l'effet de mobilisation et l'impact des programmes et des projets sur les femmes. Dans la région COI, le personnel des projets du FIDA a reçu une formation aux méthodes de promotion de l'égalité des chances de développement pour les femmes.

Au Maroc, le Projet de développement rural dans le Moyen Atlas oriental œuvrera avec les femmes chefs de ménages pauvres et les jeunes femmes, en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Les participants au projet recevront une formation professionnelle qui leur permettra d'entreprendre des activités génératrices de revenus non agricoles.

Diversifier les revenus des populations rurales pauvres

Plusieurs programmes et projets approuvés en 2005 auront pour but d'accroître les possibilités d'emploi et d'investissement, ce qui passera par la fourniture de services de finance rurale, ainsi que par la promotion du développement des microentreprises et de la participation du secteur privé. En Tunisie, la deuxième phase du Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana visera à créer de nouveaux emplois en appuyant les petites et moyennes entreprises et en mobilisant les investissements privés. Le projet fournira une assistance technique sur les plans de la comptabilité, de la gestion des entreprises et des analyses de marché. De même, le nouveau projet concernant le Maroc aidera les jeunes chômeurs des zones de montagne à démarrer des microentreprises et à acquérir une formation à des activités génératrices de revenus.

Assurer la gestion durable des ressources naturelles

En 2005, le FIDA a continué à encourager la gestion durable des ressources naturelles et l'accès équitable aux ressources naturelles dans la région POAN. Le projet concernant la Tunisie a notamment pour objectif d'intégrer la gestion durable des terres dans les plans de développement des participants au projet; il appuiera la mise en place d'un système complet de prise de décisions et de suivi. Le projet concernant le Maroc favorisera la préservation et la gestion durable des principales ressources naturelles de la zone. Il améliorera aussi les conditions de vie de la population locale, grâce à des activités de remise en état de l'infrastructure d'irrigation, de conservation du sol et de l'eau, d'amélioration de l'accès à des parcelles irriguées, et de construction d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable.

Appuyer le processus de transition et le passage à l'économie de marché

Au cours de l'année 2005, la plupart des interventions du FIDA dans la région COI ont eu pour but le développement d'économies rurales de marché basées sur le secteur privé, et ont apporté à cet effet un appui aux petites et moyennes entreprises. Dans la République de Moldova, le Programme de développement des entreprises rurales donnera plus de vigueur à la croissance d'activités commerciales agricoles et rurales économiquement viables en fournissant des services de développement des entreprises et de finance rurale. En Géorgie, le Projet de développement rural cherchera à élargir les créneaux rentables en développant des filières commerciales agricoles.

Faciliter les articulations avec le marché dans le secteur agricole

L'établissement de liens entre les producteurs et les marchés joue un rôle de plus en plus important dans le portefeuille de la région COI. En Albanie, le nouveau programme appuiera les petites entreprises émergentes en les mettant en contact avec des prestataires de services de développement des entreprises actifs dans les zones rurales. En Géorgie, le nouveau projet permettra aux communautés agricoles d'établir des relations commerciales avec les filières de produits. Il touchera, dans une première phase, 300 groupes communautaires de petits paysans et de ruraux pauvres.

Concertation et partenariats

Les interventions du FIDA dans la concertation sur les politiques publiques reposent sur son expérience de terrain. Au cours de l'année 2005, le financement rural est demeuré l'un des principaux axes d'intervention du FIDA dans les régions POAN et COI. En République arabe syrienne, la concertation avec le gouvernement a conduit la Banque coopérative agricole à réviser les modalités et les conditions de ses prêts pour répondre aux besoins des populations rurales pauvres. En Algérie, le FIDA a entamé un dialogue avec le gouvernement en vue de renforcer la capacité organisationnelle des prestataires de services financiers ciblant les populations rurales pauvres. En Jordanie, l'organisation appuie le processus de réforme de la Société de crédit agricole dans l'optique d'une amélioration des

modalités et des conditions de ses prêts, afin qu'elles répondent mieux aux besoins des groupes cibles du FIDA. Le FIDA a également entrepris, en 2005, une concertation sur les politiques afin d'appuyer la décentralisation et d'accroître la participation des individus à la gestion des ressources naturelles, pour instaurer un environnement plus favorable aux investissements et pour améliorer la gouvernance de la terre et de l'eau. Au Soudan, cette concertation a été particulièrement importante dans le Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash.

Le FIDA a continué, en 2005, à travailler en partenariat avec les ONG, les organisations de la société civile et d'autres organisations bilatérales et multilatérales. Il a aussi intensifié ses relations avec ses partenaires financiers arabes traditionnels, comme le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) et la Banque islamique de développement (BIsD), et avec d'autres institutions financières internationales, pour tenter d'élargir des programmes complémentaires sur le terrain et d'accroître l'impact de l'investissement agricole et rural sur la réduction de la pauvreté. Afin de renforcer son assistance technique par le biais de programmes de dons institutionnels, le FIDA a intensifié sa coopération avec plusieurs organisations internationales. En Albanie, il a sollicité un cofinancement du Fonds de l'OPEP et de l'Union européenne pour appuyer le nouveau programme. En Géorgie, le FIDA s'est associé à l'Association internationale de développement (AID), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, pour apporter un appui, sous forme d'un prêt et d'un don, au nouveau projet, cependant qu'en Tunisie, avec le soutien du FIDA, le gouvernement a sollicité un cofinancement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

La coopération avec le secteur privé est devenue un signe distinctif de plus en plus marquant dans les activités que mène le FIDA dans la région POAN. En 2005, l'organisation a lancé, avec le réseau international de microfinancement ACCION International, un programme pilote de dons ayant pour objectif d'évaluer l'intérêt des banques commerciales pour la prestation de services de microfinancement rural en Égypte et en Jordanie. Quatre banques ont été recensées dans chacun des deux pays. La deuxième phase du programme, approuvée en août 2005, a été étendue à l'Algérie et au Maroc.

Dans le cadre du Programme pilote relatif à la présence sur le terrain, des bureaux de pays ont commencé à fonctionner dans le courant de l'année en Égypte et au Soudan. Au Yémen, le bureau de pays deviendra opérationnel au cours du premier trimestre 2006.

Impact

Selon les rapports établis en 2005 pour les deux régions, les résultats et l'impact ont été importants dans les domaines suivants:

- accès accru, pour les ménages participant aux programmes et projets, aux actifs physiques comme la terre agricole, l'approvisionnement en eau, et les races de bétail améliorées;
- interventions réussies en matière de finance rurale, et notamment mise en place de 112 fonds de crédit villageois au Soudan et de 30 fonds en République arabe syrienne, tandis que les institutions formelles de crédit en Albanie et en Arménie continuaient de bénéficier de l'appui du FIDA;
- amélioration de la sécurité et de la production alimentaires des ménages, résultant de mesures efficaces de mise au point et de diffusion des techniques agricoles (par exemple, par une approche systèmes d'exploitation en Égypte);
- autonomisation accrue des populations rurales pauvres grâce à la création d'organisations de base et à la constitution d'associations de gestion des ressources naturelles et des parcours.

Le FIDA a commencé, durant l'année, à mettre en œuvre son SYGRI. Les 21 programmes et projets répondant aux conditions requises dans les deux régions ont pris les mesures nécessaires pour communiquer les indicateurs de premier niveau sur les progrès matériels.

Un don de 1,9 million de USD, approuvé en septembre 2005, permettra de développer les capacités nationales de suivi et d'évaluation et de créer un réseau régional spécialisé dans la région POAN. Le Programme de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact améliorera l'exécution des projets de développement rural et agricole en renforçant les capacités techniques des prestataires locaux de services de suivi et d'évaluation.

Apprentissage et partage des savoirs

En partenariat avec le Fonds pour le développement rural intégré de la Syrie, le FIDA a organisé à Damas, en mai 2005, un grand atelier régional qui a servi de forum pour la consultation sur les politiques publiques, pour le partage des savoirs et pour la planification stratégique sur l'égalité hommes-femmes dans le développement rural. L'atelier, intitulé Les femmes rurales en tant qu'agents du changement et du développement dans la région POAN, et suivi par 90 participants venant de 11 pays de la région, a été inauguré par le Ministre syrien de l'agriculture. Les participants, parmi lesquels des représentants du ministère, des ONG, des organisations de base, et des fonctionnaires du projet et du FIDA, ont mis en lumière deux domaines prioritaires de réforme des politiques concernant la problématique hommes-femmes: les services financiers ruraux et la gestion des ressources naturelles.

KariaNet, le réseau de création et de partage des savoirs dans la région, a poursuivi son travail de renforcement de la capacité des opérations du FIDA dans la région POAN. On peut citer, parmi les activités conduites en 2005, l'échange d'expériences concrètes, en matière de planification communautaire et de suivi et évaluation, recueillies dans le cadre de dix projets du FIDA, et la formation de personnel du projet à la facilitation du partage des savoirs à l'échelon local.

Assurance-qualité

L'appui de la Division consultative technique en matière d'assurance-qualité, fourni aux étapes clés de la conception et de l'exécution du portefeuille de prêts et de dons du FIDA, a pour but de garantir l'efficacité et l'efficience dans la réalisation des objectifs et d'optimiser l'impact sur la pauvreté. Des spécialistes de divers domaines techniques contribuent au processus d'assurance-qualité, veillant aux aspects relatifs aux technologies, aux institutions et aux politiques, ainsi qu'à la viabilité économique et à la sensibilité aux préoccupations sociales et à la parité hommes-femmes.

L'année 2005 a vu s'élargir la gamme des compétences disponibles au sein de la division. Alors qu'elle jouait auparavant un rôle purement consultatif technique dans la formulation des programmes et des projets, elle fournit désormais des services d'appui à l'exécution du portefeuille de projets de pays. La division a également aidé à élaborer et à vulgariser des outils d'évaluation de l'impact, à la fois pour la recherche favorable aux pauvres et en vue d'utilisations dans le cadre du SYGRI (voir page 47).

Au cours du processus d'assurance-qualité mené en 2005, une attention particulière a été portée à plusieurs démarches: promouvoir l'égalité hommes-femmes; encourager les institutions favorables aux pauvres, avec notamment un appui consultatif aux services de développement des entreprises pour les petites et moyennes entreprises rurales; et faciliter l'accès des producteurs aux marchés. Tous les programmes et projets entrant dans la réserve de projets du FIDA ont continué d'être soumis à un exercice d'analyse de la situation écologique.

L'assurance-qualité a également encouragé, durant l'année, l'adoption des innovations suivantes dans la conception et l'exécution des programmes et projets:

- conception souple et ciblage plus précis sur les points susceptibles d'accroître l'efficacité des interventions s'ils sont abordés au tout début de la phase d'exécution, par exemple faire participer les parties prenantes à la planification de l'exécution et au ciblage stratégique;
- multiplication des liens proactifs avec les problèmes clés au niveau du pays, grâce à une présence sur le terrain et à des partenariats pour l'élaboration et l'exécution des projets;

- augmentation quantitative et qualitative des éléments "apprentissage" dans les programmes de pays, en utilisant des processus de gestion des savoirs thématiques, comme les notes d'apprentissage (voir page 37).

La division a continué à renforcer l'assurance-qualité, grâce au rôle plus proactif des équipes de développement de projet.

L'unité de coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est une organisation financière indépendante qui accorde des dons à des pays en développement en vue du financement de projets bénéfiques pour l'environnement mondial et contribuant à la durabilité des moyens d'existence. En raison de ses activités de lutte contre la dégradation des sols et de son appui au développement rural durable et à la gestion intégrée des terres, le FIDA a été désigné en 2001 comme organisme spécialisé d'exécution du FEM. Le FIDA a créé cette unité FEM au sein de son Département gestion des programmes en août 2004, pour faire activement face à l'amplification du portefeuille d'activités FIDA/FEM. L'objectif d'ensemble de l'unité est de renforcer le rôle du FIDA en tant qu'organisme d'exécution et de jouer un rôle central dans la prise en compte des liens entre pauvreté et dégradation de l'environnement.

En étroite collaboration avec les divisions du Département gestion des programmes, l'unité FEM a élaboré des projets de dons et obtenu un accès accru aux fonds du FEM, pour un montant total de 68,0 millions de USD depuis sa création.

Outre le portefeuille dont elle a hérité, comprenant quatre dons pour des projets et quatre dons pour des activités préparatoires en phase préliminaire, l'unité a identifié et élaboré cinq nouveaux dons pour des activités préparatoires. Sur le total des neuf dons approuvés pour des activités préparatoires, huit avaient été entrepris avant la fin de 2005. Au cours de l'année, l'unité a mis en œuvre et achevé avec succès le premier don pour un projet de taille moyenne du FIDA financé par le FEM. Elle a aussi parachevé trois dons pour des projets. Le projet de gestion durable des terres dans le sertao semi-aride, au Brésil, a été soumis au FEM pour entérinement, tandis que le projet concernant la préservation de la biodiversité et la gestion durable communautaire des ressources naturelles dans le delta intérieur du Niger et dans ses zones de transition dans la région de Mopti, au Mali, a été entériné. Le troisième don pour un projet, destiné au projet pilote de gestion des ressources naturelles dans le secteur est du Mont Kenya, sera soumis pour entérinement au début de 2006. Les trois projets seront exécutés en 2006.

Apprentissage et partage des savoirs

Communication

En 2005, le FIDA a mené des activités d'information médiatique et de plaidoyer pour aider à mieux comprendre tant les obstacles auxquels doivent faire face les ruraux pauvres pour parvenir à surmonter la pauvreté, que les approches réussies de l'éradication de la pauvreté. On peut citer, parmi les temps forts de ces activités, la participation à une réunion d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing sur le statut des femmes, la Réunion de conseils du Sommet du microcrédit de la région Amérique latine et Caraïbes, la septième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et le Congrès mondial d'agriculture biologique organisé à Adélaïde, en Australie, par la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique. Plus de 800 articles publiés dans la presse du monde entier ont mis en lumière le travail du FIDA et les efforts qu'il déploie dans la lutte contre la pauvreté. Le FIDA a également appelé l'attention, en 2005, sur l'importance des services financiers aux populations rurales pauvres, par le biais de sa participation à l'Année internationale du microcrédit, lancée par les Nations Unies.

Les partenariats avec des organismes mondiaux de télédiffusion ont permis au FIDA d'atteindre, selon les estimations, 1,5 milliard de téléspectateurs qui ont pu voir, dans plus de 200 pays, des documentaires et de brefs reportages télévisés sur les problèmes de la pauvreté rurale. L'un de ces documentaires, intitulé *"Cash flow fever"*, qui aborde la question des envois mondiaux de fonds, a été diffusé par la chaîne BBC World; plusieurs petites productions vidéo ont aussi été diffusées par CNN International, notamment *"Liquid gold"*, un film sur les producteurs mayas de miel qui ont adopté, dans la péninsule du Yucatan, au Mexique, des méthodes de production biologique, et *"Election day"*, qui montre comment les comités de développement communautaire, dont l'initiative a été prise par le FIDA, contribuent à la consolidation de la paix au Burundi.

"Election day" a été choisi par la Télévision des Nations Unies comme outil pédagogique pour le personnel opérationnel et comme modèle pour la production, tandis que *"In the wake of war"*, un documentaire du FIDA diffusé par BBC World en 2004, était retenu par le jury du Festival du film documentaire des Nations Unies, en 2005 à New York.

Dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir le partage des savoirs et la reproduction des initiatives réussies, le FIDA a organisé une visite de la Première Dame d'Ouganda, Mme Janet Museveni, aux projets de l'organisation en rapport avec le microfinancement en Inde. Mme Museveni a été particulièrement intéressée par les enseignements à tirer des groupes d'auto-assistance mis en place par des femmes dans le cadre du Projet de crédit rural exécuté par le FIDA dans le Maharashtra.

La Première Dame est la fondatrice et la marraine de l'Uganda Women's Effort to Save Orphans (UWESO). Elle a souligné que des visites comme la sienne pourraient encourager le développement de mouvements de groupes d'auto-assistance en Ouganda. Elle a également rendu hommage aux résultats positifs obtenus par les projets du FIDA dans l'exécution des programmes de microcrédit pour les femmes rurales pauvres en Inde.

Portail de la pauvreté rurale

Le FIDA a continué à œuvrer, en 2005, à l'établissement de liaisons entre des collectivités humaines et l'information et le savoir dont elles ont besoin pour éradiquer la pauvreté rurale, faisant de cette lutte pour l'éradication de la pauvreté rurale une priorité mondiale. De nouvelles pages nationales et de nouveaux thèmes ont été ajoutés au Portail de la pauvreté rurale, le site Internet conçu et animé par le FIDA et où les populations rurales pauvres, les décideurs, les donateurs, les instituts de recherche, les ONG et d'autres partenaires du développement peuvent partager l'information. Le FIDA a présenté la version zéro du Portail au Sommet mondial sur la société de l'information, où sa conception et sa structure ont reçu un accueil favorable.

Le Portail est le résultat d'un effort mené en commun par de nombreux fonctionnaires du FIDA: chargés de programme de pays, économistes régionaux et administrateurs de divers services de l'organisation. Lorsqu'il sera totalement opérationnel, il offrira un espace de discussion et constituera la pierre angulaire de la gestion de l'information et du savoir au FIDA, réunissant en un même lieu une profusion de savoirs sur l'éradication de la pauvreté rurale, et des informations et des ressources provenant de multiples sources et fournisseurs. Le Portail donnera la parole aux populations rurales pauvres et à leurs organisations. Il permettra aussi aux individus de conserver, de gérer, de créer, de lire, d'échanger et d'utiliser informations et savoirs.

Au moment où était établi le présent rapport, le Portail pouvait être utilisé pour:

- rechercher des informations par thème, région ou pays;
- partager des informations sur les approches qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas dans les projets de développement rural;
- écouter les paysans, les praticiens du développement et les décideurs expliquer les défis que présente l'éradication de la pauvreté rurale.

Le Portail de la pauvreté rurale offre, à partir d'un point d'entrée unique, un accès à des millions de liens et rationalise la recherche de l'information. Le Portail se trouve à l'adresse suivante: <http://www.ruralpovertyportal.org>.

Notes d'apprentissage

À la fin de l'année 2005, 17 *notes d'apprentissage* étaient prêtes pour diffusion au sein du FIDA. Les notes d'apprentissage ont été introduites en 2003 pour aborder de manière systématique les problèmes récurrents qui se posent au stade de la conception des projets, et notamment le ciblage, la sécurité alimentaire, les questions de parité hommes-femmes, l'appui technique et la gestion de l'eau.

Un groupe de travail a été constitué en 2004 pour perfectionner les projets de notes d'apprentissage. Au cours de l'année 2005, les notes ont été soumises à l'examen de consultants familiers des questions régionales, puis révisées pour prendre en compte les recommandations de ces consultants. Le groupe de travail a aussi signalé quelques thèmes pouvant faire l'objet de nouvelles notes d'apprentissage, comme la commercialisation, l'appui à l'exécution, et le suivi et l'évaluation. Les notes d'apprentissage, fondées sur une expérience en constante évolution, seront périodiquement remises à jour. Des notes sur les besoins de l'exécution des projets seront jointes aux notes axées sur la conception des projets.

Notes consultatives techniques

L'année 2005 a vu la poursuite des travaux sur les *notes consultatives techniques* du FIDA en tant qu'instrument de promotion du partage des savoirs et des techniques favorables aux pauvres. Les notes décrivent les techniques et leur application, et comblent le fossé entre chercheurs et praticiens. Lancées par le FIDA il y a quelques années, elles présentent l'information sous une forme facile à inclure dans le programme de prêt et la conception du projet.

Plusieurs nouvelles notes consultatives techniques ont été établies en 2005 par des bénéficiaires de dons, sur la base de résultats et de retombées concrets de nouvelles technologies. Elles ont été révisées et précisées par la Division consultative technique, puis affichées sur le site Internet du FIDA. Quatre nouvelles notes consultatives techniques ont été diffusées en 2005, portant entre autres sur des questions telles que le renforcement de la chaîne de valeur des produits forestiers non ligneux, ou les pratiques communautaires de gestion des pêches.

Une approche systématique de l'évaluation de la qualité des notes a été élaborée au cours de l'année. Elle inclut un examen par les pairs – administrateurs du FIDA et spécialistes externes choisis. L'évaluation de la qualité est désormais une étape nécessaire avant qu'une note consultative technique ne soit publiée sur le site Internet du FIDA.

Groupes thématiques

Le groupe thématique sur les services financiers et l'accès aux marchés a mené en 2005 les activités suivantes, dans le cadre de sa stratégie de gestion des savoirs:

- initiative FIDA/réseau d'échange d'informations microfinancières (MIX): après l'expérience pilote réussie en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine, menée dans le cadre de l'Initiative pour intégrer l'innovation (voir page 45), le FIDA étend progressivement l'utilisation de la plate-forme d'établissement des rapports financiers du marché MIX aux institutions de microfinancement appuyées par le FIDA dans toutes les divisions;
- publications sur le financement rural dans le cadre de l'Année internationale du microcrédit (voir page 70): le FIDA a publié une série de documents techniques sur la performance sociale et la gouvernance dans les institutions de microfinancement, la transformation des banques villageoises en banques commerciales en Amérique latine, les envois de fonds, et les défis du microfinancement agricole;
- stratégie de formation entreprise avec des partenaires pour mettre au point, à l'intention du personnel du FIDA, de brefs modules de formation sur les questions de financement rural présentant de l'intérêt pour le FIDA.

Durant l'année, le groupe a également établi des partenariats stratégiques avec:

- l'organisation Freedom from Hunger, en vue d'étendre son modèle novateur liant les services financiers aux modules pédagogiques de base sur des questions de santé comme la prévention du VIH/sida;

- la FAO, pour créer un programme de formation en matière de finance rurale à utiliser dans les principaux centres de formation au microfinancement;
- l'organisation ACCION International, pour faciliter la participation des banques commerciales dans le secteur du microfinancement dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (voir page 33);
- le Centre de microfinancement de Varsovie, en vue d'élaborer une série de stages de formation en matière de finance rurale à l'intention des institutions de microfinancement;
- le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, pour promouvoir le concours d'innovations rurales pour les pauvres, un mécanisme impulsé par la demande qui apporte des fonds à des institutions de microfinancement proposant de nouvelles approches de la prestation de services financiers dans les zones rurales.

Le groupe thématique sur les avoirs productifs et la technologie traite de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, de la gestion de l'eau et de l'infrastructure rurale, du bétail et de la gestion des parcours, de l'agronomie et des systèmes d'exploitation. Au cours de l'année 2005, le groupe a abordé les quatre domaines cités ci-après.

Apprentissage: une analyse des investissements du FIDA, sous forme de prêts et de dons, dans le secteur de l'eau agricole (2000-2004) a montré qu'environ 40% du total des engagements étaient investis dans ce secteur. Le travail relatif à un projet mené conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Secrétariat du FEM, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la FAO a débuté; le FIDA encouragera l'apprentissage transversal et la gestion des savoirs pour des projets en rapport avec la dégradation des terres.

Partage des savoirs: dans ce domaine, le groupe thématique a actualisé la base de savoirs sur l'élevage et les parcours, contribué au Portail Intranet du FIDA sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles, aux pages du site Internet de la Division consultative technique sur l'eau, et au Portail de la pauvreté rurale (voir page 36). Le groupe a organisé des séminaires sur les problèmes relatifs à la terre et à l'eau à l'intention du personnel du FIDA et a participé à des séminaires nationaux et internationaux. Il a en outre préparé un document pour le PovNet (voir page 80), des études de cas pour la Conférence sur l'eau et l'aménagement du territoire, des documents intitulés *Reforming the future: water governance and IFAD* et *Improving knowledge management for IFAD water management*, ainsi que plusieurs chapitres du prochain *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau*.

Assurance-qualité: les membres du groupe thématique ont fourni une assurance-qualité pour les opérations de prêt et de don, et travaillé avec l'Agence canadienne de développement international à la préparation de l'évaluation environnementale stratégique de l'agence pour le FIDA.

Partenariats: le groupe thématique a apporté son appui aux préparatifs en vue de la participation conjointe du FIDA et de la FAO à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural qui se tiendra au Brésil en mars 2006. Il a œuvré à la promotion de partenariats stratégiques pour la recherche-action et sur des questions thématiques telles que la désertification, l'environnement et le financement de l'eau, et pour les services d'appui à l'assurance-qualité.

En 2005, le groupe thématique sur les actifs humains et sociaux a mené des activités en rapport avec l'apprentissage et l'innovation en vue de promouvoir la gestion des savoirs institutionnels et de diffuser les enseignements du FIDA dans quatre domaines:

- ciblage et analyse de la pauvreté: un nouveau projet a démarré, dans le cadre de l'Initiative pour intégrer l'innovation, en vue de consolider et de mettre à l'essai sur le terrain le nouveau cadre de ciblage du FIDA, et pour rédiger un document d'orientation du FIDA sur le ciblage;
- évaluation de l'impact: les membres du groupe ont apporté leur appui à quatre enquêtes pilotes sur l'évaluation de l'impact, utilisant à cet effet SYGRI du FIDA, et soutenu l'amplification du SYGRI dans le portefeuille du FIDA;

- parité hommes-femmes: le groupe a procédé à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action du FIDA pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes, ainsi qu'à une évaluation des cinq programmes régionaux en cours concernant les questions de parité hommes-femmes. Le groupe a également contribué à l'organisation de manifestations en marge de deux importants forums des Nations Unies, le Sommet mondial de 2005 (voir page 67) et la quarante-neuvième session de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme (voir page 68), à l'occasion de laquelle une publication a été préparée. Un bulletin d'information interne, *Gender news*, a également été produit;
- institutions favorables aux pauvres: le groupe a achevé son travail sur un recueil de sources sur les institutions et a collaboré à l'analyse institutionnelle avec la Division Afrique de l'Ouest et du Centre.

Activités d'évaluation du FIDA en 2005

Évaluation externe indépendante du FIDA

La supervision de l'EEI du FIDA est l'une des activités les plus importantes que le Bureau de l'évaluation ait menées à bien en 2005 (voir page 44). Elle s'est achevée dans les délais et dans les limites de l'enveloppe budgétaire globale autorisée par le Conseil d'administration. Le projet de rapport final a été examiné par le Conseil à sa quatre-vingt-quatrième session, tenue en avril 2005. Le Conseil d'administration a notamment été saisi des documents suivants:

- le rapport du Directeur du Bureau de l'évaluation, chargé de superviser l'EEI;
- la version provisoire du rapport final présentée par l'équipe de consultants indépendants;
- les observations des experts principaux indépendants de l'EEI;
- la réponse de la direction du FIDA à l'EEI.

Le rapport final de l'EEI a été publié sur le site web du FIDA. Il a également été imprimé dans toutes les langues officielles sous la forme de publication du FIDA et distribué comme il est de règle.

Aperçu du troisième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA

Le Bureau de l'évaluation a établi en 2005 le troisième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, qui porte sur les opérations évaluées en 2004. Ce rapport se base sur les conclusions de 13 rapports concernant neuf évaluations de projets, deux évaluations de programme de pays et deux évaluations thématiques réalisées en 2004. Il rassemble également les conclusions des 20 évaluations de projets menées à bien en 2002 et 2003, qui avaient été présentées dans les deux précédents rapports.

Le rapport formule un certain nombre de conclusions intéressantes. Près des deux tiers des projets évalués ont eu un impact positif important sur la sécurité alimentaire, mais dans d'autres domaines, tels que la formation du capital social et l'autonomisation, l'appui au développement des institutions, les politiques et les réglementations, l'impact a été plus faible. Si la conception de la plupart des activités correspond à la politique des gouvernements et du FIDA, au stade de l'exécution, les activités se révèlent souvent moins pertinentes pour les groupes les plus pauvres ou les plus défavorisés. La durabilité demeure un problème: dans 56% des projets évalués en 2004, elle est considérée comme modeste.

Le rapport recommande que le FIDA:

- axe davantage son action sur les principaux groupes cibles;
- renforce l'appropriation gouvernementale des programmes de pays et des projets grâce à une participation accrue des populations rurales pauvres, et des autres parties prenantes et partenaires;
- mette au point des approches différenciées selon le niveau de revenu des pays (revenu faible ou moyen), et le cadre politique et institutionnel au sein du groupe des pays à faible revenu, afin d'avoir un impact accru sur la pauvreté;

- définisse plus clairement l'approche de l'organisation en matière de création de partenariats, élabore une stratégie destinée à accroître l'efficacité en matière de développement, et contribue davantage à la réalisation des OMD en recourant au partenariat.

Activités du Bureau de l'évaluation

Le Bureau de l'évaluation a exécuté en 2005 son deuxième programme de travail et budget et mené à bien la supervision de l'EEI du FIDA.

Au cours de l'année, le Bureau de l'évaluation a également accompli:

- l'évaluation au niveau institutionnel du programme pilote de supervision directe;
- quatre évaluations de programmes de pays, au Bangladesh, en Égypte, au Mexique et au Rwanda;
- deux évaluations thématiques, l'une sur l'agriculture biologique en Asie et l'autre sur les efforts de décentralisation menés en Afrique orientale et australe;
- treize évaluations de projets, dont trois en Asie et Pacifique, trois en Afrique orientale et australe, une au Proche-Orient et Afrique du Nord, quatre en Afrique de l'Ouest et du Centre, et deux en Amérique latine et Caraïbes.

Ces évaluations ont abouti à des résultats et à des recommandations d'importance. Par exemple, l'évaluation du programme pilote de supervision directe a débouché sur des recommandations de grande portée, approuvées par le Conseil d'administration, la principale étant que le FIDA devrait se charger de la supervision directe et de l'exécution des activités d'appui de toutes ses opérations. Les évaluations de programmes de pays ont abouti à des conclusions analogues sur les opérations du FIDA. Par exemple, la plupart des évaluations ont constaté la grande pertinence générale des programmes du FIDA, la modestie de l'impact sur la vie des ruraux pauvres et sur les politiques, la faiblesse des perspectives de durabilité et la nécessité d'une présence plus permanente du FIDA dans les pays. Les résultats des diverses évaluations de programmes de pays serviront à l'élaboration des COSOP correspondants.

En 2005, les travaux ont également commencé sur l'évaluation des stratégies régionales du FIDA pour l'Asie et le Pacifique ainsi que le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Étant donné qu'aucune évaluation de ce type n'avait encore été faite, une méthodologie spécifique a été mise au point. Les préparatifs d'une évaluation de la politique de financement rural du FIDA ont également démarré. Ces évaluations s'achèveront en 2006.

Le Bureau de l'évaluation a apporté, au cours de l'année, son appui au Département gestion des programmes afin d'en renforcer les capacités d'auto-évaluation. Plus précisément, le Bureau de l'évaluation:

- a formulé des suggestions pour l'amélioration du rapport sur le portefeuille des projets et le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction;
- a fourni des informations en retour sur les directives relatives au rapport sur le portefeuille de projets pour 2006;
- a apporté sa contribution au SYGRI;
- a commencé à travailler de concert avec le Département gestion des programmes en vue d'aligner le système de notation utilisé pour l'auto-évaluation du FIDA sur ceux des évaluations indépendantes.

Le Bureau de l'évaluation a également continué à améliorer ses méthodes d'évaluation des programmes de pays et des projets. Pour qu'elles aient le niveau de qualité le plus élevé possible et soient dignes de crédibilité, ces méthodes ont été soumises à l'examen d'un Comité international d'experts en évaluation du développement. Des examens internes par les pairs ont également été conduits au sein du Bureau sur un certain nombre d'évaluations, à des fins d'assurance-qualité et de partage des connaissances.

En collaboration avec la Banque mondiale, le Bureau de l'évaluation a organisé à Washington, en janvier, une conférence consacrée à l'examen et à la diffusion des résultats de l'évaluation thématique portant sur l'agriculture biologique dans la région Asie et Pacifique. De concert avec la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), le Bureau de l'évaluation du FIDA a organisé la réunion annuelle du groupe des Nations Unies sur l'évaluation à Rome en avril, où ont été adoptés les normes et critères d'évaluation du système des Nations Unies. En novembre, le Bureau a aidé à organiser une conférence du FIDA et de la Banque africaine de développement, qui a examiné les résultats de l'évaluation thématique sur la décentralisation.

Par ailleurs, le Directeur du Bureau de l'évaluation a été invité à participer à un Comité composé de cinq personnes et chargé d'étudier la fonction d'évaluation au PNUD. Cette étude s'insère dans une plus ample démarche, conduite par le réseau sur l'évaluation du Comité d'aide au développement, et visant à améliorer la capacité d'évaluation des institutions multilatérales en vue de renforcer la performance au niveau institutionnel.

Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2006

Le Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2006 a été établi et examiné tout d'abord par le Comité de l'évaluation du Conseil d'administration en septembre et octobre, puis par le Conseil d'administration lui-même en septembre et décembre. Le Bureau de l'évaluation réalisera en 2006, entre autres travaux, une évaluation du programme pilote relatif à la présence sur le terrain, qui sera présentée au Conseil d'administration en septembre 2007. Vers la fin de 2006, le Bureau entreprendra l'évaluation du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Les principales priorités du Bureau de l'évaluation pour 2006 sont les suivantes:

- entreprendre des évaluations sélectives à l'échelle de l'organisation, ainsi que des évaluations de stratégies régionales, de programmes de pays et de projets;
- réaliser les évaluations spécifiques prescrites par la politique du FIDA en matière d'évaluation en vue de leur présentation au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration;
- continuer de perfectionner la méthodologie de l'évaluation;
- étudier la portée de l'évaluation et les partenariats.

Activités du Comité de l'évaluation

Le Comité a tenu quatre sessions durant l'année. Conformément à son nouveau mandat et règlement intérieur, le Comité de l'évaluation a examiné pour la première fois le rapport sur la performance du portefeuille établi par le Département gestion des programmes du FIDA. Il a examiné également le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la Direction, et formulé des observations.

Le Comité de l'évaluation a enfin examiné au cours de l'année, entre autres questions, les points suivants:

- le programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation proposé pour 2006;
- le troisième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA;
- l'évaluation au niveau institutionnel du Programme pilote de supervision directe;
- deux évaluations de programme de pays, concernant respectivement l'Égypte et le Mexique.

Initiatives principales du FIDA en 2005

Femmes Dzao construisant une nouvelle route
dans le district de Hoang Su Phi, au Viet Nam.



Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement

En décembre 2005, le Conseil d'administration a approuvé le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement, qui sera exécuté sur une période de trois ans pour un coût de 9,5 millions de USD. Le plan d'action intègre les recommandations de l'EEL, les avis du Conseil d'administration et les informations communiquées en retour par les États membres lors de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.

L'objectif du plan d'action est d'accroître l'efficacité du FIDA en matière de développement. Il vise trois dimensions dans ce domaine: la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des programmes du FIDA concernant la lutte contre la pauvreté rurale. Dans la mise en œuvre du plan, le FIDA se concentrera sur trois grands axes d'intervention:

- la planification et l'orientation stratégiques en vue de définir les domaines prioritaires d'intervention du FIDA;
- le renforcement des programmes de pays, inscrits dans un nouveau modèle opérationnel permettant d'accroître l'efficacité et l'efficacité du programme de travail et d'en améliorer la qualité et l'impact;
- la gestion des connaissances et l'innovation pour s'assurer que les priorités et les opérations reposent sur une connaissance parfaite des problèmes essentiels de réduction de la pauvreté rurale et des moyens de résoudre effectivement ces problèmes.

Ces axes d'interventions s'appuieront sur un renforcement de la gestion des ressources humaines, qui permettra de mettre au point une stratégie et des interventions destinées à favoriser la transition vers une nouvelle culture institutionnelle allant de pair avec un environnement de travail plus créatif axé sur la performance.

La mise en œuvre du plan d'action est pour le FIDA la toute première priorité institutionnelle durant la période 2006-2008.

Évaluation externe indépendante du FIDA

En 2005, le Bureau de l'évaluation a achevé l'EEL du FIDA en publiant le rapport final de cette évaluation, qui avait été confiée au prestataire de services Information Training and Development (ITAD) Ltd. Dans un premier temps, le rapport a été examiné lors d'une réunion officielle conjointe des membres de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA et des membres du Conseil d'administration. À sa session d'avril 2005, le Conseil d'administration du FIDA a officiellement examiné le projet de rapport final de l'EEL, en même temps que la réponse de la direction du FIDA au contenu de l'évaluation. Les membres du Conseil ont formulé des observations tant sur le projet de rapport final que sur la réponse de la direction. Le Conseil d'administration s'est félicité de la réponse apportée par la direction, qu'il a approuvée et qui devrait constituer le cadre général d'un plan d'action à soumettre pour examen au Conseil en septembre 2005.

L'évaluation a soulevé de nombreuses questions importantes pour l'avenir du FIDA. Elle est parvenue à la conclusion que celui-ci avait manifestement un rôle pertinent et distinct à jouer dans la réduction de la pauvreté rurale mais qu'il devait améliorer sa performance pour atteindre les objectifs fixés. Les auteurs de l'évaluation ont conclu que la performance du portefeuille du FIDA était analogue à celle d'organisations multilatérales comparables qui participent à l'action de développement, puisque la moitié des projets évalués avaient eu un impact sensible. En outre, plusieurs initiatives prometteuses en faveur du changement ont été lancées récemment par le FIDA pour améliorer l'efficacité de ses activités et sa gestion des savoirs et des ressources humaines.

À partir des conclusions de l'EEI et de la rétroinformation communiquée sur la réponse de la direction du FIDA au contenu de l'évaluation en avril, l'organisation a soumis au Conseil d'administration en septembre l'avant-projet de Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. En décembre, le Conseil a examiné et approuvé un plan d'action révisé. Le rapport de l'EEI a d'autre part constitué la base des discussions qui ont eu lieu tout au long de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (voir page 52).

Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation

Le FIDA étant la seule institution qui se consacre exclusivement à la réduction de la pauvreté rurale au niveau mondial, il est considéré comme une importante source de nouvelles approches dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle le Fonds mène actuellement une initiative d'une durée de trois ans pour développer ses capacités d'innovation, d'apprentissage et d'influence: il s'agit de l'Initiative pour intégrer l'innovation. Grâce à une contribution complémentaire de 10 millions de USD versée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la phase principale de l'initiative a débuté en février 2005 avec la nomination d'un coordonnateur. L'initiative se déroulera en trois étapes:

- apprentissage: 2005
- institutionnalisation: 2006
- synthèse: 2007

Ces étapes se retrouvent dans le plan de travail sur trois ans établi pour l'initiative. Un cadre logistique a été mis au point en mai 2005 de manière à définir les priorités de l'initiative en précisant les indicateurs des progrès réalisés.

Le document soumis au Conseil d'administration en décembre 2004 répartit les ressources mises à la disposition de l'initiative en trois catégories:

- des fonds spécialement affectés à des activités à l'intérieur de l'organisation qui sauraient être mises en concurrence pour bénéficier d'un financement;
- des financements concurrentiels qui seront utilisés pendant une période de trois ans pour des projets novateurs;
- un petit mécanisme pilote de financement destiné à fournir rapidement des fonds pour des activités novatrices.

En 2005, le processus d'appel à la concurrence a été mis en place, le comité de sélection des innovations a été créé, un mandat lui a été imparti et des directives ont été élaborées pour la sélection des activités. Trois cycles d'appels d'offres ont eu lieu pendant l'année et l'initiative a approuvé huit projets. D'autre part, les modalités de fonctionnement du mécanisme de financement rapide ont été établies, et la mise à disposition des fonds a été annoncée par le message de connexion sur l'intranet du FIDA.

L'innovation a été choisie comme thème de la session de 2006 du Conseil des gouverneurs et une session du Forum sur les politiques générales (voir page 60) a eu lieu en juin pour examiner les détails de la préparation d'un document de base destiné à la conférence-débat. Deux consultants ont ensuite été engagés pour rédiger ce document. Un important atelier sur les enjeux de l'Innovation en matière de développement rural a été organisé en novembre 2005 à Rome, avec la participation de spécialistes de l'innovation rurale, d'acteurs du développement, de chercheurs, de représentants d'ONG, d'institutions du système des Nations Unies et d'organisations internationales ainsi que de fonctionnaires du FIDA. Les résultats de l'atelier devaient être pris en compte dans les documents de base et la conférence-débat prévue lors de la session de 2006 du Conseil des gouverneurs.

Au cours de l'année, le secrétariat de l'initiative a dressé les plans d'une visite-rencontre sur le terrain prévue en mars 2006 pour certains membres du personnel avec l'aide de l'Association des travailleuses indépendantes (Self Employed Women's Association – SEWA) de l'Inde. À la suite de la mise en route d'une série de séminaires organisés à l'heure du déjeuner sur l'innovation, quatre séminaires ont eu lieu sur les sujets suivants: la transformation de l'Inde rurale, le rôle des technologies de l'information et de la communication dans la réduction de la pauvreté, le recul de la pauvreté grâce au développement du secteur privé et, enfin, le travail forcé aujourd'hui: enjeux pour le développement rural. Ces séminaires ont réuni de nombreux participants appartenant ou non à l'organisation.

En 2005 a été créé le site web interne de l'initiative qui donne des détails sur ses activités, notamment sur les rapports de situation préparés à l'intention de la direction du FIDA.

Présence sur le terrain: renforcement de la présence du FIDA dans les pays qu'il sert

Lorsque le FIDA a été créé, on a délibérément choisi de limiter son engagement à l'exécution de programmes et de projets et donc de ne pas établir de représentation officielle dans les pays emprunteurs. Cependant, pour donner suite à une recommandation formulée lors de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, le Conseil d'administration a autorisé en décembre 2003 la mise sur pied du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain, programme qui devait être exécuté sur trois ans avec un budget approuvé de 3,0 millions de USD.

Le programme pilote vient renforcer l'engagement du FIDA dans l'exécution des programmes et des projets tout en favorisant la concertation, l'instauration de partenariats ainsi que la collecte et la synthèse des savoirs acquis sur le terrain. Dans la conception du programme, la souplesse a été privilégiée pour que toute une série d'arrangements soit possible.

Avec l'approbation en décembre 2004 des trois dernières initiatives relatives à la présence sur le terrain, la mise au point des 15 initiatives s'est achevée. Fin 2005, des bureaux avaient ouvert leurs portes dans les groupes de pays suivants: Bolivie, Chine, Égypte, Éthiopie, Gambie/Sénégal, Haïti, Honduras, Inde, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo/Congo, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Viet Nam. L'initiative relative à la présence du FIDA au Yémen se trouvait au dernier stade des préparatifs.

L'expérience acquise jusqu'à présent permet de penser que la présence sur le terrain sera un instrument précieux à la fois pour renforcer l'appui à l'exécution des programmes et projets et pour permettre au FIDA de s'engager plus activement dans le dialogue sur les grandes orientations.

Système d'allocation fondé sur la performance

Le SAFP vise à allouer les ressources fournies par le FIDA aux programmes de pays sous forme de prêts et de dons aux pays sur la base de leur performance (cadre de politiques générales, politique de développement rural et performance du portefeuille), de leur population et de leur revenu national brut par habitant. Dans le contexte de ce système, les ressources sont allouées chaque année dans le cadre de cycles triennaux administrés sur six ans. La première allocation porte sur la période 2005-2007. Le programme de travail du FIDA approuvé en 2004 pour les activités prévues en 2005 prévoyait l'application du SAFP dans le cadre des allocations régionales adoptées par le Conseil d'administration en 1999.

Le système continuera à évoluer compte tenu de l'expérience acquise. Il est entendu que la conception finale ne sera arrêtée que lorsque le système aura fonctionné pendant un certain temps. Il a été préparé en 2005 une série de simulations fondées sur les allocations du SAFP pour 2005-2007, l'idée étant de procéder à des analyses de sensibilité compte tenu de différents scénarios d'allocation optimale des prêts et des dons aux États membres du FIDA, en fonction des besoins des pays, des indicateurs de performance ainsi que de la portée et de la nature des opérations du FIDA.

En janvier 2005, le FIDA a participé à la première réunion technique des banques multilatérales de développement sur les méthodes d'allocation des ressources fondées sur la performance, organisée au siège de la Banque asiatique de développement à Manille (Philippines). Cette réunion, organisée conjointement par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et l'Association internationale de développement du groupe de la Banque mondiale, avait trois objectifs principaux:

- recenser les modifications récemment apportées aux systèmes d'allocation fondés sur la performance ainsi qu'aux cadres connexes d'évaluation de la performance des pays;
- dégager les possibilités de coopération et d'harmonisation interinstitutions concernant l'application du système d'allocation fondé sur la performance et des méthodes s'y rapportant;
- définir les meilleurs moyens de poursuivre la coopération technique dans le cadre des politiques confiées aux différentes institutions et des accords intervenus avec les parties prenantes.

Système de gestion des résultats et de l'impact

En décembre 2003, le Conseil d'administration a approuvé un cadre pour le SYGRI, qui comprend des indicateurs communs pour évaluer les résultats et l'impact de premier et de deuxième niveaux des projets ainsi qu'un calendrier assorti d'échéances précises pour l'exécution. En 2005, de nombreux rapports sur les résultats et l'impact ont été transmis au FIDA, ce qui montre que les programmes et projets en cours ont commencé à intégrer le SYGRI dans leurs activités. Les premiers chiffres d'ensemble sur les résultats des projets ont été notifiés dans le rapport sur la performance du portefeuille de projets pour 2005.

Cette même année, des indicateurs ont été convenus d'un commun accord pour les programmes et projets entrés en vigueur durant l'année. Puisque la notification concerne des projets relativement récents, la plupart des résultats portent sur les progrès matériels, par exemple le nombre d'hectares de terres où les réseaux d'irrigation ont été remis en état, les kilomètres de routes construites ou le nombre de personnes ayant suivi une formation.

La méthodologie applicable aux enquêtes sur l'impact des projets en cours et des projets nouveaux a été expérimentée avec succès en 2005 dans le cadre de quatre projets menés avec l'aide du FIDA au Bangladesh, en Jordanie, au Kenya et au Nicaragua, à la suite d'un premier essai pilote mené en 2004 au Sénégal. C'est à partir de ces enquêtes que l'on mesure l'impact sur la malnutrition chez l'enfant, sur le patrimoine des ménages (indicateur indirect du revenu) et d'autres indicateurs associés aux OMD. Le questionnaire et la méthodologie d'enquête ont été révisés compte tenu de l'expérience faite lors des enquêtes pilotes. Également en 2005, on a mis définitivement au point les outils indispensables pour aider à mener ces enquêtes, notamment un manuel et un logiciel informatique.

Programme de transformation stratégique

En 2005, le FIDA a poursuivi les travaux relatifs à son Programme de transformation stratégique afin de rationaliser les processus administratifs en s'aidant d'un logiciel commercial intégré. Il s'agissait en particulier d'appliquer les solutions mises au point en 2004, d'achever les projets en cours et de résoudre les problèmes en suspens.

Plusieurs temps forts sont à signaler pour 2005:

- un nouveau système de paie a été mis en place puis développé de manière à inclure les personnes engagées à titre temporaire;
- les méthodes de gestion du budget et des autorisations de voyage ont été décentralisées et confiées aux responsables du budget des diverses divisions, puis élargies de manière à inclure la gestion décentralisée des fonds supplémentaires;

- des rapports analytiques supplémentaires pour la gestion de la trésorerie ont été mis au point de manière à faciliter le travail du Bureau du Trésorier en matière de gestion des liquidités;
- le système prêts et dons a fait l'objet d'un remaniement technique qui devrait faciliter son administration et améliorer l'exactitude de la base de données rétrospectives;
- le système de gestion des avoirs a été renforcé de manière à aider le FIDA à mieux suivre la trace du matériel de bureau et d'autres biens matériels.

Avec ces activités s'est quasiment achevée la première phase du Programme de transformation stratégique.

Nouveau siège du FIDA

Le 14 janvier 2005 ont débuté les travaux relatifs au nouveau siège du FIDA. Il faudra environ 22 mois pour rénover entièrement le bâtiment destiné à abriter le siège de l'organisation qui, pour la première fois, disposera de locaux adaptés à ses besoins à long terme. Les membres du personnel du FIDA, dispersés entre plusieurs bâtiments depuis 1982, seront regroupés sur un seul lieu de travail, et de vastes salles de conférence pourront accueillir des ateliers et des réunions avec les partenaires et les États membres du FIDA.

C'est à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, en février 2004, que le Gouvernement italien s'est officiellement engagé à doter le FIDA d'un nouveau siège. Un bâtiment de sept étages a été trouvé et le contrat de bail préliminaire a été mis au point en décembre 2004. Le loyer sera pris en charge par le Gouvernement italien. Le nouveau bâtiment représente une superficie couverte de 30 000 m², dont 18 000 à usage de bureaux, alors que les trois bâtiments actuels ne représentent que 16 000 m² de bureaux.

Les propriétaires du bâtiment assurent sa rénovation, tandis que le FIDA se charge de l'aménagement des principaux espaces communs, qui comprennent une aire de réception, un étage de salles de conférence, des salles de réunion, une cafétéria et une bibliothèque ainsi que les bureaux du Président et du Vice-Président.

En février 2005, le Conseil des gouverneurs a approuvé une dépense extraordinaire d'un montant de 3,4 millions de EUR (4,1 millions de USD) pour financer l'aménagement des espaces communs et des installations. Après adjudication, des contrats ont été passés avec quatre bureaux d'architecte pour la conception de ces espaces communs. Les propositions de projet ont été achevées fin octobre 2005 et remises au cabinet Pirelli & C. Real Estate en vue de l'exécution des travaux.

Il est prévu d'inaugurer le nouveau bâtiment lors de la trentième session du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra en février 2007.

Mobilisation de ressources en 2005

Pêcheurs villageois faisant sécher leurs prises
sur une plage de Khor-Anghar, à Djibouti.



Le financement des activités du FIDA est assuré par une reconstitution périodique de ses ressources. Tous les trois ans, les États membres participent à des négociations pour déterminer l'orientation politique de l'organisation, consulter la direction et reconstituer les ressources du FIDA.

Sont représentés aux consultations tous les États membres de la Liste A, c'est-à-dire principalement les pays membres de l'OCDE, tous les États membres de la Liste B, c'est-à-dire principalement les pays membres de l'OPEP ainsi que certains États membres de la Liste C, principalement des pays en développement (voir page 127). Au FIDA, contrairement à ce qui se passe dans d'autres institutions financières internationales, l'OPEP et les pays en développement jouent un rôle important sur le plan financier et en matière de gouvernance. Depuis la création du FIDA, l'OPEP et les pays en développement ont apporté plus de 30% des ressources de base de l'organisation (tableau 2).

Sixième reconstitution

La sixième reconstitution des ressources du FIDA (2004-2006), en cours, s'achèvera en décembre 2006. À la fin de 2005, les États membres avaient annoncé un montant total de contributions équivalant à 509,0 millions de USD¹, représentant environ 91% de l'objectif fixé à 560 millions de USD pour les annonces de contribution à la sixième reconstitution. Au 31 décembre, des instruments de contribution avaient été reçus pour un montant de 451,6 millions de USD (soit 89% des annonces de contributions). Les paiements effectivement reçus s'élevaient à 354,0 millions de USD (70% des annonces de contributions). Des détails sur les contributions à la reconstitution des ressources du FIDA figurent dans les états financiers consolidés, aux appendices E et E1².

Le programme de travail du FIDA pendant la période de la sixième reconstitution représente un montant estimatif de 500 millions de USD pour chaque année.

Septième reconstitution

La septième reconstitution des ressources du FIDA (2007-2009) survient à un moment où la communauté internationale est en train de faire le point des progrès accomplis et d'accélérer les efforts pour atteindre les OMD. Le Sommet mondial organisé en septembre 2005 à New York a fait ressortir l'importance de l'agriculture et du développement rural, principaux domaines d'activités du FIDA.

Parmi les grandes questions examinées lors des sessions de la Consultation sur la septième reconstitution figurait le programme de travail du FIDA et ses besoins financiers pour la période de la septième reconstitution, la feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'action concernant la réponse de la direction au contenu de l'évaluation externe indépendante du FIDA, un cadre pour la soutenabilité de la dette de manière à compenser

TABLEAU 2
Reconstitution des ressources du FIDA: contributions et annonces de contribution
(montants en millions de USD)

	Ressources initiales	FIDA I	FIDA II	FIDA III	FIDA IV (annonces)	FIDA V (annonces)	FIDA VI (annonces)
Liste A	570	630	277	379	360	354	422
Liste B	309	349	182	114	39	51	34
Liste C	12	23	18	61	57	57	53
Total	891	1 002	477	554	456	462	509

Source: Système comptable du FIDA.

1/ Ce total comprend les annonces de contributions complémentaires, c'est-à-dire les contributions qui viennent s'adjoindre aux ressources ordinaires du FIDA lors d'une période donnée de reconstitution; elles ne sont pas assorties du droit de vote mais sont comprises dans le calcul du niveau global de reconstitution.

2/ Dans le présent chapitre, les contributions à la sixième reconstitution versées dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont converties au taux de change fixé pour la sixième reconstitution. Dans les états financiers, les contributions des États membres versées dans d'autres monnaies sont converties en dollars des États-Unis aux taux de change du marché à la date de réception (voir la note 2 c relative aux états financiers).

le FIDA pour le manque à gagner sur les remboursements de principal et les commissions de service, ainsi que la nécessité pour le Conseil d'administration, d'une part, de privilégier les orientations stratégiques et politiques à donner au FIDA et, d'autre part, de surveiller l'efficacité et l'efficience du développement.

Un objectif de 800 millions de USD a été arrêté pour la septième reconstitution. Cinq sessions de la Consultation ont eu lieu pendant l'année et la session finale tenue en décembre a marqué la fin de la Consultation, qui s'est conclue par un accord sur les grandes orientations politiques. Les recommandations de la Consultation et l'objectif fixé en matière de financement devaient être soumis au Conseil des gouverneurs en 2006 pour qu'il les approuve officiellement.

Financement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

L'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) a pour but d'alléger la dette extérieure des pays les plus pauvres très lourdement endettés. Lorsqu'elle a été proposée et approuvée par les gouvernements du monde entier en 1996, elle représentait un important pas en avant vers la prise en compte de l'allègement de la dette dans le cadre global de la réduction de la pauvreté. Administrée par la Banque mondiale, l'Initiative PPTE a pour objectif principal de ramener l'endettement des pays concernés à un niveau soutenable pour que le poids de leur endettement et du service de leur dette ne mette pas en péril les efforts qu'ils déploient en matière d'ajustement et de réforme.

En 2005, le FIDA a continué à participer à l'Initiative PPTE renforcée et a accordé promptement un allègement de dette aux pays parvenus au point d'achèvement – c'est-à-dire le point où les cibles et conditions fixées sont atteintes et où sont mises en route les mesures d'allègement de la dette – et aux pays qui sortent d'un conflit et sont redevables d'arriérés (Guinée-Bissau, République démocratique du Congo et Sierra Leone). Depuis 1978, le FIDA a contribué pour 92,0 millions de USD à l'allègement de la dette des 18 pays parvenus au point d'achèvement.

Dix pays se trouvent dans la période intérimaire entre le point de décision et le point d'achèvement. Le point de décision marque l'accord entre tous les créanciers et le gouvernement concerné sur les objectifs généraux ainsi que sur les modalités et conditions de l'allègement de la dette. Le rythme auquel les pays atteignent le point d'achèvement s'est accéléré au cours des deux dernières années. Depuis septembre 2004, le Honduras, Madagascar, le Rwanda et la Zambie sont parvenus au point d'achèvement, et le Conseil d'administration a approuvé un complément d'allègement d'environ 7,0 millions de USD pour le Rwanda. Près de 40% du programme de prêts du FIDA concerne l'Afrique subsaharienne, où se trouvent la majorité des pays pauvres très endettés, ce qui signifie que le FIDA est particulièrement exposé aux répercussions financières de l'Initiative PPTE.

À l'heure actuelle, le coût net de la participation du FIDA à l'intégralité de l'Initiative est évalué à 269,5 millions de DTS (soit 384,4 millions de USD), ce qui correspond approximativement à un coût nominal de 422,2 millions de DTS (soit 602,2 millions de USD)³. Cette estimation devra sans doute être revue à la hausse en raison de la dégradation de la conjoncture économique, qui va exiger de nouveaux allègements au point d'achèvement, et du niveau toujours bas des taux d'actualisation.

Pour financer sa participation à l'Initiative PPTE, le FIDA a principalement recours à deux sources: des prélèvements sur ses ressources ordinaires de base et des contributions de donateurs. À la fin de 2005, les contributions extérieures (versées ou annoncées) représentaient un montant d'environ 83,7 millions de USD (soit 57% du financement total reçu à cette date). Les ressources propres du FIDA représentaient environ 59,7 millions de USD (soit 41%).

3/ Estimations de décembre 2005 au taux de change en vigueur au 31 décembre 2005.

L'impact financier pour le FIDA pourrait bien s'accroître du fait que les conseils d'administration de l'AID et du Fonds monétaire international (FMI) ont reporté à la fin de 2006 l'entrée en vigueur de la clause de caducité automatique prévue dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée. Cela pourrait permettre à un plus grand nombre de pays de bénéficier de l'Initiative, sous réserve qu'ils remplissent certains critères en matière d'endettement. Afin d'atténuer l'impact des allègements de dette sur les ressources que le FIDA peut engager pour l'octroi de nouveaux prêts et dons, le Fonds s'emploie de deux façons à mobiliser des ressources extérieures supplémentaires, en encourageant les États membres:

- à lui apporter directement des fonds supplémentaires pour l'aider à financer sa participation à l'Initiative;
- à lui donner accès au Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE administré par la Banque mondiale.

Mises à part les contributions extérieures reçues jusqu'ici, le FIDA a encore besoin de 454,8 millions de USD au titre de sa participation à l'Initiative PPTE (tableau 3).

Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires sont des ressources extrabudgétaires apportées par des États membres pour des programmes ou activités spécifiques. Ils sont gérés dans le cadre d'accords de partenariat bilatéraux avec les pays donateurs. Les fonds supplémentaires dont il est question ici ont été fournis pour financer des initiatives programmatiques et des activités d'assistance technique. En sont exclues les ressources afférentes aux cadres associés, d'autres fonds supplémentaires versés pour des projets ou des programmes ayant un objet particulier ainsi que les fonds administrés par le FIDA pour le compte d'autres organisations partenaires qu'il accueille, comme le Fonds belge de survie, le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ou la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

En 2005, le FIDA a reçu environ 11 millions de USD de nouveaux fonds supplémentaires pour des études thématiques et des activités d'assistance technique, et environ 2 millions de USD de fonds supplémentaires pour un cofinancement (encadré ci-dessous et tableau 4). Ces montants comprennent uniquement les ressources passant par le FIDA et excluent les cofinancements parallèles en faveur de programmes et projets du FIDA.

TABLEAU 3
Besoin de financement estimé au titre de l'Initiative PPTE
(montants en millions de USD)

Contributions du FIDA	59,7
Contributions des donateurs	83,7
Revenus des placements	4,0
Total	147,4
Coût nominal estimé pour le FIDA	(602,2)
Besoin de financement estimé au titre de l'Initiative PPTE	(454,8)

Source: États financiers du FIDA pour 2005.

ITALIE RURALFIN 5 millions de EUR (6 104 250 USD)	<p>En mai, un accord administratif a été signé entre le Ministère italien des affaires étrangères et le FIDA en vue de la création du mécanisme d'appui à la finance rurale (RURALFIN). Aux termes de cet accord, une contribution annuelle de 5 millions de EUR sera versée pendant 5 ans pour promouvoir des activités concernant des systèmes de finance rurale viable, les transferts de fonds de migrants et les entreprises rurales.</p>
ITALIE Contribution volontaire 3 millions de EUR (3 813 750 USD)	<p>Les activités en cours financées par la contribution volontaire de l'Italie ont principalement trait à la concertation sur les politiques favorables aux pauvres, et au renforcement des capacités des organisations de base; à la microfinance ainsi qu'aux petites entreprises et microentreprises rurales, et à l'accès aux marchés; à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement; à l'aide au redressement au sortir d'un conflit; enfin, à l'égalité entre hommes et femmes et aux partenariats à l'intérieur de la société civile.</p>
NORVÈGE Mozambique (1 363 533 USD)	<p>La Norvège a versé un montant de 1 363 533 USD en faveur du projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala, au Mozambique. Il s'agit de la quatrième tranche du financement prévu au titre de l'accord de cofinancement passé entre l'Agence norvégienne de développement international (NORAD) et le FIDA en décembre 2002.</p>
ROYAUME-UNI Inde, État d'Orissa 330 000 £ (619 080 USD)	<p>Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a apporté 330 000 £ (619 080 USD) à l'appui du programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa. Il s'agit de la première tranche du financement prévu par le mémorandum d'accord entre le Ministère du développement international (DFID) et le FIDA pour une contribution totale de 7,9 millions de £.</p>
ALLEMAGNE VIH/sida 376 358 EUR (470 447 USD)	<p>L'Allemagne a apporté 376 358 EUR (470 447 USD) au titre de la troisième tranche du financement du dispositif d'appui destiné à atténuer l'impact du VIH/sida sur les populations rurales en Afrique orientale et australe.</p>
FINLANDE Assistance technique 350 000 EUR (422 958 USD)	<p>La Finlande a apporté 350 000 EUR (422 958 USD) en vertu de l'accord de partenariat signé en juillet 2003 pour financer diverses activités, notamment la réunion tenue en marge de la session du Conseil des gouverneurs du FIDA avec des organisations paysannes ainsi que l'atelier régional sur l'évaluation thématique et la décentralisation organisé en Ouganda.</p>
FRANCE Assistance technique 350 000 EUR (411 548 USD)	<p>La France a fourni un montant de 350 000 EUR (411 548 USD) en vertu de l'accord de partenariat signé en janvier 2004 pour financer l'appui au projet conjoint FIDA-France-OCDE sur les politiques agricoles dans les pays d'Afrique subsaharienne.</p>
ROYAUME-UNI Stratégie institutionnelle 127 500 £ (224 552 USD)	<p>En mai, un mémorandum d'accord a été signé par le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et le FIDA pour la mise en œuvre d'une stratégie institutionnelle sur trois ans. Une première tranche de 127 500 £ (224 552 USD) a été reçue en 2005, l'ensemble de la contribution s'élevant à 765 000 £ (1,4 million de USD).</p>
DANEMARK Stratégie de réduction de la pauvreté 100 000 USD	<p>En juillet, le Danemark et le FIDA ont signé un accord de partenariat représentant un montant de 100 000 USD pour permettre à l'organisation de s'engager de façon plus systématique et dynamique à l'appui des stratégies de réduction de la pauvreté.</p>

TABLEAU 4
Fonds supplémentaires reçus en 2005 au titre de l'assistance thématique et technique et des activités de cofinancement
(montants en USD)

Pays	Assistance thématique et technique	Cofinancement (à l'exclusion des cofinancements parallèles)
Allemagne	470 447	
Banque mondiale FEM	57 600	242 400
Danemark	100 000	
Finlande	422 958	
France	476 690	
Italie – contribution volontaire	3 813 750	
Italie – financement rural	6 104 250	
Luxembourg	39 215	
Norvège		1 363 533
Pays-Bas	12 000	
Portugal	75 750	
Royaume-Uni	224 552	619 080
Suisse	39 385	
Total	11 836 597	2 225 013

Source: États financiers du FIDA pour 2005.

Partenariats avec le secteur privé

En avril 2005, le Conseil d'administration a adopté une stratégie pour le secteur privé: développement et partenariat, dont le but est de promouvoir la croissance du secteur privé aux niveaux national et régional en faveur des ruraux pauvres (voir page 61). La stratégie permettra au FIDA d'instaurer dans le secteur privé des partenariats avec des entreprises, des ONG, des fondations et des organisations caritatives, des institutions universitaires et des particuliers.

Formulation de politiques et concertation

Pisciculteur lançant un filet à crevettes dans un étang
du district de Sensuntepeque, El Salvador.



Formulation de politiques

Groupes de référence pour les politiques générales

En 2005, des groupes de référence pour les politiques générales ont été créés afin d'approfondir les grands thèmes politiques retenus par le FIDA. Les membres des groupes sont sélectionnés parmi les fonctionnaires compte tenu de leurs compétences individuelles et de leur savoir institutionnel. Les groupes, dont l'action est coordonnée par la Division des politiques, sont des structures interdépartementales informelles qui ont pour but de mettre en commun les données d'expérience et les compétences des différents départements du FIDA afin de concevoir et formuler les déclarations de politique générale de l'organisation.

Quatre groupes de référence ont travaillé en 2005 sur les sujets suivants: le forum paysan, les modes de faire-valoir, le ciblage et les approches sectorielles. Le groupe chargé de cette dernière question a mené à bien ses travaux, qui ont débouché sur la rédaction d'un document officiel approuvé par le Conseil d'administration en avril 2005 (voir page 61).

Forum sur les politiques générales

Le Forum sur les politiques générales a vu le jour en 2004 dans le but d'orienter les processus d'élaboration des politiques au FIDA. Il offre une tribune où peuvent être échangés les points de vue qui se sont dégagés des débats politiques aux niveaux national ou régional, de la mise en œuvre du portefeuille de programmes et projets ainsi que des positions exprimées dans des instances politiques mondiales ou par des États membres du FIDA. En 2005, plusieurs sessions du Forum ont été consacrées à d'importantes questions de politique générale et aux travaux d'approche de l'élaboration et de la mise au point de plusieurs positions et documents de politique générale.

La première session organisée pendant l'année a porté sur la teneur du document intitulé La voie de l'avenir, établi à l'intention de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Ce document, préparé par la direction du FIDA, indiquait ce que serait l'évolution de l'Institution au cours des trois prochaines années et visait à encourager le débat sur la stratégie et l'enjeu principal de la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA. Les discussions ont privilégié les grandes questions liées au renforcement de l'impact des activités du FIDA sur la réduction de la pauvreté dans le cadre des mutations de l'économie mondiale et du système international d'aide au développement.

La deuxième session a donné des orientations au groupe de référence qui était en train de rédiger un document sur les stratégies du FIDA en matière de ciblage. Les stratégies adoptées par le FIDA pour cibler les personnes qui participeront aux programmes et projets diffèrent de celles d'autres organisations de développement. En 2006, le FIDA, s'inspirant des savoirs et de l'expérience acquis et de l'étude approfondie de la dynamique changeante de la pauvreté rurale, élaborera une politique claire en matière de ciblage pour donner des orientations systématiques aux membres du personnel et aux partenaires.

La troisième session a été consacrée à une réflexion collective sur les moyens d'institutionnaliser les partenariats entre le FIDA et les organisations d'agriculteurs et de producteurs ruraux aux niveaux national, régional et international ainsi que sur l'organisation régulière d'un forum paysan en marge des sessions du Conseil des gouverneurs du FIDA (voir page 81).

La quatrième session a été l'occasion de réfléchir au thème général de la session de 2006 du Conseil des gouverneurs, à savoir l'innovation en faveur de la réduction de la pauvreté rurale. Les participants ont envisagé les moyens d'intégrer ce thème dans la conférence-débat et les tables rondes.

La cinquième session a porté sur les moyens d'assurer l'accès des ruraux pauvres à la terre. Le débat a privilégié l'engagement du FIDA en faveur de l'accès à la terre, la question étant de savoir pourquoi il n'avait pas jusqu'alors déployé des efforts suffisants pour tenter de résoudre les problèmes dans ce domaine. Il a été décidé de mettre en place en 2006 un processus interdépartemental pour dégager les meilleures pratiques et les enseignements tirés, formuler une position du FIDA sur les questions foncières et renforcer la capacité interne d'intégration de ces questions dans les opérations du FIDA et son engagement concernant les grandes orientations politiques.

Séminaire sur les grandes orientations

En octobre, Rehman Sobhan, ex-président du Centre pour la concertation politique et actuellement professeur invité à la Columbia University à New York, a mené à l'intention des fonctionnaires du FIDA un séminaire intitulé Stratégies de réduction de la pauvreté des organisations internationales: nécessité d'un changement structurel. Il s'agissait d'approfondir l'idée de la création d'une base d'actifs pour les ruraux pauvres en leur donnant accès à la terre et à d'autres ressources naturelles grâce à des titres fonciers, en garantissant les droits des usagers, en adoptant une nouvelle législation en faveur des pauvres et en intégrant ces derniers dans la chaîne de création de valeur. Les participants ont examiné les moyens d'insérer les pauvres dans le marché des capitaux moyennant des mécanismes novateurs de capitalisation et de titrisation boursière, en prenant comme exemple la Banque Grameen au Bangladesh, où les pauvres sont propriétaires à la fois de la banque et de la compagnie de téléphone qui lui est rattachée.

Politique du FIDA en matière d'approches sectorielles du développement agricole et rural

En avril 2005, le Conseil d'administration a approuvé la politique du FIDA en matière d'approches sectorielles du développement agricole et rural. Dans le cadre d'une approche sectorielle, tous les investissements importants dans un secteur visent à appuyer une politique et un programme de dépenses uniques placés sous la direction des pouvoirs publics, à adopter des approches communes pour l'ensemble du secteur et à confier progressivement aux pouvoirs publics le décaissement et la comptabilisation de tous les fonds.

La politique du FIDA situe les approches sectorielles dans le contexte de la nouvelle architecture de développement. Après l'examen de l'évolution et des applications des politiques sectorielles menées jusqu'à présent dans le domaine agricole et rural ainsi que des enseignements tirés de leur mise en œuvre, elle définit les modalités et les conditions dans lesquelles le FIDA devrait y participer. En vertu de sa politique, le FIDA devrait appuyer les approches sectorielles du développement agricole et rural là où elles constituent une priorité des gouvernements partenaires, et il devrait faire de sa participation la base de la concertation sur les grandes questions. Il faut notamment s'assurer que les approches sectorielles privilégient vraiment la réduction de la pauvreté, qu'elles sont orientées vers la réalisation et la mesure de l'impact et que les pouvoirs publics en ont bien la maîtrise. Pour encourager cette démarche, le FIDA s'engagera en faveur des approches sectorielles dès que possible, en travaillant à part entière à leur formulation et leur mise en œuvre.

Dans la mesure où le FIDA pourra s'assurer auprès des pouvoirs publics que les arrangements fiduciaires ainsi que les systèmes de suivi et d'évaluation de l'approche sectorielle sont satisfaisants, il fera transiter ses ressources par le mécanisme de mise en commun des fonds établi pour l'approche sectorielle. Cette façon de procéder est conforme au mandat du FIDA et ne s'écarte pas sensiblement de ses modalités d'action traditionnelles. Le FIDA pourra également aider de petits projets qui favorisent l'innovation et livrent des enseignements importants pour les approches sectorielles. Aux termes du document sur sa politique en la matière, le FIDA n'est pas autorisé à fournir un appui budgétaire général ou sectoriel à ses États membres.

Le Bureau de l'évaluation du FIDA procédera en 2008 à une évaluation de l'engagement du FIDA en faveur des approches sectorielles.

Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat

En avril 2005, le Conseil d'administration a approuvé la stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat. Dans la plupart des pays en développement, le secteur privé, qui crée aujourd'hui la majorité des emplois et des activités lucratives, est devenu le moteur de la réduction de la pauvreté.

La nouvelle stratégie du FIDA encourage une concertation destinée à favoriser le développement du secteur privé local, suggère les moyens d'investir dans des activités d'appui au développement du secteur privé local et encourage les partenariats avec le secteur privé pour mobiliser des ressources supplémentaires et diffuser les savoirs afin de contribuer à réduire la pauvreté en milieu rural.

En instaurant des partenariats avec le secteur privé, le FIDA peut encourager une plus grande sensibilité du secteur aux besoins des ruraux pauvres. En même temps, l'organisation continue à travailler avec le secteur public pour renforcer son rôle et mettre en place les conditions nécessaires à l'instauration d'un secteur privé dynamique. Le FIDA collabore d'autre part avec les États membres pour créer les conditions voulues afin de favoriser les possibilités d'activités lucratives et d'attirer des fonds.

La nouvelle stratégie relative au secteur privé comprend une matrice de résultats qui fixe des indicateurs pour le suivi du développement des activités et des investissements dans le secteur privé. Chaque unité ou division du FIDA devra repérer le type d'activités qu'elle appuiera dans le secteur privé et les inclure dans les plans de travail et les budgets annuels. Tous les nouveaux COSOP du FIDA comprendront un examen du cadre politique et institutionnel approprié pour le développement du secteur privé local dans les zones rurales, et des représentants du secteur privé participeront aux consultations. De plus, l'examen du portefeuille du FIDA et son système de gestion des résultats et de l'impact offriront des filières pour faire rapport sur les progrès accomplis.

Politique du FIDA en matière de prévention de la corruption

La politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations a été approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2005. Elle a pour but de prévenir la fraude et la corruption dans les programmes et projets menés avec l'appui du FIDA, y compris dans le contexte des marchés passés aux niveaux local, national, régional et international.

En particulier, pour les activités de prêts et de dons ainsi que pour les fonctionnaires du FIDA et les individus qui le représentent, l'organisation applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques de fraude, de corruption, de collusion ou de coercition. Des enquêtes seront effectuées par le FIDA, l'emprunteur ou une autre instance compétente. L'organisation appliquera une série de sanctions conformément aux dispositions de ses règles et règlements applicables et à ses instruments juridiques.

L'expression "tolérance zéro" signifie que le Fonds donne suite à toutes les allégations entrant dans le champ de la politique et qu'il impose des sanctions appropriées chaque fois que lesdites allégations sont confirmées. Cette politique s'applique aux activités financées par le FIDA, qu'elles soient supervisées par le Fonds directement ou par une institution coopérante. Cette politique est conforme à celles qui ont été adoptées par d'autres institutions financières internationales.

En 2005, il a été publié un code de conduite pour les agents du FIDA en prévision de l'application de la politique. Les membres du personnel ont d'autre part pris connaissance du premier rapport du Comité de surveillance sur les enquêtes relatives aux cas examinés entre 2000 et 2004, et une section d'enquête a été créée au sein du Bureau de l'audit interne. Le FIDA continuera à améliorer ses contrôles internes, notamment ceux qui sont intégrés ou liés à ses activités de programmes et projets, de manière à s'assurer de leur efficacité pour prévenir, repérer et analyser les pratiques de fraude, de corruption, de collusion et de coercition.

Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses

Le FIDA a préparé un document de base pour la conférence-débat organisée lors de la session de 2005 du Conseil des gouverneurs sur le thème *Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses*.

Le document, qui s'inspirait des conclusions et recommandations du rapport sur le projet du Millénaire (voir page 83), affirmait qu'il était possible d'atteindre les OMD et qu'il existait des solutions concrètes au problème de la pauvreté, de même que les ressources pour le résoudre. Ce qu'il faut, c'est la volonté politique d'appliquer les solutions et les ressources là où elles amèneront les changements les plus importants et donc auront le plus d'impact sur la pauvreté.

D'après le document, étant donné que les trois quarts des personnes extrêmement pauvres vivent dans les zones rurales de pays en développement, réduire de moitié l'extrême pauvreté signifie d'abord et avant tout transformer la vie et les moyens d'existence des populations rurales. Du fait que l'agriculture est vitale pour les ruraux pauvres, le développement agricole et rural doit être au cœur même de l'action visant à réduire la pauvreté. Des investissements publics et des politiques et institutions favorables à cette action sont une condition essentielle du développement rural.

Les auteurs du document soulignaient, pour s'en féliciter, que contrairement à ce qui s'est passé pendant longtemps, donateurs et gouvernements des pays en développement recommencent à s'intéresser à l'agriculture et au développement rural. Cependant, ce réengagement dans le développement agricole et rural doit tenir compte des nouveaux défis auxquels sont confrontés les ruraux pauvres, notamment les relations commerciales mondiales et les nouvelles formes de concurrence pour bénéficier d'influence et de ressources. Tant que les ruraux pauvres ne seront pas en mesure de mieux gérer ces défis et cette concurrence, il y a un risque que les mesures porteuses de prospérité pour d'autres ne fassent qu'aggraver leur pauvreté.

En conclusion, c'est quand les populations rurales sont vraiment intégrées dans le changement économique et social que la pauvreté rurale recule le plus rapidement. La décision d'aborder les défis auxquels sont confrontées les personnes extrêmement pauvres est une question tout autant politique qu'économique.

Concertation sur les politiques publiques

Activités menées en 2005 par le FIDA avec les peuples autochtones et tribaux

La promotion des peuples autochtones est désormais au premier plan du débat international. Au cours de l'année 2005, le FIDA a continué de jouer un rôle actif dans l'appui au "développement dans le respect de l'identité" des peuples autochtones, et au mois de septembre, M. Phrang Roy a été chargé en qualité de Président adjoint, des questions concernant les populations autochtones, à titre d'affectation spéciale.

Cette mission souligne l'importance accordée par le FIDA à l'écoute des peuples autochtones et tribaux. Dans le cadre de cette affectation spéciale, le FIDA réunira la documentation disponible sur les meilleures pratiques susceptibles de répondre aux besoins et aux perspectives des peuples autochtones et tribaux. Des mécanismes seront également élaborés pour que le Forum permanent des questions indigènes des Nations Unies et d'autres organisations choisies puissent valider ces meilleures pratiques et les utiliser à des fins de plaidoyer et de formation.

Manifestation en marge du Conseil des gouverneurs de 2005

En décembre 2004, le FIDA a approuvé un don au Secrétariat du Forum permanent des questions indigènes, qui permettra à des experts autochtones de faire le point sur diverses initiatives financées par le FIDA à l'appui des peuples autochtones. Le Secrétariat a ensuite organisé en février 2005, en marge de la réunion du Conseil des gouverneurs du FIDA, une manifestation sur le thème de l'intégration des perspectives de développement des peuples autochtones afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Un panel d'experts autochtones a mis en lumière les perspectives de "développement dans le respect de l'identité" des populations autochtones. Les Gouverneurs et les Administrateurs du FIDA ont participé à cette manifestation, ainsi que les représentants d'un grand nombre d'organisations de la société civile. Une manifestation culturelle était aussi au programme, avec un concert de musiques autochtones d'Amérique latine.

Quatrième session du Forum permanent des questions indigènes des Nations Unies

Au mois de mai, le FIDA a participé à la quatrième session du Forum permanent des questions indigènes des Nations Unies, axée sur les deux premiers OMD. Le FIDA a présenté deux déclarations au cours de cette session: la première résumait les activités menées en 2004 pour mettre en œuvre les recommandations du Forum et financer des activités présentant un intérêt pour les peuples autochtones; la seconde passait en revue les réalisations à l'appui des peuples autochtones, les enseignements tirés et les lacunes. Le FIDA a également soumis au Forum des suggestions quant à ses travaux futurs.

Le Secrétariat du Forum permanent a organisé une manifestation parallèle sur le thème: "Aider à la réalisation des OMD: conclusions d'études de cas sur des projets financés par le FIDA dans des communautés autochtones en Bolivie, au Brésil, en Inde et au Pérou". Tous les projets examinés avaient pris en compte les perspectives de développement des peuples autochtones et avaient renforcé les identités et les valeurs culturelles des communautés concernées. Les membres du panel ont recommandé l'inclusion, dans les dernières années d'exécution des projets, d'une composante sur la concertation afin de garantir que les bonnes pratiques déterminées exercent une influence sur les politiques nationales. Le FIDA a été invité à faire connaître ses meilleures pratiques et à s'en faire l'avocat, et à continuer à exprimer les préoccupations des peuples autochtones aux niveaux national et international pour faire en sorte que ces groupes marginalisés puissent atteindre les OMD.

Groupe de travail sur les populations autochtones

Au mois de juillet, le FIDA a participé à la vingt-troisième session du Groupe de travail sur les populations autochtones, ayant pour thème les peuples autochtones et la protection des savoirs traditionnels sur le plan international et sur le plan interne.

Le FIDA a également participé à une réunion de deux jours qui s'est tenue au siège de l'Organisation internationale du travail, à Genève, pour étudier un projet de document intitulé "Cadre de plaidoyer pour les droits et le développement des peuples autochtones et tribaux". Le projet a été abrégé et modifié pour en renforcer le contenu.

Réunion du Groupe de soutien inter-agences

Au mois de septembre, le FIDA a participé à la réunion annuelle du Groupe de soutien inter-agences au Forum permanent des questions indigènes des Nations Unies, organisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Panama, et qui avait pour thème le renforcement de la coopération inter-agences aux niveaux régional et national. Les participants à la réunion se sont mis d'accord sur un certain nombre de mesures à prendre au niveau régional, et ont notamment invité les équipes de pays des Nations Unies à constituer un groupe thématique sur les questions indigènes, et demandé à toutes les agences membres du groupe de désigner un point focal régional pour les peuples autochtones. Le FIDA a proposé d'accueillir la réunion du groupe en 2006, offre qui a été acceptée.

Atelier sur les savoirs traditionnels indigènes

Le Forum permanent a organisé un atelier sur le thème des savoirs traditionnels indigènes, accueilli par l'UNICEF à Panama. Des spécialistes autochtones de diverses régions du monde y ont participé, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies.

Le FIDA a présenté à cette réunion une nouvelle publication sur le thème "*les systèmes de savoirs indigènes et les droits de propriété intellectuelle – un outil propice au développement dans le respect de l'identité*", et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'est déclarée disposée à travailler avec le FIDA sur ce thème. Dans l'une de ses recommandations, l'atelier a invité le FIDA à continuer à aider les communautés à inventorier leurs savoirs écologiques et à protéger leurs droits de propriété intellectuelle.

Atelier à Rome

Le Secrétariat du Forum permanent et le FIDA ont organisé à Rome, au mois de novembre, un atelier de réflexion sur les perspectives des peuples autochtones et tribaux dans des projets choisis financés par le FIDA.

La présidence du Forum permanent et les auteurs autochtones des études de cas sur certains des projets du FIDA dans la région Amérique latine et Caraïbes, ainsi qu'en Asie ont présenté les conclusions de leurs travaux. À l'occasion de réunions en sous-groupes, les participants ont débattu de l'importance du "développement dans le respect de l'identité" et des initiatives renforçant les perspectives des peuples autochtones sur le développement. Un débat a également été consacré à un cadre pour la défense des droits et la promotion des peuples autochtones et tribaux. Les participants ont adressé au FIDA des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel, ainsi que des premières suggestions quant au futur programme de travail du Président adjoint chargé, à titre de mission spéciale, des questions concernant les populations autochtones.

Recentrer les processus liés à la stratégie de réduction de la pauvreté sur le monde rural

Agissant dans l'esprit du document d'orientation du FIDA sur les moyens de renforcer son appui aux stratégies de réduction de la pauvreté impulsées par les pays, l'organisation a accueilli, au mois de février, une réunion de réflexion au cours de laquelle plusieurs agences ont examiné la portée et les modalités d'une initiative visant à mettre davantage l'accent sur les zones rurales dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Un atelier de suivi s'est tenu en juillet pour faire le point sur les progrès, en tenant compte du réexamen de la stratégie de réduction de la pauvreté mené en 2005 par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi que des débats dirigés par les Nations Unies sur les liens entre les stratégies de réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD.

Les participants sont convenus d'un certain nombre d'activités de suivi liées aux travaux, en cours ou prévus, des partenaires. Ces activités comprennent notamment:

- des analyses bibliographiques, des études de cas nationales, des enquêtes auprès des parties prenantes et des projets pilotes novateurs destinés à combler les lacunes dans les connaissances et à répertorier tant les bonnes pratiques que les échecs;
- au niveau national, des partenariats en matière de stratégie de réduction de la pauvreté axés sur:
 - la manière d'aider les gouvernements à formuler des politiques et stratégies sectorielles liées aux stratégies de réduction de la pauvreté;
 - l'institutionnalisation de la participation des ruraux pauvres aux processus de stratégie de réduction de la pauvreté;
 - le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation axés sur les résultats de la stratégie de réduction de la pauvreté;
 - le renforcement des capacités et la promotion de la mise en réseau des savoirs.

Interaction avec les forums mondiaux et régionaux sur les politiques Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes

Le Président du FIDA assure la présidence du Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes (HLCP), qui relève du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Principal organe de coordination des politiques présentant un intérêt pour l'ensemble du système des Nations Unies, le HLCP a procédé en 2005 à un examen approfondi de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et publié un rapport intitulé "One United Nations". Ce rapport, qui établit un bilan des actions entreprises par les organismes des Nations Unies en vue de la réalisation des OMD, met en évidence trois aspects transversaux: l'amélioration de la gestion des savoirs, le renforcement de la mobilisation des ressources et des capacités, et l'augmentation de la transparence et de la responsabilité. À l'invitation du Secrétariat des Nations Unies, le Président du FIDA, en sa qualité de Président du HLCP, a fourni une vue d'ensemble du rapport et en a présenté les conclusions clés au Segment de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies.

S'appuyant sur les orientations fournies à l'ensemble du système des Nations Unies par le document final du Sommet mondial de 2005, le HLCP a établi une liste de questions prioritaires exigeant un engagement de la part du comité, et notamment la consolidation de la paix, la promotion de l'égalité hommes-femmes, les migrations, l'emploi et la durabilité. Le comité a également mis en place deux groupes d'étude chargés d'étudier, respectivement, les problèmes de la lutte contre la criminalité transnationale et du développement économique.

Groupe des Nations Unies pour le développement

Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) est un instrument établi dans le contexte de la réforme des Nations Unies et réunissant 25 institutions spécialisées, parmi lesquelles le FIDA. Il élabore des politiques et des procédures permettant une collaboration accrue entre ces organismes, et joue de ce fait un rôle important dans les efforts en faveur de la simplification, de l'harmonisation et de l'alignement des Nations Unies. Il a été chargé d'appuyer les programmes mis en œuvre par les pays en développement pour réaliser les OMD, d'assurer dans chaque pays une présence cohérente des Nations Unies, et de contribuer au renforcement des capacités nationales.

Le FIDA apporte une contribution aux travaux que mène le GNUD pour améliorer la collaboration sur le programme des équipes de pays des Nations Unies, simplifier et harmoniser les procédures de programme, et fixer des orientations aux délibérations et à la prise de décisions du GNUD. Au cours de l'année 2005, le FIDA a participé à l'établissement de directives concernant le rôle des Nations Unies dans le renforcement des capacités nationales et locales et dans la détermination des modalités selon lesquelles les organismes n'ayant pas de représentant résident dans un pays pourront s'engager dans les programmes de pays des Nations Unies.

L'Union africaine

Le FIDA a poursuivi en 2005 sa coopération au plus haut niveau avec l'Union africaine. En janvier, le FIDA a participé à la sixième session ordinaire du Conseil exécutif et à la quatrième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, qui se sont toutes deux tenues à Abuja, au Nigéria. Plus de 40 chefs d'État et de gouvernement, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU, étaient présents à la Conférence. La sécurité alimentaire, le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses ont été les principaux thèmes de débat. Les conflits en Afrique et la réforme des Nations Unies ont également été discutés.

À l'invitation du Président de l'Union africaine, le Président Olusegun Obasanjo du Nigeria, et du Président de la Commission de l'Union africaine, le Professeur Alpha Oumar Konaré, le Président du FIDA a participé à une session à huis clos traitant entre autres de la sécurité alimentaire. Les dirigeants des pays africains et le Secrétaire général de l'ONU étaient présents à cette session.

Les dirigeants des pays africains ont demandé au FIDA, à la FAO et au PAM d'aider l'Union africaine à rédiger le rapport sur la sécurité alimentaire en Afrique. Ce rapport a été achevé en août 2005, et sera présenté à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union en février 2006. Le FIDA a mis deux consultants et un appui technique à la disposition de l'Union africaine durant la préparation du rapport.

Conseil économique et social des Nations Unies

La session 2005 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a examiné les progrès réalisés et recensé les difficultés et les possibilités futures en matière de réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire et par d'autres conférences et réunions au sommet des Nations Unies. Le FIDA a participé activement aux réunions préparatoires et au Segment de haut niveau, soulignant la nécessité de se concentrer sur le développement agricole et rural pour réaliser les OMD. Les conclusions de la session de l'ECOSOC ont ensuite servi de référence au cours des débats du Sommet mondial de 2005.

À l'occasion de la réunion préparatoire de l'ECOSOC, au mois de mars, le FIDA a organisé avec la FAO et le PAM une table ronde sur l'éradication de la pauvreté et de la

faim. Cette table ronde a été axée sur les options concrètes et les recommandations spécifiques afin de redoubler d'efforts pour réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de personnes souffrant de la faim et de l'extrême pauvreté dans le monde.

À la réunion de juillet du Segment de haut niveau, le FIDA a participé à l'organisation d'un forum devant faire le point sur les progrès de la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le développement rural intégré, adoptée en 2003 par l'ECOSOC. Un débat approfondi a été consacré au thème du développement rural, et le FIDA a fait part de son expérience dans la mise en œuvre de la déclaration. Les intervenants ont été unanimes à souligner l'importance du développement agricole et rural pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD.

Sommet mondial de 2005

La participation du FIDA au Sommet mondial de 2005 était guidée par un double objectif: appuyer les efforts de mobilisation des ressources et renforcer la sensibilisation aux politiques de réduction de la pauvreté rurale. Les diverses initiatives prises par le FIDA au cours de l'année pour attirer l'attention sur la pauvreté rurale ont contribué à garantir la mention de cette préoccupation dans le document final du Sommet mondial de 2005. Au Sommet, les dirigeants de la planète sont convenus que le développement agricole et rural doit être intégré de manière urgente dans les stratégies nationales de développement. Le développement dans ces secteurs doit faire partie intégrante des politiques de développement nationales et internationales, et il faudra à cet effet augmenter sensiblement les investissements productifs et l'appui à ces secteurs.

En collaboration avec le Gouvernement du Japon, le FIDA a organisé en marge du Sommet une manifestation sur l'autonomisation économique des femmes rurales. Cette manifestation a donné l'occasion d'aborder les liens entre la réduction de la pauvreté, l'autonomisation économique des femmes rurales et l'égalité hommes-femmes. Les participants au panel sont tombés d'accord sur la liste des principaux défis socioéconomiques auxquels doivent faire face les femmes rurales, et ont mis en lumière les approches politiques et les expériences nationales ayant permis de relever ces défis avec succès. Les débats ont confirmé le large consensus, entre responsables des politiques et praticiens du développement, sur le rôle décisif que jouent les femmes rurales dans la réalisation des OMD.

Forum agricole de Dakar

Le Forum agricole de Dakar s'est tenu en février 2005. Réuni à l'initiative du Président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade, le forum a réuni des chefs d'État, des universitaires, des praticiens du développement et des organisations paysannes pour débattre de la "fracture agricole" et de l'avenir de l'agriculture africaine. Les organisations paysannes ont tenu une réunion préalable au forum.

Sept chefs d'État, parmi lesquels les Présidents du Nigéria et de la France, la plupart des ministres africains de l'agriculture et divers autres dirigeants africains ont participé au forum. Des représentants d'organisations paysannes de diverses régions du monde s'étaient réunis, avant le forum, pour exprimer leurs préoccupations à propos des échanges internationaux et de leur impact sur les familles paysannes.

Le FIDA a participé, sur les plans financier et technique, aux deux manifestations. Dans son allocution, le Président du FIDA a souligné à quel point il est important que les ruraux pauvres puissent faire entendre leur voix et que leurs besoins soient pris en considération dans la formulation de politiques les concernant. Le FIDA favorise ce processus en œuvrant au renforcement des organisations paysannes. À la réunion précédant le forum, l'équipe du FIDA a sollicité des réactions à la proposition de créer un forum des organisations paysannes qui se réunirait à l'occasion du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Le forum de Dakar a permis un débat ouvert et constructif, entre un large éventail de parties prenantes, et une sensibilisation accrue au rôle central de l'agriculture dans le développement durable. Un consensus général s'est dégagé quant à la nécessité, pour les pays en développement, d'adopter des politiques nationales d'appui à l'agriculture.

Réunion internationale sur le développement durable des petits États insulaires en développement

Le FIDA a participé en janvier 2005 à la réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui s'est tenue à Maurice. Le Plan d'action de la Barbade avait été établi en 1994 par la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement.

Le FIDA a présenté à la réunion un document sur le thème du renforcement du développement durable des petits États insulaires en développement, mettant en relief les enseignements tirés de l'expérience des projets de développement dans ces pays, et en particulier des approches du développement axées sur les personnes.

La réunion a observé que des progrès avaient été accomplis au cours de la décennie écoulée. Certaines petites îles ont pu créer des créneaux commerciaux, en particulier dans des services comme la finance, le tourisme et les technologies de l'information et de la communication. Ces dernières, en particulier, ont contribué à réduire leur isolement. La réunion a aussi recensé et examiné les questions nouvelles et émergentes, parmi lesquelles le commerce, le VIH/sida, les sources d'énergie renouvelables, les technologies de l'information et de la communication et la sécurité.

La réunion a offert au FIDA l'occasion de renforcer ses réseaux avec les représentants des petits États insulaires et les organisations appartenant à la société civile et les ONG travaillant avec les petits États insulaires en développement.

Beijing + 10

Au début de l'année 2005, le FIDA a participé à la réunion d'examen et d'évaluation de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de Beijing. La Commission des Nations Unies sur le statut de la femme a consacré sa session ordinaire à l'examen des réalisations et à la détermination des obstacles qui subsistent à la mise en œuvre de la Plate-forme d'action de Beijing. Une équipe conjointe FIDA/Coalition internationale pour l'accès à la terre, qui comprenait aussi des représentants d'ONG du Népal et de l'Afrique australe, a également participé à la réunion.

Cette manifestation, d'ampleur mondiale, a réuni des représentants de haut niveau des gouvernements et du système des Nations Unies, et plus de mille représentants de la société civile. Plus de 260 manifestations se sont déroulées en marge de la réunion.

Au cours de la conférence, le FIDA a insisté sur la nécessité d'améliorer l'accès des femmes aux ressources productives. Il a organisé une table ronde sur le thème de l'accès des femmes rurales à la terre et à la propriété et, conjointement avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre, a organisé une manifestation parallèle sur le thème de l'accès des femmes à la terre et à l'eau. Le FIDA a également profité de cette réunion pour renforcer les partenariats et les réseaux avec les principaux acteurs, comme les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les ONG, sur les thèmes essentiels que constituent l'égalité hommes-femmes, la terre et l'eau; le statut des femmes dans les zones rurales; l'autonomisation économique; et les peuples autochtones.

Activités de mobilisation en 2005

Le FIDA a mené des activités de mobilisation dans plusieurs pays en 2005. Le Japon peut être cité comme exemple de pays prioritaire pour l'organisation. Au cours d'une visite effectuée au Japon en juin, le Président du FIDA a donné, à l'Université de Tokyo, une conférence publique portant principalement sur les investissements dans l'agriculture comme clé de l'éradication de la pauvreté rurale. Quelque 300 étudiants y ont assisté et ont participé à une séance animée de questions et réponses avec le Président après son exposé.

Au mois d'août, le FIDA était présent dans le pavillon des Nations Unies à l'exposition internationale de 2005, qui s'est tenue à Aichi, au Japon, et a organisé une conférence-débat sur le thème des peuples autochtones et de la gestion des ressources naturelles. Le film *Still, the children are here*, qui montre comment les communautés autochtones du

nord-est de l'Inde pratiquent encore des méthodes traditionnelles de riziculture, a été présenté au cours de la manifestation. Des parlementaires, parmi lesquels un ancien Premier Ministre du Japon, et des représentants d'ONG, ont pris part au débat.

En octobre, pour la première fois, le FIDA a joué un rôle dans le Global Festa, un festival international organisé par le Ministère japonais des Affaires étrangères, l'Agence japonaise de coopération internationale et la Banque japonaise pour la coopération internationale. Le festival sensibilise l'opinion publique à la coopération internationale du Japon en faveur du développement durable. Plus de 30 000 personnes ont visité le Global Festa 2005, qui s'est ouvert par un atelier organisé par le FIDA attirant des participants représentant un large éventail de parties prenantes au Japon, parmi lesquelles des agents du développement, des enseignants de l'université, des représentants d'ONG et des étudiants.

Au mois d'octobre également, le FIDA a organisé au Congrès des États-Unis un séminaire au cours duquel a été examiné l'engagement du secteur privé dans le domaine du microfinancement. La réunion a été coparrainée par le Congressional Hunger Center. Les débats ont été axés sur des cas concrets observés sur le terrain, et communiqués par deux ONG partenaires du FIDA, FINCA International et ACCION International.

Septième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification

Une équipe du FIDA a participé, au mois d'octobre, à la septième session de la Conférence des Parties (COP 7) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), qui s'est tenue à Nairobi. Le FIDA a présenté un examen de son portefeuille de programmes et projets faisant apparaître que le nombre d'activités en rapport avec la CCD avait régulièrement augmenté entre 2002 et 2004. L'examen a été réalisé en étroite collaboration avec le Mécanisme mondial (voir page 77).

Au cours de la réunion du Segment de haut niveau de la COP 7, le Vice-Président du FIDA a souligné, dans une déclaration, qu'il est important d'aborder les questions en rapport avec la dégradation des sols. Du fait du lien étroit entre la dégradation des sols et la pauvreté, il est essentiel d'inverser le processus de désertification pour réaliser le premier des OMD, qui est de réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté.

Le Vice-Président s'est aussi adressé, durant la COP 7, à la sixième table ronde de parlementaires. Il a invité ces derniers à jouer leur rôle et à influencer sur les responsables des politiques et les décideurs de leurs pays et de leurs régions en vue d'une mise en œuvre effective de la CCD. Un court film du FIDA sur le Burkina Faso a été projeté.

Au cours de la session, le FIDA a participé à des entretiens portant sur les manifestations prévues en 2006, proclamée Année internationale des déserts et de la désertification. Le FIDA sera en effet l'un des points focaux des programmes de cette année. À l'occasion de la COP 7, le magazine *Africa Week* a publié un article, annoncé en couverture, sur le FIDA et la désertification.

L'unité du FIDA pour le FEM, récemment créée (voir page 35), a également apporté une importante contribution à la COP 7. L'unité a organisé plusieurs réunions et manifestations parallèles, auxquelles elle a participé, et notamment la présentation du Programme de partenariat sur la gestion durable des terres au Burkina Faso et le lancement de l'initiative TerrAfrica, tout en poursuivant de nouveaux partenariats et de nouvelles initiatives. Avec l'appui financier du Secrétariat du FEM, l'unité a aussi organisé une visite sur le terrain, au Kenya, à un projet pilote appuyé par le FIDA et le FEM.

Sommet mondial sur la société de l'information

Durant la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui a eu lieu à Tunis du 15 au 18 novembre, le FIDA a organisé une réunion-débat sur le thème "Connecter les communautés rurales pour éradiquer la pauvreté rurale". L'objectif était de mettre en relief les problèmes et les enseignements tirés, tels qu'ils ressortent du First Mile Project, mené par le FIDA en République-Unie de Tanzanie, et d'en examiner les conséquences aux plans régional et mondial.

Le but principal du First Mile Project est de déterminer si l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) peut aider les populations rurales pauvres à communiquer et à négocier avec d'autres participants à la chaîne de commercialisation pour établir des relations commerciales plus équitables et plus efficaces.

Le débat a mis en particulier l'accent sur des thèmes tels que:

- l'importance du contenu local pertinent
- la manière dont les populations locales utilisent les TIC et les adaptent de façon novatrice à leurs réalités et à leurs besoins
- TIC traditionnelles et nouvelles TIC: convergence et complémentarité
- l'importance d'un environnement politique et réglementaire porteur.

De nouvelles idées ont surgi du débat sur la manière d'accroître l'impact positif des TIC dans les zones rurales des pays en développement, et sur les moyens de faire en sorte que les TIC puissent contribuer de manière significative, concrète et durable à l'éradication de la pauvreté rurale et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Année internationale du microcrédit

L'Année internationale du microcrédit a été célébrée en 2005. Près des trois quarts des programmes et projets du FIDA apportent des services financiers aux populations rurales pauvres, et l'organisation a pris une part active aux manifestations de cette année.

Pour marquer cette année et faire connaître son expérience sur le terrain, le FIDA a préparé un ensemble d'outils et de publications sur les questions clés du microfinancement. Il a aussi soutenu la recherche, en œuvrant avec le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP) à l'élaboration d'un programme de recherche sur le microfinancement de l'agriculture mis à la disposition des donateurs et des praticiens. Il a soutenu l'innovation, en organisant un concours d'innovations rurales pour les pauvres, un mécanisme impulsé par la demande qui apporte des fonds à des institutions de microfinancement proposant de nouvelles approches de la prestation de services dans les zones rurales.

En partenariat avec le réseau d'échange d'informations microfinancières (MIX), le FIDA a continué de promouvoir le suivi de la performance et la transparence de ses partenaires dans le domaine du financement rural par le biais de la bourse électronique d'informations sur la microfinance. Le FIDA a également participé à la préparation du *Livre bleu sur la création de secteurs financiers accessibles à tous*, réunissant les expériences des institutions de microfinancement.

En avril, le FIDA a participé à la Réunion de conseils du Sommet du microcrédit de la région Amérique latine et Caraïbes, qui a attiré l'attention sur l'importance des services financiers pour les populations rurales pauvres. L'organisation a aussi pris part, au mois de juin, au siège de la FAO, à une conférence réunie pour débattre de l'importance des services de microassurance pour les pauvres.

Tout au long de l'année, des articles et des éditoriaux ont été rédigés et diffusés par le biais de publications comme *All Africa*, d'émetteurs radio comme le Kenya Broadcasting Corporation, et d'agences de presse internationales comme Associated Press. Une campagne a été également lancée par courrier électronique, avec l'inclusion d'un message sur la microfinance dans chaque courrier électronique envoyé depuis le siège du FIDA.

Commission économique pour l'Afrique

En mai 2005, le Vice-Président du FIDA a participé à la trente-huitième session de la Commission/Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui s'est tenue à Abuja, au Nigéria. La session, organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (ECA), avait pour thème cette année la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. La conférence a été précédée de la vingt-quatrième réunion du Comité d'experts, à laquelle le FIDA a également participé.

La conférence a souligné le fait que les pays africains demeurent, dans leur majorité, confrontés à de sérieux problèmes et ne sont pas en passe de réaliser les OMD d'ici à 2015. Dans ce contexte, la plus haute priorité a été attribuée au développement agricole et rural. Le FIDA a présenté un document sur le thème de la pauvreté rurale et des défis que posent les OMD en Afrique. S'inspirant de la contribution du FIDA au débat, la déclaration ministérielle a insisté sur les questions relatives à la réduction de la pauvreté rurale et à l'accès des ruraux pauvres aux marchés.

La réunion a recommandé l'élaboration, par les pays africains, d'une deuxième génération de stratégies de réduction de la pauvreté, qui prennent pour point de départ les documents existants de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) afin de mieux cibler les OMD et d'aborder les domaines critiques. Le FIDA œuvrera avec les pays afin de garantir que les nouveaux DSRP mettent davantage l'accent sur la réduction de la pauvreté rurale et prévoient des approches du développement favorables aux pauvres.

Travaux sur l'égalité entre les sexes menés au siège des Nations Unies à New York

Tout au long de l'année, le FIDA a fait ressortir l'importance des questions liées à l'égalité hommes-femmes dans la réduction de la pauvreté rurale, et en particulier la nécessité d'autonomiser les femmes rurales, à l'occasion de diverses manifestations qui se sont déroulées au siège des Nations Unies. On peut citer, notamment, la session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, de la Commission sur le Statut des femmes, et de la Commission sociale, humanitaire et culturelle de l'Assemblée générale des Nations Unies. Grâce au travail mené sur ces divers fronts, la situation des femmes rurales a pu bénéficier d'une attention accrue au sein des organes pertinents des Nations Unies, et il est fait davantage référence aux questions intéressant les femmes rurales dans les textes réglementaires, tout comme dans le document final du Sommet mondial de 2005.

Autres enceintes politiques

Au mois de mars, le FIDA a coparrainé à Washington, en association avec le Center for Global Development, un séminaire intitulé Poverty Reduction as if Rural People Mattered (réduire la pauvreté comme si les populations rurales avaient de l'importance). Le séminaire visait à sensibiliser les décideurs politiques à la nécessité d'accorder une plus grande priorité au développement rural dans le cadre des efforts généraux de réduction de la pauvreté. Près de 200 personnes ont participé à cette manifestation qui a suscité un débat animé et qui s'inscrivait dans le contexte des initiatives en cours pour faire mieux connaître les dimensions de la pauvreté rurale et du développement.

Partenariats

Le téléphone portable est devenu un important moyen de communication des informations sur les marchés entre les groupes d'agriculteurs du district de Babati en République-Unie de Tanzanie.



Fonds belge de survie

L'année 2005 a été très importante pour le partenariat entre le Fonds belge de survie (FBS) et le FIDA. Elle a débuté au mois de février par la célébration du vingtième anniversaire de ce partenariat lors de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Le Président de l'Ouganda, M. Yoweri Museveni, et le Premier Ministre belge, M. Guy Verhofstadt, ont prononcé des allocutions à cette occasion. M. Verhofstadt a souligné la synergie entre le FIDA et le FBS, qui partagent la même philosophie et œuvrent ensemble à la réalisation des OMD en privilégiant plusieurs thèmes: réduction de la mortalité infantile, éducation de base pour tous, santé maternelle, prévention du VIH/sida et développement durable. Le Président Museveni a prononcé le discours d'ouverture du Conseil des gouverneurs et a félicité le FIDA pour sa contribution au développement rural en Ouganda et dans d'autres pays à travers le monde.

Au cours de l'année 2005, le FIDA et le gouvernement belge ont poursuivi la consolidation des éléments stratégiques d'un partenariat établi de longue date. Des efforts particuliers ont été consacrés aux thèmes des évaluations, de la gestion des savoirs, du renforcement du dialogue avec la Belgique et d'un appui plus efficace à l'exécution des projets.

À la fin 2005, le FBS avait accordé des dons d'un montant d'environ 140,0 millions de USD, en faveur de 43 programmes et projets mis en œuvre dans les pays suivants: Angola, Burkina Faso, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie nord-occidentale (Somaliland) et Tchad.

En juillet 2005, le Gouvernement belge a autorisé le FBS à apporter un financement supplémentaire de 525 000 euros (627 000 USD) au projet de développement des cultures vivrières dans la région Nord en Angola, qui a redémarré en 2003 avec le début du processus de paix. Les fonds serviront à consolider la composante relative au relèvement des communautés qu'il finançait déjà. L'axe essentiel consiste en la construction et la remise en état des écoles, centres de santé, puits, points d'eau, routes et ponts, autant d'éléments qui contribueront à la réinstallation des familles revenant dans les zones rurales après la guerre.

Un cofinancement de 4,9 millions d'euros (5,9 millions de USD) a également été approuvé pour le programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord du Mali, dont les activités vont bientôt débiter. Les fonds serviront au développement durable des composantes du programme relatives à la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement.

Dans le cadre du partenariat entre le FIDA, le FBS et la Coalition internationale pour l'accès à la terre, le FBS a accepté de financer le programme conjoint d'action concertée sur les questions foncières au Niger et en Ouganda. Le FBS accordera un montant maximum de 425 000 euros (500 000 USD) pour le programme pilote de deux ans, qui comprend une composante de recherche-action sur les questions relatives aux régimes fonciers.

Au cours de l'année 2005, un nouveau programme FIDA/FBS a été formulé pour la République démocratique du Congo. Le programme de réhabilitation de l'agriculture dans la Province orientale prend en compte les enseignements tirés du programme de relance agricole dans la Province de l'Équateur, également cofinancé dans le pays par le FIDA et le FBS. L'accent a été mis en particulier sur les enseignements tirés à propos des interventions d'après conflit et d'après crise, de l'appui aux organisations paysannes, et du renforcement des capacités des services publics.

En 2005, pour la première fois, le FIDA a proposé au FBS de cofinancer un programme fondé sur une approche sectorielle, le programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral en République-Unie de Tanzanie. Le cofinancement du FBS, d'un montant de 4,0 millions d'euros (4,8 millions de USD) est destiné à des investissements dans le secteur social, qui feront fond sur les succès d'un projet antérieur financé par le FBS dans le pays. Les activités réalisées par le projet

Approvisionnement en eau et services de santé dans les zones marginales seront consolidés dans deux districts, et de nouvelles activités entreprises dans un troisième district. On estime que 73 villages bénéficieront des installations d'approvisionnement en eau qu'apportera le nouveau programme.

Au cours de l'année 2005, le FBS a approuvé un financement relais de 400 000 euros (500 000 USD) en faveur du programme de développement réalisé en Ouganda par l'UWESO. Ce programme constitue un modèle unique, novateur et reproductible d'interventions pour la réduction de la pauvreté dans des contextes d'après conflit et de VIH/sida. Conformément aux recommandations contenues dans l'évaluation terminale du programme, l'UWESO va entreprendre un processus de réforme institutionnelle qui conduira à une pleine durabilité et à un cofinancement du programme par plusieurs donateurs.

Le FBS a participé, en 2005, à des examens à mi-parcours de plusieurs projets: le programme de développement communautaire intégré du nord-ouest, au Somaliland (région nord-ouest de la Somalie); le projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala, au Mozambique; et le projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka, en Érythrée. Les examens ont permis de recenser les obstacles à l'exécution et de recommander des mesures correctives. En Érythrée et au Mozambique, des mesures ont été prises pour améliorer le fonctionnement des composantes services sociaux financées par le FBS, et pour les intégrer plus étroitement dans le cadre d'ensemble des projets. En Somalie, l'examen a confirmé que la performance d'ensemble de l'exécution était satisfaisante, compte tenu en particulier de la complexité du contexte social dans lequel se déroule le programme.

Suivant les directives données par l'Institut de médecine tropicale d'Anvers, en Belgique, une enquête d'évaluation de l'impact a été réalisée pour trois composantes – eau, assainissement et santé – financées par le FBS dans le cadre du projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud, en Éthiopie. Cette enquête permettra de disposer d'un tableau complet des réalisations et de l'impact des composantes financées par le FBS à tous les niveaux de l'exécution du projet, et les conclusions seront intégrées au rapport d'achèvement du projet.

En février 2005, six parlementaires belges, accompagnés de représentants de la Direction générale de la coopération au développement, du Cabinet du Ministre belge de la coopération au développement et de partenaires du FBS, ont effectué une visite au projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié, au Niger. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'activités périodiques de sensibilisation et de suivi, et d'un examen d'ensemble du portefeuille du FBS dans le pays.

Coalition internationale pour l'accès à la terre

Depuis sa création en 1995, la Coalition internationale pour l'accès à la terre a joué le rôle de forum de concertation sur les politiques et d'organisatrice de programmes et d'activités conjointes entre organisations intergouvernementales, gouvernementales et appartenant à la société civile, l'objectif étant d'améliorer l'accès des ruraux pauvres à la terre et aux autres moyens connexes de production. La Coalition, installée dans les locaux du FIDA, est dirigée de manière indépendante par une Assemblée des membres, qui se réunit tous les deux ans, et par un Conseil de la Coalition, au sein duquel siègent six organisations intergouvernementales et huit organisations appartenant à la société civile, qui se réunit deux fois par an. En 2005, l'Assemblée des membres s'est réunie à Santa Cruz, en Bolivie.

Six domaines stratégiques constituent les éléments clés du programme d'action de la Coalition:

- constituer des coalitions et des réseaux;
- créer des espaces de dialogue;
- plaider en faveur d'un accès sûr à la terre pour les ruraux pauvres;
- promouvoir l'autonomisation des communautés et le renforcement de leurs capacités;
- recueillir et partager les connaissances;
- reproduire à plus grande échelle les expériences de la société civile.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre ne finance pas de projets.

La réunion de l'Assemblée des membres en Bolivie, au mois de mars, a constitué le point fort de l'année. Les membres et les partenaires venus de 40 pays ont pu partager leurs meilleures pratiques et donner des orientations aux activités stratégiques et opérationnelles de la Coalition au cours des deux années suivantes. Cette réunion était la première que l'Assemblée ait tenue en dehors de Rome, et les délégués sont convenus que de prochaines réunions des membres devraient se tenir à nouveau dans les régions en développement. Le choix de la Bolivie a permis d'effectuer des visites sur le terrain et de concentrer l'attention internationale sur la question de la réforme agraire, suscitant plus de 100 reportages et articles dans les médias. Il a également renforcé la solidarité internationale, tant avec le Président de la Bolivie et son gouvernement qu'avec les organisations appartenant à la société civile, à l'appui des efforts conjoints qu'ils déploient pour faire progresser le programme de réforme agraire dans leur pays. La Déclaration pour une action collective adoptée par l'Assemblée servira de base au travail d'orientation et de plaidoyer de la Coalition jusqu'à la prochaine Assemblée, en 2007.

L'Assemblée a résumé en dix principes les enseignements dont l'application peut contribuer au succès des programmes de réforme agraire et de développement rural:

- situer l'accès à la terre dans un cadre sociopolitique;
- créer des espaces pour le dialogue destinés à plusieurs parties prenantes;
- renforcer le rôle des communautés dans la prise de décisions;
- promouvoir un principe de précaution pour l'utilisation de la terre comme garantie;
- soutenir et protéger la propriété commune et les droits collectifs à la terre;
- plaider pour une protection légale des droits des ménages pauvres aux ressources;
- encourager l'exécution par le gouvernement des engagements internationaux de réforme agraire;
- soutenir les stratégies pour prévenir et résoudre les conflits basés sur les ressources;
- encourager les pays à établir des processus de prise de décisions participatifs;
- utiliser la technologie de l'information pour renforcer l'action collective.

Ces dix enseignements peuvent aider les gouvernements et d'autres parties prenantes à préparer leur participation à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (ICARRD), qui se tiendra à Porto Alegre, au Brésil, en mars 2006.

En 2005, la Coalition internationale pour l'accès à la terre a appuyé 62 projets menés par ses partenaires de la société civile dans 42 pays. Ces projets étaient répartis entre le Mécanisme de potentialisation des communautés (41 projets), le Programme des connaissances (11 projets) et le Programme de soutien aux réseaux (10 projets).

La Coalition contribue à l'élaboration des politiques publiques sur les questions se rapportant à l'accès à la terre et aux ressources productives en générant de nouveaux savoirs et des connaissances supplémentaires fondés sur les expériences acquises au niveau de la base, en identifiant les meilleures pratiques, en appuyant les expériences à base communautaire et en poursuivant un travail normatif. Ce faisant, la Coalition internationale pour l'accès à la terre introduit d'importants thèmes fonciers dans son plaidoyer, et les place à l'ordre du jour des manifestations internationales, régionales et nationales.

En 2005, en consultation avec ses partenaires – organisations intergouvernementales et organisations appartenant à la société civile – la Coalition a formulé des politiques sur quatre thèmes:

- conflits sur la terre;
- systèmes de propriété collective;
- pasteurs et problèmes de régime foncier;
- le coût de la terre ou les fonds fonciers peuvent-ils œuvrer pour les pauvres?

Une analyse comparative des politiques et des programmes fonciers multilatéraux et bilatéraux a également été réalisée, et ses résultats publiés sont disponibles auprès du Secrétariat. On pourra trouver d'autres informations sur la Coalition internationale pour l'accès à la terre sur Internet, à l'adresse <http://www.landcoalition.org>.

Le Mécanisme mondial

Créé en 1997, le Mécanisme mondial est l'organe de la CCD chargé d'aider les pays membres à mobiliser des ressources pour mettre un terme à la dégradation des terres et à la pauvreté. Le Mécanisme mondial apporte aussi une contribution aux processus nationaux d'élaboration des politiques, et aide les gouvernements à intégrer dans leurs cadres de développement les questions relatives à la gestion durable des terres. Le Mécanisme mondial est installé, depuis sa création, au siège du FIDA, et les deux organisations travaillent en étroite liaison. En 2005, le FIDA a assuré la présidence du Comité de facilitation du Mécanisme mondial.

Depuis la création du Mécanisme mondial, le FIDA a apporté une contribution de 6,3 millions de USD à son budget opérationnel, ce qui a permis au Mécanisme de jouer un rôle de catalyseur de financement grâce auquel 29 pays et 12 sous-régions ont élaboré et exécuté des programmes d'action de la CCD. Le FIDA continue à mettre à la disposition du Mécanisme mondial des services administratifs complets sur les plans du développement des ressources humaines et de la gestion financière.

La désignation, en 2005, d'un nouveau directeur du Mécanisme mondial a été suivie de l'élaboration d'une stratégie unifiée et d'une approche plus volontariste de la mobilisation des ressources. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, le Mécanisme mondial:

- apportera un appui à long terme aux pays partenaires;
- participera à des interventions stratégiques à petite échelle, aux niveaux national et régional;
- collaborera aux processus régionaux qui appuient la concertation sur les politiques publiques.

Le renforcement de la coopération avec le FIDA constituera l'un des axes principaux de l'approche stratégique du Mécanisme mondial pour le prochain exercice biennal (2006-2007). Au cours des 25 dernières années, le FIDA a engagé près de 3,5 milliards de USD à l'appui de la mise en valeur des régions sèches, et son appui à la CCD va croissant. La part des prêts et dons en rapport avec la CCD dans le portefeuille du FIDA est passée de 35 pour cent en 2002 à 55 pour cent en 2004.

En octobre 2005, le Mécanisme mondial et le FIDA ont participé, à Nairobi, à la septième session de la Conférence des Parties (COP 7), qui supervise la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification. Les participants ont examiné un rapport soumis par le Mécanisme mondial sur ses travaux et sur les succès rencontrés dans la mobilisation de ressources financières pour aider les pays touchés. La réunion a également entériné la stratégie unifiée et l'approche volontariste du Mécanisme mondial. C'est sur cette base que le Mécanisme mondial a préparé, dans les derniers mois de l'année, son plan de travail et son budget pour 2006 et a commencé à réviser son plan d'activité glissant pour les prochaines années.

Au cours de la COP 7, la Banque mondiale a lancé le programme TerrAfrica, qui vise à renforcer les investissements consacrés à la gestion durable des terres en Afrique. Le Mécanisme mondial fait partie du comité de pilotage de TerrAfrica, eu égard au rôle institutionnel qu'il joue dans la CCD en tant que mécanisme financier.

Le premier examen du portefeuille de prêts et de dons du FIDA en rapport avec les objectifs de la CCD a été présenté à la COP 7. Cette démarche conjointe du FIDA et du Mécanisme mondial a montré que 68,5 pour cent de l'ensemble des prêts et 38,5 pour cent de l'ensemble des dons approuvés entre 2002 et 2004 avaient un rapport avec la Convention. L'examen a utilisé la méthodologie dite des marqueurs Rio, élaborée par le Mécanisme mondial et le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Les marqueurs Rio identifient les activités qui ciblent les objectifs des trois conventions de Rio: la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, et la CCD. L'examen a été bien accueilli et d'autres organisations, comme la Banque mondiale, ont exprimé leur intérêt pour cette méthodologie.

Une deuxième phase d'examen du portefeuille a été approuvée. Elle devra affiner la méthodologie, examiner les raisons et les mécanismes incitatifs conduisant à l'intégration de la gestion durable des terres dans les stratégies et les cycles de planification du FIDA, et communiquer les résultats à d'autres organisations intéressées. Les enseignements tirés seront intégrés aux notes d'apprentissage du FIDA (voir page 37) afin que les chargés de programme de pays puissent les utiliser dans la formulation des projets. Cette approche permettra d'intégrer davantage les objectifs de la CCD dans les opérations du FIDA, de mieux rendre compte des activités en rapport avec la CCD et de promouvoir l'apprentissage par l'expérience.

Au cours de l'année 2005, en collaboration avec le FIDA et d'autres organisations partenaires et dans le cadre de son approche volontariste, le Mécanisme mondial a élaboré une stratégie de communication et de gestion des savoirs incluant un programme de manifestations et d'initiatives pour 2006, Année internationale des déserts et de la désertification. Le programme mettra en évidence le caractère mondial de la désertification et ses effets – coûts environnementaux, sociaux et économiques – dramatiques; il vise à assurer à la gestion durable des terres une priorité élevée dans le programme d'action international pour le développement.

Promotion des innovations et des partenariats en matière de recherche: le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et le Forum mondial sur la recherche agronomique

Le FIDA a poursuivi, au cours de l'année, son action pilote au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), dont il est l'un des coparrains, avec la Banque mondiale, la FAO et le PNUD. Le FIDA a constamment souligné la nécessité de mener des recherches visant à améliorer la mise au point de technologies au service des pauvres et en accroître l'impact, et de promouvoir les changements méthodologiques connexes sur les plans institutionnel et professionnel. En 2005, le FIDA a approuvé plusieurs dons, d'un montant total de 4,75 millions de USD, en faveur de quatre programmes menés par le GCRAI.

Le FIDA a aussi continué de jouer un rôle actif au sein du Conseil exécutif du GCRAI, contribuant au dialogue sur la mesure des performances et à l'alignement des programmes et des modes d'organisation, dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience des processus de recherche et de développement du système du GCRAI. Le FIDA a par ailleurs contribué à un ouvrage intitulé *Agricultural research and poverty reduction: some issues and evidence (Recherche agricole et réduction de la pauvreté: quelques problèmes et données concrètes)*, qui a été largement diffusé dans le réseau mondial de recherche agricole en 2005.

En tant que coparrain du GCRAI, le FIDA apporte aussi son appui à la mise au point de mécanismes efficaces et intégrés de gouvernance de la recherche répondant aux besoins des populations rurales pauvres, et souligne l'importance d'une interaction systématique avec les partenaires de la recherche en aval, parmi lesquels les instituts nationaux de recherche agricole, les ONG, les écoles d'agriculture de niveau universitaire, le secteur privé et les organisations de producteurs.

Le FIDA a soutenu le Forum mondial sur la recherche agronomique depuis sa création, en 1996. Le Forum a pour rôle d'appuyer les partenariats de recherche en collaboration à l'échelle mondiale. Il favorise l'intégration des processus décisionnels qui établissent et réalisent des programmes de recherche au niveau mondial, référence étant faite en particulier à la participation des organisations appartenant à la société civile, comme les associations paysannes et les ONG. C'est cet aspect des travaux du Forum que soutient le FIDA.

En 2005, le Forum mondial a commencé à collaborer avec la Fédération internationale des producteurs agricoles à la recherche de moyens novateurs permettant d'établir des liens entre les initiatives locales qui autonomisent les agriculteurs, en tant que chercheurs, et les mesures collectives prises en leur nom par les organisations de producteurs en vue d'influer sur les décisions stratégiques affectant la recherche et le développement. Le soutien du

FIDA à cette initiative a pour but de renforcer l'action menée au niveau du terrain pour mettre en place des mécanismes plus démocratiques de gouvernance de la recherche. Cette approche facilite la participation de différents groupes d'intérêts, profitant aux petits exploitants et les associant à toutes les phases du processus décisionnel.

Les partenariats avec des organisations intergouvernementales

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

Le FIDA a continué, au cours de l'année 2005, à appuyer le NEPAD, s'attachant en particulier à faire en sorte que les organisations paysannes soient pleinement associées à la planification de la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP).

Grâce aux ressources supplétives fournies par l'Italie, le FIDA a soutenu les consultations menées entre les organisations paysannes nationales et sous-régionales pour leur permettre de convenir d'une vision commune du développement de l'agriculture en Afrique. Les délégués se sont préparés, sur la base de ces consultations, à représenter les positions de la base à une série de réunions régionales organisées par le NEPAD pour planifier la mise en œuvre du CAADP.

En mai 2005, le FIDA a participé au Sommet G8/NEPAD sur la mise en œuvre du CAADP. Ce sommet, qui s'est tenu à Accra, au Ghana, a réuni des représentants des gouvernements, des dirigeants du secteur privé, des membres du G8, des chefs d'organisations bilatérales et multilatérales de développement, des communautés économiques régionales, des organisations appartenant à la société civile et des organisations paysannes, dont les contributions ont été parmi les plus remarquées de la réunion.

Prenant la parole à ce sommet, le Vice-Président du FIDA a souligné que l'organisation continuera d'œuvrer à l'appui du processus de mise en œuvre du CAADP, mettant les paysans et leurs organisations professionnelles en mesure de jouer un rôle actif, et renforçant les capacités des communautés économiques régionales.

Le FIDA jouera aussi un rôle de premier plan dans des initiatives spécifiques que prendra le NEPAD pour reproduire à plus grande échelle les innovations, comme le Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA), ainsi que dans la diffusion des techniques de transformation et dans le développement de marchés régionaux pour le manioc, dans les approches améliorées de l'utilisation agricole de l'eau, et la promotion de la finance rurale aux niveaux régional et continental.

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international

Le FIDA et le Fonds de l'OPEP ont publié conjointement, en 2005, une brochure illustrant le travail qu'ils ont réalisé en commun au cours des 26 dernières années. Cette brochure, *"Le FIDA et le Fonds de l'OPEP: un partenariat pour l'éradication de la pauvreté rurale"* a été lancée le 1^{er} octobre, lors de la quatrième session de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA, qui s'est tenue à Doha, au Qatar.

Le Président du FIDA et le Directeur général du Fonds de l'OPEP ont eu, en septembre 2005, des entretiens au cours desquels ils ont fait le point sur les opérations en cours et examiné les moyens de prolonger les succès du partenariat.

Le Fonds de l'OPEP est, après la Banque mondiale, le plus important cofinanceur des programmes et projets parrainés par le FIDA. Au cours de ces 26 années de collaboration, le FIDA a travaillé avec le Fonds de l'OPEP sur 57 projets, dans 33 pays. Le Fonds de l'OPEP a fourni près de 270,0 millions de USD à titre de cofinancement, le FIDA fournissant 575,0 millions de USD. Le FIDA a également prêté un montant total proche de 500,0 millions de USD pour 29 projets exécutés dans des pays membres de l'OPEP: 6 projets en Algérie, 12 en Indonésie, 7 au Nigéria et 4 dans la République bolivarienne du Venezuela. Ces projets ont bénéficié de cofinancements substantiels, le coût des investissements atteignant un total d'environ 1,4 milliard de USD.

Le suivi de l'harmonisation et de l'alignement

Le FIDA a participé au deuxième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Paris au printemps 2005. L'organisation a joué un rôle actif dans les débats du forum, prenant également part aux tables rondes qui ont précédé la réunion principale. Le FIDA a en outre présenté un exposé mettant en relief le travail accompli à l'appui du programme d'harmonisation.

Le forum de Paris a constitué une étape importante dans la préparation d'ensemble, par la communauté internationale, du Sommet mondial de 2005 au cours duquel ont été examinés les progrès vers la réalisation des OMD. Les participants au forum ont entériné la Déclaration de Paris, par laquelle ils s'engagent à mettre en œuvre 50 mesures pour améliorer la fourniture de l'aide tout en plaçant un accent particulier sur l'appropriation par les pays, l'action des gouvernements et les résultats. La Déclaration engage les pays partenaires, les donateurs et les organismes multilatéraux de développement à prendre des mesures concrètes et contrôlables dans des délais précis en matière d'alignement, d'harmonisation et de résultats. Elle engage également les donateurs à rationaliser davantage la fourniture de l'aide, tout en répondant aux besoins des pays en développement.

Le réseau du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Le réseau "réduction de la pauvreté" (PovNet) a été constitué en 1998 par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE en vue d'aider les organismes d'aide bilatérale à cibler plus précisément leurs efforts de réduction de la pauvreté et leur impact. Ce réseau informel réunit les membres du CAD et d'autres organismes de développement, comme les institutions spécialisées des Nations Unies et les institutions financières internationales.

Le mandat actuel du PovNet consiste à élaborer, à l'intention des donateurs, des orientations générales sur l'utilisation efficace de l'aide en vue de promouvoir la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Trois équipes de projet se concentrent chacune sur un secteur particulier: agriculture, infrastructures et secteur privé. Les conclusions des travaux des trois équipes de projet et de deux équipes transversales seront utilisées pour établir le document sur la promotion d'une croissance favorable aux pauvres, qui constituera le texte final d'orientation au titre de ce mandat du PovNet.

Le FIDA participe, au sein de l'équipe de projet du PovNet chargée de l'agriculture (ATT), aux travaux visant à établir une compréhension commune du rôle de l'agriculture dans la croissance favorable aux pauvres. L'équipe a rédigé, au cours des deux dernières années, 14 chapitres généraux sur l'agriculture et la croissance favorable aux pauvres. En 2005, le FIDA a préparé le chapitre 12 de cette série, traitant de la redynamisation de la science et de la technologie pour la croissance agricole favorable aux pauvres. Plusieurs documents, dont ce chapitre, ont été examinés lors de la réunion de l'ATT tenue à Rome en mars 2005, à l'invitation du FIDA, et ouverte par le Vice-Président du FIDA. Réunis en septembre à Paris, les membres de l'ATT du PovNet ont examiné un document de synthèse basé sur l'ensemble des 14 chapitres.

En novembre 2005, le FIDA a participé à la réunion générale du réseau PovNet. Deux équipes de projet et deux équipes transversales ont présenté les versions finales, sous forme de projet, de leurs documents, et le document sur l'infrastructure a été entériné par les membres du PovNet. Le document sur l'agriculture n'était pas encore achevé, et le projet final devait être diffusé pour observations avant la fin de l'année. Les membres du PovNet ont par ailleurs procédé à un examen approfondi du projet de document d'ensemble, Promotion d'une croissance favorable aux pauvres, et sont convenus que d'importants changements rédactionnels étaient encore nécessaires avant son approbation finale par le PovNet. Les membres ont également procédé à un échange de vues sur les domaines de travail qui pourraient être inclus dans le prochain mandat du PovNet, à partir de 2007.

Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural

La Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural a été créée en 2003, à l'initiative conjointe des organismes donateurs. L'objectif de la plate-forme est de réduire la pauvreté et de renforcer la croissance économique dans les zones rurales des pays en développement. Cette initiative a pour buts principaux:

- de plaider la cause des populations rurales pauvres et d'un programme d'action dans le domaine de l'agriculture;
- d'accroître la qualité et l'impact des investissements dans le développement rural par le biais de l'apprentissage partagé;
- de favoriser les efforts menés en collaboration entre les partenaires du développement au niveau d'un pays.

Le FIDA ayant pour mission exclusive le développement des zones rurales, il a été immédiatement invité à s'associer à la plate-forme, dès sa création. Son secrétariat est à Bonn, en Allemagne.

En tant que membre du comité de pilotage, le FIDA œuvre avec ses partenaires au sein de la plate-forme en vue d'influer sur le programme d'action mondial pour le développement en faveur des populations rurales pauvres. Une initiative présente un intérêt particulier pour le FIDA: il s'agit d'une étude menée dans des pays choisis en vue d'analyser les facteurs qui influent sur la participation des ruraux pauvres aux processus d'élaboration des DSRP. Une seconde initiative concerne l'appui à la FAO, qui prendra initialement la forme d'un examen par les pairs d'une étude sur l'efficacité des approches sectorielles en tant qu'instruments de réduction de la pauvreté. Le FIDA continuera de participer activement à la plate-forme, à la fois au sein du comité de pilotage et en apportant à la base de connaissances des contributions tirées de l'expérience de ses programmes de pays.

Partenariats avec les organisations de la société civile

Le renforcement des capacités des populations rurales pauvres et de leurs organisations est l'un des trois objectifs stratégiques du FIDA. Par ailleurs, comme l'énonce clairement son Cadre stratégique 2002-2006, l'action du FIDA a également pour but de donner aux populations rurales pauvres et à leurs organisations les moyens d'exercer une influence sur les institutions, ainsi que sur les politiques, les lois et règlements présentant une importance du point de vue de la pauvreté rurale.

Depuis le début de ses opérations et dans presque toutes ses activités, le FIDA a œuvré avec les groupements de base des paysans et les organisations communautaires. La primauté accordée à la base est un élément central du mandat du FIDA.

Conscient, en outre, des limites d'une concentration exclusive sur les groupements de base, le FIDA s'est attaché à faire participer les organisations des populations rurales à la conception et à l'exécution de ses opérations, à la formulation de ses stratégies régionales et nationales, et à ses activités de concertation sur les politiques et de plaider aux niveaux national, régional et mondial.

C'est dans le cadre de ces efforts que le FIDA a décidé de créer un Forum paysan – une plate-forme régulière qui réunira les organisations paysannes et de producteurs ruraux de pays développés et de pays en développement. Le forum sera un espace de partage d'expériences et de préoccupations, d'apprentissage mutuel, de renforcement de la solidarité et de formulation de positions et de recommandations qui pourraient, ensuite, être présentées aux principaux décideurs.

En février 2005, le FIDA a organisé un atelier, en partenariat avec les grands réseaux mondiaux et régionaux d'organisations paysannes et de producteurs ruraux, et notamment la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), Via Campesina, et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), pour débattre de l'idée de création d'un Forum paysan. Cet atelier, qui s'est déroulé à Rome

en marge de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, a réuni 34 représentants d'organisations paysannes et de producteurs ruraux venus de tous les continents. Ils ont examiné la proposition, soumise par le ROPPA et le FIDA, de créer un Forum paysan qui se réunirait régulièrement, en marge de chaque session du Conseil des gouverneurs du FIDA, avec des fonctionnaires du FIDA et des collègues de la FAO. Les participants ont approuvé la proposition d'ensemble de création d'un Forum paysan de consultation et de dialogue sur la réduction de la pauvreté rurale par l'autonomisation économique, sociale et politique des ruraux pauvres et de leurs organisations. Dans la déclaration conclusive adressée au FIDA, ils ont recommandé que le Forum paysan soit un processus permanent et ascendant, et non pas un événement périodique, s'étendant des opérations appuyées par le FIDA sur le terrain jusqu'au dialogue sur les politiques. Le processus du Forum commencera par des consultations au niveau national préparant des rencontres régionales et sous-régionales. Ces dernières prépareront le contenu – et décideront de la composition – du Forum paysan au Conseil des gouverneurs. La première réunion du Forum aura lieu à l'occasion du Conseil des gouverneurs de 2006. Au cours de l'année 2005, outre un certain nombre de consultations nationales, deux consultations régionales se sont tenues en Asie et en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Une réunion a été organisée au FIDA, en juin 2005, avec une délégation d'AgriCord, un réseau d'"agri-agences" lié au Comité de coopération pour le développement de la Fédération internationale des producteurs agricoles. Les agri-agences sont des ONG créées par des organisations paysannes dans des pays développés afin de contribuer aux initiatives de coopération au développement menées par leurs gouvernements, en particulier dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et de producteurs ruraux dans les pays en développement. La réunion a offert l'occasion d'examiner les perspectives de coopération entre le FIDA et AgriCord en matière de renforcement de la capacité des organisations rurales, et les deux institutions lanceront en 2006 un programme conjoint d'activités de renforcement des capacités répondant aux besoins des organisations paysannes et des producteurs ruraux en Afrique.

En 2005, le FIDA a apporté son soutien à la publication du Rapport annuel sur la faim établi par le Bread for the World Institute. Le rapport, qui avait pour thème cette année le renforcement des communautés rurales, souligne la nécessité d'axer immédiatement l'attention sur les défis auxquels doivent faire face, pour leur développement, les communautés rurales dans diverses régions du monde, et avance qu'un échec sur ce point compromettrait les progrès vers la réalisation des OMD. Ce rapport constitue une précieuse ressource pour les avocats et les militants de la lutte contre la faim, en ce qu'il contient des informations et des analyses générales sur les dimensions clés de la faim et de la pauvreté.

Les partenariats avec les organismes des Nations Unies basés à Rome

L'Alliance internationale contre la faim

Le FIDA a poursuivi, en 2005, sa coopération avec l'Alliance internationale contre la faim. L'organisation s'est en particulier attachée à promouvoir des alliances contre la faim au niveau des communautés. En avril et mai, le FIDA et l'Alliance ont mené une évaluation participative à Nonglang, un village de l'État de Meghalaya, dans le nord-est de l'Inde, explorant à cette occasion les moyens de créer des alliances pour aider à surmonter la faim et la pauvreté.

La mission de l'Alliance a travaillé avec des personnes participant à un projet en cours du FIDA afin de mesurer la perception, par la communauté, de la faim et de la pauvreté, tout en étudiant avec la population locale la question de savoir si des alliances pourraient être forgées au sein de la communauté ou en dehors. S'appuyant sur les suggestions émises par la population locale, le FIDA et l'Alliance ont eu des entretiens avec des dirigeants et des responsables importants de l'État de Meghalaya et du Gouvernement de l'Inde. L'idée d'une alliance contre la faim à l'échelle de l'État dirigée par la communauté a été adoptée avec enthousiasme par toutes les parties prenantes.

En octobre 2005, l'Alliance internationale contre la faim a accueilli, à Rome, une réunion de suivi à laquelle ont participé des représentants de l'État de Meghalaya et des représentants de la société civile et d'organisations confessionnelles participant à l'Alliance. Le FIDA a approuvé un don à l'Alliance destiné à appuyer l'alliance communautaire émergente contre la faim dans l'État de Meghalaya.

Le Rapport du Projet du Millénaire

L'année 2005 a marqué une étape importante dans les efforts que déploie la communauté internationale pour atteindre les OMD. Dix ans seulement nous séparent de la date limite de 2015, et le FIDA et ses partenaires ont accentué leurs propres efforts pour réaliser les OMD et pour concentrer l'attention internationale sur le long chemin qui reste encore à parcourir. Entre autres activités, le FIDA, la FAO et le PAM ont lancé conjointement, en janvier, le Rapport du Projet du Millénaire intitulé *Plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement*.

Le rapport reconnaît que quelques pays réalisent certes des progrès satisfaisants, mais que la plupart des pays pauvres ne sont pas en voie d'atteindre les OMD d'ici à 2015, et notamment l'objectif consistant à réduire de moitié le pourcentage de personnes souffrant de la pauvreté extrême et de la faim dans le monde. Sa conclusion est que les OMD ne pourront être réalisés qu'à la condition que la communauté internationale accorde une priorité élevée au développement agricole et rural dans le programme d'action international pour le développement.

Aspects opérationnels

Analyse du lait dans un centre de collecte
de la vallée centrale de la Bekaa au Liban.



Gestion du portefeuille de programmes et projets

En 2005, le FIDA a continué à renforcer ses processus de gestion des programmes et projets, en vue d'améliorer son efficacité et son impact sur le plan du développement. Il a, en particulier, mis l'accent sur les processus d'auto-évaluation. Il a également perfectionné les pratiques d'examen du portefeuille et mis en place un système permettant un suivi étroit des mesures prises à l'issue des évaluations de projets. Une nouvelle série de directives pour l'examen du portefeuille a été publiée en juin 2005.

Le processus amélioré d'examen du portefeuille, grâce auquel il est possible de procéder à des évaluations plus rigoureuses, comporte un système permettant d'identifier les causes profondes de la faiblesse des performances et de proposer des mesures correctives. En 2005, ce processus a également facilité le recensement des problèmes stratégiques dans les portefeuilles régionaux et des domaines dans lesquels les processus opérationnels pourraient être améliorés.

Durant l'année, dans le cadre de la fonction de gestion du portefeuille, une priorité stratégique a été accordée à la gestion des connaissances en vue d'un renforcement de l'impact; cette démarche a notamment consisté à:

- accroître l'interaction entre les opérations et l'évaluation;
- accentuer l'importance accordée à l'apprentissage lors des examens terminaux de projet;
- mettre en pratique plus rapidement sur le terrain les enseignements opérationnels tirés à l'occasion de la supervision et des examens à mi-parcours.

En fin d'année, le portefeuille comportait 184 programmes et projets représentant un investissement total de la part du FIDA de plus de 2,8 milliards de dollars des États-Unis (tableau 5).

Supervision des programmes et projets et institutions coopérantes

En 2005, la supervision de la majorité des programmes et projets financés par le FIDA a été confiée à un certain nombre d'institutions coopérantes. Au cours de cette année, 13 programmes et projets, soit environ 7% du portefeuille, ont été supervisés directement par le FIDA dans le cadre du Programme pilote de supervision directe. En fin d'année, 171 des programmes et projets en cours étaient placés sous la supervision d'institutions coopérantes, dont 125 (73%) au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et 46 à d'autres institutions (tableau 6). En fin d'exercice, deux des projets pilotes supervisés directement par le FIDA étaient achevés.

L'évaluation des projets supervisés directement réalisés à l'échelle institutionnelle par les services indépendants du Bureau de l'évaluation du FIDA a été publiée en 2005. Compte tenu des recommandations de cette évaluation et de celles qui l'ont précédée, une nouvelle politique de supervision et d'appui à l'exécution sera présentée au Conseil d'administration en milieu d'année 2007.

Évolution du portefeuille de programmes et projets et des prêts

En 2005, 31 nouveaux programmes et projets ont été approuvés et financés par des prêts du FIDA, d'un montant de 478,4 millions de USD (tableau 1) et des dons équivalant à 6,2 millions de USD (tableau 8). Le coût total de ces programmes et projets est estimé à 1 053,2 millions de USD, dont 153,7 millions seront apportés par des financeurs extérieurs et 414,8 millions par des financeurs des pays bénéficiaires – principalement les gouvernements. Au stade de pleine exécution, ces projets devraient profiter directement à plus de 14 millions de personnes.

Des dons d'un montant de 36,6 millions de USD ont également été approuvés en 2005 (tableau 8).

Depuis le début des opérations en 1978, le FIDA a financé 707 programmes et projets dans 114 pays ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie, pour un montant total de 9 004,9 millions de USD (tableau 7). Les gouvernements et les autres sources de financement des pays bénéficiaires, y compris les particuliers et les ménages participant aux projets, ont contribué à hauteur d'environ 8 791,3 millions de USD, et 6 995,0 millions de USD ont été apportés par des cofinanceurs extérieurs, dont 1 182,6 millions par des donateurs bilatéraux, 5 475,6 millions par des donateurs multilatéraux et 25,2 millions par des organisations non gouvernementales (ONG) (tableau 1). Les financements au titre de paniers de ressources ou de mécanismes similaires ont représenté environ 72,7 millions de USD, et le secteur privé a contribué pour 7,9 millions de USD. Le cofinancement par des sources non encore confirmées a atteint 230,9 millions de USD.

TABLEAU 5
Portefeuille de programmes et projets en cours du FIDA par région^a
(fin décembre 2005)

	Nombre de programmes et projets	Financement du FIDA ^b (montants en millions de USD)
Afrique de l'Ouest et du Centre	41	518,0
Afrique orientale et australe	39	589,8
Asie et Pacifique	41	785,1
Amérique latine et Caraïbes	30	460,7
Proche-Orient et Afrique du Nord ^c	33	484,5
Total^d	184	2 838,1

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Dans le portefeuille figurent les programmes et projets approuvés qui sont entrés en vigueur mais ne sont pas encore achevés.

^b Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les dons au titre de composantes de programmes et projets.

^c Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 6
Institutions coopérantes du FIDA chargées d'administrer des prêts et de superviser des programmes et projets
Programme ordinaire et Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification^a

Institutions coopérantes	Programmes et projets fin 2003		Programmes et projets fin 2004		Programmes et projets fin 2005	
	Actuel ^b					
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Banque africaine de développement	3	1,6	1	0,6	1	0,6
Banque asiatique de développement	4	2,2	2	1,1	2	1,2
Banque centraméricaine d'intégration économique	3	1,6	4	2,2	4	2,3
Banque de développement des Caraïbes	4	2,2	4	2,2	2	1,2
Banque mondiale	23	12,6	22	12,4	15	8,8
Banque ouest-africaine de développement	10	5,5	8	4,5	8	4,7
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	113	62,1	118	66,3	125	73,1
Fonds arabe pour le développement économique et social	8	4,4	7	3,9	4	2,3
Société andine de développement	14	7,7	12	6,7	10	5,8
Total^c	182	100,0	178	100,0	171	100,0

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a L'année de référence est celle de l'entrée en vigueur du prêt. Les chiffres portent sur les programmes et projets approuvés en cours d'exécution pendant l'année concernée.

^b Les programmes et projets peuvent changer d'institutions coopérantes. Le tableau indique le nombre d'institutions coopérantes à la fin 2005, pour les programmes et projets en vigueur en 2003, 2004 et 2005.

^c À l'exclusion des programmes et projets supervisés ou administrés directement par le FIDA.

TABLEAU 7
Financement du FIDA par région, 1978-2005^a
(montants en millions de USD)

	1978-1984	1985-1994	1995-2004	2005	%	1978-2005	%
Afrique de l'Ouest et du Centre							
Montant total	265,2	537,4	687,3	86,5	17,8	1 576,3	17,5
Nombre de programmes et projets	31	60	58	6		155	
Emprunteurs bénéficiaires						24	
Afrique orientale et australe							
Montant total ^b	289,4	473,8	761,1	65,5	13,5	1 589,8	17,7
Nombre de programmes et projets	26	45	54	5		130	
Emprunteurs bénéficiaires						20	
Asie et Pacifique							
Montant total	819,0	718,2	1 164,6	207,6	42,8	2 909,3	32,3
Nombre de programmes et projets	45	56	67	11		179	
Emprunteurs bénéficiaires						21	
Amérique latine et Caraïbes							
Montant total	298,8	355,2	716,4	53,0	10,9	1 423,3	15,8
Nombre de programmes et projets	32	38	48	3		121	
Emprunteurs bénéficiaires						28	
Proche-Orient et Afrique du Nord^c							
Montant total ^b	335,7	399,2	699,2	72,1	14,9	1 506,2	16,7
Nombre de programmes et projets	28	36	52	6		122	
Emprunteurs bénéficiaires						22	
Financement total du FIDA^{d, e}	2 008,1	2 483,7	4 028,5	484,6	100,0	9 004,9	100,0
Nombre total de programmes et projets^f	162	235	279	31		707	
Total emprunteurs bénéficiaires						115	

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les dons au titre de composantes de programmes et de projets.

^b Y compris les programmes et projets intégralement financés par des dons.

^c Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^e Y compris quatre programmes (d'un montant de 33,7 millions de USD) approuvés en 2005 hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

^f Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

Prêts par région⁴ et prêts aux pays prioritaires

En 2005, la région Asie et Pacifique a reçu 38,5% des nouveaux prêts, devant l'Afrique subsaharienne (33,7%), la région Proche-Orient et Afrique du Nord (16,0%) et l'Amérique latine et les Caraïbes (11,8%), (graphique 2).

Le FIDA continue de privilégier l'assistance aux pays les moins avancés et aux pays à la sécurité alimentaire fragile. Sur le total des prêts accordés en 2005, 82,7% ont été destinés à des pays accusant un déficit vivrier – tel que défini par la FAO – et 37,7% à des pays définis par l'ONU comme appartenant à la catégorie des pays les moins avancés (tableau 9).

4/ Voir la liste des pays classés par région administrative, p. 14, 18, 22, 26 et 30.

TABLEAU 8
Récapitulation du financement sous forme de dons, 1978-2005^a
(montants en millions de USD)

	1978-2003	%	2004	%	2005	%	2004-2005	%
Projets et composantes de projet^b								
Montant	32,4	7,0	3,1	9,3	6,2	16,9	9,3	13,3
Nombre de dons	40		6		12		18	
Préparation de projets/ Fonds d'élaboration des projets^{c, d}								
Montant	89,4	19,3	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	621		0	–	0	–	0	–
Recherche								
Montant	172,5	37,3	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	216		0	–	0	–	0	–
Recherche GCRAI								
Montant	115,6	67,0	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	143		0	–	0	–	0	–
Recherche non GCRAI								
Montant	56,9	33,0	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	73		0	–	0	–	0	–
Formation et autres								
Montant	127,7	27,6	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	329		0	–	0	–	0	–
Mécanisme spécial d'intervention^d								
Montant	18,1	3,9	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	185		0	–	0	–	0	–
Évaluation environnementale^d								
Montant	4,2	0,9	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	52		0	–	0	–	0	–
Programme de coopération élargie FIDA/ONG								
Montant	18,7	4,0	0,0	–	0,0	–	0,0	–
Nombre de dons	275		0	–	0	–	0	–
Dons mondiaux/régionaux								
Montant			23,9	71,7	27,6	75,4	51,5	73,6
Nombre de dons			48		39		87	
Dons à des pays spécifiques^e								
Montant			6,3	19,0	2,8	7,7	9,1	13,1
Nombre de dons			33		15		48	
Montant total	463,0	100,0	33,3	100,0	36,6	100,0	69,9	100,0
Nombre total de dons	1 718		87		66		153	

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a La politique adoptée en décembre 2003 concernant les dons prévoit deux guichets: dons mondiaux/régionaux et dons à des pays spécifiques. Le rapport de 2004 a été établi sur cette base.

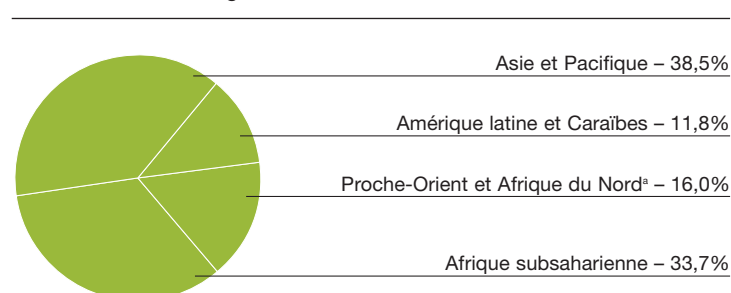
^b Les dons au titre de composantes de programmes et de projets n'apparaissent pas à la rubrique dons à des pays spécifiques afin d'éviter les doubles comptages. Y compris une composante de projet financée par un don (d'un montant de 0,2 million de USD) approuvée en 2005 hors Programme ordinaire en faveur d'un pays touché par le Tsunami.

^c Le Fonds d'élaboration des projets a été établi en 1995 pour couvrir les coûts de la formulation de projet. Auparavant, une partie de ces coûts était financée par des dons alloués à la préparation.

^d Depuis 2002, ces dons relèvent du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP).

^e À l'exclusion des montants relatifs aux activités financées au titre du MFDP.

GRAPHIQUE 2
Répartition régionale des financements du FIDA approuvée
en 2005 au titre du Programme ordinaire



Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

Répartition en fonction des conditions de prêt⁵

Le FIDA accorde essentiellement des prêts à des conditions particulièrement favorables⁶. En 2005, ceux-ci ont représenté 85,0% du montant total des prêts accordés, contre 3,4% et 11,6%, respectivement, pour les prêts à des conditions intermédiaires et ordinaires (graphique 4 et tableau 10). En proportion de l'ensemble du portefeuille du FIDA, les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables représentent maintenant 72,2%, soit plus des deux tiers prévus dans les Principes et critères du FIDA en matière de prêts (tableau 10).

En ce qui concerne la répartition géographique, 93,3% des prêts du FIDA à l'Afrique subsaharienne et 84,2% de ceux consentis à la région Asie et Pacifique sont assortis de conditions particulièrement favorables. Dans les régions Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient et Afrique du Nord, où les pays emprunteurs ont en moyenne un revenu relativement plus élevé, les prêts sont généralement assortis de conditions moins libérales, ceux accordés à des conditions particulièrement favorables représentant respectivement 23,2% et 43,7% du total (tableau 11).

Décaissements

En 2005, les décaissements du FIDA au titre des prêts relevant du Programme ordinaire ont atteint le chiffre record de 341,6 millions de USD. En valeur cumulée, les décaissements de prêts sont passés à 5 247,4 millions de USD (75,6% des engagements) à la fin de 2005, contre 4 906,5 millions de USD (74,4% des engagements) à la fin de 2004 (tableaux 12 et 13).

Cofinancement des projets du FIDA

Sur les 31 programmes et projets approuvés en 2005, 29 ont été conçus par le FIDA et sont dus à son initiative (tableau 14). Parmi ces derniers, 17 bénéficieront de cofinancements extérieurs pour un montant de 99,2 millions de USD (soit 14% de leur coût) auxquels s'ajouteront des contributions nationales – apportées par les gouvernements bénéficiaires ou d'autres sources locales – pour un montant de 331,7 millions de USD (soit 46,8% de leur coût). Les 12 autres projets dus à l'initiative du FIDA sont financés par le Fonds à hauteur de 188,7 millions de USD (73,3%) et par des sources locales à hauteur de 68,9 millions de USD (26,7%).

La majeure partie des 2 710,2 millions de USD apportés au cours des années sous forme de cofinancements extérieurs pour les projets dus à l'initiative du FIDA provient de donateurs multilatéraux (69,3%), le solde se répartissant entre les donateurs bilatéraux (20,8%) et les ONG qui ont fourni 15,2 millions de USD (0,6%) (graphique 5).

Jusqu'à présent, les principaux cofinanceurs multilatéraux des projets dus à l'initiative du FIDA ont été la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) (groupe de la Banque mondiale) avec 259,9 millions de USD, le Fonds de l'OPEP avec 245,2 millions de USD, le FADES avec 236,1 millions de USD, et le PAM avec 191,5 millions de USD (graphique 6). À eux quatre, ils représentent pratiquement 50% du total des cofinancements multilatéraux qui s'élèvent à 1 878,3 millions de USD.

La Belgique et l'Allemagne sont les principaux donateurs bilatéraux, chacun ayant apporté au total 83,7 millions de USD de cofinancement, suivi des Pays-Bas avec 80,5 millions de USD, et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, avec 77,0 millions de USD. Ces montants représentent respectivement 14,9%, 14,3% et 13,7% du montant total des cofinancements bilatéraux (562,5 millions de USD) apportés à des projets dus à l'initiative du FIDA (graphique 7).

5/ Ces conditions sont celles accordées par le FIDA aux pays emprunteurs et n'influent pas sur les conditions et modalités régissant les lignes de crédit qu'offrent les programmes et projets.

6/ Le FIDA accorde des prêts selon trois types de conditions: conditions particulièrement favorables (pas d'intérêt mais commission de service de 0,75% et remboursement sur 40 ans); conditions intermédiaires (taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt des prêts accordés par la BIRD et remboursement sur 20 ans); et conditions ordinaires (taux d'intérêt égal à celui appliqué par la BIRD et remboursement sur 15 à 18 ans).

TABLEAU 9
Récapitulation des prêts au titre de programmes et de projets en faveur des pays prioritaires, 1978-2005
(montants en millions de USD)

	1978-1984	%	1985-1994	%	1995-2004	%	2005	%	1978-2005	%	Nombre de pays ^a		
											du groupe	membres bénéficiant du FIDA	d'un projet du FIDA
Pays les moins avancés^b													
Montant ^c	802,3	40,2	1 001,7	40,6	1 563,0	38,9	180,2	37,7	3 547,2	39,6	50	48	44
Nombre de programmes et projets	80		114		119		14		327				
Pays à faible revenu et à déficit vivrier^d													
Montant ^c	1 624,2	81,4	1 976,2	80,0	3 138,9	78,2	395,9	82,7	7 135,1	79,6	82	77	72
Nombre de programmes et projets	125		183		215		25		548				
Montant total des prêts pour l'ensemble des programmes et projets du FIDA^{e, f}	1 995,7		2 470,2		4 015,9		478,4		8 960,2				
Nombre total de programmes et projets^g	162		235		279		31		707				

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Tous les pays du groupe des pays les moins avancés, à l'exception des Maldives, du Myanmar et de Samoa, appartiennent au groupe des pays à faible revenu et à déficit vivrier, d'où des chevauchements entre les deux groupes.

^b Les pays sont classés comme "pays les moins avancés" par l'ONU en fonction des critères suivants: faible revenu, faible taux d'alphabétisation et faible part du secteur manufacturier dans la production totale. En 2005, 50 pays étaient concernés, à savoir: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

^c Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^d En 2005, la FAO identifiait 82 pays "à faible revenu et à déficit vivrier", à savoir: Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

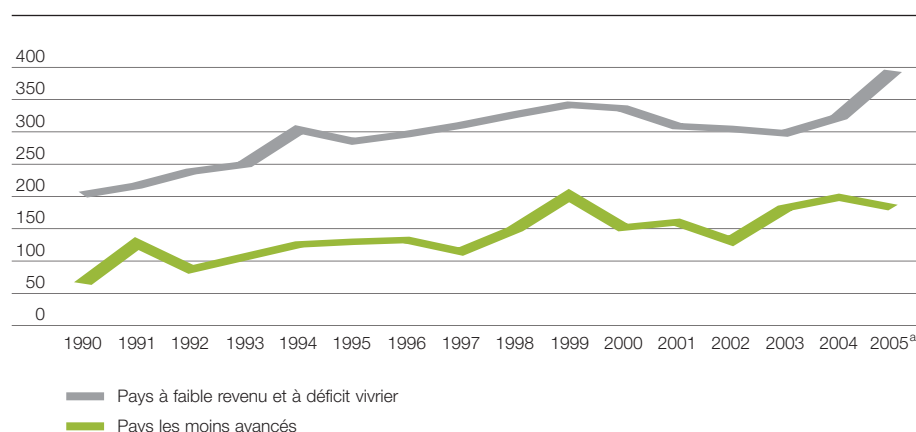
Bélarus, Ouzbékistan, Turkménistan, Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

^e Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

^f Y compris quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés en 2005 hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

^g Y compris quatre programmes approuvés en 2005 hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

GRAPHIQUE 3
Prêts du FIDA aux pays prioritaires, 1990-2005
(montants en millions de USD)



Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Y compris quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

TABLEAU 10
Récapitulation des prêts par conditions de prêt, 1978-2005^a
(montants en millions de USD)

	1978-1984	%	1985-1994	%	1995-2004	%	2005	%	1978-2005	%
Particulièrement favorables										
Montant	1 355,9	68,0	1 530,3	62,0	3 178,1	79,1	406,7	85,0	6 471,0	72,2
Nombre de prêts	108		162		224		27		521	
Intermédiaires										
Montant	521,1	26,1	631,5	25,5	409,6	10,2	16,2	3,4	1 578,5	17,6
Nombre de prêts	45		55		30		1		131	
Ordinaires										
Montant	118,7	5,9	308,4	12,5	428,2	10,7	55,5	11,6	910,7	10,2
Nombre de prêts	10		27		27		3		67	
Montant total	1 995,7	100,0	2 470,2	100,0	4 015,9	100,0	478,4	100,0	8 960,2	100,0
Nombre total de prêts^{b, c}	163		244		281		31		719	

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ainsi que quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés en 2005 hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

^b Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt, ce qui explique que le nombre de prêts peut différer de celui des programmes ou projets figurant dans d'autres tableaux.

^c Non compris les prêts intégralement annulés ou résiliés.

TABLEAU 11
Récapitulation des prêts par région et par conditions de prêt, 1978-2005^a
(montants en millions de USD)

	Afrique subsaharienne	%	Asie et Pacifique	%	Amérique latine et Caraïbes	%	Proche-Orient et Afrique du Nord ^b	%	Total	%
Particulièrement favorables										
Montant	3 142,5	93,3	2 443,7	84,2	329,7	23,2	555,2	43,7	6 471,0	72,2
Pourcentage de prêts à des conditions particulièrement favorables	48,6		37,8		5,1		8,6		100,0	
Nombre de prêts	295		151		28		47		521	
Intermédiaires										
Montant	208,1	6,2	457,7	15,8	446,9	31,5	465,7	36,6	1 578,5	17,6
Pourcentage de prêts à des conditions intermédiaires	13,2		29,0		28,3		29,5		100,0	
Nombre de prêts	21		29		48		33		131	
Ordinaires										
Montant	16,7	0,6		0,0	643,1	45,3	251,0	19,7	910,7	10,2
Pourcentage de prêts à des conditions ordinaires	1,8		0,0		70,6		27,6		100,0	
Nombre de prêts	3				45		19		67	
Montant total	3 367,3	100,0	2 901,4	100,0	1 419,7	100,0	1 271,9	100,0	8 960,2	100,0
Pourcentage du total des prêts du FIDA	37,6		32,4		15,8		14,2		100,0	
Nombre total des prêts du FIDA^{c, d}	319		180		121		99		719	

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

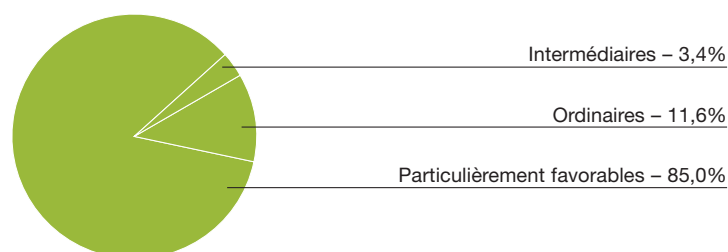
^a Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ainsi que quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés en 2005 hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^c Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt, ce qui explique que le nombre de prêts peut différer de celui des programmes ou projets figurant dans d'autres tableaux.

^d Non compris les prêts intégralement annulés ou résiliés.

GRAPHIQUE 4
Prêts du FIDA approuvés en 2005 par conditions de prêt^a



Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Les pourcentages correspondent à la valeur des prêts. Y compris quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

TABLEAU 12
Montant annuel des décaissements de prêts par région au titre du Programme ordinaire, 1995-2005^a
(montants en millions de USD)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1979-2005
Afrique de l'Ouest et du Centre	25,8	27,8	34,2	34,2	30,4	36,0	33,0	34,5	48,6	61,4	62,3	746,7
Afrique orientale et australe	27,2	28,9	24,9	37,9	30,7	40,2	54,1	46,9	55,4	70,2	75,9	838,2
Asie et Pacifique	62,7	88,4	94,8	95,7	86,2	83,0	97,9	86,1	78,7	73,1	93,1	1 882,4
Amérique latine et Caraïbes	29,7	35,7	45,3	50,4	53,2	51,0	63,1	51,4	47,0	49,1	42,3	855,2
Proche-Orient et Afrique du Nord^b	19,5	38,9	28,9	55,5	70,2	59,7	43,2	44,5	56,1	57,6	68,0	924,9
Total^c	164,9	219,7	228,2	273,7	270,7	269,8	291,3	263,4	285,8	311,4	341,6	5 247,4

Source: Système prêts et dons.

^a Les décaissements ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire, à l'exclusion du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^c Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

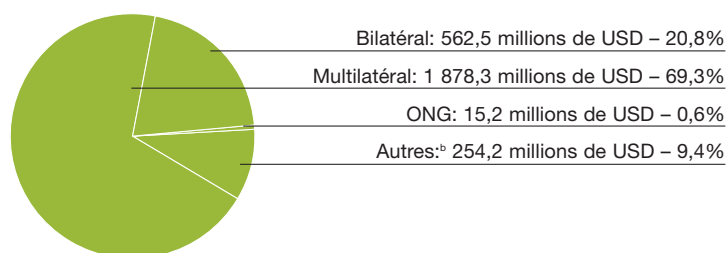
TABLEAU 13
Décaissement des prêts par région et par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1979-2005
(montants en millions de USD)

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Total
Afrique de l'Ouest et du Centre				
Montant	674,0	60,3	12,4	746,7
Pourcentage de l'engagement effectif	69,7%	100,0%	100,0%	70,5%
Afrique orientale et australe				
Montant	760,6	76,4	1,2	838,2
Pourcentage de l'engagement effectif	70,9%	79,7%	100,0%	71,6%
Asie et Pacifique				
Montant	1 513,9	368,5	0,0	1 882,4
Pourcentage de l'engagement effectif	76,4%	99,8%	0,0%	80,0%
Amérique latine et Caraïbes				
Montant	192,1	343,1	320,0	855,2
Pourcentage de l'engagement effectif	63,6%	92,9%	67,0%	74,6%
Proche-Orient et Afrique du Nord^a				
Montant	484,4	280,6	159,9	924,9
Pourcentage de l'engagement effectif	75,9%	70,7%	79,5%	74,8%
Total	3 625,0	1 128,9	493,5	5 247,4
Pourcentage total de l'engagement effectif	73,1%	87,3%	75,6%	75,6%

Source: Système prêts et dons.

^a Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

GRAPHIQUE 5
Cofinancement des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2005^a



Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Les pourcentages se rapportent à la valeur des prêts. Sont inclus les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ainsi que quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

^b La catégorie "autres" comprend les "paniers de fonds" et autres arrangements de financement similaires, les financements du secteur privé ou les financements non encore confirmés au moment de l'approbation du Conseil d'administration.

TABLEAU 14
Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2005^a
(montants en millions de USD)

	1978-1984	%	1985-1994	%	1995-2004	%	2005	%	1978-2005	%
Programmes et projets dus à l'initiative des institutions coopérantes										
FIDA ^b	928,6	14,6	206,7	18,6	340,6	17,9	18,0	20,7	1 493,8	15,8
Cofinancement ^c	2 475,2	39,0	639,0	57,4	1 116,2	58,6	54,5	62,8	4 284,8	45,4
Contribution nationale	2 938,8	46,3	267,4	24,0	447,6	23,5	14,3	16,5	3 668,0	38,8
Total	6 342,5	100,0	1 113,1	100,0	1 904,3	100,0	86,8	100,0	9 446,7	100,0
Nombre de programmes et projets	80		25		31		2		138	
Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et cofinancés										
FIDA ^b	362,2	41,3	1 606,8	42,1	2 175,1	43,5	277,9	39,2	4 421,9	42,5
Cofinancement ^c	276,2	31,5	1 066,9	27,9	1 267,8	25,3	99,2	14,0	2 710,2	26,0
Contribution nationale	238,8	27,2	1 145,7	30,0	1 559,3	31,2	331,7	46,8	3 275,5	31,5
Total	877,2	100,0	3 819,4	100,0	5 002,1	100,0	708,8	100,0	10 407,6	100,0
Nombre de programmes et projets	34		154		151		17		356	
Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et exclusivement financés par lui										
FIDA ^b	717,3	58,2	670,3	60,9	1 512,9	64,5	188,7	73,3	3 089,1	62,6
Contribution nationale	515,8	41,8	430,6	39,1	832,4	35,5	68,9	26,7	1 847,8	37,4
Total	1 233,1	100,0	1 100,9	100,0	2 345,3	100,0	257,6	100,0	4 936,9	100,0
Nombre de programmes et projets	48		56		97		12		213	
Tous types de programmes et projets^d										
FIDA	2 008,1	23,8	2 483,7	41,2	4 028,5	43,5	484,6	46,0	9 004,9	36,3
Cofinancement	2 751,4	32,5	1 705,9	28,3	2 384,0	25,8	153,7	14,6	6 995,0	28,2
Contribution nationale	3 693,4	43,7	1 843,7	30,6	2 839,3	30,7	414,8	39,4	8 791,3	35,5
Total	8 452,9	100,0	6 033,3	100,0	9 251,8	100,0	1 053,2	100,0	24 791,2	100,0
Nombre de projets et programmes	162		235		279		31		707	

Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Y compris quatre programmes (avec un financement du FIDA de 33,7 millions de USD) approuvés en 2005 hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

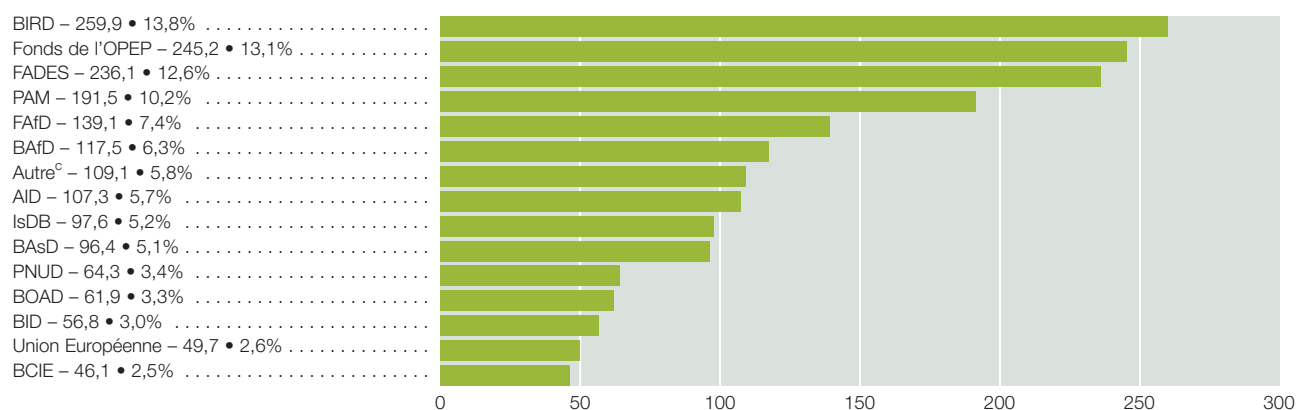
^b Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Les montants relatifs aux programmes et projets comprennent les dons au titre de composantes de programmes et projets. Les dons ne concernant pas des programmes ou projets ne sont pas inclus dans le tableau. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^c Y compris les cofinancements non encore approuvés par le Conseil d'administration.

^d Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

GRAPHIQUE 6

Cofinancement, par des donateurs multilatéraux, de programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2005^{a, b}
(montants en millions de USD)



Source: Système gestion projets et portefeuilles.

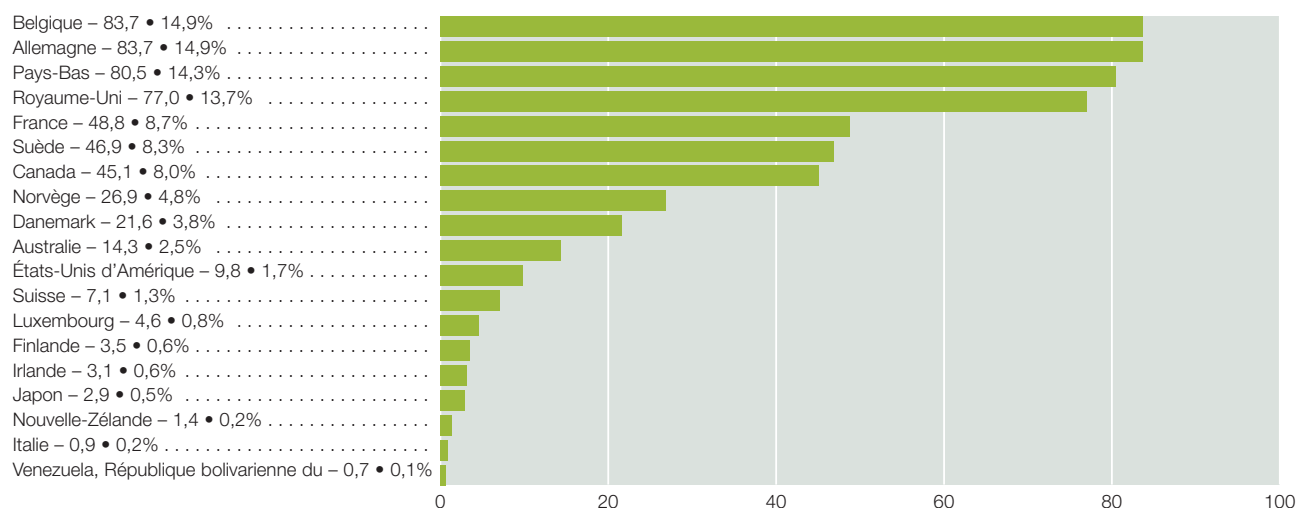
^a Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Sont compris les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ainsi que quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le cofinancement multilatéral total, soit 1 878,3 millions de USD. La participation multilatérale aux "paniers de fonds" et autres arrangements de financement n'est pas prise en compte.

^b Voir la liste des sigles p. 9.

^c Les autres cofinanceurs sont notamment les suivants: Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles (AAAI), Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Fonds Africa, Société andine de développement (SAD), Banque de développement des Caraïbes (BDC), FAO, FEM, Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNUAD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

GRAPHIQUE 7

Cofinancement, par des États membres donateurs (bilatéraux), de programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2005^a
(montants en millions de USD)



Source: Système gestion projets et portefeuilles.

^a Montants figurant dans le rapport et recommandation du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Sont compris les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ainsi que quatre prêts (d'un montant de 33,5 millions de USD) approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le cofinancement bilatéral total, soit 562,5 millions de USD. La participation bilatérale aux "paniers de fonds" et autres arrangements de financement n'est pas prise en compte.

Résumé des programmes, projets et dons pour 2005

Femme nourrissant les poulets dans un élevage
avicole de la province du Gansu, en Chine.



Nombre de programmes et projets par région et par pays (fin 2005)

184 programmes et projets
82 pays et Gaza et Cisjordanie

Afrique de l'Ouest et du Centre

41 programmes et projets
17 pays

Afrique orientale et australe

39 programmes et projets
15 pays

Asie et Pacifique

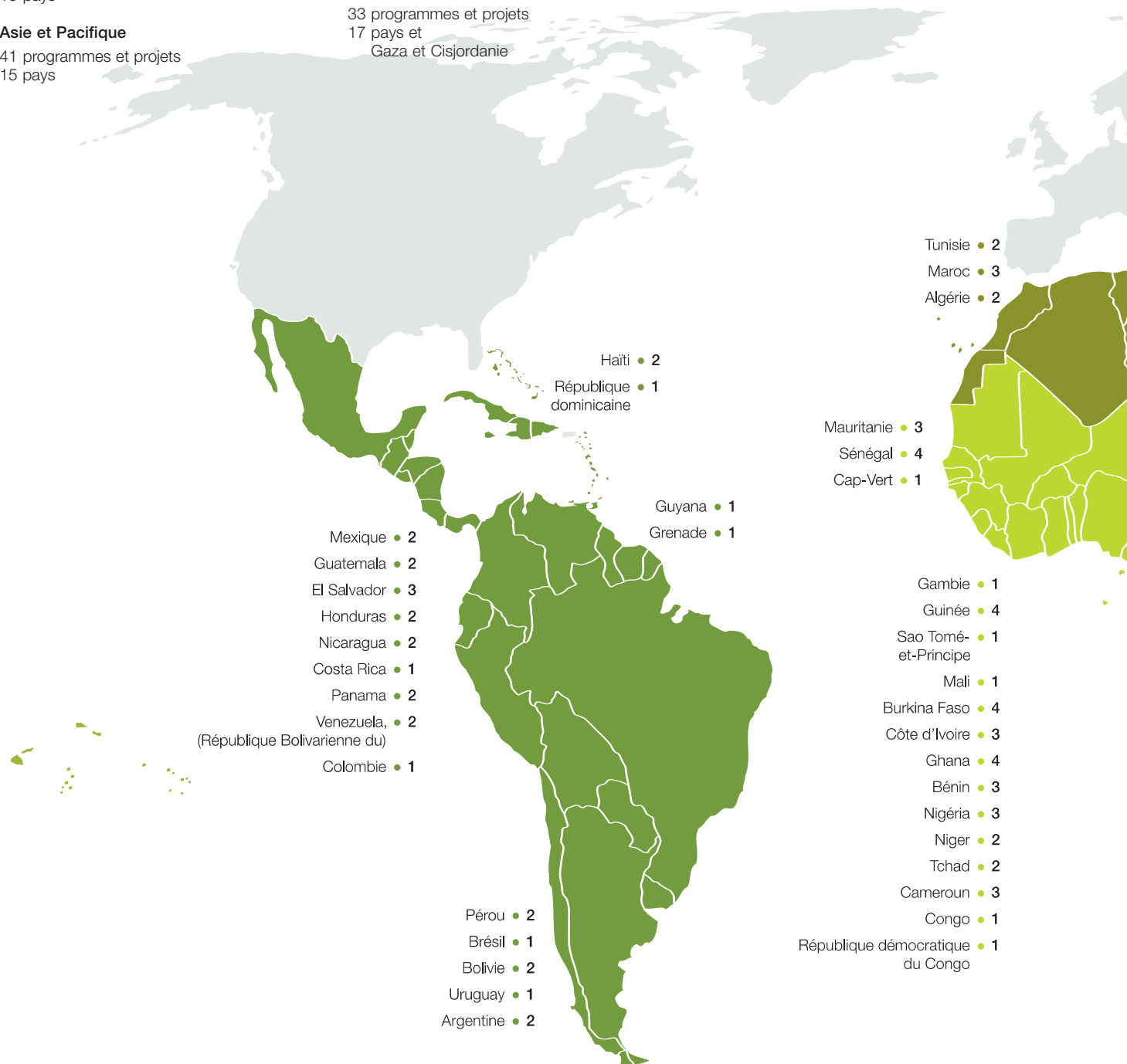
41 programmes et projets
15 pays

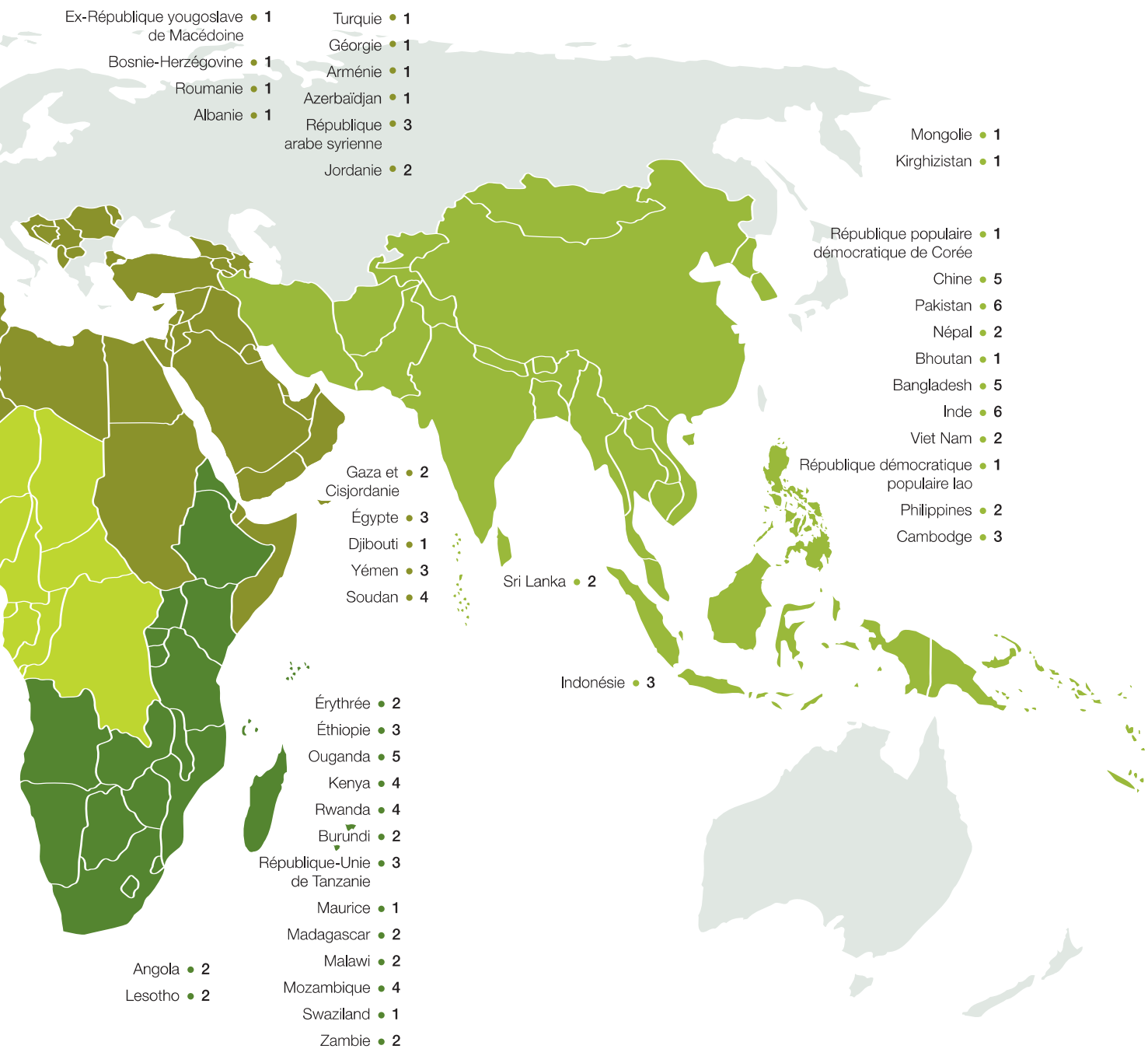
Amérique latine et Caraïbes

30 programmes et projets
18 pays

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

33 programmes et projets
17 pays et
Gaza et Cisjordanie





Programmes et projets

Afrique de l'Ouest et du Centre

Bénin

Programme d'appui au développement rural

Ce programme a pour objet de réduire la pauvreté rurale en relevant les revenus des ménages. Il entend notamment:

- encourager la poursuite du développement des groupes et microentreprises générateurs de revenus en milieu rural;
- soutenir le renforcement et le développement du réseau des associations de services financiers pour en faire un système autonome de microfinancement en milieu rural répondant aux besoins des populations rurales pauvres, en particulier des femmes;
- renforcer les moyens dont disposent les institutions et les acteurs villageois pour jouer un rôle dans les décisions prises par les collectivités locales;
- participer à la concertation et aux partenariats stratégiques sur les questions se rapportant à la pauvreté rurale au moyen d'une équipe de gestion du programme très qualifiée.

Les habitants de 280 villages bénéficieront de ce programme, qui veillera tout particulièrement à cibler les femmes défavorisées sur le plan social et leurs groupements, ainsi que les jeunes chômeurs ou sous-employés et les ménages sans terre.

Montant du prêt: 7,0 millions de DTS (soit environ 10,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 14,8 millions de USD, dont 2,9 millions de USD seront fournis par les bénéficiaires et 1,9 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Tchad

Projet de développement rural du Batha

Ce projet a pour objectif global d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ménages ruraux pauvres de la région du Batha. Il va donc:

- renforcer les capacités des ruraux pauvres en matière technique, gestionnaire et financière pour qu'ils assument leur propre développement;
- promouvoir l'investissement économique et les activités rémunératrices dans l'agriculture et dans d'autres secteurs;
- faciliter l'accès des populations rurales pauvres aux services financiers.

Les populations rurales pauvres de la région qui vivent dans des zones où les sols sont très dégradés et qui n'ont guère accès aux ressources, en particulier à la terre, en seront les bénéficiaires. Les participants seront notamment des paysans tributaires d'une agriculture pluviale de subsistance, ainsi que des femmes et des jeunes. Les femmes, en particulier celles qui assument la charge d'une famille, et les jeunes sont particulièrement vulnérables parce qu'ils sont traditionnellement exclus de la prise des décisions et rencontrent des difficultés plus importantes que les hommes pour accéder aux ressources et à l'information.

Montant du prêt: 8,4 millions de DTS (soit environ 12,8 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 15,0 millions de USD, dont 400 000 USD seront fournis par le FIDA sous forme de don, 541 000 USD par les bénéficiaires et 1,3 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

République démocratique du Congo

Programme de réhabilitation de l'agriculture dans la Province orientale

La Province orientale est située dans la région nord-est du pays. Le programme a pour objectif en matière de développement d'améliorer la sécurité alimentaire, les revenus, l'état nutritionnel et le niveau de vie de 55 000 ménages au maximum. Sur une période d'investissement de six ans, il entend:

- renforcer les organisations locales, notamment les comités de développement villageois et les groupements de producteurs, ainsi que leurs organismes fédérateurs, tels que les unions et les fédérations;
- intensifier et diversifier les activités de production et de transformation dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et leur ajouter de la valeur;
- faciliter la commercialisation moyennant la remise en état ou la construction d'infrastructures routières et fluviales, ainsi que la collecte et la diffusion de l'information sur les marchés et les prix;
- améliorer l'accès aux services sociaux essentiels – santé, enseignement primaire, approvisionnement en eau salubre et assainissement;
- renforcer les capacités des fournisseurs de services publics et privés pour qu'ils soient présents sur le terrain.

Montant du prêt: 11,0 millions de DTS (soit environ 15,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 26,1 millions de USD, dont un don de 300 000 USD fourni par le FIDA, les bénéficiaires prenant à leur charge 582 000 USD, le FBS 6,3 millions de USD et le gouvernement 3,4 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Ghana

Programme d'amélioration et de commercialisation des racines et tubercules

En matière de développement, ce programme a pour but d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux pauvres du Ghana, en privilégiant tout particulièrement les femmes et les autres groupes vulnérables. Son objectif spécifique est de mettre en place des filières commerciales compétitives pour les racines et tubercules, appuyées par des services adaptés, efficaces et durables qui soient accessibles aux ruraux pauvres. Le programme favorisera la création d'un secteur privé ouvert, profondément ancré dans les réalités du pays, et le renforcement du secteur public pour qu'il soit en mesure d'améliorer l'environnement politique et réglementaire et de fournir les biens publics nécessaires. Le groupe cible comprendra les petits opérateurs du sous-secteur des racines et tubercules, qu'il s'agisse de producteurs, de transformateurs ou de négociants. Au moins la moitié des bénéficiaires directs en seront des femmes.

Montant du prêt: 13,1 millions de DTS (soit environ 19,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 27,7 millions de USD, dont 832 000 USD seront fournis par les bénéficiaires, 4 millions de USD par les institutions financières nationales et 3,9 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: Banque mondiale.

Mali

Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali

Ce programme entend réduire la pauvreté rurale et la vulnérabilité dans le nord du Mali en reconstruisant le tissu économique et social gravement détérioré par la sécheresse et le conflit, ainsi que contribuer à la concertation sur la réduction de la pauvreté rurale. Plus précisément, il va:

- étoffer les capacités des collectivités locales, en particulier à l'échelle des communautés, pour engager un processus participatif de développement dont bénéficieront les groupes les plus vulnérables;
- renforcer les moyens dont disposent les organisations locales pour assurer une gestion efficace et durable des investissements financés par le programme;
- améliorer l'accès aux services essentiels;
- contribuer à la promotion des politiques de réduction de la pauvreté rurale.

Le programme se concentrera sur 14 communautés situées le long du fleuve Niger et inclura des activités de prévention des conflits dans cinq communautés adjacentes des hauts plateaux. D'après les estimations de 2003, 220 000 personnes vivent dans la zone du programme. On accordera une attention spéciale aux femmes, aux jeunes et aux autres groupes vulnérables.

Montant du prêt: 9,6 millions de DTS (soit environ 14,6 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 33,6 millions de USD, dont le FIDA fournira 803 000 USD sous forme de don, les bénéficiaires prenant en charge 2,0 millions de USD, la Belgique 5,9 millions de USD, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) 5,2 millions de USD et le gouvernement 5,1 millions de USD.

Institution coopérante: BOAD.

Sénégal

Projet de promotion de l'entrepreneuriat rural – Phase II

Ce projet a pour objet global de promouvoir la diversification durable des moyens de subsistance et des sources de revenus en milieu rural, en privilégiant l'égalité entre les sexes. Sur une période de sept ans, le projet tirera parti de l'expérience de la première phase pour améliorer la rentabilité d'environ 3 000 petites et microentreprises situées dans les zones dotées d'un fort potentiel. Pour ce faire, il entend:

- encourager les réseaux autonomes de fournisseurs de services financiers et autres;
- aider les petites et les microentreprises rurales à trouver de nouveaux débouchés et des technologies plus rentables;
- renforcer leurs organisations locales et les associations qui les fédèrent;
- faire davantage entendre la voix des populations rurales pauvres dans la concertation avec les pouvoirs publics et les organisations professionnelles des petites et microentreprises;
- améliorer l'accès de toutes les parties prenantes à l'information pertinente pour le développement des petites et microentreprises rurales.

Montant du prêt: 8,7 millions de DTS (soit environ 13,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 18,8 millions de USD, la contribution des bénéficiaires se chiffrant à 1,5 million de USD, celle de la BOAD à 2,0 millions de USD et celle du gouvernement à 2,2 millions de USD.

Institution coopérante: BOAD.

Afrique orientale et australe

Kenya

Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers

Le but global du programme est d'accroître les revenus des ménages ruraux pauvres qui tirent l'essentiel de leur subsistance de la production et du commerce des produits laitiers.

Ce programme va:

- accroître les rendements financiers des activités de production axées sur les marchés et des activités commerciales des petits opérateurs, moyennant l'amélioration de l'information sur les possibilités commerciales, le développement de la productivité, la réduction des coûts, l'ajout de valeur et la mise en place de relations commerciales plus fiables;
- créer des possibilités d'emploi indépendant et d'autres sources de revenus pour les ménages ruraux par le biais d'activités dans le secteur laitier axées sur les marchés, grâce au renforcement des organisations agricoles.

Ce programme travaillera avec les pouvoirs publics pour que l'environnement soit plus favorable au développement d'un secteur privé commercial dans la filière laitière. Il travaillera également avec des groupes de petits producteurs laitiers et de commerçants pour qu'ils soient plus à même de saisir les possibilités commerciales. Environ 24 000 ménages exerçant des activités de production et de commercialisation des produits laitiers, organisés en 600 groupes dans neuf districts, bénéficieront des activités du programme.

Montant du prêt: 12,1 millions de DTS (soit environ 17,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 19,8 millions de USD, dont 845 000 USD seront financés par le FIDA sous forme de don, 500 000 USD étant pris en charge par les bénéficiaires et 920 000 USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Malawi

Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation

Ce projet vise à accroître la productivité agricole et les revenus nets des ménages pauvres en encourageant une croissance durable favorable aux pauvres. Plus précisément, il entend:

- rétablir et accroître durablement la productivité agricole et les revenus nets des ménages pauvres moyennant un ensemble intégré de mesures d'appui au développement de l'irrigation et à la collecte des eaux de pluie, associées à la fourniture de semences et d'engrais à de nombreuses exploitations pratiquant l'agriculture pluviale pour faire face à la crise alimentaire en cours;
- renforcer les institutions du gouvernement central et des collectivités locales et doter les agriculteurs et leurs organisations des moyens de participer à la gestion de l'irrigation et du développement sur le long terme.

Le groupe cible principal du projet sera composé de la population rurale pauvre exerçant une activité économique et de ceux qui vivent dans une pauvreté transitoire. Les agriculteurs ayant accès à des terres dans les périmètres irrigués bénéficieront des activités de développement de l'irrigation. Environ 196 550 ménages des 11 districts ciblés devraient bénéficier du projet.

Montant du prêt: 5,5 millions de DTS (soit environ 8,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 52,1 millions de USD, la contribution des bénéficiaires se chiffrant à 1,3 million de USD, celle de la Banque mondiale à 40,0 millions de USD et celle du gouvernement à 2,8 millions de USD.

Institution coopérante: Banque mondiale.

Rwanda

Projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture

Ce projet appuiera la mise en œuvre du plan stratégique de transformation de l'agriculture (PSTA), dont le but est de permettre aux petits producteurs de transformer leurs systèmes d'exploitation basés sur la subsistance en une agriculture davantage axée sur les marchés, en développant les possibilités de production de cultures de rapport tout en assurant la sécurité alimentaire et en préservant la base de ressources existantes. À cette fin, il est envisagé:

- de renforcer les capacités techniques, gestionnaires et institutionnelles de la plupart des acteurs associés à la mise en œuvre du PSTA, en vue d'améliorer les services prioritaires fournis au groupe cible;
- d'entreprendre des programmes pilotes innovants dans l'agriculture et de renforcer le système de recherche et de vulgarisation;
- d'améliorer le système général d'information pour la gestion et le système de communication, et de renforcer le système participatif de suivi et d'évaluation afin d'accélérer la diffusion et l'adoption des technologies agricoles.

Montant du prêt: 5,7 millions de DTS (soit environ 8,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 20,1 millions de USD, dont 202 000 USD seront fournis par le FIDA sous forme de don, 1,0 million de USD étant pris en charge par les bénéficiaires, 1,6 million de USD par le FBS, 4,8 millions de USD par les Pays-Bas, 3,0 millions de USD par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (DFID) et 1,3 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

République-Unie de Tanzanie

Programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral

Le programme a pour but global de réduire la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus des communautés dont les moyens de subsistance sont principalement tributaires de l'élevage. Il entend:

- améliorer les moyens de subsistance des populations pastorales et agropastorales les plus pauvres;
- renforcer la capacité, tant institutionnelle que technique, des communautés qui dépendent de l'élevage;
- améliorer les prestations des services de développement de l'élevage fournis aux petits éleveurs;
- améliorer les infrastructures et filières commerciales pour les produits de l'élevage;
- appuyer les institutions du gouvernement central et des collectivités locales dans le domaine de la fourniture des services au sous-secteur de l'élevage.

Le groupe cible principal du programme comprend les segments les plus pauvres des communautés pastorales et agropastorales des régions et districts sélectionnés, dont la survie dépend beaucoup de l'élevage. Les ménages d'éleveurs, qui sont au nombre d'environ un million, se classent dans les catégories suivantes: ceux qui pratiquent la transhumance, ceux qui sont semi-sédentaires ou ceux qui pratiquent l'agropastoralisme. On accordera une attention prioritaire aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés de ces communautés.

Montant du prêt: 14,3 millions de DTS (soit environ 20,6 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 29,1 millions de USD, la contribution des bénéficiaires se chiffrant à 625 000 USD, celle du FBS à 4,8 millions de USD et celle du gouvernement à 3,1 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Zambie

Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan

Le projet a pour but d'accroître les revenus et d'améliorer la sécurité alimentaire des petits paysans pauvres en leur redonnant accès à la traction animale. Le projet entend:

- réduire l'incidence de la péripneumonie contagieuse bovine et de la théilériose bovine à des niveaux permettant la réintroduction et le développement des troupeaux de bovins des petits paysans;
- reconstituer le cheptel des petits paysans qui ont perdu leur bétail à cause de la maladie, de façon à leur permettre d'utiliser durablement la traction animale.

Environ 180 000 ménages bénéficieront des activités de lutte contre ces maladies. Bien que les bénéficiaires immédiats comprennent de nombreux ménages propriétaires de bétail comptant parmi les mieux lotis, l'ensemble du groupe cible aura plus facilement accès à la traction animale, ce qui facilitera la reconstitution des troupeaux des petits paysans pauvres. Environ 30 000 ménages, dont 10 000 dirigés par une femme, bénéficieront des activités de reconstitution du cheptel.

Montant du prêt: 7,0 millions de DTS (soit environ 10,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 15,0 millions de USD, les bénéficiaires prenant à leur charge 2,3 millions de USD et le gouvernement 2,6 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Asie et Pacifique

Bangladesh

Projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands

Le projet a pour but d'améliorer le bien-être et de réduire la pauvreté de 87 500 ménages, y compris des producteurs primaires, des négociants des Charlands, hommes et femmes, et des femmes célibataires et sans terre. Il vise à:

- améliorer les installations commerciales et les conditions d'accès aux marchés ruraux pour les femmes et les hommes;
- développer les emplois salariés pour les femmes pauvres;
- accroître la production et la vente des produits commercialisables;
- faire progresser les producteurs primaires en amont de la chaîne de valeur.

Le projet ciblera trois groupes distincts: les producteurs primaires, les petits négociants et les femmes travaillant à la journée.

Le groupe des producteurs primaires comprend les ménages qui pratiquent l'agriculture ou l'élevage sur une parcelle de moins de 2,5 acres, les ménages de pêcheurs et de pisciculteurs et ceux qui dépendent d'activités non agricoles, telles que la transformation des aliments, la vannerie, la fabrication de vêtements ou la poterie. Leur caractéristique commune est de produire essentiellement pour le marché.

Montant du prêt: 17,6 millions de DTS (soit environ 25,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé 43,9 millions de USD, dont les Pays-Bas couvriront un montant de 4,8 millions de USD sous forme de don, la contribution des bénéficiaires se chiffrant à 1,4 million de USD, celle des ONG locales à 4,2 millions de USD et celle du gouvernement à 8,5 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Bhoutan

Programme de promotion de l'agriculture, de la commercialisation et des entreprises

En matière de développement, l'objectif du programme est d'améliorer durablement les moyens de subsistance des populations rurales pauvres en augmentant la productivité, les revenus et l'accès aux services socioéconomiques. Le programme entend:

- appuyer la formation de capital dans l'agriculture, l'élevage et certains créneaux de production végétale;
- améliorer les conditions de démarrage et d'exploitation des entreprises et des activités rémunératrices;
- développer l'accès aux services financiers ruraux, en particulier au crédit, pour permettre à la population visée d'acquérir les ressources nécessaires pour ses activités productives;
- développer les capacités des organisations locales et les compétences des participants par le biais de la formation;
- améliorer l'infrastructure socioéconomique, en particulier les réseaux routiers et les systèmes d'appui à la commercialisation.

Le groupe cible primaire comprend au total 22 000 ménages, soit 80% des ménages ruraux de la zone du programme. Les femmes joueront un rôle significatif parce que ce sont elles qui contribuent le plus à la production agricole et à l'élevage.

Montant du prêt: 9,3 millions de DTS (soit environ 13,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 19,7 millions de USD, le FIDA fournissant un montant de 100 000 USD sous forme de don, la contribution des bénéficiaires s'élevant à 974 000 USD, celle de l'Organisation de développement des Pays-Bas (SNV) à 1,6 million de USD et celle du gouvernement à 3,0 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Chine

Programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu

Ce programme a pour but à long terme de réduire durablement et équitablement la pauvreté des ménages ruraux vulnérables qui vivent dans un environnement où les ressources naturelles sont limitées et dégradées. Les objectifs en sont d'accroître durablement la capacité de production des activités agricoles et autres, et d'améliorer l'accès aux ressources économiques et sociales, y compris l'éducation, les services de santé et d'aide sociale, tout en améliorant l'environnement. Les activités du programme seront notamment les suivantes:

- produire et mettre en œuvre des plans de développement villageois participatifs et soucieux d'équité entre les sexes;
- créer des services de vulgarisation soucieux d'équité entre les sexes et répondant aux besoins des agriculteurs et de la population rurale pauvre, dont les vulgarisateurs seront des paysans pauvres;
- améliorer les terres et l'utilisation des sols par le développement de l'irrigation et la mise en valeur des terres arides;
- rendre les services financiers des coopératives de crédit rural davantage axés sur la pauvreté et l'équité entre les sexes;
- améliorer les prestations des services sociaux, en particulier pour l'éducation et la santé, y compris un vaste programme d'alphabétisation et de formation professionnelle des adultes;
- construire et remettre en état les infrastructures rurales.

Le groupe cible comprend 300 000 ménages des 109 communautés les plus pauvres des 10 districts les plus démunis du sud de la partie centrale de la province du Gansu.

Montant du prêt: 20,2 millions de DTS (soit environ 29,3 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 80,6 millions de USD, la contribution des bénéficiaires s'élevant à 14,7 millions de USD, celle du PAM à 4,8 millions de USD et celle du gouvernement à 31,9 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Inde

Programme post-tsunami de promotion de moyens de subsistance durables pour les communautés côtières du Tamil Nadu

Ce programme d'une durée de huit ans a pour but de reconstituer les moyens de subsistance des milliers de victimes du tsunami le long des zones côtières du Tamil Nadu, afin de leur permettre de retrouver une vie stable et productive. Les activités prévues sont les suivantes:

- gestion des ressources de la zone côtière;
- mise au point d'instruments de financement et de transfert des risques en milieu rural;
- création d'emplois et formation professionnelle;
- gestion communautaire de la sécurité maritime et des catastrophes.

Les activités seront coordonnées avec les travaux de reconstruction à moyen terme entrepris par le gouvernement et les autres organismes de secours. Le groupe cible comprend les habitants des zones côtières et les pêcheurs, les travailleurs employés dans le secteur de la pêche, les exploitants et les travailleurs agricoles, et d'autres groupes. Le programme

s'adresse spécifiquement aux groupes marginalisés, y compris les ménages dirigés par une femme et les castes énumérées. Il permettra aux communautés d'assurer durablement la gestion des ressources côtières. Il leur permettra aussi de bénéficier d'un accès durable aux services financiers et d'un filet de protection sociale sous forme d'une assurance-vie et d'une assurance de leurs biens, y compris leur matériel de pêche.

Montant du prêt: 10,0 millions de DTS (soit environ 15,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 68,7 millions de USD, la contribution des bénéficiaires s'élevant à 10,4 millions de USD, celle des institutions financières nationales à 24,9 millions de USD et celle du gouvernement à 3,4 millions de USD, 15,0 millions de USD provenant de sources qui restent à définir.

Institution coopérante: UNOPS.

Inde

Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini)

Ce programme a pour but global de permettre aux femmes rurales pauvres de tirer parti des choix, de l'espace et des possibilités s'offrant à elles dans les domaines économique, social et politique, pour améliorer leur bien-être. Les objectifs en sont les suivants:

- créer des groupes d'entraide solides et durables et des organisations qui les fédèrent et fournissent à leurs membres un appui économique et social;
- fournir l'accès aux services d'épargne, de crédit et d'assurance et assurer la sécurité financière;
- améliorer les moyens de subsistance existants et en créer de nouveaux, en établissant ou en développant les entreprises ainsi que les filières commerciales et les services d'appui;
- favoriser l'accès aux services d'éducation fonctionnelle et aux services sociaux, à l'infrastructure permettant d'économiser la main-d'œuvre, ainsi que la participation à la gouvernance locale.

Le programme appuiera également et encouragera les mesures prises par l'État pour rendre les femmes plus autonomes et développer les capacités de la Société de développement des femmes du Maharashtra et de la Société de financement et de développement des femmes, le but étant d'améliorer les moyens de subsistance des femmes pauvres.

Montant du prêt: 27,8 millions de DTS (soit environ 39,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 208,7 millions de USD, dont 13,9 millions de USD seront pris en charge par les bénéficiaires, 142,3 millions de USD par les institutions financières nationales, 160 000 USD par le gouvernement local, 12,6 millions de USD par le gouvernement central, et 270 000 USD proviendront de sources qui restent à définir.

Institution coopérante: UNOPS.

République démocratique populaire lao

Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces d'Attapeu et de Sayabouri

Le programme a pour but global d'assurer la croissance économique et l'amélioration durable des moyens de subsistance des populations rurales pauvres dans les huit districts visés. Il entend permettre aux communautés:

- de gérer leur propre développement, y compris l'exploitation des infrastructures sociales, de façon à réduire la pauvreté selon des modalités durables, participatives et soucieuses d'équité entre les sexes;

- d'exploiter durablement les systèmes de gestion des ressources agricoles et naturelles et les activités rémunératrices hors exploitations et satisfaire leurs besoins financiers, avec l'appui de services de microfinance et autres en milieu rural;
- d'avoir accès aux routes locales nécessaires pour mener à bien leurs activités de développement.

Le programme aidera également le gouvernement et les autres prestataires de services à gérer, à coordonner et à appuyer le développement rural décentralisé et participatif selon des modalités soucieuses de durabilité, de transparence, d'équité entre les sexes et favorables aux pauvres. Le groupe cible comprend 26 200 ménages qui vivent dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire sur les hauts plateaux et qui ont récemment quitté des zones isolées d'altitude pour s'installer dans des régions plus accessibles.

Montant du prêt: 11,3 millions de DTS (soit environ 17,3 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 26,0 millions de USD, dont le FIDA assumera 689 000 USD sous forme de don, la participation des bénéficiaires s'élevant à 1,2 million de USD, celle de l'Allemagne à 259 000 USD (Deutscher Entwicklungsdienst) et à 1,8 million de USD (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit), le PAM fournissant 1,3 million de USD et le gouvernement 3,4 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Maldives

Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture

Ce programme a pour but global de contribuer à relever le PIB agricole à son niveau d'avant le tsunami et de rétablir une croissance stable et durable tout en réduisant la vulnérabilité du secteur face aux catastrophes naturelles. Plus précisément, dans le sous-secteur de la pêche, le programme vise à relancer et à améliorer les opérations de la flotte de pêche pour reconstituer et protéger les moyens de subsistance, et accroître les revenus des ménages. En ce qui concerne l'agriculture, le programme entend relancer et renforcer la production dans les atolls en vue d'améliorer le régime alimentaire de leurs habitants, d'accroître les revenus des ménages, de réduire la pauvreté et de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Le groupe cible principal de la composante agricole comprend les ménages jeunes d'agriculteurs pauvres qui tirent leur nourriture et leur revenu pécuniaire de l'agriculture de subsistance et dont les cultures et les biens de production ont été détruits ou endommagés par le tsunami. Le programme aidera environ 5 000 ménages qui vivent dans une zone d'une superficie de près de 1 000 hectares.

Montant du prêt: 1,4 million de DTS (soit environ 2,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 5,0 millions de USD, dont 200 000 USD seront pris en charge par le FIDA sous forme de don, 500 000 USD par l'Italie, le gouvernement apportant 193 000 USD et 2,1 millions de USD provenant de sources qui restent à définir.

Institution coopérante: UNOPS.

Pakistan

Programme d'innovation et d'extension du microfinancement

En matière de développement, ce programme a pour but de réduire la pauvreté et d'améliorer les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres, en particulier dans les zones actuellement mal desservies dans le domaine de la microfinance. Son objectif global, qui est crucial pour atteindre ce but, est de permettre aux populations rurales pauvres exerçant une activité économique d'accéder durablement à toute une gamme de services et de produits financiers adaptés à leurs besoins. Le programme fera partie intégrante de l'activité principale

du fonds national de lutte contre la pauvreté, à savoir le programme de développement du crédit et de l'entreprise. En mettant au point de nouveaux produits et services de microfinancement, il multipliera les effets des fonds non négligeables déjà mis à la disposition des organisations partenaires par l'intermédiaire du programme ordinaire prêt du fonds national de lutte contre la pauvreté, qui compte 2,5 millions de bénéficiaires à ce jour. Les 180 000 ménages qui devraient directement bénéficier du programme au cours de la période de mise en oeuvre de cinq ans ne représentent qu'une partie des ménages qui en tireront profit une fois que l'introduction des produits et services aura été généralisée avec succès.

Montant du prêt: 18,3 millions de DTS (soit environ 26,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 30,5 millions de USD, les institutions financières nationales prenant à leur charge 772 000 USD et les ONG locales 3,3 millions de USD.

Institution coopérante: Banque mondiale.

Philippines

Programme de promotion de la microentreprise rurale

Ce programme vise à réduire la pauvreté rurale en intensifiant le développement économique, la création d'emplois et l'accroissement des revenus de 200 000 ménages pauvres dans les zones rurales. Il a pour objectif de multiplier le nombre des microentreprises rurales rentables et viables à terme. Les investissements du programme, d'une durée de sept ans, s'articulent en trois volets:

- microfinance, crédit et appui;
- promotion et développement des microentreprises;
- coordination du programme et des grandes orientations.

Le programme cible les populations rurales pauvres vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Les pauvres constituent environ 34% de la population totale, 78% d'entre eux vivant dans les zones rurales. Le programme interviendra auprès des personnes pauvres possédant ou travaillant pour une microentreprise, y compris les femmes, les jeunes et les populations indigènes. D'après les estimations, 200 000 personnes devraient directement bénéficier du programme.

Montant du prêt: 14,1 millions de DTS (soit environ 21,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 27,5 millions de USD, 500 000 USD seront assumés par le FIDA sous forme de don, les institutions financières nationales prenant à leur charge 4,2 millions de USD et le gouvernement 655 000 USD, un montant de 892 000 USD devant être mobilisé auprès de sources qui restent à définir.

Institution coopérante: UNOPS.

Sri Lanka

Programme post-tsunami de remise en état et de gestion des ressources dans les zones côtières

Le programme a pour but de reconstituer les avoirs des femmes et des hommes directement ou indirectement touchés par le tsunami, et de rétablir les bases de leurs activités économiques antérieures, en les aidant à se diversifier et à passer à de nouvelles activités rentables. Les objectifs immédiats des activités sont les suivants:

- fournir aux familles touchées par le tsunami des infrastructures socioéconomiques essentielles, en particulier des logements;
- soutenir les communautés sinistrées et promouvoir la gestion durable des ressources côtières;
- accroître la participation des femmes aux activités socioéconomiques.

On estime que la zone du programme compte 141 250 ménages, soit 514 100 personnes. Le programme ciblera les ruraux pauvres, femmes et hommes, de cette zone. Tous les ménages bénéficieront des investissements communautaires. Des efforts particuliers seront mis en œuvre pour atteindre les petits pêcheurs pauvres et leurs communautés.

Montant du prêt: 9,4 millions de DTS (soit environ 14,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 33,5 millions de USD, la contribution des bénéficiaires se chiffrent à 212 000 USD, celle du gouvernement à 3,4 millions de USD, un montant de 15,7 millions de USD devant être mobilisé auprès de sources qui restent à déterminer.

Institution coopérante: UNOPS.

Sri Lanka

Programme post-tsunami de partenariat et d'appui aux moyens de subsistance

Le programme se concentre sur la reconstitution rapide des avoirs et des infrastructures essentielles détruits par le tsunami, y compris les logements, les équipements collectifs, l'installation, les infrastructures sociales et communautaires, les voies d'accès aux pêcheries et l'enlèvement des débris. En recourant à une approche communautaire souple, le programme entend, en collaboration avec d'autres sources de financement, appuyer la reconstruction et la remise en état des actifs physiques et financiers des groupes et des communautés sinistrés. Le groupe cible comprend des femmes et des hommes pauvres des communautés rurales touchées par le tsunami. Ses objectifs sont les suivants:

- reconstituer les avoirs des hommes et femmes des zones sinistrées et créer une base solide pour leurs activités économiques habituelles, tout en les aidant à les diversifier et à se lancer dans de nouvelles activités rentables;
- renforcer les communautés pour qu'elles puissent assurer durablement la gestion des ressources côtières, et leur fournir les infrastructures socioéconomiques essentielles;
- améliorer la participation des femmes aux activités socioéconomiques.

Pour accélérer l'assistance financière du FIDA en faveur des victimes du tsunami, des ressources seront fournies pour développer l'infrastructure prioritaire, en utilisant les mêmes modalités de conception et de mise en œuvre que pour la composante développement de l'infrastructure communautaire prioritaire du programme en cours concernant les partenariats et les moyens de subsistance dans les zones arides.

Montant du prêt: 1,6 million de DTS (soit environ 2,4 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 4,7 millions de USD, dont 2,4 millions de USD proviendront de sources qui n'ont pas encore été définies.

Institution coopérante: Banque mondiale.

Amérique latine et Caraïbes

El Salvador

Projet de développement rural et de modernisation pour la région Est

El Salvador est l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine. Le but du projet est de réduire la pauvreté des hommes, des femmes et des jeunes en milieu rural dans les départements de La Unión, Morazán, San Miguel et Usulután, en investissant dans les secteurs sociaux et productifs, en encourageant l'équité entre les sexes et la protection de l'environnement. L'objectif premier du projet est d'améliorer le niveau des revenus et les conditions de vie des petits paysans, des microentrepreneurs et des travailleurs salariés de la région Est du pays. Le groupe cible comprend 73 000 hommes et femmes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, soit 33 000 bénéficiaires directs et 40 000 bénéficiaires indirects. Il s'agit de petits paysans pauvres (75%), de microentrepreneurs et d'artisans (10%) et de jeunes, hommes et femmes (15%). Le projet aidera ces derniers en leur proposant une formation professionnelle.

Montant du prêt: 10,0 millions de DTS (soit environ 15,0 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 22,2 millions de USD, dont 1,0 million de USD fourni par le FIDA sous forme de don, les bénéficiaires prenant à leur charge 1,0 million de USD et le gouvernement 5,2 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Mexique

Projet de développement durable à l'intention des communautés rurales et indigènes de la région semi-aride du Nord-Ouest

Le projet entend améliorer la qualité de vie dans les communautés rurales et indigènes. Il aidera les communautés et les organisations locales en les dotant des moyens de participer aux processus locaux de développement socioéconomique, en accroissant la production, les possibilités d'emploi et les revenus et en assurant la pérennité des ressources naturelles. Les objectifs spécifiques en sont les suivants:

- améliorer la capacité de production des ressources naturelles et des terres;
- développer les ressources humaines et sociales des communautés rurales pauvres et des populations indigènes tout en renforçant la capacité de gestion et de prise des décisions des communautés et de leurs organisations, en prenant soin d'assurer l'équité entre les sexes et le respect de la diversité ethnique;
- développer l'emploi et accroître le niveau des revenus des ménages participants, en les rémunérant en échange de services environnementaux, ainsi que des microentreprises rurales, y compris celles axées sur l'écotourisme;
- renforcer la capacité institutionnelle de coordination de l'organisme chargé de l'exécution et des institutions en rapport avec le projet aux niveaux municipal, étatique et fédéral.

Montant du prêt: 17,3 millions de DTS (soit environ 25,0 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 33,0 millions de USD, les bénéficiaires prenant à leur charge 971 000 USD et le gouvernement 7,0 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Paraguay

Projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements

Le projet a pour but global de réduire considérablement la pauvreté rurale dans les cinq départements les plus pauvres de la région orientale du Paraguay. Son objectif principal est d'assurer l'accès des populations rurales pauvres et de leurs organisations aux ressources productives et aux services financiers déjà disponibles dans la zone du projet, et de les intégrer au processus national de développement. Le projet entend:

- développer les moyens d'action des organisations des populations rurales pauvres en vue d'en développer le capital social et de mettre en place dans la zone du projet un système adapté de distribution des ressources productives et financières en réponse à la demande;
- promouvoir des activités économiques durables, agricoles et autres, moyennant la diversification et la modernisation des activités productives et commerciales;
- harmoniser les investissements et les activités des projets déjà implantés dans la zone ciblée;
- appuyer la concertation en cours entre le gouvernement et les donateurs internationaux pour renforcer le partenariat si nécessaire pour réduire la pauvreté.

Montant du prêt: 7,9 millions de DTS (soit environ 12,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 14,4 millions de USD, dont 251 000 USD seront pris en charge par les bénéficiaires et 2,2 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

Albanie

Programme de développement durable des zones rurales montagneuses

Le but du programme est d'accroître les revenus des ménages dans les zones montagneuses de l'Albanie, en particulier en milieu rural. Globalement, ses objectifs sont les suivants:

- mobiliser des ressources supplémentaires dans les zones de montagne et en leur faveur;
- accélérer la croissance économique et la réduction de la pauvreté;
- renforcer les capacités des institutions et organisations locales pour qu'elles influent sur l'investissement privé et public, et l'appuient.

Le groupe cible comprend des ruraux, hommes et femmes, au chômage ou sous-employés, des agriculteurs ayant de petites ou moyennes exploitations et des entrepreneurs ruraux. Le programme visera à renforcer les dispositifs de réponse à l'investissement, y compris dans le secteur financier commercial, pour que la population rurale pauvre dans son ensemble puisse y avoir accès. Les principes qui régissent les procédures opérationnelles du programme, y compris celles associées à l'investissement dans l'infrastructure commerciale et l'octroi de dons par voie d'appel à la concurrence pour l'innovation technologique, sont axés sur les pauvres et favoriseront les investissements qui stimulent l'emploi rural, en particulier pour les femmes.

Montant du prêt: 5,5 millions de DTS (soit environ 8,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 24,3 millions de USD, les bénéficiaires prenant à leur charge 1,7 million de USD et le gouvernement 5,0 millions de USD, un montant de 9,5 millions de USD provenant de sources qui restent à définir.

Institution coopérante: UNOPS.

Géorgie

Projet de développement rural

Le projet a été conçu en tenant compte à la fois du programme de développement économique et de réduction de la pauvreté du gouvernement et de l'accent mis sur le développement dans la nouvelle stratégie d'investissement du FIDA en Géorgie, telle que définie dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays. Le projet a pour but global d'assurer une croissance soutenue des revenus ruraux et de réduire la pauvreté. Les moyens choisis pour y parvenir sont les suivants:

- faciliter l'intégration des agriculteurs géorgiens, principalement ceux qui ont une exploitation de petite ou moyenne taille, à la chaîne de l'offre des produits de base;
- améliorer la compétitivité des entreprises agroalimentaires et des filières d'approvisionnement qui y sont associées;
- renforcer la capacité des institutions agricoles et financières sélectionnées qui fournissent des services privés à l'agriculture.

Les activités du projet devraient accroître les revenus et les possibilités d'emploi et réduire la pauvreté dans les zones rurales. Le groupe cible sera composé de petits et moyens exploitants agricoles, de groupes d'agriculteurs, d'associations de négociants et d'entreprises actives dans la filière commerciale (commerce, ramassage, conditionnement, transport et transformation). Près de 300 groupes communautaires de petits exploitants et de ruraux pauvres, hommes et femmes, de tout le pays recevront un appui direct du projet pour renforcer leur capacité technique et institutionnelle d'intervention dans la filière commerciale.

Montant du prêt: 6,1 millions de DTS (soit environ 9,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 34,7 millions de USD, dont 800 000 USD fournis par le FIDA sous forme de don, les bénéficiaires prenant à leur charge 4,8 millions de USD, les institutions financières nationales 2,9 millions de USD, le Japon 4,5 millions de USD, la Banque mondiale 10 millions de USD et le gouvernement 2,5 millions de USD.

Institution coopérante: Banque mondiale.

Maroc

Projet de développement rural dans le Moyen Atlas oriental

L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté rurale moyennant la diversification et la croissance durable des revenus des populations rurales pauvres. Le moyen choisi pour y parvenir est d'améliorer la gestion des ressources naturelles dont dépendent leurs moyens de subsistance. L'objectif spécifique est de renforcer la capacité des groupes cibles à assurer la gestion communautaire participative d'un processus de développement rural durable qui leur permettra d'accroître, de diversifier et de sécuriser leurs revenus. Plus de 14 700 ménages ruraux pauvres, soit 75 250 résidents de la zone du projet qui tirent leur revenu de la petite exploitation sur laquelle ils vivent, en bénéficieront directement ou indirectement. Le projet ciblera également:

- les femmes paupérisées qui sont chef de famille, en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail;
- les femmes jeunes qui ont une qualification professionnelle et veulent se lancer dans des activités rémunératrices hors de l'agriculture;
- les jeunes chômeurs qui souhaitent démarrer une microentreprise ou acquérir une formation pour exercer des activités rémunératrices agricoles ou autres.

Montant du prêt: 11,3 millions de DTS (soit environ 16,2 millions de USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du projet: estimé à 34,4 millions de USD, dont 1,2 million de USD seront pris en charge par les bénéficiaires et 17,0 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

République de Moldova

Programme de développement des entreprises rurales

Le programme vise à atteindre une croissance durable des revenus des populations pauvres des zones rurales et des petites villes du pays, ainsi qu'à stimuler le développement d'entreprises agricoles et rurales économiquement viables, dans les domaines où le pays jouit d'un avantage comparatif. Le groupe cible comprendra des hommes et femmes ruraux au chômage, des agriculteurs possédant une exploitation de petite ou moyenne taille, des entrepreneurs ruraux, des transformateurs de produits agricoles, des fournisseurs d'intrants, des négociants et des groupes locaux. Un éventail de produits et de dispositifs d'investissement auxquels les populations rurales pauvres pourront accéder dans tout le pays sera proposé, essentiellement par le biais du secteur bancaire. Le programme permettra en particulier aux petites entreprises d'accéder aux services financiers en mettant à leur disposition une large gamme de services de développement et d'appui à l'entreprise. Les populations rurales pauvres pourront ainsi améliorer leurs moyens de subsistance en empruntant, et tirer parti des nouvelles possibilités d'emploi offertes par la création et le développement des entreprises rurales appuyées par le programme.

Montant du prêt: 9,1 millions de DTS (soit environ 13,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 20,3 millions de USD, dont les bénéficiaires prendront à leur charge 4,2 millions de USD, les institutions financières nationales 2,8 millions de USD et le gouvernement 288 000 USD.

Institution coopérante: UNOPS

Tunisie

Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II

Ce projet ciblera des zones plus pauvres que celles qui ont été ciblées au cours de la première phase. Son but est d'améliorer durablement les revenus et les conditions de vie de la population rurale dans le Siliana. Il entend:

- associer les communautés au processus de développement local;
- diversifier et multiplier les possibilités d'emploi et d'investissement dans les zones rurales pour les femmes et pour les jeunes, et contribuer à la création de filières économiques viables à terme;
- développer la capacité institutionnelle de la Commission régionale du développement agricole en vue d'adopter une approche du développement local intégrée, participative, équitable et soucieuse d'équité entre les sexes;
- s'assurer que les acteurs régionaux et les décideurs nationaux adoptent les principes d'une gestion durable des terres.

Ce projet ciblera tous les districts du sud du gouvernorat et huit circonscriptions du nord, soit au total 27 800 ménages, dont 12 600 exploitations agricoles.

Montant du prêt: 10,9 millions de DTS (soit environ 15,5 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 38,9 millions de USD, dont les bénéficiaires assumeront 2,2 millions de USD, les institutions nationales 9,5 millions de USD, le FEM 5,0 millions de USD et le gouvernement 6,8 millions de USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Yémen

Projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux

Ce projet a pour but global d'améliorer le niveau de vie des populations rurales pauvres dans les communautés isolées des hauts plateaux. Il entend:

- donner aux communautés les moyens d'agir pour surmonter les obstacles dus au manque d'infrastructures;
- démarginaliser les communautés et améliorer globalement la mobilité et l'accès aux marchés et aux services sur les hauts plateaux;
- institutionnaliser l'aménagement à assise communautaire des routes de desserte des villages dans le cadre global du développement de la voirie rurale;
- améliorer l'approvisionnement durable des ménages pauvres en eau de boisson.

Le groupe cible se composera de communautés pauvres des zones des hauts plateaux dotées d'un potentiel économique, où l'absence d'infrastructures de base et l'isolement freinent le développement et sont des facteurs importants de pauvreté. Le projet visera à améliorer les routes rurales de desserte des villages les plus défavorisés des hauts plateaux, 300 000 personnes devant en bénéficier. En outre, 100 000 personnes devraient aussi bénéficier de l'amélioration de l'accès à l'eau de boisson et de la meilleure qualité de l'eau.

Montant du prêt: 5,9 millions de DTS (soit environ 9,0 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 10,5 millions de USD, dont le FIDA assumera 400 000 USD sous forme de don, la participation des bénéficiaires s'élevant à 425 000 USD et celle du gouvernement à 623 000 USD.

Institution coopérante: UNOPS.

Dons

Le programme de dons du FIDA pour 2005, au titre de son guichet mondial et régional, a mis l'accent sur le développement de technologies participatives, la validation par les communautés d'arrangements institutionnels innovants et la promotion de l'échange de connaissances et de renseignements par le biais des réseaux régionaux de recherche, d'information et d'innovation – qu'ils soient ou non placés sous l'égide du GCRAI. Pour la deuxième fois cette année, des dons ont également été accordés par le biais du guichet spécifique pays. L'octroi de dons au titre de ce guichet a obéi à des considérations que les divisions régionales ont estimées décisives pour le développement rural et la réduction de la pauvreté. Il s'agissait de s'attaquer aux facteurs d'ordre politique et institutionnel qui compromettaient l'efficacité des opérations de prêt, ainsi qu'aux obstacles à la production agricole. Ces dons visaient également à fournir une assistance technique et à donner plus de moyens aux organismes nationaux ou locaux et aux organisations de la société civile travaillant en faveur des pauvres. Les dons à un pays spécifique ont également privilégié le renforcement des capacités afin de remédier aux défaillances institutionnelles dans les domaines de la recherche et du développement agricoles. Ces divers axes d'action sont conformes à la politique du FIDA en matière de dons, laquelle a été reconduite en 2005 après avoir été passée en revue par le Conseil d'administration.

Le portefeuille de dons du FIDA pour 2005 se chiffrait au total à 50 millions de USD, y compris le transfert au Mécanisme de financement du développement des programmes. Les dons importants (d'un montant supérieur à 200 000 USD) qui ont été approuvés en 2005 sont récapitulés ci-après. Trente-trois petits dons ont été approuvés au cours de l'année, pour une valeur totale de 4,6 millions de USD au titre des deux guichets. La plupart de ces dons privilégiaient le renforcement des capacités, l'assistance technique et l'innovation rurale.

Dons accordés par le FIDA à des programmes et des projets menés par des centres bénéficiant de l'appui du GCRAI

Institut international de gestion des ressources en eau: programme d'amélioration de la gestion des ressources en eau dans la région du Mékong, 900 000 USD. Ce programme vise à sécuriser l'accès aux ressources en eau et à encourager une gestion plus productive. Il va créer une plate-forme à laquelle contribueront de multiples acteurs pour mettre en commun les connaissances locales et l'information sur les questions se rapportant à la gestion de l'eau entre les communautés de la région du Mékong, du niveau local jusqu'à celui de l'État. Ce don encouragera la concertation, le travail en réseau, le renforcement des capacités et la gestion des connaissances par le biais d'activités de recherche pilotes et des échanges régionaux entre les institutions publiques, privées, locales, nationales, régionales et internationales.

Centre international pour la recherche en agroforesterie: programme de renforcement des moyens d'existence dans le Sahel ouest-africain par l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des systèmes agroforestiers de type savane-parc, 1,45 million de USD. Le programme améliorera la résistance aux chocs tels que la perte des récoltes en développant l'utilisation des arbres et des buissons dans les pratiques sanitaires et les régimes alimentaires locaux, et en diversifiant ainsi les sources des produits alimentaires et des médicaments. Il améliorera l'accès des communautés rurales pauvres aux techniques de domestication productive des arbres, appuiera les réseaux locaux d'associations d'agriculteurs et les encouragera à étudier, élaborer et mettre en œuvre des politiques relatives aux ressources naturelles.

Dons accordés par le FIDA à des programmes et projets menés par des centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI

Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes: programme visant à assurer des moyens de subsistance dans les hautes terres et zones montagneuses himalayennes de l'Hindu Kush – Phase II, 1,2 million de USD. Ce programme améliorera l'accès aux ressources naturelles productives et à la technologie, renforcera la capacité des populations

rurales pauvres et de leurs organisations et développera l'accès aux marchés. Plus précisément, il introduira et appuiera les innovations qui améliorent durablement les moyens de subsistance des populations pauvres et défavorisées, développera les capacités et encouragera le développement d'institutions favorables aux pauvres; il encouragera aussi la concertation sur les grandes orientations afin d'instaurer un environnement favorable au développement durable en faveur des pauvres.

Réseau international sur le bambou et le rotin: programme de développement des activités rémunératrices des petits producteurs de bambou et de rotin (INBAR II), 1,5 million de USD. Ce programme, qui sera mis en œuvre en Asie, en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, encouragera une orientation commerciale qui permettra aux populations rurales pauvres d'accéder aux marchés locaux et à certains créneaux des marchés européens. Il tirera parti des réalisations de la première phase (INBAR I), qui a permis de mettre au point plusieurs modèles de diffusion de la technologie en s'appuyant sur les systèmes de savoirs traditionnels et en associant les femmes aux activités des petites et moyennes entreprises.

TechnoServe: programme de développement en faveur des pauvres d'une industrie compétitive de la noix de cajou en Afrique de l'Est, 1,5 million de USD. Le programme est ciblé sur les régions côtières de l'Afrique de l'Est, où l'incidence de la pauvreté est nettement supérieure aux moyennes nationales. Il encouragera une approche coordonnée de la reconstruction du secteur de la transformation de la noix de cajou en mettant en relation les ONG, les gouvernements et les fournisseurs de services du secteur privé pour aider les producteurs ruraux pauvres et les entreprises de transformation de toute la région. Un volet important en sera consacré à la concertation sur les grandes orientations aux niveaux national et régional, le but étant de contribuer à la mise en place d'un cadre favorable au développement du secteur.

Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest: programme de renforcement des capacités de gestion pour les projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, 1,5 million de USD. Le programme appuiera le renforcement des capacités des projets financés par le FIDA et des institutions de formation régionale, de façon à améliorer la mise en œuvre des projets du FIDA. Environ 50 projets de la région devraient en bénéficier.

Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale: programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, 1,5 million de USD. Le programme encouragera la recherche en faveur des pauvres au sein de la région en mettant en relation les institutions de recherche nationales et régionales et les programmes et projets bénéficiant de l'appui du FIDA en vue de réaliser des études ciblées en fonction de la demande. Il renforcera les capacités du réseau de gestion des sols et des eaux et de ses institutions membres en vue d'engager une recherche-action en faveur des pauvres, de fournir un appui à la gestion améliorée de l'eau à usage agricole, et de faciliter la concertation sur les grandes orientations de la gestion de l'eau en faveur des pauvres.

Capacity Building International: programme de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact, 1,9 million de USD. Le programme renforcera les capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact dans les programmes de développement rural. Par le biais d'un appui en faveur de l'efficacité de la planification, du suivi et de l'évaluation, le programme encouragera la participation des populations rurales pauvres à l'évaluation de l'impact, au suivi des résultats et à la planification participative, contribuant ainsi à les rendre plus autonomes. Il appuiera également la création d'un réseau permettant de collecter et de diffuser les connaissances.

Kenya Gatsby Trust: Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale en Afrique orientale et australe, 660 000 USD. Ce programme encouragera la recherche-action participative sur les méthodes innovantes de fourniture des services financiers ruraux en Afrique orientale et australe, lesquelles pourront ensuite être reproduites à plus grande échelle dans les programmes et projets bénéficiant de l'appui du FIDA. Il renforcera les capacités en fournissant un appui aux praticiens et aux prestataires de services financiers ruraux dans la région.

Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe: programme de renforcement de l'association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe, 1,5 million de USD. Le programme favorisera la mise en place d'un modèle institutionnel commercial novateur: une association commerciale régionale regroupant de multiples acteurs, qui appartiendra à ses membres et s'efforcera de créer un marché des produits naturels viable. La création d'un tel marché permettra aux ménages les plus pauvres des zones rurales les plus marginales d'Afrique australe de lancer de nouvelles activités rémunératrices hors exploitation.

Centre agricole international (de la Fondation DLO): programme régional visant à appuyer une "gestion orientée vers l'impact" en Afrique orientale et australe, 1,1 million de USD. Ce programme renforcera la capacité des institutions favorables aux pauvres en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi des interventions de développement. Il renforcera ainsi l'impact de ces dernières et appuiera l'autonomisation des populations rurales pauvres pour qu'elles puissent participer de manière efficace à l'analyse de leur propre situation et à la prise des décisions. Le programme soutiendra les initiatives visant à mettre à l'essai des approches novatrices d'application de la gestion orientée sur l'impact.

Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes: programme de valorisation, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits de la sériciculture et de l'apiculture pour les pauvres vivant au sein d'écosystèmes fragiles, 1,4 million de USD. Le programme améliorera la productivité en soutenant la recherche biologique dans l'apiculture et la sériciculture. Il diffusera des méthodologies améliorées, des connaissances sur les insectes et des techniques de conservation, tout en créant des filières commerciales.

Centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole: programme de lutte contre la baisse de fertilité des sols en vue de l'intensification de l'agriculture des petits exploitants en Afrique subsaharienne, 1,4 million de USD. Le programme offrira aux agriculteurs et aux autres parties prenantes des options techniques et des arrangements institutionnels souples qui pourront être adaptés à leur situation particulière. Il développera les capacités des agriculteurs et des fournisseurs de services de recherche et de vulgarisation en recourant à des méthodes participatives. En soutenant les essais à long terme de la recherche, il améliorera les options actuelles de gestion de la fertilité des sols et mettra au point ou améliorera les outils décisionnels nécessaires pour l'appuyer.

Autres dons

Coalition internationale pour l'accès à la terre: programme visant à renforcer la sécurité d'accès des pauvres à la terre et aux services d'appui corrélés, 965 000 USD. En septembre 2004, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un programme de travail pour 2005-2006 en faveur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre. Le Conseil avait précédemment approuvé un don d'un montant de 900 000 USD pour une première phase, sur un coût total de 1,87 million de USD prévu pour les deux phases du programme pour 2005-2006. Le programme de travail vise à renforcer les capacités des membres de la Coalition et de ses partenaires en vue d'aider les sans terre et les petits exploitants à obtenir et à sécuriser un accès à la terre et aux services connexes d'appui à la production, ainsi que de favoriser l'ouverture d'espaces de dialogue avec les décideurs.

Par l'intermédiaire de la FAO: appui à la formulation de politiques favorables aux pauvres, à la concertation et à l'exécution au niveau des pays, 1,5 million de USD. Ce programme aidera huit pays à réduire la pauvreté rurale en renforçant leur capacité institutionnelle d'analyse, de formulation et de mise en œuvre de politiques de développement rural et agricole favorables aux pauvres. Il s'attachera à développer les moyens d'organismes publics clés, à promouvoir le partage entre pays des expériences et enseignements tirés de politiques favorables aux pauvres qui ont donné de bons résultats par le biais d'un réseau de savoir, et à encourager une plus grande participation de la société civile et du secteur privé à la concertation et au plaidoyer en faveur de politiques avantageant les pauvres.

Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole pour le réseau FIDAMERICA – Phase IV: apprentissage et communication pour renforcer l'impact sur la réduction de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes, 1,3 million de USD. Ce programme renforcera les systèmes d'apprentissage et de communication sur les stratégies, méthodes et outils innovants de développement rural encouragées par le FIDA. Il capitalisera les approches et appliquera les méthodes mises au point au cours des phases antérieures de FIDAMERICA et contribuera à faire du FIDA un passeur de connaissances grâce à l'échange de méthodes, de savoirs et d'expériences, avec d'autres réseaux régionaux du FIDA et au sein de l'Organisation elle-même.

Népal: Centre for Environmental and Agricultural Policy Research, Extension and Development: appui au programme relatif aux moyens de subsistance locaux dans le Centre-Ouest du Népal, 485 000 USD. Ce programme contribuera à développer les moyens de subsistance locaux durables de 5 000 familles rurales pauvres des corridors de Chhinchu-Jajarkot et de Surkhet-Jumla. Il démontrera que la méthode de développement du corridor nord-sud adoptée par le gouvernement dans sa politique agricole peut contribuer à réduire la pauvreté.

Guatemala: Fonds national pour la paix: appui au programme de relance de la production agricole paysanne et de reconstruction des infrastructures après le passage de l'ouragan Stan dans le département de Sololá, au Guatemala, 500 000 USD. Le programme contribuera à la reconstruction des infrastructures de production agricole en vue de relancer des activités économiques durables au profit des petits paysans et des producteurs indigènes en milieu rural, dans 13 municipalités du département de Sololá.

Aspects financiers et institutionnels

Une famille occupée à la récolte
du maïs à Qerret i Vogel, en Albanie.



Risque institutionnel et contrôle interne

En 2005, la gestion des risques a été intégrée dans le processus de planification et de budgétisation stratégiques du FIDA. À partir des propositions budgétaires des divisions, il a été procédé à un recensement et une synthèse des risques et vulnérabilités au regard de la réalisation des objectifs de l'institution pour 2006. Les risques institutionnels identifiés par les divisions ont été étudiés par la direction lors de la définition des priorités budgétaires. Les risques recensés concernaient principalement la disponibilité et la coordination des ressources financières et humaines requises pour les multiples initiatives qui sont en cours ou seront lancées en 2006.

Durant la dernière partie de l'année, le Bureau de l'audit interne a entamé l'analyse du dispositif de contrôle interne du FIDA, en collaboration avec le Département finances et administration. Ce processus en cours inclut une étude des contrôles appliqués aux rapports financiers extérieurs et l'évaluation de ces contrôles en vue d'identifier les éventuels problèmes à résoudre.

Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA

Le Bureau du Trésorier du FIDA assure la gestion quotidienne de la trésorerie, la prévision des ressources à plus long terme et la formulation et planification des politiques financières. Il gère également quelque 2,5 milliards de USD de liquidités qui sont intégralement engagées. Au cours de l'année 2005, le Bureau du Trésorier a mené à bien les principales tâches décrites ci-après.

En mars, le portefeuille de titres conservés jusqu'à échéance d'une valeur de 400 millions de USD a été intégralement financé et mis en œuvre. Ce portefeuille découle de la liquidation du portefeuille d'actions et la restructuration du portefeuille d'obligations d'État mondiales. Le Comité consultatif des placements, présidé par le Président du FIDA, a décidé de liquider le portefeuille d'actions, afin d'appliquer les recommandations formulées à l'issue de l'examen de la gestion de bilan mené en 2003. Le portefeuille de titres conservés jusqu'à échéance est composé de valeurs de haute qualité et géré en interne par le Bureau du Trésorier.

En septembre, le Bureau du Trésorier a choisi la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) comme nouveau conseiller financier, chargé de donner au FIDA des avis techniques sur divers aspects financiers.

Tout au long de l'année, le Bureau du Trésorier a pleinement participé à la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (voir page 52). S'appuyant sur le cadre de gestion de bilan, il a présenté des scénarios financiers correspondant à différents niveaux de reconstitution, aux coûts de l'Initiative PPTE, ainsi qu'aux politiques en matière de dons. Un séminaire spécialement consacré au cadre de gestion de bilan s'est tenu lors de la troisième session de la Consultation, en juillet, afin de reconsidérer la définition des ressources engageables en vue d'une mobilisation plus stratégique des ressources internes et externes du FIDA. À l'issue de ce séminaire, une définition élargie des ressources engageables a été adoptée par la Consultation.

Durant l'année 2005, le Bureau du Trésorier a continué à jouer un rôle important dans le lancement des modules financiers du logiciel commercial intégré utilisé par l'ensemble des services du FIDA. Ce nouveau système a permis de renforcer et perfectionner l'ensemble des processus de gestion des flux de trésorerie et, notamment, les transferts de fonds, le rapprochement quotidien des comptes bancaires, la comptabilisation et l'inscription dans les livres des mouvements de fonds ordinaires et supplémentaires.

Organisation et personnel

Au 31 décembre 2005, le FIDA comptait 149,5 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur (hors postes de Président et de Vice-Président) et 167,5 postes de services généraux. À cette date le nombre total de postes pourvus s'élevait à 295,5, soit 134,5 dans la première catégorie et 161 dans la seconde. Le personnel du cadre organique comprenait des ressortissants de 51 États membres, ce qui montre que le Fonds applique le principe de la répartition géographique équitable. La proportion de femmes est passée de 39% des effectifs en 2004 à 44% en 2005. Comme les années précédentes, le FIDA a eu recours aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour faire face à ses besoins opérationnels à court terme, tout en s'efforçant de maintenir un effectif optimal de personnel engagé dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Au titre de son programme de cadres associés, le FIDA a bénéficié des services de cadres provenant de dix pays donateurs: Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, République de Corée et Suède. Dans le cadre du programme de stages, le FIDA a reçu 33 stagiaires de 24 pays: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Belgique, Burkina Faso, Canada, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Guinée, Inde, Lesotho, Maroc, Nigéria, Philippines, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Togo et Tunisie.

Durant cette année, le FIDA a continué à enregistrer des progrès sensibles dans la réalisation des étapes définies dans le calendrier de réforme de la gestion des ressources humaines, qui visent à une modernisation de cette gestion au sein de l'organisation. Un nouveau manuel de gestion des ressources humaines reflétant la politique approuvée en la matière par le Conseil d'administration en 2004 a été publié en juillet 2005. Ces documents constituent une plate-forme commune permettant à l'organisation de remplir sa mission, tout en instaurant une culture institutionnelle qui valorise la diversité, garantit l'équité et la loyauté et favorise l'ouverture dans la communication. Ce nouveau manuel contient entre autres: un code de conduite comportant des dispositions détaillées sur les conflits d'intérêt; un nouveau chapitre consacré au perfectionnement professionnel, qui prévoit un stage d'immersion sur le terrain dans le cadre des projets; et un nouveau processus de facilitation relatif aux procédures d'examen des plaintes et de sanctions disciplinaires. Tous les membres du personnel ont reçu un exemplaire de ce manuel.

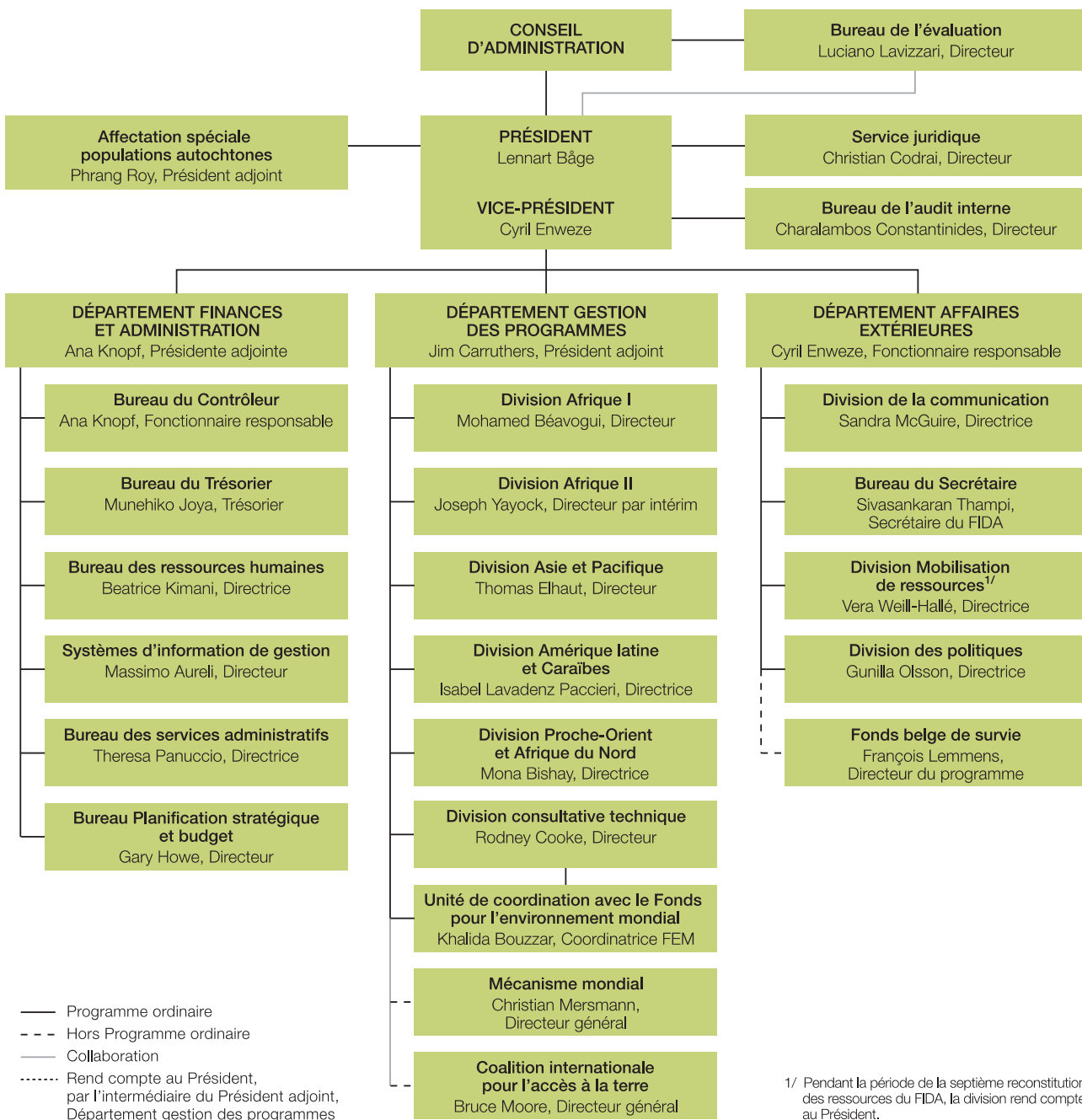
Au cours de l'année, le système d'évaluation des performances a servi à faciliter le recensement des domaines à améliorer dans le contexte du personnel en vue d'élaborer des programmes de formation permettant d'améliorer les performances. Les sessions de formation proposées au cours de l'année ont notamment porté sur le développement des compétences managériales, l'innovation, le harcèlement, les techniques informatiques et les langues.

En 2005, la grille des compétences gestionnaires du FIDA mise au point à la fin de l'année précédente a été intégrée dans le processus de sélection et le système d'évaluation des performances pour l'ensemble du personnel. Le programme de formation sur la grille des compétences gestionnaires lancé à la fin 2005 à l'échelle de l'organisation se poursuivra en 2006.

Le FIDA a continué à participer à l'étude pilote de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) sur la rémunération et les prestations entamée en 2004. Des agents des ressources humaines ont collaboré avec la direction à la redéfinition des descriptions de postes et à la mise en œuvre de la nouvelle méthodologie de classification des postes (SPECTRA) établie par la Commission. La première enquête annuelle de la CFPI auprès des fonctionnaires a été achevée au début 2005. La direction du FIDA et un groupe pilote spécialisé ont participé à des sessions de formation sur le nouveau système de rémunération liée à la performance.

Au cours de l'année, les services médicaux du FIDA ont proposé au personnel de nouvelles prestations sur place, parmi lesquelles les examens médicaux effectués au moment du recrutement et de la cessation d'activité et de façon périodique, ainsi que certains services concernant les voyages. En vue d'apporter un appui aux membres du personnel et leurs familles, un service de conseil a été réintroduit en 2005.

Organigramme au 31 décembre 2005



États membres et représentation

Au 31 décembre 2005, le FIDA comptait au total 164 pays membres: 23 dans la liste A, 12 dans la liste B et 129 dans la liste C, dont 49 dans la sous-liste C1, 49 dans la sous-liste C2 et 31 dans la sous-liste C3.

LISTE A	LISTE B	LISTE C		
		<i>Sous-liste C1 Afrique</i>	<i>Sous-liste C2 Europe, Asie et Pacifique</i>	<i>Sous-liste C3 Amérique latine et Caraïbes</i>
Allemagne	Algérie	Afrique du Sud	Afghanistan	Antigua-et-Barbuda
Australie	Arabie saoudite	Angola	Albanie	Argentine
Autriche	Émirats arabes unis	Bénin	Arménie	Barbade
Belgique	Gabon	Botswana	Azerbaïdjan	Belize
Canada	Indonésie	Burkina Faso	Bangladesh	Bolivie
Danemark	Iran (République islamique d')	Burundi	Bhoutan	Brésil
Espagne	Iraq	Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Chili
États-Unis d'Amérique	Jamahiriya arabe libyenne	Cap-Vert	Cambodge	Colombie
Finlande	Koweït	Comores	Chine	Costa Rica
France	Nigéria	Congo	Chypre	Cuba
Grèce	Qatar	Côte d'Ivoire	Croatie	Dominique
Irlande	Venezuela (République bolivarienne du)	Djibouti	Ex-République yougoslave de Macédoine	El Salvador
Islande		Égypte	Fidji	Équateur
Italie		Érythrée	Géorgie	Grenade
Japon		Éthiopie	Îles Cook	Guatemala
Luxembourg		Gambie	Îles Salomon	Guyana
Norvège		Ghana	Inde	Haïti
Nouvelle-Zélande		Guinée	Israël	Honduras
Pays-Bas		Guinée-Bissau	Jordanie	Jamaïque
Portugal		Guinée équatoriale	Kazakhstan	Mexique
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Kenya	Kirghizistan	Nicaragua
Suède		Lesotho	Kiribati	Panama
Suisse		Libéria	Liban	Paraguay
		Madagascar	Malaisie	Pérou
		Malawi	Maldives	République dominicaine
		Mali	Malte	Sainte-Lucie
		Maroc	Mongolie	Saint-Kitts-et-Nevis
		Maurice	Myanmar	Saint-Vincent-et-les Grenadines
		Mauritanie	Népal	Suriname
		Mozambique	Oman	Trinité-et-Tobago
		Namibie	Pakistan	Uruguay
		Niger	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
		Ouganda	Philippines	
		République centrafricaine	République arabe syrienne	
		République démocratique du Congo	République de Corée	
		République-Unie de Tanzanie	République de Moldova	
		Rwanda	République démocratique populaire lao	
		Sao Tomé-et-Principe	République populaire démocratique de Corée	
		Sénégal	Roumanie	
		Seychelles	Samoa	
		Sierra Leone	Sri Lanka	
		Somalie	Tadjikistan	
		Soudan	Thaïlande	
		Swaziland	Timor-Leste	
		Tchad	Tonga	
		Togo	Turquie	
		Tunisie	Viet Nam	
		Zambie	Yémen	
		Zimbabwe	Yougoslavie ⁷	

7/ La participation de ce pays en qualité de membre des organes directeurs du FIDA a été suspendue par le Conseil d'administration le 4 décembre 1992.

Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA

au 31 décembre 2005^{8, 9}

Membre	Gouverneur	Suppléant
AFGHANISTAN	Mostapha Zaher (janvier 2005 – octobre 2005) Abdullah Ali (octobre 2005 –)	– Abdul Razak Ayazi (mai 2005 –)
AFRIQUE DU SUD	Lenin Magigwane Shope	Margaret Mohapi
ALBANIE	Agron Duka (janvier 2005 – septembre 2005) Jemin Gjana (septembre 2005 –)	Pavli Zeri
ALGÉRIE	Said Barkat	Mokhtar Reguieg (janvier 2005 – septembre 2005) Nasr-Eddine Rimouche (septembre 2005 – novembre 2005) Rachid Marif (novembre 2005 –)
ALLEMAGNE	Michael Hofman	–
ANGOLA	Gilberto Buta Lutucuta	Mawete Joao Batista
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Leon Errol Cort	–
ARABIE SAOUDITE	Fahad bin Abdulrahman Balghunaim	–
ARGENTINE	Victorio María José Taccetti	Hilda Gabardini
ARMÉNIE	Davit Lokyan	Zohrab V. Malek
AUSTRALIE	Bruce Billson	–
AUTRICHE	Thomas Wieser (janvier 2005 – avril 2005) Kurt Bayer (avril 2005 –)	Herbert Jäger (janvier 2005 – juillet 2005) –
AZERBAÏDJAN	Ismat Abbasov (janvier 2005) Emil Zulfugar Oglu Karimov (janvier 2005 –)	–
BANGLADESH	M. Saifur Rahman	Ayub Quadri
BARBADE	Erskine R. Griffith	–
BELGIQUE	Jean De Ruyt	Philip Heuts
BELIZE	Servulo Baeza (janvier 2005) Michael Espat (janvier 2005 –)	–
BÉNIN	Lazare Sehoueto (janvier 2005 – mars 2005) Fatiou Akplogan (mars 2005 –)	Sossou Justin Adanmayi
BHOUTAN	Sangay Ngedup	Sonam Tobden Rabgye
BOLIVIE	Moirá Paz Estenssoro (janvier 2005 – août 2005) Ernesto Gabriel Campero Bilbao (août 2005 – novembre 2005) María Isabel Cadima Paz (novembre 2005 –)	– Freddy Abastoflor Córdova (mai 2005 – août 2005) –
BOSNIE-HERZÉGOVINE	Lukša Šoljan (janvier 2005 – juillet 2005) Midhat Harač ić (juillet 2005 –)	Branko Kesić (janvier 2005) Sabahka Radjo (mars 2005 –)

8/ À sa vingt-septième session, le 19 février 2004, M. Guido Mantega (Brésil) a été élu président du Conseil des gouverneurs. MM. Nobuko Matsubara (Japon) et Nuri Ibrahim Hasan (Jamahiriya arabe libyenne) ont été élus vice-présidents.

9/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonction et du départ du Gouverneur concerné. L'absence de dates signifie que l'entrée en fonction est antérieure à janvier 2005 et/ou le départ postérieur à décembre 2005.

BOTSWANA	Peter Lethogonolo Siele	Mmapula Modise (janvier 2005 – mars 2005) Mathias Chakalisa (mars 2005 –)
BRÉSIL	Nelson Machado (janvier 2005 – avril 2005) Paulo Bernardo Silva (avril 2005 –)	José Carlos da Rocha Miranda
BURKINA FASO	Jean-Baptiste Marie Pascal Compaoré	Mamadou Sissoko
BURUNDI	Pierre Ndikumagenge (janvier 2005 – septembre 2005) Elie Buzoya (septembre 2005 –)	Cyprien Ndayegamiye
CAMBODGE	Chan Sarun	–
CAMEROUN	Abdoulaye Aboubakary	Michael Tabong Kima
CANADA	Bruce Montador	Roger Ehrhardt
CAP-VERT	Jorge Maria Custódio dos Santos (janvier 2005 – décembre 2005)	Maria Goretti Santos Lima
CHILI	Gustavo Ayares (janvier 2005 – février 2005) Eduardo Araya Alemparte (février 2005 –)	–
CHINE	Li Yong	Zhao Xiaoyu (janvier 2005 – octobre 2005) –
CHYPRE	George F. Poulides	Gabriel Odysseos
COLOMBIE	Fabio Valencia Cossio (janvier 2005 – mars 2005) Darío Alberto Bonilla Giraldo (mars 2005 – juillet 2005) Rosalía Esperanza Anzola Mora (juillet 2005 – septembre 2005) Luis Camilo Osorio Isaza (septembre 2005 –)	Darío Alberto Bonilla Giraldo (janvier 2005 – juillet 2005) Rosalía Esperanza Anzola Mora (juillet 2005 – septembre 2005) Francisco Coy Granados (septembre 2005 –)
COMORES	Mohamed Abdoulhamid	Ahmed Djabir
CONGO	Jeanne Dambendzet	Mamadou Kamara Dekamo
COSTA RICA	Victoria Guardia Alvarado de Hernández	Yolanda Gago Pérez
CÔTE D'IVOIRE	Richard Gbaka Zady	–
CROATIE	Drago Kraljević (janvier 2005 – novembre 2005) Vesna Terzić (novembre 2005 –)	Vlado Matijasić (janvier 2005 – octobre 2005) –
CUBA	Marta Lomas Morales	Alfredo Néstor Puig Pino
DANEMARK	Ole E. Moesby	Kirsten Geelan (janvier 2005 – septembre 2005) Dan E. Frederiksen (septembre 2005 –)
DJIBOUTI	Dini Abdallah Bililis (janvier 2005 – juillet 2005) Abdoulkader Kamil Mohamed (juillet 2005 –)	– Mohamed Moussa Chehem (février 2005 –)
DOMINIQUE	Ambrose George (janvier 2005 – août 2005) Colin McIntyre (août 2005 –)	–
ÉGYPTE	Ahmed Abdelmoneim el-Liethy	– Helmy Abdel Hamid Bedeir (février 2005 –)
EL SALVADOR	Mario E. Salaverria Nolasco (janvier 2005 – mai 2005) José Roberto Andino Salazar (mai 2005 –)	–
ÉMIRATS ARABES UNIS	Mohamed Khalfan bin Khirbash	

ÉQUATEUR	Emilio Izquierdo Miño	Sandro Celi (janvier 2005 – décembre 2005) Patricia Borja (décembre 2005 –)
ÉRYTHRÉE	Arefaine Berhe	– Zemedede Tekle Woldetatos (mars 2005 –)
ESPAGNE	Eduardo Ibáñez López-Doriga	Luis Cuesta Cívís (janvier 2005 – septembre 2005) – Jorge Cabrera Espinós (novembre 2005 –)
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	John W. Snow	Anthony Wayne
ÉTHIOPIE	Adissu Legesse	Mengistu Hulluka Deyas
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	Ivan Angelov	–
FIDJI	Seremaia Tuinausori Cavuilati	Nemani Valucava Buresova
FINLANDE	Hannu Kyröläinen	Pasi Hellman
FRANCE	Odile Renaud-Basso (janvier 2005 – octobre 2005) Ambroise Fayolle (octobre 2005 –)	–
GABON	Faustin Boukoubi	Yolande Bivigou
GAMBIE	Sulayman Sait Mboob (janvier 2005 – mars 2005) – Yankuba Touray (juin 2005 –)	Yusupha Alieu Kah
GÉORGIE	David Shervashidze (janvier 2005) Mikheil Svimonishvili (janvier 2005 –)	Zaal Gogsadze
GHANA	Courage Quashigah (janvier 2005 – mars 2005) Ernest Deborah (mars 2005 –)	Kofi Dsane-Selby
GRÈCE	Anastassis Mitsialis	Emmanuel Manoussakis
GRENADE	Ruth Elizabeth Rouse (janvier 2005 – décembre 2005) Joseph S. Charter (décembre 2005 –)	–
GUATEMALA	Ileana Rivera de Angotti (janvier 2005) Francisco Bonifaz Rodríguez (janvier 2005 –)	Alejandro Vela (janvier 2005 – juillet 2005) Ileana Rivera de Angotti (juillet 2005 –)
GUINÉE	Jean Paul Sarr	Ibrahima Cherif Bah
GUINÉE-BISSAU	João de Carvalho	–
GUINÉE ÉQUATORIALE	Teodoro Nguema Obiang Mangue	–
GUYANA	Laleshwar K.N. Singh	–
HAÏTI	Philippe Mathieu	– Franck Hyppolite (mai 2005 –)
HONDURAS	Mariano Jiménez Talavera	–
ÎLES COOK	Robert Woonton (janvier 2005 – décembre 2005) Tom Marsters (décembre 2005 –)	–
ÎLES SALOMON	– Enele Kwanairara (août 2005 –)	Ezekiel Walaodo
INDE	Palaniappan Chidambaram	Sudhir Gunvantrai Mankad (janvier 2005 – mai 2005) Ashok Chawla (mai 2005 –)

INDONESIE	Agus Mohammad (janvier 2005 – mars 2005)	Freddy Numberi (janvier 2005)
	Agus Haryanto (mars 2005 – mai 2005)	–
	J.B. Kristiadi (mai 2005 –)	Djafar Husein (mars 2005 –)
IRAN (RÉPUBLIQUE- ISLAMIQUE D')	Bozorgmehr Ziaran (janvier 2005 – février 2005)	–
	–	Adel Jalili (juillet 2005 –)
	Seyed Mojtaba Arastoo (juillet 2005 –)	–
IRAQ	Hoshyar Mahmoud Zebari	–
IRLANDE	John Francis Cogan	Padraic Dempsey
ISLANDE	Jón Erlingur Jónasson	Hermann Örn Ingólfsson
ISRAËL	Ehud Gol	Denis-Paul Mordehay-Rodgold
ITALIE	Gianluigi Magri (janvier 2005 – août 2005)	–
	Michele Vietti (août 2005 –)	–
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE	Seraj Addin S.A. Essa (janvier 2005 – avril 2005)	–
	Abdalla Zaied (avril 2005 –)	–
JAMAÏQUE	Ransford A. Smith	–
JAPON	Nobuko Matsubara (janvier 2005 – décembre 2005)	Kiyoshi Kodera
	Nozomu Takaoka (décembre 2005 –)	–
JORDANIE	Bassem Awadallah (janvier 2005 – mars 2005)	Awni Taimeh (janvier 2005 – mars 2005)
	Tayseer Smadi (mars 2005 – mai 2005)	Akef al-Zoubi (mars 2005 – novembre 2005)
	Suhair al-Ali (mai 2005 –)	–
	–	–
KAZAKHSTAN	Serik Umbetov (janvier 2005 – octobre 2005)	–
	Askar Myrzakhmetov (octobre 2005 –)	–
KENYA	Kipruto Rono Arap Kirwa	–
KIRGHIZISTAN	Askar Aitmatov (janvier 2005 – avril 2005)	–
	Roza I. Otunbayeva (avril 2005 – novembre 2005)	–
	Alikbek Jekshenkulov (novembre 2005 –)	–
	–	–
KIRIBATI	Anote Tong (février 2005 –)	–
KOWEÏT	Mahmoud al-Nouri (janvier 2005 – avril 2005)	Bader Mishari al-Humaidhi (janvier 2005 – avril 2005)
	Bader Mishari al-Humaidhi (avril 2005 –)	–
	–	Abdulwahab Ahmed al-Bader (juin 2005 –)
LESOTHO	Daniel Rakoro Phororo	Mathoriso Molumeli
LIBAN	Melhem Nasir Mistou (janvier 2005)	Rania Khalil Zarzour (janvier 2005 –)
	Louis L. Lahoud (janvier 2005 –)	–
LIBÉRIA	George Kramee	John B. Samuels
LUXEMBOURG	Jean-Louis Schiltz	Georges Heinen (janvier 2005 – novembre 2005)
	–	Arsène Jacoby (novembre 2005 –)
MADAGASCAR	Harison Edmond Randriarimanana	Auguste Richard Paraina

MALAISIE	Samsudin bin Hitam (janvier 2005) Izzudin bin Dali (janvier 2005 –)	Lily Zachariah
MALAWI	Thom Chakukwa Chihana (janvier 2005 – mars 2005) Gwanda Chakwamba (mars 2005 – août 2005) Uladi Mussa (août 2005 –)	Charles J. Matabwa
MALDIVES	Abdulla Kamaludeen	Hamdun Hameed
MALI	Seydou Traoré	Ibrahim Bocar Daga
MALTE	Abraham Borg	Pierre Hili
MAROC	Moha Marghi	Ali Lamrani
MAURICE	Nandcoomar Bodha (janvier 2005 – juillet 2005) Arvin Boolell (juillet 2005 –)	Moheenee Nathoo (janvier 2005 – février 2005) – Denis Cangy (mars 2005 –)
MAURITANIE	Sidi Ould Mohamdi Ould Didi (janvier 2005 – août 2005) Mohamed Ould Abed (août 2005 –)	Yahya N'Gam
MEXIQUE	Rafael Tovar y de Teresa	Víctor Hugo Morales Meléndez (janvier 2005 – mars 2005) Vladimir Hernández Lara (mars 2005 –)
MONGOLIE	Dendev Terbichdagva	– Tserendorj Gankhuyag (mars 2005 –)
MOZAMBIQUE	Luísa Dias Diogo (janvier 2005 – février 2005) Manuel Chang (février 2005 – mars 2005) Aiuba Cuereneia (mars 2005 –)	– Pedro Conceicao Couto (septembre 2005 –)
MYANMAR	Htay Oo	–
NAMIBIE	Paul Smit (janvier 2005) – Percy Wachata Misika (mars 2005 – décembre 2005) Wilfried Inotira Emvula (décembre 2005 –)	Desmond R. Tshikesho
NÉPAL	Hom Nath Dahal (janvier 2005 – février 2005) – Kirtu Nidhi Bista (mars 2005 – septembre 2005) Badri Prasad Mandal (septembre 2005 –)	–
NICARAGUA	José Cuadra Chamorro	Amelia Silvia Cabrera
NIGER	Abary Maï Moussa (janvier 2005) Labo Moussa (janvier 2005 – mars 2005) Ausseil Mireille Fatouma (mars 2005 –)	–
NIGÉRIA	Adamu Bello	–
NORVÈGE	Nils Haugstveit	Ingrid Glad
NOUVELLE-ZÉLANDE	Julie Clare MacKenzie	Tiffany Babington
OMAN	Khalfan bin Saleh Mohammed al Naebi	–
OUGANDA	Gerald M. Ssendaula (janvier 2005) Ezra Suruma (janvier 2005 –)	–

PAKISTAN	Sikandar Hayat Khan Bosan	Waqar Masood Khan (janvier 2005 – novembre 2005) –
PANAMA	Horacio J. Maltez	–
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	Bart Philemon	–
PARAGUAY	Jorge Figueredo Fratta	– Ana María Baiardi Quesnel (février 2005 –)
PAYS-BAS	A. M. Agnes van Ardenne-van der Hoeven	Ewald Wermuth
PÉROU	Harold Forsyth Mejía	Oswaldo del Águila Ramírez (janvier 2005 – février 2005) Pedro Alberto Mario Rubín Heraud (février 2005 –)
PHILIPPINES	Juanita D. Amatong (janvier 2005 – février 2005) Cesar Purisima (février 2005 – juillet 2005) Margarito B. Teves (juillet 2005 –)	–
PORTUGAL	Carlos Manuel Inácio Figueiredo	Carlos Manuel dos Santos Figueiredo
QATAR	Sultan bin Hassan al-Dhabit al-Dousari	– Ali Fahad al-Hajri (mars 2005 – août 2005) –
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	Adel Safar	Hassan al-Ahmad
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Parfait-Anicet M'bay	Ernest Gothard-Bassebe
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Cho Young-jai	Kim Chang-hyun
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Mariana Durllesteanu (janvier 2005 – mars 2005) Gheorghe Sandulachi (mars 2005 – décembre 2005) Anatolie Spivacenco (décembre 2005 –)	Viorel Gutu (janvier 2005 – mars 2005) Lilia Razlog (mars 2005 –)
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Valentin Senga (janvier 2005 – février 2005) Paul Musafiri (février 2005 –)	–
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO	Chansy Phosykhram	Phouphet Khamphounvong
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Mario Arvelo Caamaño	Dolores Margarita Cedeño Pérez
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE	Kim Yong Suk	– Choe Taek San (mars 2005 –)
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	Charles N. Keenja	Costa Ricky Mahalu
ROUMANIE	Gheorghe Flutur (janvier 2005 – février 2005) Nicolae Flaviu Lazin (février 2005 –)	Cristian Valentin Colteanu
ROYAUME-UNI DE GRANDE- BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	Matthew Wyatt	Peter Reid (janvier 2005 – juin 2005) Elizabeth Nasskau (juin 2005 –)
RWANDA	Patrick Habamenshi (janvier 2005 – juin 2005) Anastase Murekezi (juin 2005 –)	Edison Nyandwi (janvier 2005 – août 2005) Venetia Sedudandi (août 2005 – novembre 2005) Emmanuel Ndagijimana (novembre 2005 –)
SAINTE-LUCIE	Ignatius Jean	Julius Polius
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	Cedric Roy Liburt	–
SAINT-VINCENT- ET-LES GRENADINES	Girlyn Miguel (janvier 2005 – décembre 2005) Montgomery Daniel (décembre 2005 –)	–

SAMOA	Tuisualetau Sofara Aveau (janvier 2005 – novembre 2005) To'omata Alapati Poesé To'omata (novembre 2005 –)	–
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	Helder Martinho de Barros Pinto (janvier 2005 – septembre 2005) Gaudêncio Luis da Costa (septembre 2005 –)	–
SÉNÉGAL	Habib Sy	Momar Gueye (janvier 2005 – juillet 2005) Papa Cheikh Saadibou Fall (juillet 2005 –)
SEYCHELLES	Ronald Jumeau	–
SIERRA LEONE	Sama Sahr Mondeh	Cristina F.S. Wright
SOMALIE	Abbas Musse Farah (janvier 2005 – mars 2005) Hassan Mohamed Noor (mars 2005 –)	–
SOUDAN	Magzoub Elkhalfia Ahmed (janvier 2005 – octobre 2005) Mohammed al-Amin Issa Kabashi (octobre 2005 –)	–
SRI LANKA	E. Rodney M. Perera	Niluka Kadurugamuwa
SUÈDE	Ruth Jacoby	Stefan Emblad
SUISSE	Serge Chappatte	Martin Rohner
SURINAME	Jaswant Sahtoe	Gerhard Otmar Hiwat
SWAZILAND	Mtiti Fakudze	Christopher Nkwanyana
TADJIKISTAN	Talbak Nazarov	–
TCHAD	Pascal Yaodimnadj (janvier 2005 – février 2005) Laokein Médard (février 2005 – août 2005) Albert Payimi Padacket (août 2005 –)	– Boubakari Hamadou (septembre 2005 –)
THAÏLANDE	Banphot Hongthong	Pote Chumsri (janvier 2005 – avril 2005) Pornprome Chairidchai (avril 2005 – septembre 2005) Tritaporn Khomapat (septembre 2005 –)
TIMOR-LESTE	José Ramos-Horta (janvier 2005 – février 2005) Estanislau Alexio da Silva (février 2005 –)	– Cesár José da Cruz (février 2005 –)
TOGO	Komikpime Bamnante (janvier 2005 – juin 2005) Charles Kondi Agba (juin 2005 –)	Ekoué Kandé Assiongbon
TONGA	Vielä K. Tupou	–
TRINITÉ-ET-TOBAGO	Jarette Narine	Bernard Anthony Weston (janvier 2005 – mars 2005) –
TUNISIE	Mohamed Nouri Jouini	–
TURQUIE	Necati Ütkan (janvier 2005) Serap Özcoşkun (janvier 2005 – avril 2005) Sitki Uğur Ziyal (avril 2005 –)	–
URUGUAY	Carlos Alejandro Barros Oreiro (janvier 2005 – septembre 2005) Ramón Carlos Abin De María (octobre 2005 –)	Gabriel Bellón

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)	Angela Delgado de Salazar (janvier 2005) Robert Jiménez Durán (janvier 2005 – avril 2005) Nelson J. Merentes Díaz (avril 2005 –)	– Rudolf Römer Pieretti (décembre 2005 –)
VIET NAM	Thi Bang Tam Le	Truong Thai Phuong
YÉMEN	Hasan Omar Sowaid	Abdulrahman Mohammed Bamatraf
ZAMBIE	Webby D. Kamwendo	Ammon Bosco Chiteta Chibanda (janvier 2005 – juillet 2005) –
ZIMBABWE	Joseph M. Made	Mary Margaret Muchada

Liste des Administrateurs du Conseil d'administration

au 31 décembre 2005¹⁰

Membre		Membre suppléant	
LISTE A			
Charles Parker (janvier 2005 – août 2005) James Melanson (août 2005 –)	Canada	John Francis Cogan	Irlande
Alain Guillouët	France	Philip Heuts	Belgique
Bernd Dunnzlauff	Allemagne	Lothar Caviezel	Suisse
Augusto Zodda	Italie	Klaus Oehler	Autriche
Kazumi Endo	Japon	Kristian Hojersholt	Danemark
Ann Uustalu	Suède	Margaret Slettevold	Norvège
Matthew Wyatt	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Jeroen T.M.G. Steeghs (janvier 2005 – juillet 2005) Ewald Wermuth (juillet 2005 –)	Netherlands
Mark M. Jaskowiak	États-Unis d'Amérique	Kristina Gill (par intérim) (juillet 2005 –)	Australie
LISTE B			
Hesham Ibrahim al-Waqayan	Koweït	Majed Ali Ahmed Omran al Shamsi	Émirats arabes unis
Ganyir Lombin	Nigéria	Mohamed bin Fahad al-Fihani (octobre 2005 –)	Qatar ¹¹
Ahmed ben Souleiman al-Aquil	Arabie saoudite	Memed Gunawan (janvier 2005 – juin 2005) Hasanuddin Ibrahim (juin 2005 –)	Indonésie
Rudolf Römer Pieretti (par intérim) (janvier 2005 – avril 2005) Heidi González (par intérim) (avril 2005 –)	Venezuela (République bolivarienne du)	Larbi Boumaza	Algérie
LISTE C			
SOUS-LISTE C1			
Afrique			
Médi MOUNGUI	Cameroun	Mohamed Hassan Jubara Mohamed	Soudan
Maryam Moussa (janvier 2005 – novembre 2005) Mahmoud el Sayed el Naggar (novembre 2005 –)	Égypte	Abel Gonçalves Lopes (janvier 2005 – novembre 2005) Salim Cripton Ismael Valá (novembre 2005 –)	Mozambique
SOUS-LISTE C2			
Europe, Asie et Pacifique			
Sudhir Gunvantrai Mankad (janvier 2005 – mai 2005) Ashok Chawla (mai 2005 –)	Inde	So Man-ho (janvier 2005 – août 2005) Youn Jang-Bae (août 2005 –)	République de Corée
Mirza Qamar Beg (avril 2005 –)	Pakistan	Zhao Xiaoyu (janvier 2005 – octobre 2005) Ju Kuilin (octobre 2005 –)	Chine
SOUS-LISTE C3			
Amérique latine et Caraïbes			
Benvindo Belluco	Brésil	Ileana Rivera de Angotti (janvier 2005 – février 2005) Francisco Bonifaz Rodriguez (février 2005 –)	Guatemala
Rafael Tovar y de Teresa	Mexique	Ariel Fernández (janvier 2005) – Hilda Gabardini (mai 2005 –)	Argentine

10/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonction et du départ de l'Administrateur concerné. L'absence de dates signifie que l'entrée en fonction est antérieure à janvier 2005 et/ou le départ postérieur à décembre 2005.

11/ Admission approuvée par les membres de la liste B le 23 septembre 2005.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004*

- Appendice A** État des recettes et des dépenses (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice A1** État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)
- Appendice A2** État consolidé des gains et des pertes constatés
- Appendice B** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en USD, reconverti en DTS
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice D** État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)
- Appendice E** État des contributions des membres et des contributions spéciales
- Appendice E1** État des contributions complémentaires et supplémentaires
- Appendice F** État récapitulatif des prêts
- Appendice F1** État récapitulatif des dons
- Appendice G** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice H** Notes relatives aux états financiers consolidés

Rapport du Commissaire aux comptes

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le DTS. Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice H) font partie intégrante des états financiers.

* Tels que soumis à la quatre-vingt-septième session du Conseil d'administration en avril 2006 pour adoption, et présentés à la trentième session du Conseil des gouverneurs pour approbation conformément à l'article XII/6 du Règlement financier du FIDA.

APPENDICE A

État des recettes et des dépenses (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Chiffres consolidés ¹		FIDA seulement	
	2005	2004	2005	2004
Recettes				
Produit des prêts (note 3)	45 321	48 027	45 321	48 027
Produit des liquidités et des placements (note 4)	74 653	115 934	71 693	115 239
Recettes provenant d'autres sources (note 5)	9 792	8 583	13 539	9 632
Contributions (note 6)	20 708	49 636	2 931	31 177
Total des recettes	150 474	222 180	133 484	204 075
Dépenses d'exploitation				
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 7)	(54 323)	(48 592)	(49 961)	(45 149)
Dépenses administratives courantes	(23 091)	(20 616)	(21 819)	(20 097)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(24 724)	(29 219)	(21 939)	(24 236)
Institutions coopérantes	(10 339)	(9 197)	(10 064)	(8 672)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 8)	(3 107)	(5 984)	(3 060)	(5 928)
Sous-total	(115 584)	(113 608)	(106 843)	(104 082)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 2 f))	71 521	–	74 040	–
Provision pour dépréciation des prêts (note 3 b))	(35 872)	(48 991)	(35 872)	(48 991)
Initiative PPTE (note 11)	(72 592)	(1 590)	(72 592)	(1 590)
Dons (note 10)	(42 367)	(27 179)	(34 721)	(18 480)
Provision pour assurance maladie après cessation de service (note 7 c))	(11 157)	12 300	(11 157)	12 300
Total des dépenses d'exploitation	(206 051)	(179 068)	(187 145)	(160 843)
Total des recettes, moins dépenses d'exploitation	(55 577)	43 112	(53 661)	43 232
Solde des variations de change (appendice A2)	(404 015)	246 729	(397 675)	242 876
Virement aux bénéficiaires non distribués	(459 592)	289 841	(451 336)	286 108

APPENDICE A1

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale:

	Budgets administratifs ²	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP)	Programme de transformation stratégique (PTS)	Dépenses directes ³	Autres sources ⁴	Total
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	(44 722)	(2 758)	–	(62)	(2 419)	(49 961)
Dépenses administratives courantes	(9 889)	(2 832)	–	(220)	(8 878)	(21 819)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(7 095)	(13 424)	(611)	(121)	(688)	(21 939)
Institutions coopérantes	–	(9 990)	–	–	(74)	(10 064)
Frais financiers directs (banques et placements)	–	–	–	(3 060)	–	(3 060)
Total 2005	(61 706)	(29 004)	(611)	(3 463)	(12 059)	(106 843)
Total 2004	(57 002)	(27 254)	(4 434)	(6 576)	(8 816)	(104 082)

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA)
- Autres fonds supplémentaires, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme de cadres associés et les fonds supplémentaires programmatiques, le programme conjoint du Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)
- Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Pour plus de précisions, voir la note 2 a).

² Il s'agit des budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation. Les chiffres comprennent les dépenses non récurrentes et les dépenses relatives à l'évaluation externe (2004 seulement).

³ Charges directes imputées sur le produit des placements.

⁴ Inclut la position financée par les commissions de service, par d'autres fonds, les dépenses remboursables par le Gouvernement italien et la présence sur le terrain (2005 seulement).

APPENDICE A2

État consolidé des gains et des pertes constatés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Bénéfices non distribués résultant des opérations	Effets des variations de change ¹	Total des bénéfices non distribués ²
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2004	1 171 255	690 797	1 862 052
Total des recettes moins les dépenses d'exploitation, avant effets des variations de change	43 112	–	43 112
Pertes nettes de change sur les opérations	(1 944)	–	(1 944)
Solde net des variations de change (note 2 c))	–	248 673	248 673
Total des variations de change	(1 944)	248 673	246 729
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2004	1 212 423	939 470	2 151 893
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 2 f))	(1 142 808)	–	(1 142 808)
Bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2005	69 615	939 470	1 009 085
Total des recettes moins les dépenses d'exploitation, avant effets des variations de change	(55 577)	–	(55 577)
Gains nets de change sur les opérations	1 205	–	1 205
Solde net des variations de change (note 2 c))	–	(405 220)	(405 220)
Total des variations de change	1 205	(405 220)	(404 015)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2005	15 243	534 250	549 493

État des gains et des pertes constatés (FIDA seulement)

pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Bénéfices non distribués résultant des opérations	Effets des variations de change ¹	Total des bénéfices non distribués ²
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2004	1 168 938	684 978	1 853 916
Total des recettes moins les dépenses d'exploitation, avant effets des variations de change	43 232	–	43 232
Pertes nettes de change sur les opérations	(360)	–	(360)
Solde net des variations de change	–	243 236	243 236
Total des variations de change	(360)	243 236	242 876
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2004	1 211 810	928 214	2 140 024
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 2 f))	(1 147 743)	–	(1 147 743)
Bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2005	64 067	928 214	992 281
Total des recettes moins les dépenses d'exploitation, avant effets des variations de change	(53 661)	–	(53 661)
Gains nets de change sur les opérations	171	–	171
Solde net des variations de change	–	(397 846)	(397 846)
Total des variations de change	171	(397 846)	(397 675)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2005	10 577	530 368	540 945

¹ Voir la note 2 c).

² Intégralement engagé.

APPENDICE B

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)¹

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Actif consolidé		FIDA seulement	
	2005	2004	2005	2004
Liquidités et avoirs en banque (note 12)	249 831	172 678	235 211	151 160
Placements (note 12)	2 384 770	2 689 060	2 269 975	2 571 013
Billets à ordre à encaisser (note 13)	307 596	384 326	286 204	352 804
Contributions à recevoir (note 13)	230 430	359 426	204 656	351 569
Moins: Provisions (note 14)	(169 359)	(176 292)	(169 359)	(176 292)
	<u>368 667</u>	<u>567 460</u>	<u>321 501</u>	<u>528 081</u>
Autres comptes débiteurs (note 15)	107 464	57 507	189 920	154 201
Encours des prêts (note 3 et appendice F)	2 830 282	4 153 208	2 830 282	4 153 208
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 3 b))	(51 280)	(114 060)	(51 280)	(114 060)
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 c))	(170 233)	(240 112)	(170 233)	(240 112)
Encours net des prêts	2 608 769	3 799 036	2 608 769	3 799 036
Total actif	5 719 501	7 285 741	5 625 376	7 203 491

Passif, contributions, bénéfices non distribués

	Actif consolidé		FIDA seulement	
	2005	2004	2005	2004
Comptes créditeurs et passif exigible (note 16)	319 838	251 649	325 957	261 183
Dons non décaissés	71 065	78 299	42 210	36 048
Recettes reportées (note 17)	65 981	40 424	3 140	2 760
	<u>456 884</u>	<u>370 372</u>	<u>371 307</u>	<u>299 991</u>
Contributions (note 18)				
Ordinaires	4 767 135	4 824 420	4 767 135	4 824 420
Provisions	(169 359)	(176 292)	(169 359)	(176 292)
Spéciales	20 348	20 348	20 348	20 348
Total contributions	4 618 124	4 668 476	4 618 124	4 668 476
Bénéfices non distribués intégralement engagés (note 2 a))	549 493	2 151 893	540 945	2 140 024
Réserve générale (note 19)	95 000	95 000	95 000	95 000
Actif net	5 262 617	6 915 369	5 254 069	6 903 502
Total passif, contributions et bénéfices non distribués	5 719 501	7 285 741	5 625 376	7 203 491

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- PSA
- Autres fonds supplémentaires, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme de cadres associés et les fonds supplémentaires programmatiques, le PC-FBS et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE
- Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

Pour plus de précisions, voir la note 2 a).

Certains des soldes indiqués pour 2005, comme les billets à ordre à encaisser, les contributions à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur et du coût amorti, alors qu'ils l'étaient sur la base de la valeur nominale en 2004. Pour de plus amples détails, voir la note 2 f).

APPENDICE B1

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en DTS¹

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis et de droits de tirage spéciaux)

Actif

	USD		DTS	
	2005	2004	2005	2004
Liquidités et avoirs en banque	235 211	151 160	164 906	97 536
Placements	2 269 975	2 571 013	1 591 479	1 658 946
Billets à ordre à encaisser	298 614	352 804	209 358	227 647
Contributions à recevoir	213 520	351 569	149 699	226 849
Moins: Provisions	(169 359)	(176 292)	(118 738)	(113 752)
	342 775	528 081	240 319	340 744
Autres comptes débiteurs	189 920	154 201	133 153	99 498
Encours des prêts	4 003 639	4 153 208	2 806 952	2 679 857
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(140 634)	(114 060)	(98 598)	(73 597)
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(264 527)	(240 112)	(185 460)	(154 932)
Encours net des prêts	3 598 478	3 799 036	2 522 894	2 451 328
Total actif	6 636 359	7 203 491	4 652 751	4 648 052

Passif, contributions, bénéfices non distribués

	USD		DTS	
	2005	2004	2005	2004
Comptes créditeurs et passif exigible	325 957	261 183	228 528	168 527
Dons non décaissés	48 386	36 048	33 923	23 212
Recettes reportées	3 140	2 760	2 202	1 781
	377 483	299 991	264 653	193 520
Contributions				
Ordinaires	4 788 408	4 824 420	4 081 010	3 615 383
Provisions	(169 359)	(176 292)	(118 738)	(113 752)
Spéciales	20 348	20 348	15 219	15 219
Total contributions	4 639 397	4 668 476	3 977 491	3 516 850
Bénéfices non distribués intégralement engagés	1 524 479	2 140 024	344 002	876 383
Réserve générale	95 000	95 000	66 605	61 299
Actif net	6 258 876	6 903 502	4 388 098	4 454 532
Total passif, contributions, bénéfices non distribués	6 636 359	7 203 491	4 652 751	4 648 052

¹ Présenté pour information uniquement, comme indiqué à la note 2 a) et 2 c).

APPENDICE C

État consolidé des flux de trésorerie¹

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements de prêts	(343 469)	(313 660)
Remboursements du principal des prêts	137 766	149 829
Montant net des cessions d'actions	281 671	1 367
Montant net de l'achat de titres détenus jusqu'à échéance	(370 175)	-
Flux nets de trésorerie investis dans les activités de développement	(294 207)	(162 464)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements de contributions pour les reconstitutions	156 226	209 317
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	156 226	209 317
Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA		
Intérêts sur prêts	37 785	44 291
Produit des placements en titres détenus jusqu'à échéance	10 158	-
Dividendes perçus sur les actions	1 074	6 191
Recettes provenant de sommes autres que les actions	54 955	55 588
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	71 530	71 068
Paiements divers	6 439	10 677
Paiements de dépenses d'exploitation	(106 601)	(120 848)
Allègements de dettes	(27 283)	(27 460)
Décaissements au titre de dons	(42 659)	(28 997)
Flux nets de trésorerie (requis)/produits par les opérations du FIDA	5 398	(10 510)
Effets des variations de change sur les liquidités et les placements, à l'exclusion des actions et des titres détenus jusqu'à échéance	(206 964)	84 112
Augmentation/(diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	(339 964)	141 475
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 582 544	2 441 069
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	2 242 997	2 582 544
DONT:		
Liquidités non soumises à restriction	249 762	172 346
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des actions et des titres détenus jusqu'à échéance	1 993 235	2 410 198
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	2 242 997	2 582 544
Rapprochement des recettes nettes et de la trésorerie nette requise par les opérations:		
Excédent des recettes sur les dépenses avant variations de change	(55 577)	43 112
Ajustement pour rapprocher les recettes nettes et la trésorerie nette produite par les opérations:		
- ajustement sur la base de la juste valeur	(71 521)	-
- (augmentation)/diminution du produit des prêts et placements	(47 715)	(8 520)
- (augmentation)/diminution des autres comptes débiteurs	28 960	(4 020)
- augmentation/(diminution) des autres comptes créditeurs	35 223	(35 437)
- plus-values sur les actions	(4 506)	(18 781)
- intérêt sur les liquidités soumises à restriction	-	57
- dons approuvés et non décaissés	(292)	(3 917)
- perte de change sur opérations	1 205	(265)
- dépenses hors trésorerie liées à l'Initiative PPTE	72 592	1 590
- provision pour assurance maladie après cessation de service	11 157	(12 300)
- variation de la provision pour dépréciation des prêts	35 872	48 991
Flux nets de trésorerie (requis)/produits par les opérations	5 398	(10 510)

¹ Voir l'appendice H, note 2 d).

APPENDICE D

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)¹

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

		2005	2004
Avoirs disponibles en monnaies librement convertibles	Liquidités	235 141	150 828
	Placements	2 269 319	2 570 627
	Billets à ordre	297 215	351 405
	Autres comptes débiteurs	189 920	154 201
		2 991 595	3 227 061
Moins	Comptes créditeurs et passif exigible	325 957	261 183
	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report	5 676	7 332
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur non décaissés	1 939 333	2 121 557
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	308 958	326 851
	Dons non décaissés	48 386	36 048
		2 296 677	2 484 456
	Provision pour billets à ordre	80 898	83 152
		2 804 208	2 931 123
Ressources disponibles pour engagement		187 387	295 938
Moins	Prêts non encore signés	449 722	399 690
	Dons non encore signés	33 687	33 101
Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés (note 1 h) et v))		(296 022)	(136 853)
Engagements anticipés reportés au 1^{er} janvier		136 853	331 131
Engagements anticipés approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice		186 600	-
		323 453	331 131
Moins	Engagements anticipés couverts pendant l'exercice	(27 431)	(194 278)
Engagements anticipés reportés		296 022	136 853
Montant net des ressources disponibles pour engagement		-	-

¹ Présenté à des fins d'information seulement, comme indiqué dans les notes 2 a), 2 e), 13 et 14 a).

APPENDICE E

État des contributions des membres et des contributions spéciales

aux 31 décembre 2005 et 2004

	Contributions initiales, première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reconstitutions			Sixième reconstitution			
	Instruments déposés			Paiements - Équivalent en USD			
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan	93						
Afrique du Sud	500 000						
Albanie	20 000	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Algérie	50 330 000	USD	1 000 000	1 000 000	650 000	350 000	1 000 000
Allemagne ¹	254 435 106	USD	40 000 000	40 000 000		26 000 000	26 000 000
Angola	160 000	USD	100 000	100 000	100 000		100 000
Arabie saoudite	369 778 000	USD	10 000 000	10 000 000	6 500 000	3 500 000	10 000 000
Argentine ¹	7 900 016						
Arménie		USD	7 466	7 466	7 466		7 466
Australie ¹	37 108 099						
Autriche	33 140 744	EUR	7 831 044	9 418 694	6 462 819	2 955 875	9 418 694
Azerbaïdjan	5 000	USD	95 000	95 000	95 000		95 000
Bangladesh	3 156 030	USD	600 000	600 000	390 000	210 000	600 000
Barbade	10 000						
Belgique	61 347 508	EUR	9 810 000	11 874 986	7 970 675	47 182	8 017 857
Belize	205 333						
Bénin	100 000	USD	96 850	96 850	96 850		96 850
Bhoutan	78 000	USD	27 000	27 000	27 000		27 000
Bolivie	900 000	USD	300 000	300 000	300 000		300 000
Botswana	235 000	USD	100 000	100 000	100 000		100 000
Brésil ¹	36 103 497	USD	7 916 263	7 916 263		7 916 263	7 916 263
Burkina Faso	98 723	USD	60 000	60 000	58 449		58 449
Burundi	69 861						
Cambodge	210 000	USD	210 000	210 000	210 000		210 000
Cameroun	554 886	USD	300 000	300 000	300 000		300 000
Canada	134 796 273	CAD	43 601 600	34 927 148	22 485 368	12 441 781	34 927 148
Cap-Vert	26 000						
Chili	605 000	USD	95 000	95 000	95 000		95 000
Chine	30 338 534	USD	10 500 000	10 500 000	3 150 000	7 350 000	10 500 000
Chypre	137 000						
Colombie	370 000	USD	100 000	100 000	100 000		100 000
Comores ²	31 573						
Congo	151 092						
Congo, République démocratique du	1 030 000	USD	150 000	150 000	150 000		150 000
Corée, République de	7 739 031	USD	2 500 000	2 500 000	1 750 000		1 750 000
Corée, R.P.D. de ²	796 734						
Côte d'Ivoire	1 558 822						
Cuba	8 520						
Danemark	85 471 745	DKK	170 000 000	27 489 600	18 080 179	6 246 590	24 326 769
Djibouti	6 000						
Dominique	54 987						
Égypte	11 408 882	USD	3 000 000	3 000 000	1 950 000	1 050 000	3 000 000
El Salvador	100 000						
Émirats arabes unis	50 180 000	USD	1 000 000	1 000 000	300 000	700 000	1 000 000
Équateur	790 994						
Érythrée	10 000	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Espagne	9 642 940	EUR	2 596 500	3 056 989	3 056 989		3 056 989
États-Unis d'Amérique	602 674 400	USD	45 000 000	45 000 000	20 250 000	9 440 661	29 690 661
Éthiopie	160 869	USD	30 000	30 000	30 000		30 000
Fidji	194 228						
Finlande	25 700 942	EUR	4 600 000	5 777 200	4 007 875		4 007 875
France ¹	171 496 161	EUR	24 000 000	28 309 201		18 872 801	18 872 801
Gabon ²	2 801 000	USD	200 000	200 000			0
Gambie	30 086	USD	9 810	9 810	9 810		9 810
Ghana	966 487						

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions des membres et des contributions spéciales

aux 31 décembre 2005 et 2004

	Contributions initiales, première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reconstitutions				Sixième reconstitution		
	Instruments déposés				Paiements - Équivalent en USD		
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Grèce	2 350 000	USD	600 000	600 000	600 000		600 000
Grenade	50 000	USD	25 000	25 000	25 000		25 000
Guatemala	693 021	USD	77 332	77 332	77 332		77 332
Guinée	189 725						
Guinée-Bissau	30 000						
Guyana	479 921	USD	155 458	155 458	155 458		155 458
Haïti	107 118						
Honduras	749 460	USD	51 896	51 896	51 896		51 896
Îles Cook	5 000						
Îles Salomon	10 000						
Inde	47 812 382	USD	15 000 000	15 000 000	10 000 000		10 000 000
Indonésie	36 959 000	USD	5 000 000	5 000 000	3 000 000		3 000 000
Iran (République islamique d) ²	128 750 000						
Iraq ²	53 099 000						
Irlande	5 007 473	EUR	1 173 618	1 403 743	1 403 743		1 403 743
Islande	5 000						
Israël	300 000						
Italie	168 360 604						
Jamahiriya arabe libyenne ²	52 000 000						
Jamaïque	325 814						
Japon	292 531 353	JPY	3 656 010 000	31 806 374	16 318 743	15 487 630	31 806 374
Jordanie	655 000	USD	85 000	85 000	85 000		85 000
Kenya ²	4 407 784						
Koweït	148 041 000	USD	5 000 000	5 000 000	3 250 000	1 750 000	5 000 000
Lesotho	239 397	USD	50 000	50 000	50 000		50 000
Liban	114 999						
Libéria	39 000						
Luxembourg	1 875 856	EUR	510 000	615 698	405 148	210 550	615 698
Madagascar	188 357	USD	91 355	91 355	91 355		91 355
Malaisie	750 000	USD	250 000	250 000	250 000		250 000
Malawi	73 346						
Maldives	51 000						
Mali	51 519	USD	11 020	11 020	11 020		11 020
Malte	54 985						
Maroc	5 944 407	USD	300 000	300 000	150 000	150 000	300 000
Maurice	250 000	USD	20 000	20 000	20 000		20 000
Mauritanie ²	50 000						
Mexique	27 130 985	USD	3 000 000	3 000 000	2 000 000		2 000 000
Mozambique	240 390	USD	80 000	80 000	80 000		80 000
Myanmar	250 000						
Namibie	320 000	USD	20 000	20 000	20 000		20 000
Népal	110 000	USD	50 000	50 000	50 000		50 000
Nicaragua	88 571	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Niger	174 807						
Nigéria ¹	95 184 000						
Norvège	114 256 266	NOK	194 691 467	29 343 028	9 216 164	10 542 643	19 758 807
Nouvelle-Zélande	7 991 330						
Oman	150 000						
Ouganda	200 000	USD	45 000	45 000	45 000		45 000
Pakistan ¹	8 933 776	USD	2 000 000	2 000 000	1 333 333		1 333 333
Panama	133 165	USD	33 200	33 200	33 200		33 200
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170 000						
Paraguay	604 842						
Pays-bas	171 747 838	EUR	40 000 000	47 646 578	16 348 397	31 298 181	47 646 578
Pérou	560 000	USD	200 000	200 000	200 000		200 000
Philippines	1 777 907						

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions des membres et des contributions spéciales

Aux 31 décembre 2005 et 2004

	Contributions initiales, première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reconstitutions			Sixième reconstitution			
	Instruments déposés			Paiements - Équivalent en USD			
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Portugal	2 167 088	EUR	778 950	916 954	610 684		610 684
Qatar ²	28 980 000	USD	1 000 037	1 000 037	1 000 037		1 000 037
République arabe syrienne	666 656	USD	300 000	300 000	300 000		300 000
République centrafricaine	10 725						
République de Moldova		USD	6 100	6 100	6 100		6 100
République démocratique populaire lao	103 213						
République dominicaine	83 551						
Roumanie	50 453	USD	100 000	100 000	100 000		100 000
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord ¹	137 614 881	GBP	19 707 000	33 831 992			
Rwanda	159 499	USD	4 352	4 352	4 352		4 352
Sainte-Lucie	22 000						
Saint-Kitts-et-Nevis	20 000						
Samoa	50 000						
Sao Tomé-et-Principe ²	10 000						
Sénégal	203 387	EUR	59 455	67 707	67 707		67 707
Seychelles	19 667						
Sierra Leone	36 726						
Somalie	10 000						
Soudan	688 266	EUR	162 863	200 588	200 588		200 588
Sri Lanka	5 883 000	USD	334 000	334 000	334 000		334 000
Suède	125 100 114	SEK	296 706 440	39 443 648	39 443 648		39 443 648
Suisse ¹	77 292 475	CHF	21 323 400	16 179 218		10 774 309	10 774 309
Swaziland	178 329	USD	40 000	40 000	40 000		40 000
Tadjikistan	200						
Tanzanie, République-Unie de	214 385	USD	50 000	50 000	50 000		50 000
Thaïlande	600 000	USD	150 000	150 000	150 000		150 000
Togo	35 443						
Tonga	55 000						
Tunisie	1 978 201	USD	600 000	600 000	400 000		400 000
Turquie ²	15 036 366	USD	300 000	300 000	300 000		300 000
Uruguay	225 000						
Venezuela (République bolivarienne du)	169 089 000	USD	5 600 000	5 600 000	2 223 342	3 376 658	5 600 000
Viet Nam	603 012	USD	500 000	500 000	300 000		300 000
Yémen	1 400 000	USD	384 316	384 316	384 316		384 316
Yougoslavie	108 170						
Zambie	307 262						
Zimbabwe	2 103 074						
Total Contributions							
31 décembre 2005	3 949 454 738			487 250 799	209 899 043	170 671 123	380 570 166
31 décembre 2004	3 958 605 088			514 583 226	110 442 155	171 603 188	282 045 343

Avances de contributions à la septième reconstitution

	Instruments déposés			Paiements - Équivalent en USD			
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Cameroun	300 000	EUR	235 219	300 000	300 000		300 000
Colombie	170 381	USD	170 381	170 381	170 381		170 381
Total Contributions							
31 décembre 2005	470 381			470 381	470 381	-	470 381
31 décembre 2004	-			-	-	-	-

¹ Voir appendice H, note 13

² Voir appendice H, note 14

État des contributions des membres et des contributions spéciales

aux 31 décembre 2005 et 2004

Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

	Première phase			Deuxième phase		
	Instruments déposés			Instruments déposés		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Montant	Équivalent en USD	Total
Allemagne	EUR	14 827 465	17 360 511			17 360 511
Australie	AUD	500 000	388 870			388 870
Belgique	EUR	31 234 584	34 974 559	11 155 209	12 262 561	47 237 120
Danemark	DKK	120 000 000	18 672 804			18 672 804
Djibouti	USD	1 000	1 000			1 000
Espagne	USD	1 000 000	1 000 000			1 000 000
États-Unis d'Amérique	USD	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	20 000 000
Finlande	EUR	9 960 089	12 205 384			12 205 384
France	EUR	32 014 294	37 690 272	3 811 225	4 008 189	41 698 461
Grèce	USD	37 030	37 030	40 000	40 000	77 030
Guinée	USD	25 000	25 000			25 000
Irlande	EUR	380 921	418 410	253 948	288 600	707 010
Italie	EUR	15 493 707	23 254 457	5 132 368	6 785 447	30 039 904
	USD	10 000 000	10 000 000			10 000 000
Japon	JPY	2 553 450 000	21 473 957			21 473 957
Koweït	USD			15 000 000	15 000 000	15 000 000
Luxembourg	EUR	247 894	266 099			266 099
Mauritanie ¹	USD	25 000	25 000			25 000
Niger	EUR	15 245	17 730			17 730
Nigéria	USD			250 000	250 000	250 000
Norvège	NOK	138 000 000	19 759 121			19 759 121
Nouvelle-Zélande	NZD	500 000	251 500			251 500
Pays-bas	EUR	15 882 308	16 174 040	8 848 714	9 533 084	25 707 124
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	GBP	7 000 000	11 149 647			11 149 647
Suède	SEK	131 700 000	19 054 920	25 000 000	4 196 391	23 251 311
Suisse	CHF	25 000 000	17 048 554			17 048 554
Union européenne	EUR	15 000 000	17 618 920			17 618 920
31 décembre 2005			288 867 785		62 364 272	351 232 057
31 décembre 2004			288 867 785		62 364 272	351 232 057

Récapitulation des contributions des États membres

	Valeur en milliers de USD	
	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Contributions initiales	1 017 310	1 017 310
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 495	552 495
Quatrième reconstitution	361 396	361 918
Cinquième reconstitution	434 322	443 950
Sixième reconstitution	487 251	514 583
Avances de contributions à la septième reconstitution	470	-
Total FIDA	4 437 176	4 473 188
PSA – Première phase	288 868	288 868
PSA – Deuxième phase	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Total FIDA et PSA	4 788 408	4 824 420
Ajustement sur la base de la juste valeur	(21 273)	
Total FIDA et PSA en juste valeur	4 767 135	

¹ Voir appendice H, note 14

APPENDICE E

État des contributions des membres et des contributions spéciales

aux 31 décembre 2005 et 2004

Contributions spéciales

	Contributions initiales, première, deuxième, troisième et quatrième restitutions Équivalent en USD	Première phase Équivalent en USD	Total Équivalent en USD
FIDA			
Fonds de l'OPEP	20 000 000	–	20 000 000
Islande	10 000	–	10 000
Autres	129 050	–	129 050
31 décembre 2005	20 139 050	–	20 139 050
31 décembre 2004	20 139 050	–	20 139 050
PSA			
Première phase	–	209 345	209 345
31 décembre 2005	–	209 345	209 345
31 décembre 2004	–	209 345	209 345
Total FIDA et PSA	20 139 050	209 345	20 348 395
31 décembre 2005	20 139 050	209 345	20 348 395
31 décembre 2004	20 139 050	209 345	20 348 395

APPENDICE E1

État des contributions complémentaires et supplémentaires

aux 31 décembre 2005 et 2004

1. État des contributions complémentaires reçues directement des États membres

	Instruments déposés ¹			Paiements – Équivalent en USD		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Quatrième reconstitution						
Belgique (PC-FBS)	EUR	19 831 482	25 903 082	16 838 595	9 064 487	25 903 082
Pays-bas (Initiative PPTE) ³	EUR	12 081 227	12 428 584	12 428 584	–	12 428 584
31 décembre 2005			38 331 666	29 267 179	9 064 487	38 331 666
31 décembre 2004			36 467 775	27 609 569	8 858 206	36 467 775
Cinquième reconstitution						
Belgique (PC-FBS)	EUR	14 873 611	14 029 758	3 532 486	10 497 272	14 029 758
31 décembre 2005			14 029 758	3 532 486	10 497 272	14 029 758
31 décembre 2004			19 293 708	2 014 746	17 278 962	19 293 708
Sixième reconstitution						
Belgique (PC-FBS)	EUR	11 104 256	13 246 919	8 573 542	4 673 377	13 246 919
Canada	CAD	2 000 000	1 511 373	1 511 373	–	1 511 373
Italie (Initiative PPTE) ³	EUR	3 720 000	4 602 198	4 602 198	–	4 602 198
Luxembourg (Initiative PPTE) ³	EUR	850 000	1 053 052	1 053 052	–	1 053 052
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ²	USD	6 229 738	6 229 738	6 229 738	–	6 229 738
31 décembre 2005			26 643 280	21 969 803	4 673 377	26 643 280
31 décembre 2004			17 556 987	12 171 638	5 385 349	17 556 987
Total des contributions complémentaires						
31 décembre 2005			79 004 704	54 769 568	24 235 136	79 004 704
31 décembre 2004			82 459 511	41 795 953	31 522 517	73 318 470

¹ Dans le cas où il n'y a pas eu d'instrument déposé, les montants indiqués sont l'équivalent des paiements effectifs.

² Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a annoncé une contribution complémentaire de 10 millions de USD à la sixième reconstitution.

³ Comprend les contributions de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas qui figurent sur l'état des contributions complémentaires reçues directement des États membres.

APPENDICE E1

État des contributions complémentaires et supplémentaires

aux 31 décembre 2005 et 2004

2. État des contributions à l'Initiative PPTE reçues des États membres et des donateurs via le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale

	Instruments déposés ¹			Paiements – Équivalent en USD		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Allemagne	EUR	7 669 378	6 988 921	6 988 921	–	6 988 921
Belgique	EUR	2 974 722	2 713 086	2 713 086	–	2 713 086
Commission européenne	EUR	7 500 000	9 502 794	9 502 794	–	9 502 794
Commission européenne	USD	1 009 704	1 009 704	1 009 704	–	1 009 704
Finlande	EUR	2 000 000	2 536 640	2 536 640	–	2 536 640
Finlande	USD	2 656 200	2 656 200	2 656 200	–	2 656 200
Islande	USD	250 000	250 000	250 000	–	250 000
Norvège	USD	5 911 693	5 911 693	5 911 693	–	5 911 693
Suède	USD	10 000 000	10 000 000	10 000 000	–	10 000 000
Suisse	USD	3 275 500	3 275 500	3 275 500	–	3 275 500
31 décembre 2005			44 844 538	44 844 538	–	44 844 538
31 décembre 2004			42 188 338	42 188 338	–	42 188 338
Total des contributions des États membres à l'Initiative PPTE ³			18 083 834	18 083 834	–	18 083 834
Total 31 décembre 2005			62 928 372	62 928 372	–	62 928 372
Total 31 décembre 2004			59 997 359	59 997 359	–	59 997 359

3. État des contributions reçues de la Belgique pour le Programme conjoint du Fonds belge de survie

	Valeur actuelle des contributions		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD
Contributions hors reconstitutions	EUR	68 603 293	63 835 635
Quatrième reconstitution	EUR	19 831 482	25 903 082
Cinquième reconstitution	EUR	14 873 611	14 029 758
Sixième reconstitution	EUR	11 104 256	13 246 919
31 décembre 2005	EUR	114 412 642	117 015 394
31 décembre 2004	EUR	110 954 642	116 974 752

4. État des contributions supplémentaires

Valeur cumulée des contributions	Équivalent en milliers de USD	
	au 31 décembre 2005	au 31 décembre 2004
Cofinancements	165 803	151 596
Fonds supplémentaires programmatiques	70 975	62 956
Fonds pour le programme de cadres associés (CA)	25 973	24 396
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	2 779	993
Autres fonds supplémentaires/contributions complémentaires	16 789	11 420
Total contributions supplémentaires	282 319	251 361

5. État des variations de contributions

pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

	Équivalent en milliers de USD					Total
	Cofinancements	Fonds supplémentaires programmatiques	Fonds CA	FEM	Autres fonds supplémentaires	
Fonds non décaissés au 1^{er} janvier 2005	10 419	22 301	1 618	568	2 420	37 326
Contributions reçues des donateurs	6 687	8 745	1 728	1 740	5 371	24 271
Contributions restituées aux donateurs		(72)	(156)		(2)	(230)
Intérêts		709		47		756
Frais	(7 962)	(7 596)	(1 787)	(303)	(1 392)	(18 775)
Fonds non décaissés au 31 décembre 2005	9 144	24 087	1 403	2 052	6 397	43 083

¹ Dans le cas où il n'y a pas eu d'instrument déposé, les montants indiqués sont l'équivalent des paiements effectifs.

APPENDICE E1

État des contributions complémentaires et supplémentaires

aux 31 décembre 2005 et 2004

6. Cofinancements

Donateur	Équivalent en milliers de USD			
	Valeur des contributions		Non décaissés au 31 décembre	
États membres	2005	2004	2005	2004
Allemagne	46	46	–	–
Australie	2 721	2 721	–	–
Autriche	755	755	–	–
Belgique	5 059	5 059	–	57
Danemark	2 467	2 467	–	–
Finlande	2 397	2 397	–	–
France	1 032	1 032	–	–
Irlande	6 307	6 307	2 609	2 854
Italie	15 652	14 556	2 921	2 916
Japon	1 876	1 876	380	574
Luxembourg	750	750	–	–
Norvège	19 120	19 045	469	1 337
Pays-bas	62 089	63 033	1	–
Portugal	142	142	–	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	13 786	171	619	–
Suède	9 379	9 379	343	483
Suisse	8 388	8 023	832	906
Suriname	2 019	2 019	2	2
États non membres et autres sources				
Banque africaine de développement	2 800	2 800	–	–
Banque arabe	899	899	899	899
Fonds arabe pour le développement économique et social	2 998	2 998	1	310
Programme des pays arabes du Golfe pour les organisations de développement des Nations Unies	299	299	–	–
Union européenne	814	814	–	–
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14	14	–	–
Fédération nationale des coopératives agricoles	35	35	–	–
Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole	50	50	–	–
Excédent des commissions de service	50	50	–	–
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	1 976	1 976	–	–
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires	1 000	1 000	–	–
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	81	81	28	77
Banque mondiale	802	802	40	–
Total	165 803	151 596	9 144	10 419

7. Fonds supplémentaires programmatiques

Donateur	Équivalent en milliers de USD			
	Valeur des contributions		Non décaissés au 31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Allemagne	5 325	5 495	2 144	2 369
Canada	333	333	30	167
Congress Hunger Centre	201	201	18	61
Danemark	3 301	3 276	94	75
Finlande	2 395	1 969	697	520
France	3 722	3 237	619	329
Irlande	805	1 662	293	1 299
Italie	24 485	16 675	13 870	8 821
Japon	3 967	3 770	524	531
Luxembourg	113	74	71	74
Malaisie	13	13	13	13
Norvège	3 644	3 659	1 166	1 556
Pays-bas	9 691	9 828	314	855
Portugal	738	662	271	340
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 082	2 799	323	557
Suède	1 642	1 642	893	1 013
Suisse	7 169	7 352	2 728	3 670
Banque mondiale	340	282	19	33
Autres	9	27	–	18
Total	70 975	62 956	24 087	22 301

APPENDICE E1

État des contributions complémentaires et supplémentaires

aux 31 décembre 2005 et 2004

8. Fonds pour le programme de cadres associés

Donateur	Équivalent en milliers de USD					
	Nombre cumulé de cadres associés		Total des contributions reçues		Fonds non décaissés au 31 décembre	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Allemagne	26	25	3 668	3 484	160	288
Belgique	4	3	503	321	105	–
Corée	8	7	2 237	2 038	(40)	(68)
Danemark	19	19	3 033	3 086	115	366
États-Unis d'Amérique	3	3	322	323	–	1
Finlande	10	8	1 526	1 264	293	204
France	3	3	559	568	–	9
Italie	19	17	3 838	3 532	373	302
Japon	11	11	1 894	1 894	(29)	191
Norvège	8	8	1 387	1 244	206	129
Pays-bas	29	29	4 637	4 320	100	24
Suède	12	12	2 026	1 934	120	124
Suisse	3	3	343	388	–	48
Total	155	148	25 973	24 396	1 403	1 618

Au total, 24 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2005 (2004: 22). Ils étaient financés par la Belgique (1), le Danemark (3), la Finlande (2), l'Allemagne (4), l'Italie (4), le Japon (2), la République de Corée (2), les Pays-Bas (4), la Norvège (1) et la Suède (1).

9. Fonds pour l'environnement mondial

Pays bénéficiaire	Équivalent en milliers de USD				
	Contributions reçues	Fonds non décaissés au 1 ^{er} janvier 2005	Fonds reçus/ (restitués aux donateurs)	(Décaissements) Allocations	Fonds non décaissés au 31 décembre 2005
Programme régional Asie	340	–	340	(204)	136
Brésil	300	191	–	54	245
Éthiopie	350	350	–	–	350
Jordanie	350	–	350	–	350
Mali	326	11	–	–	11
Maroc	350	–	350	–	350
Sri Lanka	350	–	350	(153)	197
Tunisie	350	–	350	–	350
Total	2 716	552	1 740	(303)	1 989
Intérêts	63	16	47	–	63
Total	2 779	568	1 787	(303)	2 052

APPENDICE E1

État des contributions complémentaires et supplémentaires

aux 31 décembre 2005 et 2004

10. Autres fonds supplémentaires/contributions complémentaires¹

Donateur	Équivalent en milliers de USD			
	Valeur des contributions		Fonds non décaissés au 31 décembre	
États membres	2005	2004	2005	2004
Afrique du Sud	10	10	–	–
Allemagne	20	20	–	–
Angola	7	7	–	–
Australie	84	84	–	–
Belgique ²	1 480	1 480	20	19
Canada ³	2 649	2 648	985	1 740
Chine	30	30	–	–
Colombie	25	25	–	–
Danemark	546	546	129	202
Espagne	8	8	–	–
États-Unis d'Amérique	85	85	–	–
Finlande	613	613	–	–
France	90	90	–	–
Indonésie	50	50	–	–
Irlande	14	14	–	–
Italie	1 712	1 712	–	–
Jordanie	15	15	–	–
Liechtenstein	5	5	–	–
Luxembourg	50	50	–	–
Malaisie	15	15	–	–
Maroc	50	50	–	–
Nigéria	50	50	–	–
Norvège	1 178	1 178	50	50
Pakistan	25	25	–	–
Paraguay	15	15	–	–
Pays-bas	231	231	–	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ⁴	6 280	910	5 087	281
Sénégal	15	15	–	–
Suède	417	417	100	100
Suisse	270	272	–	2
Turquie	47	47	–	–
Total	16 086	10 717	6 371	2 394
États non membres	703	703	26	26
Total général	16 789	11 420	6 397	2 420

¹ Les contributions complémentaires indiquées ci-dessus excluent les contributions se rapportant spécifiquement au FBS et à l'Initiative PPTE, lesquelles figurent au tableau 1 de l'appendice E1.

² La contribution totale de la Belgique inclut une somme de 942 000 USD fournie par le PC-FBS.

³ La contribution totale du Canada inclut une somme équivalente à 1 511 000 USD au titre des autres contributions complémentaires, ainsi que l'indique le tableau 1 de l'appendice E1.

⁴ La contribution totale du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord inclut une somme équivalente à 6 230 000 USD pour le Programme pour intégrer l'innovation, qui constitue une contribution complémentaire aux ressources du FIDA, ainsi que l'indique le tableau 1 de l'appendice E1 (859 000 USD en 2004).

APPENDICE F

État récapitulatif des prêts¹

aux 31 décembre 2005 et 2004

Emprunteur ou garant	Prêts entrés en vigueur					
	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
	Prêts en USD ¹ USD	USD	USD	USD	USD	USD
Bangladesh	30 000 000	–	–	30 000 000	12 750 000	17 250 000
Cap-Vert	2 003 243	–	–	2 003 243	851 360	1 151 883
Haïti	3 500 000	–	–	3 500 000	1 531 250	1 968 750
Népal	11 538 262	–	–	11 538 262	4 914 500	6 623 762
Sri Lanka	12 000 000	–	–	12 000 000	5 400 000	6 600 000
Tanzanie, République-Unie de	9 488 456	–	–	9 488 456	4 159 623	5 328 834
Sous-total¹	68 529 961	–	–	68 529 961	29 606 733	38 923 229
Ajustement de change sur les prêts en dollars des États-Unis	3 185 612	–	–	3 185 612	3 153 061	32 551
Sous-total prêts en USD¹	71 715 573	–	–	71 715 573	32 759 794	38 955 779
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
Albanie	29 227 333	5 500 000	422 042	23 305 291	604 700	22 700 591
Algérie	41 200 530	7 900 000	20 451 688	12 848 842	10 360 984	2 487 858
Angola	12 000 000	–	2 210 931	9 789 069	–	9 789 069
Argentine	45 700 000	13 350 000	15 912 059	16 437 941	13 146 732	3 291 208
Arménie	37 748 833	–	9 133 222	28 615 611	90 000	28 525 611
Azerbaïdjan	21 809 390	8 600 000	2 376 367	10 833 023	–	10 833 023
Bangladesh ²	244 571 969	17 550 000	41 080 459	185 941 510	32 501 097	153 440 413
Belize	1 750 000	–	732 635	1 017 365	336 550	680 815
Bénin	72 753 289	6 950 000	11 420 211	54 383 078	8 839 070	45 544 008
Bhoutan	27 284 372	9 250 000	1 018 324	17 016 049	2 681 288	14 334 761
Bolivie	48 996 121	–	10 073 291	38 922 830	10 408 025	28 514 805
Bosnie-Herzégovine	23 957 479	–	5 584 345	18 373 135	–	18 373 135
Brésil	59 649 999	15 450 000	12 637 107	31 562 893	16 785 000	14 777 893
Burkina Faso	60 233 552	–	26 483 195	33 750 357	4 439 787	29 310 570
Burundi ²	41 689 386	–	16 058 693	25 630 693	6 481 057	19 149 636
Cambodge	28 350 000	–	11 412 534	16 937 466	–	16 937 466
Cameroun	38 878 543	–	22 363 183	16 515 360	3 252 795	13 262 565
Cap-Vert	10 889 724	–	4 139 572	6 750 152	787 936	5 962 216
Chine	334 532 321	20 150 000	62 914 539	251 467 782	37 239 849	214 227 933
Colombie	11 000 000	–	3 902 350	7 097 650	4 399 992	2 697 658
Comores	4 181 951	–	–	4 181 951	641 020	3 540 931
Congo	10 003 279	–	7 277 994	2 725 285	1 911 700	813 585
Congo, République démocratique du	39 692 557	10 950 000	10 000 000	18 742 557	1 634 702	17 107 855
Corée, R.P.D. de	50 496 448	–	4 573 001	45 923 447	3 134 997	42 788 450
Costa Rica	5 722 172	–	1	5 722 171	3 919 765	1 802 406
Côte d'Ivoire	25 276 323	–	16 110 951	9 165 372	1 127 050	8 038 322
Cuba	10 581 121	–	–	10 581 121	2 272 855	8 308 266
Djibouti	4 461 831	–	2 750 000	1 711 831	538 388	1 173 443
Dominique	4 246 460	–	44 394	4 202 067	2 247 272	1 954 795
Égypte	124 639 392	–	31 551 471	93 087 920	25 229 737	67 858 183
El Salvador	63 764 293	9 950 000	14 916 389	38 897 903	12 831 730	26 066 173
Équateur	32 225 544	9 900 000	–	22 325 544	9 681 271	12 644 273
Érythrée	16 650 000	–	6 527 896	10 122 104	285 000	9 837 104
Éthiopie	131 661 415	18 200 000	31 554 115	81 907 300	13 349 109	68 558 191
Gabon	4 792 609	–	–	4 792 609	4 265 952	526 657
Gambie	25 226 955	4 850 000	882 413	19 494 542	2 868 363	16 626 179
Georgia	16 850 000	6 050 000	4 184 322	6 615 678	–	6 615 678
Ghana	91 029 281	13 050 000	20 905 308	57 073 973	6 453 950	50 620 023
Grenade	3 250 000	–	2 702 488	547 512	–	547 512
Guatemala	64 925 905	32 900 000	12 155 872	19 870 032	9 595 025	10 275 007
Guinée	74 783 729	–	29 467 327	45 316 402	4 740 861	40 575 541
Guinée-Bissau	5 117 134	–	–	5 117 134	731 796	4 385 338
Guinée Équatoriale	5 793 838	–	–	5 793 838	723 281	5 070 557
Guyana	12 144 316	–	3 283 699	8 860 617	4 529 810	4 330 807
Haïti	52 051 777	–	24 616 754	27 435 022	6 828 375	20 606 647
Honduras	66 391 105	–	14 395 919	51 995 186	6 393 792	45 601 394
Inde	376 238 176	37 700 000	87 040 794	251 497 382	62 602 257	188 895 125
Indonésie ²	136 169 858	22 650 000	29 207 476	84 312 382	34 288 247	50 024 135
Îles Salomon	2 519 083	–	–	2 519 083	300 769	2 218 314
Jamaïque	2 253 312	–	–	2 253 312	2 134 981	118 332
Jordanie	32 270 647	–	12 122 508	20 148 139	6 824 045	13 324 094
Kenya	62 161 042	12 100 000	26 655 343	23 405 699	4 322 402	19 083 297
Kyrgyzstan	7 469 449	–	1 092 179	6 377 270	26 158	6 351 112
Lesotho	21 340 053	–	6 799 633	14 540 420	2 563 713	11 976 707
Liban	14 984 829	–	451 487	14 533 342	7 797 426	6 735 916
Libéria	10 179 774	–	–	10 179 774	–	10 179 774

suite page suivante

APPENDICE F

État récapitulatif des prêts¹

aux 31 décembre 2005 et 2004

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
Macedoine (Ex-République yougoslave de)	11 850 000	–	2 792 287	9 057 713	–	9 057 713
Madagascar ²	67 916 578	–	13 971 359	53 945 220	7 565 943	46 379 277
Malawi ²	64 890 887	5 500 000	10 090 183	49 300 704	10 166 941	39 133 763
Maldives	7 093 535	1 400 000	–	5 693 535	947 742	4 745 793
Mali	70 774 159	9 550 000	8 645 053	52 579 106	7 607 654	44 971 452
Maroc	71 408 659	11 250 000	20 511 664	39 646 995	22 783 130	16 863 865
Maurice	8 200 000	–	4 405 311	3 794 689	546 668	3 248 021
Mauritanie	41 467 143	–	21 051 669	20 415 475	4 105 884	16 309 591
Mexique	53 300 000	17 250 000	21 560 653	14 489 347	6 244 579	8 244 768
Mongolie	13 704 886	–	7 419 341	6 285 545	–	6 285 545
Mozambique ²	81 299 776	–	26 757 370	54 542 407	7 024 635	47 517 772
Namibie	4 199 967	–	–	4 199 967	1 680 000	2 519 967
Népal	72 725 324	–	22 277 495	50 447 829	12 169 770	38 278 059
Nicaragua	36 282 122	–	18 247 935	18 034 188	425 536	17 608 652
Niger	36 951 372	–	14 252 531	22 698 841	3 058 995	19 639 846
Nigéria	84 317 941	–	41 698 836	42 619 105	18 306 436	24 312 669
Ouganda ²	104 320 096	–	40 002 305	64 317 790	12 013 686	52 304 105
Pakistan ²	219 992 020	18 300 000	47 207 376	154 484 644	64 771 987	89 712 657
Panama	38 819 165	–	24 403 372	14 415 793	9 316 635	5 099 158
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 687 678	–	–	5 687 678	3 835 550	1 852 128
Paraguay	19 835 602	7 850 000	–	11 985 602	8 769 998	3 215 604
Pérou	51 993 220	–	17 568 442	34 424 778	17 915 486	16 509 292
Philippines	61 535 875	12 350 000	13 779 153	35 406 723	8 409 344	26 997 379
République arabe syrienne	56 544 816	–	30 605 275	25 939 541	16 406 499	9 533 042
République centrafricaine	23 044 455	–	–	23 044 455	1 758 492	21 285 963
République démocratique populaire lao	47 686 516	11 300 000	5 229 515	31 157 000	3 350 111	27 806 889
République de Moldova	25 200 000	19 400 000	–	5 800 000	–	5 800 000
République dominicaine	29 058 437	10 600 000	2 240 541	16 217 895	7 340 096	8 877 799
Roumanie	12 400 000	–	3 941 176	8 458 824	1 653 336	6 805 488
Rwanda ²	84 815 566	5 650 000	31 212 119	47 953 446	6 883 811	41 069 635
Sainte-Lucie	1 242 088	–	–	1 242 088	464 940	777 148
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1 484 045	–	–	1 484 045	876 914	607 131
Samoa	1 907 723	–	–	1 907 723	392 027	1 515 695
Sao Tomé-et-Principe	13 760 513	–	6 727 199	7 033 314	1 016 093	6 017 221
Sénégal	58 802 838	8 700 000	12 992 804	37 110 034	2 840 804	34 269 230
Seychelles	824 334	–	–	824 334	471 885	352 449
Sierra Leone	26 500 215	5 900 000	–	20 600 215	4 631 835	15 968 380
Somalie	17 709 558	–	–	17 709 558	410 968	17 298 590
Soudan ²	112 699 504	–	37 916 148	74 783 356	16 741 081	58 042 275
Sri Lanka	84 654 846	10 960 000	18 165 860	55 528 986	11 238 769	44 290 217
Swaziland	16 352 735	–	10 148 371	6 204 364	2 550 000	3 654 364
Tanzanie, République-Unie de	113 457 673	31 300 000	15 666 269	66 491 405	3 335 232	63 156 173
Tchad	26 150 000	8 400 000	15 306 404	2 443 596	–	2 443 596
Thaïlande	–	–	–	–	–	–
Togo	17 565 212	–	–	17 565 212	1 520 745	16 044 467
Tonga	4 837 121	–	–	4 837 121	766 335	4 070 786
Tunisie	43 950 000	10 900 000	16 544 997	16 505 003	6 321 138	10 183 865
Turquie	31 692 911	–	14 110 329	17 582 582	13 155 712	4 426 870
Uruguay	18 879 950	–	7 665 221	11 214 730	6 689 100	4 525 630
Venezuela	38 580 212	10 400 000	14 006 656	14 173 556	14 173 556	–
Viet Nam	76 500 000	–	26 517 771	49 982 229	834 375	49 147 854
Yémen ²	127 186 097	15 700 000	17 338 498	94 147 599	21 135 843	73 011 756
Zambie	79 003 670	16 250 000	8 817 314	53 936 356	7 110 016	46 826 340
Zimbabwe	32 176 055	–	–	32 176 055	15 605 185	16 570 870
Total	5 257 001 595	531 910 000	1 353 391 279	3 371 700 316	796 492 157	2 575 208 159
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ³	5 800 000	–	4 059 571	1 740 429	–	1 740 429
Équivalent en USD	7 506 492 062	758 679 217	1 936 172 938	4 811 639 907	1 101 883 332	3 709 756 575
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(34 177 367)			(34 177 367)		(34 177 367)
Sous-total des prêts en DTS au 31 décembre 2005	7 472 314 695	758 679 217	1 936 172 938	4 777 462 540	1 101 883 332	3 675 579 208
Total en valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre	7 544 030 268	758 679 217	1 936 172 938	4 849 178 113	1 134 643 126	3 714 534 987
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 061 862 891)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2005						2 652 672 096
Total en USD au 31 décembre 2004	7 742 200 298	726 540 099	2 111 713 160	4 903 947 039	1 074 193 887	3 829 753 152

APPENDICE F

État récapitulatif des prêts¹ en valeur nominale

aux 31 décembre 2005 et 2004

Récapitulation

	Prêts approuvés en milliers de DTS					Valeur en milliers de USD				
	Au 1 ^{er} janvier 2005	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Au 31 décembre 2005	Au 1 ^{er} janvier 2005	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2005
1978	USD	68 530	–	–	68 530	68 530	–	–	0	68 530
1979	DTS	201 486	–	–	201 486	312 260	–	–	(24 875)	287 386
1980	DTS	187 228	–	–	187 228	290 164	–	–	(23 115)	267 049
1981	DTS	188 716	–	–	188 716	292 470	–	–	(23 298)	269 171
1982	DTS	103 110	–	–	103 110	159 799	–	–	(12 730)	147 069
1983	DTS	143 589	–	–	143 589	222 532	–	–	(17 727)	204 805
1984	DTS	151 708	–	(19 801)	131 907	235 115	–	(28 243)	(18 729)	188 143
1985	DTS	83 154	–	(11 115)	72 039	128 871	–	(15 854)	(10 266)	102 751
1986	DTS	63 331	–	(4 072)	59 259	98 150	–	(5 808)	(7 819)	84 523
1987	DTS	89 350	–	(1 459)	87 891	138 473	–	(2 081)	(11 031)	125 362
1988	DTS	89 149	–	(8 843)	80 306	138 162	–	(12 613)	(11 006)	114 543
1989	DTS	108 252	(115)	–	108 137	167 768	(164)	–	(13 364)	154 239
1990	DTS	106 578	–	–	106 578	165 173	–	–	(13 158)	152 015
1991	DTS	147 202	(1 173)	(8 045)	137 984	228 132	(1 673)	(11 475)	(18 173)	196 811
1992	DTS	151 345	(338)	–	151 007	234 552	(482)	–	(18 685)	215 386
1993	DTS	182 998	(4 988)	(9 000)	169 010	283 608	(7 115)	(12 837)	(22 592)	241 064
1994	DTS	184 906	(1 594)	–	183 312	286 565	(2 274)	–	(22 828)	261 463
1995	DTS	236 770	(4 291)	–	232 479	366 943	(6 120)	–	(29 231)	331 592
1996	DTS	252 681	(6 794)	–	245 887	391 602	(9 690)	–	(31 195)	350 716
1997	DTS	285 151	(5 942)	–	279 209	441 923	(8 475)	–	(35 204)	398 244
1998	DTS	294 884	(10 226)	–	284 658	457 007	(14 586)	–	(36 405)	406 016
1999	DTS	316 050	(350)	–	315 700	489 810	(499)	–	(39 019)	450 292
2000	DTS	312 250	–	–	312 250	483 921	–	–	(38 549)	445 372
2001	DTS	306 600	–	–	306 600	475 165	–	–	(37 852)	437 313
2002	DTS	271 800	–	–	271 800	421 232	–	–	(33 556)	387 677
2003	DTS	285 850	–	–	285 850	443 007	–	–	(35 290)	407 716
2004	DTS	292 000	–	–	292 000	452 538	–	–	(36 049)	416 488
2005	DTS	0	–	–	324 810	–	–	–	–	463 286
Total	DTS	5 036 138	(35 811)	(62 335)	5 262 802	7 873 471	(51 078)	(88 910)	(621 746)	7 575 022
	USD	68 530								
Total						(131 270)				(30 992)
Ajustement de change sur les prêts décaissés					USD	7 742 200				7 544 030

Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

aux 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de USD)

Durée résiduelle	2005	2004
Moins de 1 an	200 641	199 115
1-2 ans	147 093	153 973
2-3 ans	150 780	159 046
3-4 ans	153 793	157 628
4-5 ans	155 705	155 196
5-10 ans	790 416	826 127
10-15 ans	656 244	663 519
16-20 ans	561 984	549 596
21-25 ans	483 106	490 863
Plus de 25 ans	414 773	474 690
Total	3 714 535	3 829 753

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. À compter de 1979, les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, le montant cumulé des prêts libellés en DTS a été calculé sur la base du taux de conversion DTS/USD de 1/1,42633 au 31 décembre 2005. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2004 au taux alors en vigueur de 1/1,54979, leur valeur en dollars des États-Unis a diminué de 621 746 000 USD du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005. (Entre 2003 et 2004, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait augmenté de 307 579 000 USD.)

² Les remboursements incluent la participation des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays. Celle-ci s'est traduite par le remboursement anticipé d'une partie des prêts et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement. Pour plus de détails sur les contributions ayant donné lieu à des remboursements anticipés de prêts, voir l'appendice E1.

³ Voir l'appendice H, note 3 e).

APPENDICE F

État récapitulatif des prêts en valeur nominale – Programme spécial pour l'Afrique

aux 31 décembre 2005 et 2004

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
Angola	2 767 309	–	315 082	2 452 227	70 092	2 382 134
Burkina Faso	10 546 114	–	–	10 546 114	1 317 548	9 228 566
Burundi	4 494 358	–	–	4 494 358	301 201	4 193 157
Cap-Vert	2 182 547	–	–	2 182 547	316 030	1 866 517
Comores	2 289 071	–	–	2 289 071	–	2 289 071
Djibouti	113 718	–	–	113 718	11 335	102 384
Éthiopie	6 816 469	–	–	6 816 469	1 284 710	5 531 759
Gambie	2 638 448	–	–	2 638 448	395 760	2 242 688
Ghana	22 321 239	–	–	22 321 239	2 928 109	19 393 130
Guinée-Bissau	2 126 406	–	–	2 126 406	79 740	2 046 666
Guinée	10 761 866	–	–	10 761 866	1 883 322	8 878 544
Kenya	12 387 096	–	1 955 237	10 431 859	1 325 892	9 105 967
Lesotho	7 481 439	–	–	7 481 439	1 033 580	6 447 859
Madagascar	1 098 064	–	–	1 098 064	18 301	1 079 763
Malawi	5 776 933	–	–	5 776 933	289 725	5 487 208
Mali	10 193 236	–	–	10 193 236	2 042 240	8 150 996
Mauritanie	19 020 121	–	–	19 020 121	2 663 786	16 356 335
Mozambique	8 291 210	–	–	8 291 210	1 761 880	6 529 330
Niger	11 118 834	–	–	11 118 834	2 115 640	9 003 194
Ouganda	8 123 651	–	–	8 123 651	1 624 720	6 498 931
Sénégal	23 233 906	–	–	23 233 906	2 920 906	20 313 000
Sierra Leone	1 505 254	–	–	1 505 254	37 632	1 467 622
Soudan	26 012 406	–	(54 839)	26 067 245	3 707 797	22 359 448
Tanzanie, République-Unie de	6 789 416	–	–	6 789 416	1 018 440	5 770 976
Tchad	9 617 099	–	–	9 617 099	785 725	8 831 374
Zambie	8 606 704	–	–	8 606 704	1 719 069	6 887 635
Total	226 312 914	–	2 215 480	224 097 434	31 653 180	192 444 254
Équivalent en USD¹	322 796 911		3 160 007	319 636 904	43 855 340	275 781 564
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(1 292 541)			(1 292 541)		(1 292 541)
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2005	321 504 370		3 160 007	318 344 363	43 855 340	274 489 023
Ajustement sur la base de la juste valeur						(111 494 768)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2005						162 994 255
Total en USD au 31 décembre 2004	349 502 956		9 844 450	339 658 506	35 534 700	304 123 806

Récapitulation

	Prêts approuvés en milliers de DTS			Valeur en milliers de USD			
	Au 1 ^{er} janvier 2005	Prêts annulés	Au 31 décembre 2005	Au 1 ^{er} janvier 2005	Prêts annulés	Variation des taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2005
1986 DTS	24 902	–	24 902	38 593	–	(3 075)	35 518
1987 DTS	41 292	–	41 292	63 994	–	(5 098)	58 896
1988 DTS	34 770	–	34 770	53 886	–	(14 293)	49 593
1989 DTS	25 756	–	25 756	39 916	–	(3 179)	36 737
1990 DTS	17 370	–	17 370	26 920	–	(2 145)	24 775
1991 DTS	18 246	–	18 246	28 277	–	(2 252)	26 025
1992 DTS	6 952	–	6 952	10 774	–	(858)	9 916
1993 DTS	36 076	(1 506)	34 570	55 910	(2 148)	(4 454)	49 308
1994 DTS	16 481	(161)	16 320	25 542	(229)	(2 035)	23 278
1995 DTS	6 798	(663)	6 135	10 536	(946)	(840)	8 751
Total DTS	228 643	(2 330)	226 313	354 348	(3 323)	(38 228)	322 797

¹ Les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, leur montant cumulé a été calculé au taux de conversion DTS/USD au 31 décembre 2005, soit 1/1,42633. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2004 au taux alors en vigueur de 1/1,54979, leur valeur en dollars des États-Unis a diminué de 38 228 000 USD du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005. (Entre 2003 et 2004, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait augmenté de 14 649 000 USD.)

APPENDICE F

Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

aux 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de USD)

Durée résiduelle	2005	2004
Moins de 1 an	9 476	9 854
1-2 ans	8 404	9 291
2-3 ans	8 404	9 291
3-4 ans	8 404	9 291
4-5 ans	8 404	9 291
5-10 ans	42 022	46 299
10-15 ans	42 022	45 883
16-20 ans	41 546	44 186
21-25 ans	41 121	43 244
Plus de 25 ans	64 686	77 494
Total	274 489	304 124

APPENDICE F1

État récapitulatif des dons en valeur nominale – FIDA seulement

Pour les exercices clos le 31 décembre (en milliers de USD)

	Dons non décaissés au 1 ^{er} janvier 2005	Dons entrés en vigueur	Décaissements	Annulations	Reclassement/ Réévaluation	Dons non décaissés au 31 décembre 2005
Programme de coopération élargie/ Organisations non gouvernementales	1 823	230	(1 031)	(240)	–	782
Composantes	1 588	2 690	(200)	–	(257)	3 821
Recherche	32 637	32 648	(20 955)	(547)	–	43 783
Total 2005	36 048	35 568	(22 186)	(787)	(257)	48 386
Ajustement sur la base de la juste valeur						(6 176)
Total 2005 en juste valeur						42 210
Total 2004	35 407	21 013	(17 877)	(2 412)	(83)	36 048

APPENDICE G

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

(en milliers de droits de tirage spéciaux)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2005, des allègements de dettes déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

	Allègements consentis à ce jour		Allègements futurs		Total		Total
	Principal	Intérêts	Principal ¹	Intérêts	Principal	Intérêts	
Bénin	2 005	817	2 552	839	4 558	1 656	6 214
Bolivie	5 900	1 890	–	–	5 900	1 890	7 790
Burkina Faso	2 526	1 270	4 551	1 345	7 077	2 615	9 692
Cameroun	–	–	3 023	699	3 023	699	3 722
Congo, République démocratique du	1 504	245	8 154	1 235	9 658	1 480	11 138
Éthiopie	1 697	699	19 507	5 150	21 204	5 849	27 053
Gambie	–	–	2 260	649	2 260	649	2 910
Ghana	1 565	886	14 087	4 045	15 652	4 931	20 583
Guinée	–	–	6 162	1 765	6 162	1 765	7 927
Guinée-Bissau	–	–	4 407	875	4 407	875	5 283
Guyana	1 184	238	355	49	1 539	287	1 826
Honduras	229	166	859	591	1 088	757	1 845
Madagascar	502	214	7 367	1 828	7 869	2 042	9 911
Malawi	–	–	12 313	3 035	12 313	3 035	15 348
Mali	3 872	1 695	2 363	719	6 235	2 414	8 649
Mauritanie	2 408	952	6 086	1 634	8 494	2 586	11 080
Mozambique	4 669	1 952	7 236	1 818	11 905	3 770	15 675
Nicaragua	6 427	249	1 134	351	7 561	600	8 161
Niger	659	374	10 366	2 401	11 025	2 775	13 800
Ouganda	3 175	1 707	9 531	2 543	12 706	4 250	16 956
Rwanda	276	97	18 579	4 576	18 855	4 673	23 528
Sao Tomé-et-Principe	–	–	4 703	784	4 703	784	5 487
Sénégal	1 093	474	1 170	392	2 263	866	3 129
Sierra Leone	–	–	12 971	2 370	12 971	2 370	15 341
Tanzanie, République-Unie de	7 207	3 191	5 198	1 553	12 405	4 744	17 149
Tchad	–	–	1 367	425	1 367	425	1 791
Zambie	698	236	19 159	4 717	19 857	4 953	24 810
31 décembre 2005 DTS	47 596	17 352	185 460	46 388	233 057	63 740	296 797
							Moins les allègements d'intérêts non échus (46 388)
							Coût total cumulatif des allègements de dettes au 31 décembre 2005 (en milliers de DTS) 250 409
31 décembre 2005 USD	67 547	24 457	264 527	66 162	332 075	90 619	422 693
							Moins les allègements d'intérêts non échus (66 162)
							Coût total cumulatif des allègements de dettes au 31 décembre 2005 (en milliers de USD) 356 531
Ajustement sur la base de la juste valeur			(94 294)				
31 décembre 2005 en juste valeur			170 233				
31 décembre 2004 DTS	34 274	11 998	154 932	41 161	189 206	53 159	242 365
							Moins les allègements d'intérêts non échus (41 161)
							Coût total cumulatif des allègements de dettes au 31 décembre 2004 (en milliers de DTS) 201 204
31 décembre 2004 USD	48 088	16 633	240 112	63 791	288 200	80 424	368 624
							Moins les allègements d'intérêts non échus (63 791)
							Coût total cumulatif des allègements de dettes au 31 décembre 2004 (en milliers de USD) 304 833

¹ Voir appendice H, note 11 (c).

APPENDICE H

Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1

APERÇU DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources supplémentaires qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanciers. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux normes comptables internationales appelées normes IFRS et selon la méthode d'évaluation au coût historique à l'exception des prêts et de certains comptes débiteurs et engagements qui sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur et de leur coût après amortissement selon la méthode des taux d'intérêts effectifs. Dans le bilan, certaines données ont été incorporées et n'apparaissent plus séparément parce que les montants étaient négligeables. Des informations sont données séparément dans les comptes là où elles sont jugées être d'intérêt pour le lecteur. Une certaine réorganisation des données de l'exercice précédent a été opérée pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Pour préparer les états financiers, la direction doit effectuer des estimations et retenir des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif et la divulgation des avoirs et engagements conditionnels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des recettes et des dépenses de l'exercice, de sorte que les chiffres effectifs peuvent différer de ces estimations. Ainsi, la direction a dû avoir largement recours à son jugement pour calculer la juste valeur et le coût après amortissement des prêts, des dons non décaissés et des recettes reportées conformément à la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003) et le montant estimatif des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts.

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les transactions et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification;
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge de survie et le Fonds pour l'environnement mondial;

- le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE;
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les transactions et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur puis sur la base du coût après amortissement selon la méthode des taux d'intérêts effectifs. La juste valeur initiale et, par la suite, le coût après amortissement sont calculés en appliquant des taux d'actualisation aux flux de trésorerie estimatifs afférents au prêt dont il s'agit dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Les taux d'actualisation sont calculés en fonction de la courbe estimative future des taux d'intérêts pour l'année selon la monnaie dans laquelle le prêt est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-crédit afférent au pays étant donné que le prêt est accordé directement aux gouvernements et est considéré par conséquent comme une "créance souveraine". Cependant, chaque prêt non remboursé est analysé et s'il apparaît objectivement que les remboursements risquent d'être affectés, il est constitué une provision pour dépréciation estimative, conformément à la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003).

Il est également constitué une provision pour dépréciation estimative lorsque le FIDA participe à des opérations d'allègement de dettes dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Bien que le FIDA doive, conformément aux normes comptables internationales, appliquer la méthode de la comptabilité sur la base de la juste valeur, ces normes ne sont pas censées s'appliquer spécifiquement à des activités à but non lucratif comme celles qu'entreprend le FIDA. La direction du FIDA considère qu'il n'y a pas de marché secondaire comparable pour le type de prêts accordés par le Fonds, pas plus que le FIDA n'a l'intention de vendre ses prêts. En outre, la direction considère que présenter les états financiers sur la base de la valeur nominale plutôt que de la juste valeur est une méthode qui débouche sur des données plus fiables, plus pertinentes et plus compréhensibles. Cette méthode répond également à l'information dont ont communément besoin les usagers des comptes du FIDA, outre qu'elle facilite l'adoption des décisions opérationnelles et la planification. Les usagers des comptes trouveront par conséquent les informations dont ils ont besoin à l'appendice B1, qui contient un bilan, y compris prêts, comptes débiteurs, dons non décaissés et recettes reportées, exprimés en valeur nominale. Il a été fourni pour les prêts, les comptes débiteurs, les dons non décaissés et les recettes reportées un rapprochement entre l'évaluation sur la base de leur juste valeur et du coût après amortissement selon la méthode des taux d'intérêts effectifs et les valeurs nominales (voir la note 2 f)). En outre, tous les chiffres figurant à l'appendice D, État des ressources, à l'appendice E, État des contributions des membres, à l'appendice F, État des prêts, et à l'appendice G, État de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE, continueront d'être exprimés en valeur nominale.

Le portefeuille de titres du Fonds contient des titres de placement ainsi que certains titres sélectionnés qu'il entend conserver jusqu'à échéance. Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur juste valeur, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût d'acquisition. La juste valeur est la valeur boursière à la date du bilan. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et cessions de titres sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire le jour où le Fonds s'engage à acheter ou à vendre les titres en question.

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme compte débiteur lorsque le membre intéressé dépose son instrument de contribution. Les sommes à recevoir des États membres au titre de leurs contributions et les autres comptes débiteurs, y compris les billets à ordre, ont été comptabilisés dans le bilan sur la base de leur juste valeur et du coût après amortissement conformément à la norme IAS 39 (telle que révisée).

Les méthodes suivies en ce qui concerne les provisions constituées au titre des contributions arriérées des États membres sont les suivantes:

- i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contributions ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont comptabilisées comme recettes dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont comptabilisées comme recettes dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don est approuvé. Les dons approuvés figurent donc en tant que dépenses dans l'état des recettes et des dépenses. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés et les autres fonds supplémentaires sont comptabilisées au bilan comme recettes reportées et sont diminuées, dans l'État des recettes et des dépenses, du montant des dépenses liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (plus l'intérêt produit) auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants.

Différents donateurs ont mis des ressources humaines (cadres associés) à la disposition du FIDA pour l'aider dans ses activités. Les contributions reçues des donateurs sont comptabilisées comme recettes et les coûts connexes sont imputés aux dépenses de personnel.

Les contributions reçues au titre du Fonds fiduciaire de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE et du Programme conjoint du Fonds belge de survie sont comptabilisées comme recettes dans l'état des recettes et des dépenses et imputées aux dépenses connexes.

Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. L'on trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E1.

Les dons, à l'exception des activités de cofinancement mentionnées ci-dessus, sont comptabilisés comme dépenses à la date à laquelle le montant approuvé devient effectif et les montants non décaissés sont comptabilisés comme engagements sur la base de leur juste valeur conformément à la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003).

Des provisions sont constituées lorsque des éléments passés ont créé une obligation juridique ou présumée pour le Fonds, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation en question et qu'une estimation fiable

du montant de l'obligation peut être faite. Les engagements au titre des congés annuels et des congés de longue durée des employés sont comptabilisés à la date à laquelle les employés peuvent s'en prévaloir. Il est constitué une provision au titre du montant estimatif des engagements au titre des congés annuels et des paiements dus à la cessation de service des employés à la date du bilan.

Le coût du mobilier et du matériel de bureau est directement comptabilisé comme dépenses au moment de son achat. Les dépenses en question ne sont pas significatives dans le contexte de l'actif total des comptes consolidés du FIDA et donc de la situation financière présentée. En outre, les dépenses annuelles n'ont pas d'effet significatif sur les résultats comptables des opérations. Enfin, les dépenses correspondant à l'essentiel du mobilier de bureau et certains matériels sont remboursées au FIDA et ceux-ci sont donc de fait la propriété du gouvernement hôte. Le FIDA tient l'inventaire du mobilier et du matériel et effectue des contrôles pour gérer correctement cet actif.

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, net des effets de la variation des taux de change. Le solde est considéré comme une réserve à titre comptable seulement; il est en fait intégralement engagé pour des prêts et des dons. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice D).

b) Périmètre de consolidation

Les financements apportés pour des fonds supplémentaires ont essentiellement les emplois suivants: dons d'assistance technique, cofinancements, recrutement de cadres associés et activités programmatiques ou thématiques.

Les fonds supplémentaires administrés par le FIDA englobent aussi le Programme conjoint du Fonds belge de survie, dont les activités visent essentiellement à améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages dans des régions spécifiques de pays en développement, et à renforcer les capacités et l'autonomie des populations. Le Programme conjoint du Fonds belge de survie est hébergé par le FIDA, mais son programme de travail est établi en accord avec le Gouvernement belge dans le cadre des réunions annuelles des comités directeurs. Depuis 2002, le FIDA est l'agent d'exécution chargé de la supervision du Fonds pour l'environnement mondial.

Le FIDA a établi deux fonds fiduciaires pour l'Initiative PPTE et pour l'assurance maladie après cessation de service dont les transactions et les soldes sont inclus dans ces états financiers consolidés. Pour plus amples informations, voir les notes 7 c) et 11.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne sont pas directement liées à ses activités principales et ne sont donc pas incluses dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté") et du Mécanisme mondial (GM) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ces entités distinctes publient leurs propres états financiers.

c) Conversion des monnaies et variations de change

En tant qu'organisation internationale, le Fonds effectue ses opérations en différentes monnaies mais, pour le moment, tient sa comptabilité en dollars des États-Unis. Ses états financiers sont libellés en cette monnaie à la seule fin de présenter sa situation financière.

Tous les éléments du bilan, à l'exception des contributions des membres du FIDA exprimées en une monnaie autre que le dollar des États-Unis, ont été convertis sur la base des taux de change du marché à la clôture de l'exercice. Les contributions des membres ont été converties aux taux du marché à la date de la réception pour les versements en espèces, y compris les tirages, et aux taux du marché à la date du décaissement dans le cas des montants payés en monnaies non convertibles.

Le bilan du FIDA est également présenté en DTS (appendice B1), étant donné que la majorité des actifs du Fonds sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales comme indiqué dans la note 2 a).

Les recettes et les dépenses exprimées en des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties sur la base des taux de change pratiqués pendant la période considérée.

Les ajustements de change résultant de la conversion des éléments de l'actif et du passif en des monnaies autres que le dollar des États Unis sont portés au crédit ou au débit d'un compte des variations de change et inclus dans l'état des recettes et des dépenses.

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années sont les suivants:

Année	USD
2003	1,48644
2004	1,54979
2005	1,42633

Les effets des variations de change sont détaillés ci après:

Milliers de USD	2005	2004
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	939 470	690 797
Variations de change de l'exercice sur:		
Liquidités et placements	(165 559)	84 093
Actions	(1 074)	7 586
Titres détenus jusqu'à échéance	(20 705)	-
Comptes débiteurs/créditeurs nets	818	674
Encours des prêts et des dons	(216 684)	155 937
Billets à ordre et sommes à recevoir des membres	(40 641)	23 166
Contributions des membres	38 625	(22 783)
Total des variations de change pour l'exercice	(405 220)	248 673
Solde de clôture au 31 décembre	534 250	939 470

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

d) État consolidé des flux de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Les actions, les comptes créditeurs nets au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie, conformément à la norme comptable applicable.

e) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

- Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.

- Des provisions pour arriérés de tirages sur billets à ordre ont été constituées conformément aux principes exposés à la section a) ci dessus.

- Comme indiqué dans la note 2 a) ci-dessus, les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais pas encore en vigueur et prêts pas encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'État des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles relatives aux états financiers de la norme IAS 39 (telle que révisée).

- Le Conseil d'administration peut avoir recours à un pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2005, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'un accord formel a été signé entre le Fonds et le bénéficiaire du prêt ou du don. Les coûts encourus au titre du MFDP sont considérés comme étant engagés lorsque chaque type d'activité atteint l'étape à laquelle ils correspondent. Le Conseil d'administration du Fonds examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation.

f) Changements de présentation comptable

En 2005, le Fonds a révisé ses principes comptables concernant la base de l'évaluation de son portefeuille de prêts, des contributions à recevoir, des billets à ordre, des dons non décaissés et des recettes reportées afin de se conformer à certaines modifications apportées à la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003), applicables à compter du 1^{er} janvier 2005. Avant 2005, le FIDA comptabilisait les avoirs et engagements susmentionnés à leur valeur nominale. À compter du 1^{er} janvier 2005, le FIDA les comptabilisera initialement sur la base de l'estimation de leur juste valeur et par la suite sur la base du coût après amortissement. Les effets comptables de ce changement sont reflétés dans les postes ci-après du bilan au 31 décembre 2005.

Milliers de USD	Avant le changement	Impact du changement	Solde recalculé
Billets à ordre des États membres	322 850	(15 254)	307 596
Contributions à recevoir	241 855	(11 425)	230 430
Prêts non remboursés	4 003 639	(1 173 357)	2 830 282
Moins: provision cumulée pour dépréciation	(140 634)	89 354	(51 280)
Moins: provision cumulée pour l'Initiative PPTE	(264 527)	94 294	(170 233)
Montant net des prêts non remboursés	3 598 478	(989 709)	2 608 769
Dons non décaissés	(79 657)	8 592	(71 065)
Recettes reportées	(71 384)	5 403	(65 981)
Total des contributions	(4 639 397)	21 273	(4 618 124)
Total des bénéfiques non distribués	(1 530 613)	981 120	(549 493)

L'impact de ce changement peut également être illustré comme suit:

Milliers de USD

Recettes totales de 2005 moins dépenses	Variations de change	Bénéfices non distribués de 2004	Impact total du changement
71 521	90 167	(1 142 808)	(981 120)

NOTE 3**PRÊTS****a) Généralités**

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés aux pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur lorsque le FIDA a reçu de l'emprunteur un avis juridique satisfaisant et lorsque les autres conditions préalables éventuelles ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès l'entrée en vigueur du prêt.

Pour tous les prêts du Fonds approuvés à partir du 1^{er} janvier 1979, le remboursement du principal et le paiement des intérêts sont exigibles dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculée sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt. Pour les prêts approuvés en 1978, le remboursement du principal et le paiement des intérêts doivent être effectués dans la même monnaie que la partie correspondante de la somme avancée, ou de la manière précisée dans l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions des prêts sont les suivantes:

"a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, différé d'amortissement de dix (10) ans compris; b) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, différé d'amortissement de cinq (5) ans compris; c) les prêts consentis aux conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, différé d'amortissement de trois (3) ans compris; d) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts."

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors que, en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan.

On trouvera ci-dessous une analyse de la provision cumulée pour dépréciation:

Milliers de USD	2005	2004
Solde en début d'exercice	114 060	60 525
Augmentation nette de la provision	35 872	48 991
Réévaluation	(9 298)	4 544
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	140 634	114 060
Ajustement sur la base de la juste valeur	(89 354)	
Solde en juste valeur	51 280	

c) Situation de non-comptabilisation

En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme recettes que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

Si ces sommes avaient été comptabilisées, le produit des prêts indiqué dans l'État des recettes et des dépenses pour l'exercice 2005 aurait été supérieur de 2 935 000 USD (contre 2 893 000 USD en 2004). Dans le cas du PSA, le chiffre correspondant est de 58 000 USD (contre 52 000 USD en 2004). Les États membres concernés sont indiqués ci-après:

i) Emprunteurs en situation de non comptabilisation – FIDA

Milliers de USD	31 décembre 2005		
	Principal non amorti	Principal comptabilisé en arriéré	Produit non comptabilisé en 2005
Cuba	11 850	11 850	489 sept. 1989
Congo, République démocratique du	24 401	6 570	253 févr. 1993
Guinée-Bissau	6 255	1 360	65 nov. 1995
Guinée équatoriale	2 067	70	6 avril 2005
Îles Salomon	3 164	456	33 avril 2001
Libéria	14 520	10 816	436 nov. 1995
République centrafricaine	30 361	3 756	309 mai 2001
Seychelles	503	309	41 janv. 2002
Sierra Leone	22 776	2 338	249 mars 1998
Somalie	24 673	11 019	255 janv. 1991
Togo	22 885	2 896	225 sept. 2000
Zimbabwe	23 636	7 445	574 oct. 2001
Total	187 091	58 885	2 935

ii) Emprunteurs en situation de non comptabilisation – PSA

Milliers de USD	31 décembre 2005		
	Principal non amorti	Principal comptabilisé en arriéré	Produit non comptabilisé en 2005
Guinée-Bissau	2 919	569	30 déc. 1995
Sierra Leone	2 093	80	22 mars 1998
Comores	2 289	79	6 mars 2005
Total	7 301	728	58

Le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2005 comprend un montant de 31 000 USD (contre 712 000 USD en 2004) perçu au titre d'exercices antérieurs.

On trouvera à l'appendice F un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements de prêts.

(d) Analyse détaillée des soldes des prêts

Les soldes indiqués ci-après sont exprimés en valeur nominale.

Milliers de USD	2005	2004
FIDA – prêts approuvés, moins annulations et ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS exprimée en USD (appendice F)		
Milliers de USD		
2005 – USD 7 544 030		
2004 – USD 7 742 200		
Prêts en vigueur	6 785 351	7 015 660
Solde non décaissé	(1 936 172)	(2 111 713)
Remboursements	(1 134 643)	(1 074 194)
Intérêt/principal à recevoir	13 827	18 425
Encours des prêts, en valeur nominale	3 728 363	3 848 178
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 061 863)	
Encours des prêts, en juste valeur	2 666 500	

PSA – prêts approuvés, moins annulations et ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS exprimée en USD (appendice F)

Milliers de USD	2005	2004
2005 – USD 321 504		
2004 – USD 349 503		
Prêts en vigueur	321 504	349 503
Solde non décaissé	(3 160)	(9 844)
Remboursements	(43 855)	(35 535)
Intérêt/principal à recevoir	787	906
Encours des prêts, en valeur nominale	275 276	305 030
Ajustement sur la base de la juste valeur	(111 494)	
Encours des prêts, en juste valeur	163 782	

Total – prêts approuvés, moins annulations et ajustement pour variation de la valeur des prêts en DTS exprimée en USD

Milliers de USD	2005	2004
2005 – USD 7 865 534		
2004 – USD 8 091 703		
Prêts en vigueur	7 106 855	7 365 163
Solde non décaissé	(1 939 332)	(2 121 557)
Remboursements	(1 178 498)	(1 109 729)
Intérêt/principal à recevoir	14 614	19 331
Encours des prêts, en valeur nominale	4 003 639	4 153 208
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 173 357)	
Encours des prêts, en juste valeur	2 830 282	

e) Prêts à des États non membres

Fonds pour Gaza et la Cisjordanie (FGC)

À sa vingt et unième session, en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie. Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

NOTE 4

PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

a) Principes de base

Le Président peut placer ou investir les fonds versés en espèces qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour l'exécution des opérations du Fonds ou pour faire face aux frais administratifs.

En plaçant les ressources du Fonds, le Président est avant tout guidé par des considérations de sécurité et de liquidité. Dans ces limites, le Président cherche à obtenir le rendement le plus élevé possible, sans avoir recours à la spéculation.

Le produit des placements peut, entre autres, être utilisé par le Fonds pour couvrir ses dépenses administratives et autres, conformément au budget approuvé.

b) Gestion du portefeuille de placements

Au premier trimestre de 2005, le FIDA a liquidé le reste de son portefeuille d'actions pour investir un montant de 400 millions de USD dans des titres obligataires de haute qualité qui seront détenus jusqu'à l'échéance, à la suite de quoi la politique fixant la répartition entre les divers actifs a été modifiée comme suit: liquidités: 5,5%; obligations d'État: 49%; titres diversifiés à revenu fixe: 25,5%; et obligations indexées sur l'inflation: 20%.

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à un certain nombre de gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux directives du Fonds. Au 31 décembre 2005, les fonds sous gestion extérieure se chiffraient à 2 042,1 millions de USD (contre 2 395,4 millions de USD en 2004), ce qui représente environ 82,9% (contre 88,7% en 2004) du total des liquidités et placements.

c) Gestion des risques

Pour faire face aux risques attachés à ses placements, le FIDA a adopté des directives en la matière, ainsi que des dispositions concernant la garde de ses fonds:

- Risque de crédit:** Les directives en matière de placements autorisent les instruments suivants: dépôts à terme auprès de banques commerciales sélectionnées, obligations émises ou garanties par des États, obligations de sociétés, obligations émises par des banques multilatérales de développement, et produits dérivés (sauf contrats à terme couverts) négociés sur des places organisées. Le choix des établissements bancaires et des émetteurs d'emprunts obligataires tient compte de la cote de crédit qui leur est attribuée par les grandes agences de cotation financière.
- Risque de marché:** Les risques encourus sur le marché sont pris en compte en modifiant la structure des échéances du portefeuille en fonction de l'évolution des cours des titres. La durée de la part du portefeuille investie en titres à revenu fixe ne peut être supérieure à deux ans de plus que celles qui sont retenues comme référence pour les catégories respectives de titres à revenu fixe. Les options et les opérations à terme sont utilisées pour gérer le risque de marché plutôt qu'à des fins de transaction.
- Risque de change:** La plupart des engagements du Fonds sont libellés en DTS. En conséquence, les avoirs du Fonds, portefeuille de placements et billets à ordre compris, sont gérés de manière que, dans la mesure du possible, les engagements au titre des prêts et des dons non décaissés libellés en DTS aient pour contrepartie des actifs libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve générale et les engagements de dons libellés en dollars des États-Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) et en dollars des États-Unis.

iv) **Risque de garde:** Le FIDA a confié la garde de ses placements à une grande banque spécialisée dans ce domaine. Cet établissement bancaire reçoit et conserve les fonds, tient des comptes distincts pour chacune des composantes du portefeuille de placements sous gestion extérieure, et exécute les opérations de placement lancées par les gestionnaires extérieurs.

d) Instruments dérivés

Les directives du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants:

i) **Contrats à terme:** Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2005	2004
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	547	967
Vente	438	950
Gains/(pertes) nets latents (milliers de USD)	(544)	15
Échéances	67 à 352 jours	31 à 437 jours

Les instruments sur lesquels portaient les contrats à terme ouverts au 31 décembre 2005 étaient des obligations d'État et des devises.

(ii) **Options:** Le FIDA limite ses opérations dans ce domaine aux options négociées sur des places organisées. Il n'émet pas de contrats d'option. Les contrats d'option en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2005	2004
Nombre de contrats ouverts:		
Achat		
Vente	323	225
Valeur boursière – gain/ (perte) (milliers de USD)	14	(59)
Gains/(pertes) nets latents (milliers de USD)	(141)	37
Échéances	170 à 261 jours	49 à 77 jours

Les contrats d'option ouverts au 31 décembre 2005 avaient pour instruments sous-jacents des obligations d'État.

iii) **Couverture de contrats à terme:** Au 31 décembre 2005, les contrats à terme affichaient un gain latent de 2 303 000 USD (contre une perte de 898 000 USD en 2004). Leurs échéances s'échelonnaient entre 4 à 79 jours au 31 décembre 2005 (entre 6 et 76 jours au 31 décembre 2004).

Les contrats à terme ouverts au 31 décembre 2005 avaient pour instruments sous-jacents des options en devises.

e) Produit des liquidités et des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 74 653 000 USD (contre 115 934 000 USD en 2004). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 3 513 000 USD (6 633 000 USD en 2004), qui sont inclus dans les dépenses.

Milliers de USD	2005	2004
Intérêts sur titres à revenu fixe	82 028	74 854
Dividendes d'actions	755	6 204
Produit net des contrats à terme et des options	2 218	4 257
Plus-values/(pertes) sur titres à revenu fixe	(9 645)	6 755
Plus-values/(pertes) sur les actions	4 496	18 782
Plus-values/(pertes) latentes sur titres à revenu fixe	(11 543)	1 666
Revenu des prêts de titres et recouvrement de commissions	802	738
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	5 542	2 678
Total	74 653	115 934

Les chiffres indiqués ci-dessus comprennent le produit du portefeuille de titres détenus jusqu'à échéance, à savoir 10,2 millions de USD.

Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

Milliers de USD	2005	2004
FIDA	71 693	115 239
Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service	545	360
Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE	1 430	810
PC-FBS	305	343
Autres fonds supplémentaires	1 755	628
Moins: recettes reportées/reclassées	(1 075)	(920)
Moins: gain comptable au titre de l'AMACS	–	(526)
Total	74 653	115 934

Le taux moyen de rendement des liquidités et des placements consolidés en 2005 s'est établi à 3,1% brut et 2,9% net de charges (contre 4,6% brut et 4,4% net de charges en 2004). Le taux moyen de rendement des liquidités et placements du FIDA en 2005 s'est établi à 3,1% brut et 2,95% net de charges (contre 4,7% brut et 4,5% net de charges en 2004).

NOTE 5

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. La ventilation est la suivante:

Milliers de USD	2005	2004
Commissions de service	332	120
Remboursements du gouvernement hôte	8 613	7 876
Recettes provenant d'autres sources	847	587
Total	9 792	8 583

NOTE 6

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

Milliers de USD	2005	2004
Fonds supplémentaires	13 541	15 496
PC-FBS	4 236	2 963
Initiative PPTE	2 931	31 177
Total	20 708	49 636

NOTE 7**EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MÉDICALE****a) Effectifs**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service géré par la FAO.

Le nombre de postes du Fonds – non compris ceux du Président et du Vice-Président – approuvés au 31 décembre s'établissait comme suit:

Postes du FIDA	2005	2004
Cadre organique	149,5	144,0
Services généraux	167,5	172,5
Total	317,0	316,5

Le nombre d'agents figurant sur les états de paie du Fonds et des autres entités consolidées, par principale source budgétaire, s'établissait comme suit au 31 décembre 2005:

	Cadre organique	Services généraux	Total
FIDA budget administratif	168	265	433
FIDA MFDP	14	30	44
FIDA autres sources	14	35	49
PC-FBS	1	4	5
Cadres associés	14	–	14
Fonds programmatiques	18	6	24
Total 2005	229	340	569
Total 2004	216	287	503

La différence entre les postes approuvés et le nombre d'agents figurant sur les états de paie représente les personnes recrutées sur des contrats temporaires. Les chiffres ci-dessus comprennent 56 agents qui, au 31 décembre 2005, avaient été recrutés sur la base de contrats temporaires rémunérés à la journée; en 2004, les agents se trouvant en pareille situation ne figuraient pas sur les états de paie.

Comme les années précédentes, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour lui permettre de couvrir ses besoins opérationnels.

b) Pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'Organisation vis à vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des Statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charges dans le compte de résultat de manière qu'il soit réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La dernière évaluation actuarielle, établie au 31 décembre 2003, a fait apparaître un excédent actuariel s'élevant à 1,14% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2005 n'étaient pas disponibles à la date

d'établissement des comptes. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel (actuellement payées par l'affilié et le FIDA à hauteur de 7,9% et 15,8% respectivement de la rémunération soumise à retenue pour pension) et serait responsable, au prorata de sa part, de tout déficit. Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2005 s'est élevé à 6 798 000 USD (contre 6 250 000 USD en 2004). La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA n'étant pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

c) Assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un système d'assurance maladie après cessation de service géré par la FAO, à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 1995, la FAO a engagé un actuaire pour déterminer le montant des engagements non provisionnés de ce plan, dont la part du FIDA est actuellement calculée sur la base des effectifs.

La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 2005 et ses résultats figurent dans un rapport publié en mars 2006. L'évaluation a été effectuée à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 4,5%; augmentations de salaires prévues: 2,5%; augmentation des frais médicaux: 6,5% en 2006, puis baisse linéaire jusqu'à 4,5% sur 10 ans; inflation: 2,0%; taux de change: 1 EUR = 1,13 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2005 était de l'ordre de 27,9 millions de USD. Les états financiers des exercices 2005 et 2004 comprennent la provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Millions de USD	2005	2004
Coûts des prestations (services passés)		
Total provision reportée	15,0	23,3
Charge totale pour 2005	11,1	–
Reclassement du coût des prestations (services de l'exercice)	1,8	–
Gain comptable	–	(8,3)
Provision reportée	27,9	15,0
Coût des prestations (services de l'exercice)		
Provision reportée	1,0	4,0
Charge imputée à l'exercice	0,8	1,0
Gain comptable	–	(3,5)
Reclassement des engagements cumulés	–	(0,5)
Reclassement du coût des prestations (services de l'exercice)	(1,8)	–
Provision cumulée	–	1,0
Coût total (amorti)/ imputé à l'exercice	11,1	(12,3)
Intérêts échus		
Intérêts reportés	0,4	0,5
Gain comptable	–	(0,5)
Reclassement des intérêts échus	(0,9)	–
Intérêts sur les soldes	0,5	0,4
Intérêts cumulés	–	0,4
Provision totale au 31 décembre	27,9	16,4

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2005, ce coût, inclus dans les salaires et prestations du personnel, s'est élevé à 800 000 USD, 993 000 USD en 2004, y compris un montant de quelque 136 000 USD relatif à l'exercice précédent.

Conformément à la norme comptable internationale applicable, le FIDA a créé un fonds fiduciaire auquel les actifs du système d'assurance maladie après cessation de service sont transférés pour pouvoir être comptabilisés comme tels et donc utilisés pour compenser les engagements estimés du FIDA au titre de la couverture médicale de ses anciens agents.

NOTE 8

FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

Milliers de USD	2005	2004
Frais de gestion des placements	(3 890)	(5 717)
Autres charges (valeur nette)	(765)	(267)
Recouvrement d'impôts	1 548	-
Total	(3 107)	(5 984)

En 2005, le FIDA a obtenu le remboursement des retenues d'impôts sur les revenus des placements d'exercices antérieurs. Pour plus de détails, voir la note 21 b).

NOTE 9

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Une ventilation des dépenses d'exploitation par principales sources de financement est présentée dans l'appendice A1.

Le Mécanisme de financement du développement des programmes finance les dépenses pluriannuelles afférentes à la conception, à l'exécution et à la supervision des programmes et projets financés par les prêts et les dons du FIDA. Lorsqu'un engagement est pris au titre du MFDP, le coût correspondant est comptabilisé comme dépenses sous une rubrique distincte de l'État des recettes et des dépenses, et enregistré au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les engagements au titre du MFDP sont déduits des ressources disponibles pour engagement lorsque les activités auxquelles ils correspondent deviennent effectives, compte tenu des différentes étapes prévues pour chacune d'entre elles.

Les coûts relatifs au MFDP, ainsi qu'au PTS, sont comptabilisés de manière différente selon la nature de la dépense à laquelle ils correspondent.

NOTE 10

DONS

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons font l'objet d'une ligne de dépenses séparée dans l'État des recettes et des dépenses au moment où ils deviennent effectifs, et sont enregistrés au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice pendant lequel l'annulation prend effet. Comme les années précédentes, en revanche, les dons sont déduits des ressources disponibles à la date de leur approbation par l'autorité compétente.

Les dons incluent le financement de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial:

Milliers de USD	2005	2004
Coalition internationale pour l'accès à la terre	638	1 400
Mécanisme mondial	-	1 250
Total	638	2 650

NOTE 11

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

a) Historique de l'Initiative PPTE

Le FIDA participe à l'Initiative du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de partenariats avec des pays ayant des arriérés, ou susceptibles d'en avoir à l'avenir, en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA (sur approbation du Conseil d'administration) et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. (Voir l'appendice G pour plus de détails). Les montants correspondant aux obligations annuelles doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire, dans la limite des ressources disponibles.

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 59,7 millions de USD au cours de la période 1998-2005. On trouvera à l'appendice E1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

b) Impact de l'Initiative PPTE

Lorsque le Conseil d'administration approuve un allègement de dette pour un pays donné, la valeur nominale de la fraction de principal incluse dans le coût estimatif de l'allègement est déduite du montant décaissé et de l'encours des prêts ainsi que des recettes. Cette provision fait l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur nominale des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette (voir l'alinéa c) ci-après).

L'appendice G contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être dans l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration excluent tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Burundi, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Libéria, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, Somalie, Soudan et Togo. À la fin de l'exercice 2003, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont annoncé l'allègement de la dette de ces pays. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration en 2006-2008 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers de l'exercice 2005 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 179 029 000 USD (156 355 000 USD en 2004).

Le produit brut des placements du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 1 430 000 USD (810 000 USD en 2004).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

Milliers de USD	2005	Variation	2004
Contributions du FIDA 1998-2005	59 670	-	59 670
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	210 269	68 232	142 037
Écarts de change nets cumulés	19 656	(20 894)	40 550
Coût total cumulé pour le FIDA	289 595	47 338	242 257
Contributions totales de sources extérieures (appendice E1)	62 928	2 931	59 997
Produit net cumulé des placements	4 008	1 429	2 579
Total (appendice G)	356 531	51 698	304 833

(c) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Lorsque le Conseil d'administration approuve un allègement de dette, la valeur nominale estimative de la fraction de principal incluse dans l'allègement qui sera consenti au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette est comptabilisée comme dépenses sous la rubrique Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE, et elle est compensée par les sommes à recevoir du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, dans la limite des ressources disponibles. Ces montants ne comprennent aucun des allègements de dette effectivement accordés à ce jour. Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Milliers de USD	2005	2004
Solde d'ouverture	240 112	255 972
Remboursements de principal	(19 459)	(21 853)
Variation de la provision	64 768	(4 019)
Moins écarts de change	(20 894)	10 012
Solde de clôture	264 527	240 112
Ajustement sur la base de la juste valeur	(94 294)	
Équivalent en juste valeur	170 233	

NOTE 12

SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

(a) Ventilation des soldes

Milliers de USD	2005	2004
Liquidités non soumises à restriction	249 762	172 346
Liquidités soumises à restriction (note 12 b))	69	332
Total	249 831	172 678
Placements non soumis à restriction	2 384 115	2 688 674
Placements soumis à restriction (note 12b))	655	386
Total	2 384 770	2 689 060

b) Liquidités et placements soumis à restriction

Monnaies non librement convertibles: Au 31 décembre 2005, les liquidités et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 69 000 USD (contre 332 000 USD en 2004) et 655 000 USD (contre 386 000 USD en 2004).

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de la catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions supplémentaires, sont soumis à restriction.

c) Composition du portefeuille de placements par instrument

Au 31 décembre 2005, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles, se chiffraient à 2 477 006 000 USD (contre 2 698 821 000 USD en 2004). Ils se décomposaient comme suit:

Milliers de USD	2005	2004
Liquidités	249 762	172 346
Titres à revenu fixe	2 173 120	2 102 698
Gains/(pertes) latents sur contrats à terme	2 303	(898)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	208 372	309 681
Actions	-	278 475
Contrats à terme	306	(1 224)
Options	14	(59)
Total des liquidités et placements	2 633 877	2 861 020
Sommes à recevoir sur cessions de titres	87 983	40 176
Sommes à payer sur achats de titres	(244 854)	(202 374)
Total	2 477 006	2 698 821

Les placements en titres à revenu fixe comprenaient, au 31 décembre 2005, 390,9 millions de USD de titres détenus jusqu'à échéance (2004: néant). Pour de plus amples détails, voir la note 12 f).

d) Composition du portefeuille de placements par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Milliers de USD	2005	2004
Euro	732 032	752 169
Yen japonais	327 251	387 379
Livre sterling	219 315	320 708
Dollar des États-Unis	1 162 038	1 175 746
Autres monnaies	36 370	62 819
Total	2 477 006	2 698 821

e) Composition du portefeuille de placements par échéance

Au 31 décembre, la composition des liquidités et des placements par échéance était la suivante:

Milliers de USD	2005	2004
Un an ou moins	672 958	580 880
Un à cinq ans	1 182 698	1 204 964
Cinq à dix ans	169 883	230 875
Plus de dix ans	451 467	403 947
Sans échéance fixe (actions)	-	278 155
Total	2 477 006	2 698 821

Au 31 décembre 2005, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance était de 81 mois (contre 80 mois en 2004).

f) Placements en titres détenus jusqu'à échéance (en milliers de USD)

	USD	Euro	Toutes monnaies
Liquidités	10 915	1	10 916
Obligations de sociétés	29 875	71 596	101 471
Obligations d'organismes publics	80 115	37 188	117 303
Bons d'État	20 190	70 500	90 690
Obligations d'entités supranationales	60 367	10 133	70 500
Total	201 462	189 418	390 880

Au 31 décembre 2005, la composition par échéance des titres détenus jusqu'à échéance était la suivante:

Échéance	Milliers de USD
Moins d'un an	88 304
Un à deux ans	77 104
Deux à trois ans	76 181
Trois à quatre ans	76 730
Quatre à cinq ans	72 561
	390 880

L'échéance de tous les titres ci-dessus est à 3 mois au moins de la date d'acquisition.

NOTE 13

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Milliers de USD	2005	2004
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	298 614	352 804
Contributions au FBS	24 236	31 522
Total	322 850	384 326
Ajustement sur la base de la juste valeur	(15 254)	
Billets à ordre à encaisser en juste valeur	307 596	
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	213 520	351 569
Contributions au FBS	12 958	–
Contributions supplémentaires	15 377	7 857
Total	241 855	359 426
Ajustement sur la base de la juste valeur	(11 425)	
Contributions à recevoir en juste valeur	230 430	

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées au 31 décembre 2005

Donateur	Reconstitution	Montant
Allemagne ¹	Cinquième	18 390
Argentine	Cinquième	1 500
Australie ¹	Cinquième	2 724
Brésil ¹	Cinquième	2 639
France ¹	Cinquième	11 496
Nigéria	Cinquième	3 500
Pakistan	Cinquième	667
Suisse ¹	Cinquième	1 768
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^{1, 2}	Cinquième	21 341

¹ Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particuliers.

² Une partie de ce solde représente un billet à ordre non déposé au 31 décembre 2005.

b) Sixième reconstitution des ressources

On trouvera à l'appendice E un état détaillé des contributions à la sixième reconstitution. La sixième reconstitution a pris effet le 17 décembre 2003.

c) Septième reconstitution des ressources

On trouvera à l'appendice E un état détaillé des avances de contributions à la septième reconstitution.

d) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et deuxième phases sont données à l'appendice E.

NOTE 14

PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre dont il s'agit sont déjà exigibles à la date du bilan.

Conformément aux principes énoncés à la note 2 a), le Fonds a constitué les provisions ci-après:

Milliers de USD	2005	2004
Solde en début d'exercice	176 292	180 671
Variation totale	(6 933)	(4 379)
Solde en fin d'exercice	169 359	176 292
Dont:		
Billets à ordre des contribuants (a)	80 898	83 152
Sommes à recevoir des contribuants (b)	88 461	93 140
Total	169 359	176 292

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2005, les contributions à toutes les reconstitutions jusques et y compris la cinquième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%, et les contributions à la sixième reconstitution avaient été tirées à hauteur de 65% (100% jusqu'à la cinquième reconstitution et 30% de la sixième reconstitution au 31 décembre 2004).

Aux 31 décembre 2005 et 2004, toutes les contributions au PSA (première et deuxième phases) avaient été tirées en totalité.

Conformément aux principes énoncés dans la note 2 a), le Fonds a constitué au titre des billets à ordre les provisions indiquées ci-dessous:

Milliers de USD	2005	2004
i) Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075

ii) Première reconstitution

Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099

iii) Deuxième reconstitution

Mauritanie	2	2
Qatar	–	2 254
	2	2 256

iv) Troisième reconstitution

Corée, R.P.D. de	600	600
Jamahiriya arabe libyenne	6 087	6 087
Mauritanie	25	25
	6 712	6 712
Total FIDA	80 888	83 142

PSA

Première phase

Mauritanie	10	10
Total PSA	10	10
Total général	80 898	83 152

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément aux principes énoncés dans la note 2 a), le Fonds a constitué des provisions au titre de certains de ces montants, comme indiqué ci-dessous:

Milliers de USD	2005	2004
i) Contributions initiales		
Comores	9	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 176	83 177
ii) Deuxième reconstitution		
Gabon	371	371
Iraq	2 000	2 000
	2 371	2 371
iii) Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Qatar	–	1 000
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	3 410
(iv) Quatrième reconstitution		
Kenya	504	821
	504	821
(v) Cinquième reconstitution		
Turquie	–	3 361
Total IFAD	88 461	93 140

NOTE 15

AUTRES COMPTES DÉBITEURS

Milliers de USD	2005	2004
Sommes à recevoir provenant de la vente des titres	87 983	40 176
Divers	19 481	17 330
Total	107 464	57 507

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan.

NOTE 16

COMPTES CRÉDITEURS ET PASSIF

Milliers de USD	2005	2004
Sommes à payer pour achat de titres	(244 854)	(202 375)
Engagements au titre de l'AMACS	(27 919)	(15 900)
Autres comptes créditeurs et engagements cumulés	(47 065)	(33 374)
Total	(319 838)	(251 649)

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 58,0 millions de USD (42,9 millions de USD en 2004) devrait être à payer dans un an au plus tôt à compter de la date du bilan.

NOTE 17

RECETTES REPORTÉES

Milliers de USD	2005	2004
Contributions reportées	(62 493)	(35 750)
Recettes reportées	(3 488)	(4 674)
Total	(65 981)	(40 424)

Les soldes de contributions reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation comme recettes a été reportée à un exercice ultérieur pour imputation des coûts correspondants, conformément aux principes comptables exposés dans la note 2 a).

Les recettes reportées comprennent des sommes qui correspondent à des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

NOTE 18

CONTRIBUTIONS

Les contributions que chaque membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

NOTE 19

RÉSERVE GÉNÉRALE

La Réserve générale a été établie lorsque a été reconnue la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts, ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du produit du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

NOTE 20

IMPOSITION

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

NOTE 21

IMPRÉVUS

a) Engagements conditionnels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/Fonds monétaire international en faveur de dix pays. Voir la note 11 b) pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de la dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice G.

b) Éléments d'actif conditionnels

En 2005, le FIDA a reçu du Gouvernement italien 1,2 million d'euros (soit l'équivalent de 1,5 million de USD) au titre du remboursement de prélèvements fiscaux déduits du produit des placements au cours des exercices antérieurs. Faute de certitude sur leur montant exact et sur la date de leur remboursement, les sommes correspondantes avaient été intégralement inscrites dans les comptes des exercices précédents comme éléments d'actif conditionnels. Ce montant, aujourd'hui intégralement remboursé, est comptabilisé sous la rubrique des frais financiers directs (banques et placements) (voir note 8).

NOTE 22

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion d'avril 2006 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2006. Les états financiers de l'exercice 2005 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2007. Les états financiers de l'exercice 2004 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-neuvième session, en février 2006.

Fonds international de développement agricole
Rome

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés (appendices A à H) du Fonds international de développement agricole (le Fonds) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds. Notre responsabilité est d'émettre une opinion à leur sujet sur la base de notre vérification.

Notre vérification a été conduite selon les normes internationales de vérification comptable. Ces normes nous imposent de planifier et d'exécuter la vérification de manière à pouvoir raisonnablement assurer que les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. La vérification comprend l'examen, par sondage, des pièces justificatives des montants indiqués et des informations fournies dans les états financiers. Elle comprend aussi une évaluation des principes comptables appliqués et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous pensons que notre vérification nous permet de formuler une opinion avec un degré raisonnable de certitude.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2005, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en accord avec les normes comptables internationales (IFRS).

Rome, le 3 mars 2006

PricewaterhouseCoopers SpA



Oliver Galea
(Partner)

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays "développés" et "en développement" sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source soit indiquée par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Page de couverture:

Le battage du riz par des paysannes de Tashigang, au Bhoutan.

© FIDA, M. Zaugg

© 2005, Fonds international de développement agricole (FIDA)

Imprimé par Marchesi, Rome, Italie

2006